

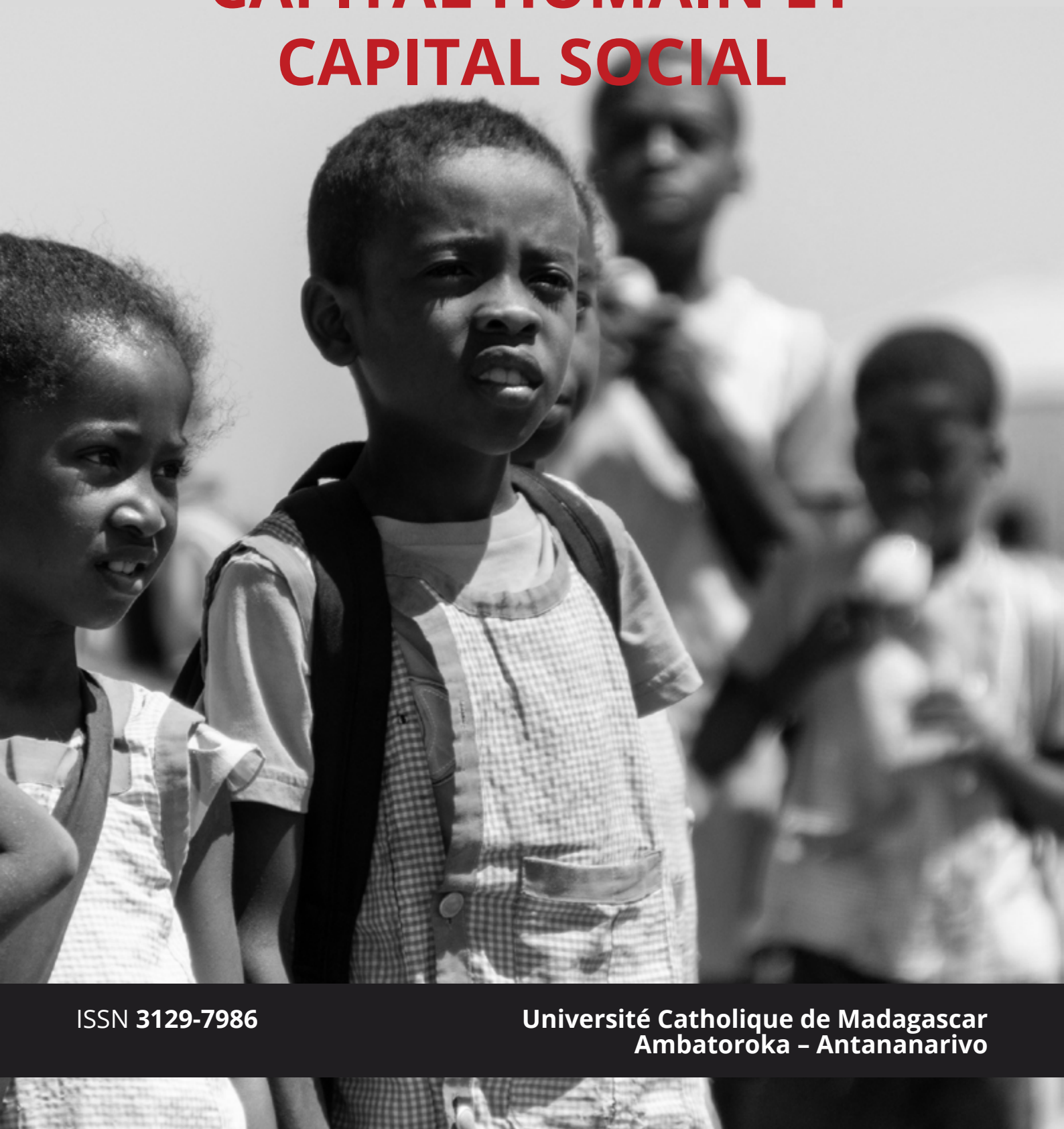


INTEGRAL

n°1-2023

Revue du Développement Intégral

CAPITAL HUMAIN ET CAPITAL SOCIAL



ISSN 3129-7986

Université Catholique de Madagascar
Ambatoroka – Antananarivo

INTEGRAL – Revue du Développement Intégral est une revue scientifique annuelle multidisciplinaire publiée par l’Université Catholique de Madagascar. Elle a pour objectif de promouvoir la recherche et le dialogue académique sur les enjeux du développement humain dans une perspective interdisciplinaire.

Inspirée par l’expression célèbre de saint Paul VI dans l’encyclique *Populorum Progressio* (1967), qui appelle à promouvoir un « développement intégral, développement de tout homme et de tout l’homme », la revue entend contribuer à une compréhension du développement attentive à l’ensemble des dimensions de la personne humaine : économique, sociale, politique, culturelle et spirituelle.

La revue publie des articles originaux de recherche, issus de différentes disciplines des sciences humaines et sociales. Elle se veut un espace de réflexion scientifique et de dialogue intellectuel, ouvert aux chercheurs, enseignants et spécialistes travaillant sur les questions de développement, en particulier dans les contextes africains et internationaux.

Chaque numéro est organisé autour d’un thème et rassemble des contributions académiques qui analysent les dynamiques contemporaines du développement et leurs implications pour les sociétés humaines.

La Revue INTEGRAL est éditée par DOMUNI-Press, maison d’édition académique liée à Domuni Universitas (www.domuni.eu), qui publie des ouvrages et revues scientifiques en philosophie, théologie, sciences humaines et sociales, et contribue à la diffusion internationale de la recherche universitaire.

Revue Intégral

revue scientifique de l’Université catholique de Madagascar, éditée par DOMUNI-Press (France).

ISSN **3129-7986**

Comité scientifique

- RP Prof Lambert RAKOTOARISOA
- RP Prof Benjamin RABEHEVITRA
- RP Prof Charles Raymond RATONGAVAO
- RP Prof Marc RAVELONANTOANDRO
- RP Prof Thomas de GABORY
- Prof Claudia RAKOTOMALALA
- Prof Paul KAMAU
- Dr Didier GENIN
- Dr Frédéric SANDRON
- Dr Frédérique ANDRIAMARO
- Dr Marilys RAZAKAMANANA
- Dr Miora RAKOTONIRAINY
- Dr Sohary Manambahy RAZANAPARANY
- Dr Tantely Voahirana ANDRIANANTOANDRO

Directeur de la Revue

RP Lambert RAKOTOARISOA

Secrétariat

Centre de Recherche pour le Développement
Université Catholique de Madagascar
Ambatoroka Antananarivo
crd.ucm@gmail.com
rdi2023acm.ucm@gmail.com

Correspondance

Université Catholique de Madagascar
BP 6059 – Antananarivo 101
Madagascar
Téléphone : (+261) 20 22 340 09
www.ucm.mg



SOMMAIRE

Editorial	7
Bibliographie	9
Être et Agir dans l’Ontologie thomiste	11
Résumé	11
Introduction	11
I. La structure de l’être concret : l’essence et l’existence	12
II. Le rapport de l’être et de l’agir	13
Bibliographie	19
Quand la durabilité et l’intégralité du développement se conjuguent. Essai sur Maslow et Rawls pour une économie humaniste.	21
Résumé	21
Introduction	21
I. Respect du principe de l’égalité entre les citoyens	22
II. La viabilité durable	26
Conclusion	29
Bibliographie	30
Les traces matérielles de la présence vazimba d’Analamanga au XVIe siècle	33
Résumé	33
Introduction	33
I. Etat des connaissances, matériels et méthodes	34
II. Les traces matérielles de la présence vazimba à Analamanga	38
III. Menaces des traces de la présence vazimba à Analamanga et mesures de protection	40
Conclusion	42
Bibliographie	42

Les enjeux de la diversité culturelle pour la valorisation du capital humain au sein des organisations publiques à Madagascar	45
Résumé	45
Introduction	45
I. Le cadre théorique et conceptuel	46
II. Méthodologie de recherche	47
III. Méthode de collecte et de traitement des données	47
IV. Résultats empiriques	48
V. Discussions et perspectives	55
Conclusion	57
Bibliographie	58
Perception de la cohésion sociale vécue au sein des coopératives agricoles: cas de la Région Vatovavy-Madagascar	61
Résumé	61
Introduction	61
I. Revue de Littérature	62
II. Donnée et méthodologie	63
III. Résultats et discussion	65
Conclusion	71
Bibliographie	72
Accompagnement psychosocial en milieu scolaire : l'innovation des unités d'écoute en quête de rééquilibrage familial	75
Résumé	75
Introduction	75
I. Cadre de l'étude : des familles en détresse et une scolarité menacée	76
II. Soutien à la scolarité et à la parentalité à travers les unités d'écoute	78
Conclusion	84
Bibliographie	85

Analyse macroéconomique des effets du paludisme à Madagascar	89
Résumé	89
Introduction	89
I. Situation du paludisme à Madagascar	91
II. Méthodes	92
III. Résultats	95
IV. Discussion et conclusion	96
Bibliographie	98
La capacitation et ses effets sur l'insertion socio-professionnelle des jeunes ruraux malagasy	101
Résumé	101
Introduction	101
I. Matériels et méthodes	102
II. Résultats et discussions	105
III. Axe de solutions et perspectives d'innovation	111
Conclusion	113
Références bibliographiques	114
Emploi et capital humain des mères célibataires à Madagascar : Cas de la Commune Urbaine d'Antananarivo	117
Résumé	117
Introduction	117
I. Revue de la littérature	119
II. Méthodologie	119
III. Résultats	121
Discussion et conclusion	127
Bibliographie	129

Prof Lambert RAKOTOARISOA

Directeur de la Revue et Recteur de l'UCM.

EDITORIAL

Prof Lambert RAKOTOARISOA

INTEGRAL – Revue du Développement Intégral, tel est le nouveau nom de la *Collection UCM*, anciennement appelée *Collection ISTA*. Il s'agit d'une Revue annuelle multidisciplinaire de l'Université Catholique de Madagascar, dont l'appellation s'est inspirée de la fameuse expression de Saint Paul VI dans l'encyclique *Populorum Progressio* (1967)¹ : « Développement intégral, développement de tout homme et de tout l'Homme ». Désignée ainsi, cette Revue se propose comme objectif la promotion de la dignité humaine, à savoir « le plein épanouissement humain » de tous les citoyens, englobant toutes les dimensions de la vie : économique, politique, sociale, culturelle et spirituelle.

Cette première parution de la *INTEGRAL – Revue du Développement Intégral* se focalise sur le thème « capital humain et le capital social ». En effet, la promotion du capital humain et du capital social est une condition primordiale pour assurer le Développement de l'homme et de tout Homme.

Le capital humain correspond à l'ensemble des connaissances, compétences et conditions de santé que les individus accumulent tout au long de leur vie afin d'assurer leur productivité. Le développement du capital humain joue un rôle déterminant pour mettre fin à l'extrême pauvreté et renforcer l'inclusion sociale. Pour cela, il y a nécessité d'investir dans la nutrition, les services de santé, l'éducation de qualité et la création d'emplois. Schultz (1961) a développé cinq types de facteurs améliorant le capital humain, à savoir : les services de santé qui affectent l'espérance de vie et la vitalité des individus (1) ; la formation professionnelle (l'apprentissage y compris) organisée par les entreprises (2) ; le système éducatif, de l'école élémentaire au supérieur (3) ; les programmes d'études et de formation pour adulte non organisés par des entreprises (4) et la migration des individus et des familles pour saisir des opportunités d'emploi (5).

Par rapport à la notion de capital humain, la notion de capital social est moins familière. Il s'agit des moyens et des résultats en matière de comportements sociaux (Jubenot, 2018). Selon Bourdieu (1986), il s'agit des relations sociales entretenues par les individus dans leurs familles, leur communauté d'origine et toute autre organisation à laquelle ils appartiennent. Portes (1998) a renforcé cette définition en ajoutant que c'est la position d'un individu dans le réseau lui favorisant l'accès aux ressources économiques et culturelles. Selon Coleman (1988), la nature du rapport entre les individus, c'est-à-dire la confiance, la coopération avec autrui et les normes sociales, le cadre juridique, la place au sein du réseau et la communication, est également essentielle.

¹ https://www.vatican.va/content/paul-vi/fr/encyclicals/documents/hf_p-vi_enc_26031967_populorum.html, consulté le 09 octobre 2023

Capital humain et capital social sont complémentaires. Cette complémentarité permet de renforcer l'efficacité des investissements matériels et des institutions. Ainsi, le capital social permettrait d'acquérir des connaissances sur le fonctionnement du système éducatif et sanitaire. Les réseaux de connaissances peuvent contribuer à l'accès à l'emploi (Granovetter, 1973). Par ailleurs, le développement du capital humain favorise l'intégration dans un réseau.

A Madagascar, l'indice de capital humain est l'un des plus faibles au monde, avec seulement 0,39 en 2022 (Banque Mondiale, 2023)². Enfin, avec la notion de « *fihavanana* », la proximité géographique et la diversité culturelle, le capital social reste un élément complexe mais intéressant à exploiter pour favoriser le développement économique et social de la population malagasy.

Dans cette toute première édition, le premier article propose un essai de compréhension de l'homme, principal intéressé par le capital humain et le capital social, en développant l'être dans son agir (Article 1). L'homme étant un être complexe, comment alors conjuguer le développement d'un pays et le respect de toutes les dimensions de l'être humain ? (Article 2). D'abord, la connaissance de sa propre histoire (Article 3) et de la culture avec toutes ses diversités (Article 4) constitue des éléments de réponse à cette question. Ces paramètres permettront de favoriser la cohésion sociale. Cette dernière exige une participation solidaire à une entreprise commune, l'adoption des mêmes défis à narguer et la poursuite des objectifs collectifs de façon que tous en bénéficient (Article 5). Pour atteindre les objectifs communs, la cohésion sociale n'est cependant pas suffisante. Capital humain et capital social, comme il a été avancé, sont interdépendants. La cohésion au sein de la famille favorise l'épanouissement des enfants et affecte par la suite son éducation (Article 6). Enfin, la cohésion et l'intégration dans la société impliquent la santé de l'individu (Article 7). Par conséquent, l'éducation et la santé favoriseront le développement de tout individu grâce à son insertion non seulement sociale mais également professionnelle (Articles 8 et 9).

P Prof Lambert RAKOTOARISOA
Directeur de la Revue et Recteur de l'UCM

Bibliographie

Bourdieu, P. (1986). The forms of capital. Cultural theory: An anthology. Handbook of Theory and Research for the Sociology of Education, 241–258.

Coleman, J. S. (1988). Social capital in the creation of human capital. American Journal of Sociology, 94, S95–S120.

Granovetter, M. S. (1973). The strength of weak ties. American Journal of Sociology, 78(6), 1360–1380.

Jubenot, M.-N. (2018). Complexité des relations entre capital social et capital humain. Vie & Sciences Économiques, 1, 101–115.

Paul VI. Lettre Encyclique. Populorum Progressio. 26 mars 1967.

Portes, A. (1998). Social capital: Its origins and applications in modern sociology. Annual Review of Sociology, 24(1), 1–24.

Schultz, T. W. (1961). Investment in human capital. In American Economic Review (Vol. 51, Issue 1, pp. 1–17). <https://doi.org/10.1097/00006231-199605000-00009>

² <https://blogs.worldbank.org/fr/african/comment-madagascar-peut-il-rompre-le-cercle-vicieux-de-la-pauvrete> consulté le 09 octobre 2023

Prof Zaralahy Benjamin Rabehevitra
Prêtre du Diocèse de Port Bergé, Philosophe,
Enseignant-Chercheur, Maître de Conférence -
HDR, Université de Mahajanga et Université
Catholique de Madagascar, Directeur de l'École
Doctorale de l'UCM.

ÊTRE ET AGIR DANS L'ONTOLOGIE THOMISTE

Prof Zaralahy Benjamin RABEHEVITRA

Résumé

Nous chercherons à penser l'être dans son agir. Il est donc utile de savoir d'abord ce qu'est l'être, sa notion fondamentale, à savoir sa structure. Dans l'étant, en effet, on distingue l'essence et l'existence. Traditionnellement, on explique la composition de celles-ci par le couple aristotélicien « acte » et « puissance ». Or, l'étant en acte inclut une double actualité : celle de l'être ou de l'exister qu'il possède et exerce, puisqu'il est ; et celle de sa propre détermination essentielle, puisqu'il est ceci ou cela. Ainsi, du côté de l'existence, il est en *acte premier* dans la mesure où posé dans l'être, il est réalisé. En ce sens aucune perfectibilité n'est à atteindre. Par contre, du côté de l'essence, un étant pourra être perfectible, non certes dans ce qu'il a d'actualité, mais dans ce qu'il a précisément de puissance à acquérir un accomplissement, un achèvement. D'où la nécessité d'un *acte second* ou d'un *agir* par lequel un étant exerce ses puissances actives. L'*esse* est donc l'acte premier avec lequel l'essence compose et qui trouve en elle sa mesure ou proportion. Quant à l'agir, il est un acte second qui achève l'étant en ordre à sa perfection. Il est comme une surabondance de l'être par laquelle il s'accomplit. Agir, c'est pour l'être, se réaliser jusqu'au bout, devenir pleinement soi, conquérir sa vérité dernière. Finalement, l'agir s'enracine profondément dans l'être. On agit et on se comporte conformément à ce qu'on est.

Mots clés : être, agir, essence, existence, acte, puissance.

Introduction

Par ce titre, nous voudrions souligner un point qui nous permet d'explicitier ce que la saisie de l'étant comme bon nous fait saisir en même temps l'étant comme dynamique, comme s'épanouissant dans un agir. Comme le dit en effet Joseph de Finance : « l'action est la suite nécessaire, la justification de l'existence. Un être qui n'agit pas ou qui agit peu apparaît sans valeur, insignifiant : 'cela n'existe pas' »¹. Ainsi, l'objet de cette étude est de montrer comment l'affirmation de l'existence appelle l'affirmation de l'activité. Nous allons donc regarder, à la lumière métaphysique de l'être, la structure dynamique de l'existant qui surabonde en action. Notre plan ressort suffisamment de notre dessein. Puisque nous voulons chercher dans l'être les racines de l'agir, c'est l'être qui doit naturellement faire l'objet de notre première section². Nous nous centrerons, dans la deuxième section, sur le « rapport de l'être et de l'a-

1 J. DE FINANCE, Être et Agir, Dans la philosophie de Saint Thomas, Beauchesne, Paris, MCMXLIV (1945), p. 1.

2 Nous ne prétendons pourtant pas faire ici une étude détaillée de cette question fameuse. Il s'agira uniquement de rappeler brièvement la question. DOI [10.65846/TGCG1546](https://doi.org/10.65846/TGCG1546)

gir ». Nous sommes ainsi amenés à exposer, dans ce rapport, la racine ontologique de l’agir : comment la métaphysique de l’agir résulte, dans le thomisme, de la métaphysique de l’être ?

I. La structure de l’être concret : l’essence et l’existence

À propos de chaque être concret, on peut se poser des questions sur sa « substance » et ses « accidents »³. À son tour, la substance – comme, de leur côté, les accidents – donne lieu à des considérations sur son « essence » et son « existence ».

Quand on pose la question *quid est ?* (qu’est-ce que c’est ?), la réponse qu’on attend concerne la « nature » de la chose, c’est-à-dire ce que cette chose est, son « essence ». L’essence est donc *la détermination selon laquelle une chose a l’être ou l’existence*. Saint Thomas dit : « Dans la notion de substance, on comprend qu’elle a une quiddité à laquelle il convient de n’être pas en autre chose »⁴. Ce passage nous montre que l’affirmation de la substance implique une quiddité. Cette quiddité, dans le langage scolastique, désigne « ce que » la chose est, c’est-à-dire son « essence » dans la mesure où, sous la forme d’une « définition », l’essence répond à la question : *quid est ?*⁵ L’essence est donc *la nature profonde de la substance*. Pour être plus clair, prenons un exemple : voici un personnage, Pierre. L’être concret Pierre est tout ce qu’il est (son corps, son intelligence, sa mentalité, son caractère, sa race etc.). Sa substance est son « je », c’est-à-dire son identité permanente. La substance Pierre serait donc ce qui fait qu’il puisse dire « je » ou « moi » en toutes circonstances. L’essence de cette substance est, en l’occurrence, le fait d’être une personne humaine, ce qu’est cette identité permanente. Ainsi, ce sujet existant Pierre, fondamentalement ou par essence, est un homme. C’est cela qui le définit avant tout, tout le reste étant secondaire par rapport à cette caractéristique essentielle première. L’essence constitue donc l’identité ultime, irréductible parce que, si l’être perd son essence, il n’est plus lui-même. Elle se définit comme *le principe par quoi un existant ou un étant est ce qu’il est*⁶. C’est ce qui assure l’originalité d’un existant, ce qui fait qu’il a telle nature et, par suite, telles propriétés⁷.

Depuis Aristote, on conçoit souvent l’essence des êtres concrets de nature sensible comme étant composée de deux principes : la matière et la forme. La scolastique surtout avec saint Thomas d’Aquin au Moyen-Age a adopté cet *hylémorphisme*⁸. Aristote applique l’hylémorphisme à l’ontologie de l’individu humain. Pour lui, l’essence humaine est faite de matière (le corps) et de forme (l’âme). Cette conception a influencé l’anthropologie thomiste. On dit dans l’anthropologie aristotélicienne : l’âme est la forme de la matière qu’est le corps. Les deux sont inséparables. Il ne s’agit pas comme chez Platon de deux substances différentes mais d’une seule substance composée de deux principes. La forme est le principe qui donne existence à la matière et fait de cette matière un être appartenant à telle espèce. Voilà ce qu’il en est de l’essence. Qu’en est-il de l’existence ?⁹

Normalement, le verbe « être » n’a pas le même sens que le verbe « exister ». Être, dans le langage courant, correspond à la substance ou au substantif (un être) puis à l’essence, c’est-à-dire à ce qu’est

vement une des notions fondamentales de l’être, à savoir « sa structure », qui nous permet de mieux préciser et développer notre propos.

3 La substance est ce qui se trouve à la base même de l’être, c’est-à-dire, le noyau fondamental de l’être ou son identité permanente. L’accident est ce qui vient s’ajouter à la substance. L’accident ne peut donc exister que dans une substance.

4 SAINT THOMAS D’AQUIN, La Somme contre les Gentils, présentation par James A. Weisheipl, o. p., Livre I, traduction du latin par R. Bernier et M. Corvez, ch. 25, Cerf, Paris, 1993, p. 61.

5 Cf. J. MARITAIN, Eléments de philosophie, I, Introduction générale à la philosophie, Œuvre Complète (dorénavant (E. C.)), Vol. II, 1987, p. 210.

6 J. MARITAIN, E. C, p. 196.

7 Sur les propriétés des essences, cf. Ibid., p. 192-195.

8 L’hylémorphisme est la théorie qui considère que toute essence d’un être sensible est composée de matière et de forme.

9 Notons que nous prenons les termes « être », « acte d’être », « existence » ou « acte d’exister » comme des équivalents.

une chose (son être). L’affirmation de l’essence répond à la question *quid est ?* Par contre, l’existence est le fait que la chose en question soit posée « hors du néant ou hors de ses causes »¹⁰. L’affirmation de l’existence répond à la question *an sit ?* (est-ce que c’est ? est-ce que cela existe ?). On peut définir l’existence comme *principe constitutif en vertu duquel une chose est plongée*, si l’on peut dire, *dans la réalité*. Elle est le principe par lequel une chose existe. Elle est un *acte*¹¹, mais un acte qui n’est pas du même ordre que l’actualité propre de l’essence¹². L’essence se définit comme un acte déterminant qui donne à l’acte d’être qu’elle reçoit – acte d’être par rapport auquel elle est en puissance – sa mesure, sa proportion (c’est-à-dire le fait d’être ceci ou cela, arbre ou lion). Tandis que l’existence est un acte *entitatif, réalisateur* qui donne à l’essence qui le reçoit son ultime perfection, non dans l’ordre de la détermination ou de la spécification, mais dans l’ordre de la réalité.

À la suite de saint Thomas, Maritain explique la composition d’essence et d’existence par le couple aristotélicien : acte et puissance¹³. Au sens aristotélicien, la *puissance est la capacité, dans un être de devenir ceci ou cela*. L’acte, en revanche, est *le fait d’être déjà maintenant ceci ou cela*. L’enfant est un enfant en acte mais est un adulte en puissance. Face à l’être en puissance qui est déterminable, imparfait, relatif, l’être en acte se manifeste comme l’être achevé, déterminé, parfait. L’étant en acte inclut une double actualité : celle de l’être ou de l’exister qu’il possède et exerce, puisqu’il *est* ; et celle de sa propre détermination essentielle, *puisque’il est ceci ou cela*. Du côté de l’acte d’exister, il est en *acte premier* dans la mesure où posé dans l’être, il est réalisé. En ce sens aucune perfectibilité n’est à atteindre, puisque l’acte d’être (*esse*) est un acte terminal dans l’ordre de ce qui est. Par contre, du côté de l’essence, un étant pourra être perfectible, non certes dans ce qu’il a d’actualité, mais dans ce qu’il a précisément de puissance à acquérir un accomplissement, un achèvement. D’où la nécessité d’un *acte second* ou d’un *agir* par lequel un étant exerce ses puissances actives.

C’est donc l’essence qui donne une détermination ou une spécification de nature à l’acte d’exister ; mais ce n’est en aucune manière en l’actualisant qu’elle fait cela, c’est par manière de puissance qui limite et restreint à une certaine nature. L’essence reçoit l’existence qui lui donne son actualité dans l’ordre de l’être. En puissance donc par rapport à l’existence, l’essence donne à celle-ci sa détermination et la limite pour autant selon sa capacité ou sa mesure. On peut donc dire que l’acte d’exister est ce qu’il y a de plus parfait dans un étant, puisqu’il fait passer les essences d’un pur étant possible à la réalité ; il les rend purement et simplement réelles. Les essences ont, certes, un fondement dans la réalité, mais elles n’existent pas en elles-mêmes. Sans l’acte d’être, elles ne sont que du néant, une pure possibilité logique (parce que non-contradictoire en elle-même). En d’autres termes, tant que l’essence ne reçoit pas l’acte d’exister, elle n’est rien. En ce sens, l’acte d’exister est le principe par lequel un étant est placé hors du néant, hors de ses causes, ce par quoi une essence se trouve effectivement réalisée et non plus simplement possible¹⁴.

Jusqu’ici, nous avons parlé, si l’on peut dire, de la structure de l’être ou plus précisément, de l’être en lui-même. Nous devons maintenant l’étudier dans son agir.

II. Le rapport de l’être et de l’agir

L’acte d’agir suggère immédiatement la communication avec d’autres, un dépassement de ce repli sur soi qui pourrait nous sembler caractériser l’ordre *entitatif* (l’acte d’exister). Une telle communication se manifeste de deux manières. D’où la première subdivision de cette section : « Le double aspect de l’action ». Et, comme le titre de la section concerne conjointement le rapport de l’être à l’agir –ou

10 J. MARITAIN, Eléments de philosophie, I, p. 230.

11 Cf. A. LEONARD, Métaphysique de l’être, Essai de philosophie fondamentale, Cerf, Paris, 2006, p. 36.

12 « N’oublions jamais que l’être et l’essence ne sont pas du même ordre ». Cf. Ibid., p. 358.

13 Au sujet de « l’acte et la puissance », voir J. MARITAIN, Eléments de philosophie, I, p. 233-247.

14 Cf. J. MARITAIN, Eléments de philosophie, I, p. 230.

plutôt l'inverse, il appelle encore deux autres subdivisions : « L'agir manifesté par la comparaison avec l'être » et « la raison ontologique de l'agir ».

II.1. Le double aspect de l'action

À la suite d'Aristote, saint Thomas conçoit l'action avec le plus grand soin sous un double aspect : l'action transitive et l'action immanente. La première consiste à faire quelque chose, à faire venir à l'existence un effet produit. Elle « sort » de l'agent et « passe » en une matière extérieure, y causant une « passion »¹⁵ ; par exemple fabriquer un meuble. Alors, dit Aristote, « l'acte est dans l'objet produit, l'action de bâtir, par exemple, dans ce qui est bâti, l'action de tisser, dans ce qui est tissé »¹⁶. L'action de chauffer ou de brûler n'affecte pas l'agent mais le patient. Alors l'action consiste essentiellement en un « changement » dont le sujet propre n'est pas l'agent, mais qui au contraire atteint le patient ; elle n'est rien d'autre que la mutation en tant qu'elle est rapportée à son principe, c'est-à-dire à sa cause efficiente. Le terme action est donc pris ici au sens d'« effet produit ». Comme telle, l'action ne peut donc avoir de réalité terminale et physique que dans le patient. Causer, ce n'est rien d'autre que produire une forme d'être nouvelle : l'action ne dit rien de plus qu'un ordre d'origine selon lequel une chose procède d'une cause. Il s'ensuit que, si action et passion ne désignent effectivement qu'une seule et même réalité, elles ne s'en opposent pas moins formellement l'une à l'autre. L'action signifie une relation au patient, la passion une relation à l'agent. Ainsi, disait Aristote, le chemin d'Athènes à Thèbes est-il, matériellement, la même chose que le chemin de Thèbes à Athènes ; mais aller d'Athènes à Thèbes n'est pas, formellement parlant, la même chose que d'aller de Thèbes à Athènes¹⁷.

La deuxième (l'action immanente), au contraire, ne consiste pas à produire, à fabriquer quelque chose – de manière générale à faire venir un effet à l'existence –, elle consiste en ce que celui qui agit se parfait et s'enrichit lui-même. Elle « demeure dans l'agent comme sa perfection, son 'acte', sans rien modifier au dehors »¹⁸. Ainsi l'acte de l'intelligence qui connaît, acte intérieur par excellence, peut bien être défini comme une certaine tendance vers l'objet connu que la connaissance doit s'assimiler. De la même manière, l'acte d'amour, acte tout aussi intérieur que l'acte de connaissance, peut se définir comme une certaine tendance vers ce qui est aimé.

Selon Maritain, l'activité transitive est assez pauvre par rapport à l'activité immanente. « L'action par excellence est l'action immanente »¹⁹. Dans l'activité transitive, l'agent a toujours besoin d'un patient. L'action transitive est toujours la production d'un effet dans un patient en puissance de recevoir cette nouvelle actualité ou détermination. Elle s'identifie par conséquent toujours au changement. C'est un mode d'être transitoire, un être de passage, puisque l'agir est reçu dans un autre où il s'achève. Par conséquent, c'est un mode d'être imparfait, un devenir, un être fluent²⁰. Le but d'une telle action est de communiquer à un sujet potentiellement disposé, une perfection que l'agent possède en acte. Elle est, en définitive, la manière propre aux étants matériels d'être en communication les uns avec les autres, d'agir sur la matière et de la transformer. En revanche, dans l'action immanente de connaissance et d'amour²¹, nous ne trouvons pas la distinction de l'agent et du patient. Le sujet se qualifie lui-même. Il ne s'agit pas, dans l'action immanente, de produire un terme distinct d'elle-même. Il s'agit d'une réalité tout intérieure au sujet agissant et qui introduit en lui des modalités spécifiquement diverses²².

15 Cf. J. DE FINANCE, Être et Agir, p. 209-210.
16 ARISTOTE, Métaphysique, trad. J. Tricot, Vrin, Paris, 1974, p. 513.
17 Cf. J. DE FINANCE, Être et Agir, p. 248.
18 Cf. Ibid., p. 210.
19 J. MARITAIN, Théonas, Œ. C., Vol. II, 1987, p. 793.
20 Cf. J. MARITAIN, Questions de conscience, Œ. C., Vol. VI, 1984, p. 680-681.
21 Il s'agit là, en effet, de l'action immanente proprement dite au sens plein du mot. L'immanence du vivant non doué de connaissance (le végétal) inclut, en effet, en réalité une transitivity ; la vie suppose un ensemble de productions.
22 Cf. J. MARITAIN, Questions de conscience, p. 681.

Nous pouvons donc dire, d'une manière très générale, que l'action implique un certain mouvement, un certain passage vers un terme. « Agir, pour nous, c'est mouvoir »²³. Cela est évident pour les actes transitifs et se vérifie aussi pour nos actions immanentes. Par conséquent, lorsque de façon très générale nous définissons l'action comme une tendance, un mouvement vers un terme, nous voulons dire que toute action est une réalité essentiellement tendancielle qui se définit par son objet.

Après avoir parlé du double aspect de l'action, nous allons aborder maintenant la deuxième subdivision : « L'agir manifesté par comparaison avec l'être ». Cette subdivision nous donnera l'occasion de définir l'agir et de voir la manière dont il se présente en nous.

II.2. L'agir manifesté par comparaison avec l'être

Qu'est-ce que l'agir ? Comment se présente-t-il à nous ? Si l'on veut entrer vraiment dans la métaphysique de l'agir, il faut regarder celui-ci à la lumière de ce qui est en tant qu'il est. Et l'action apparaît ainsi « comme appartenant à l'ordre de l'acte » ; « transitive ou immanente, l'action est acte, à un titre inégal peut-être, mais, dans l'un et l'autre cas, éminent à coup sûr »²⁴. L'activité, en effet, est même la première sorte d'acte que nous connaissons pour autant que nous ne connaissons les étants que par la manifestation de leurs diverses activités. C'est ainsi qu'un être inanimé agit, au moins, en résistant pour se maintenir dans l'être. Cette activité se manifeste même comme un « acte terminal », un achèvement. Certes, l'acte d'exister est aussi un acte terminal, un achèvement du fait qu'il constitue un acte qui achève l'existant lui-même, et sans l'existence, l'agir n'aurait aucune réalité. « Faute d'exister, rien n'est que songe ; perfection dernière en un certain sens, l'activité elle-même doit être achevée par l'existence ». En ce sens, « l'existence est le bien suprême »²⁵. Cependant, l'acte d'agir achève l'existant lui aussi, mais en le mettant en relation avec d'autres ; il unit les étants. « Exister, en effet, ne suffit pas »²⁶, du moins pour les étants finis que nous sommes. Les étants finis doivent agir pour se parfaire. C'est ainsi que Joseph de Finance affirme : « Agir, c'est pour l'être, se réaliser jusqu'au bout, devenir pleinement soi, conquérir sa vérité dernière »²⁷.

Ce que l'intelligence saisit avant tout comme existant, ce sont des réalités concrètes, individuelles, indépendantes, munies de tout ce qu'il faut pour être et pour agir. Ce sont ces réalités existantes et agissantes que nous appelons *substances*, *sujets* ou encore *suppôts*²⁸. « Dans le monde de l'existence il n'y a que des sujets ou des suppôts, avec ce qui émane d'eux dans l'être »²⁹. Il n'y a donc véritablement un existant que comme un sujet qui exerce l'acte d'exister ; de même, il n'y a pas d'agir sans un sujet agissant. Ce qui veut dire que l'existence et l'action se prennent toujours par rapport à un sujet. Celui-ci se manifeste donc comme un être pris en totalité. Il existe comme un tout. C'est l'étant par excellence. Saisir l'étant, c'est toujours saisir un sujet d'être et d'action. Nous avons vu qu'une pure essence est de l'ordre du possible. En ce sens, elle n'est pas et, par conséquent, n'agit pas. Elle est incapable de surabonder. Le premier jaillissement de surabondance consiste justement dans l'acte d'exister qui pose l'essence hors du néant. Mais l'existence elle-même n'est reçue, n'actualise la potentialité de l'essence qui la reçoit et lui donne sa détermination que si elle est exercée par le sujet, le subsistant. L'acte d'exister est donc l'acte le plus foncier exercé par l'essence subsistante, le subsistant, pour son propre compte. Il est son acte premier.

Or, l'expérience nous montre que tout étant, autour de nous, *agit*. Les sujets ou les subsistants qui existent en acte débordent en une activité que nous comprenons à la lumière des notions d'acte et de

23 J. DE FINANCE, Être et Agir, p. 210.
24 Y. SIMON, Introduction à l'ontologie du connaître, Desclée De Brouwer, Paris, 1934, p. 75.
25 Ibid., p. 76
26 Y. SIMON, op.cit., p. 78.
27 J. DE FINANCE, Être et Agir, p. 1.
28 Cf. J. MARITAIN, Court traité de l'existence et de l'existant, Œ. C., Vol. IX, 1990, p. 65.
29 Cf. Ibid., p. 69.

puissance : l’action se caractérise précisément comme étant le passage de la puissance à l’acte pour un étant qui, par ailleurs, est en acte. Autrement dit, dans l’étant fini, cet acte premier qu’est l’acte d’exister ne constitue l’étant comme étant que pour autant que celui-ci porte en soi l’exigence de se dépasser dans un acte second, l’acte d’agir. Jacques Maritain a remarquablement exprimé cette surabondance de l’être dans l’agir. Dès le principe, dit-il, la métaphysique centrée sur l’acte d’être « saisit l’être comme surabondant »³⁰.

Ainsi faut-il distinguer deux ordres de perfections pour le sujet, à savoir l’acte d’exister et l’acte d’agir. En effet, les étants finis, dans la mesure où ils sont finis et limités, comportent une certaine imperfection. Et l’imperfection est toujours une limite, « un défaut d’être ». Or une chose peut être imparfaite d’une double manière : ou bien « par rapport à sa perfection (par rapport à la perfection qu’elle devrait posséder selon l’exigence de sa nature) », – par exemple un être qui est aveugle alors qu’il devrait voir –, une telle imperfection est une privation de quelque chose qui était dû, par conséquent « un mal » ; ou bien « par rapport à la perfection absolue » (la limite de tous les étants créés par rapport à leur Créateur) », dans ce cas, elle est une « simple limite », une pure absence, car il n’y a aucune exigence, pour l’étant créé, d’avoir la perfection du Créateur³¹.

Ainsi, la limite des étants finis s’explique par la composition qui leur est intérieure. En effet, de l’Être qui n’est qu’être, l’Exister illimité, l’Être par lui-même subsistant, on doit dire que son essence est d’exister, il n’y a aucune composition en lui. Mais, pour ce qui est des étants finis, ils ont « l’existence par participation », ils ne sont pas pur acte d’exister, c’est pourquoi ils sont composés intrinsèquement et réellement d’essence et d’existence. Parvenus à ce point, nous avons à tirer les conséquences de cette composition d’un acte d’être et d’une essence qui le contracte. Si l’essence est réellement distincte de l’existence et ne s’identifie pas à elle, c’est qu’elle est puissance par rapport à l’acte d’exister. Mais le « don de l’existence » n’actualise l’essence que dans l’ordre universel de l’être. Aussi bien, un tel don « laisse subsister dans l’essence une réserve de potentialité » quant à l’agir (faute de cette potentialité dans l’essence, il y aurait identité entre l’essence et l’existence). C’est un fait qu’ainsi, les sujets finis et limités ne viennent pas à l’existence à l’état achevé, parfait, et c’est pourquoi « se pose pour eux le problème de leur achèvement »³², c’est-à-dire de leur acquisition, par l’agir, de déterminations accidentelles nouvelles (bien sûr, selon leur nature propre). C’est ainsi que l’action dit avant tout, pour saint Thomas, la « détermination ultime de l’être, sa perfection, son acte second. Elle apparaît comme la deuxième étape du mouvement métaphysique - la première fut la collation de la forme substantielle (*actus primus*). Par elle, l’être s’achève, conquiert sa vérité, et parce que l’achevé seul se justifie, c’est elle aussi qui rend raison de l’existence »³³. L’agir et l’existence participent donc tous deux à la notion d’acte terminal, d’achèvement, mais de manière essentiellement distincte.

Il faut pourtant noter que cette valeur reconnue à l’agir ne contredit en rien le primat de « l’être », lui aussi acte ultime, suprême perfection. L’agir et l’être se situent sur deux lignes irréductibles d’actualité. L’être *entitatif*, c’est-à-dire l’acte d’exister, « achève l’essence dans l’ordre universel [et absolu] de l’être et non point à l’échelle de sa constitution spécifique »³⁴. C’est un acte premier qui pose les étants hors du néant. L’être opératif, c’est-à-dire l’acte d’agir, à son tour, achève l’essence dans l’ordre de sa perfection. Il n’est pas la détermination existentielle première du sujet. C’est un acte second qui ouvre aux autres et qui est de l’ordre du relatif³⁵.

Bref, dans le domaine du fini ou du créé, l’action ne s’identifie pas à l’être. Elle est « un plus-être, non un être de plus »³⁶, un sur-exister, c’est-à-dire une manière d’exister mieux qui actualise les potentialités

30 Cf. J. MARITAIN, Court traité de l’existence, p. 49.

31 Cf. Y. SIMON, Introduction à l’ontologie du connaître, p.78-79.

32 Y. SIMON, op. cit., p. 80.

33 J. DE FINANCE, Être et Agir, p. 235.

34 Y. SIMON, op. cit., p. 85.

35 Cf. Ibid., p. 85-86.

36 J. DE FINANCE, Être et agir, p. 242. Dans l’action transitive, il s’agit d’un plus-être dans l’autre, car son terme enrichit un autre être.

de l’essence. Mais si l’action est distincte de l’être, et si elle « doit être rangée parmi les ‘accidents’, il ne faut pourtant pas la concevoir comme une réalité simplement surajoutée à l’être, dont celui-ci pourrait aussi bien se passer. Sans rentrer, à parler strictement, dans la classe des ‘accidents propres’, elle s’y ramène par réduction. Puissance et acte relèvent du même genre ; or l’action est l’actualité de la puissance opérative, et celle-ci est une *propriété* »³⁷.

Ces considérations nous permettent de nous acheminer au thème de notre dernière subdivision, celui de « la racine ontologique de l’agir ».

II.3. La racine ontologique de l’agir

Pour avoir une vue authentiquement métaphysique de l’agir, il faut en recourir à la perception métaphysique de l’étant, qui nous fait indissociablement saisir celui-ci comme *bon*. Pour s’en tenir à cela, disons brièvement que Saint Thomas élabore d’une manière scientifique la doctrine de la transcendantalité du bien. Son argument s’énonce sous la forme d’un syllogisme : Le bien est ce que toute chose désire, disait le Philosophe. Or, toute chose désire conserver son propre être et parfaire son être. Donc, l’être de toute chose est bon. Tout étant est donc bon.

Comme notre connaissance part du sensible, tout naturellement « agir » évoque pour nous l’idée de *mouvement*, de *changement*. Agir, pour nous, c’est d’abord *faire quelque chose*. En réalité, cette première notion n’embrasse pas tout l’agir. Elle ne peut définir l’agir comme tel, mais seulement un type d’agir : l’*action transitive* qui est caractéristique de l’étant matériel et qui consiste en la réalisation de quelque chose par l’art (au sens large du mot) ou la technique. Si nous considérons, non plus seulement l’existant matériel, mais l’étant en tant qu’étant, comme il se doit en métaphysique, nous voyons que l’étant comme tel connote toujours une *inclination*, une *tendance*, une *surabondance*. En effet, l’étant est *bon*, et le bien est digne d’être aimé. Il est « attachant », il suscite le désir en tant que perfection, et il est donc, de ce point de vue là, *perfectif*. Aussi bien, il implique un *dynamisme*. *Partout où il y a de l’être, il y a tendance et amour, parce que l’être surabonde en bonté*. Voyons cela de plus près. Pourquoi l’être entre-t-il en action ?

Ce qui nous frappe dans les réalités qui nous entourent, c’est qu’il n’y a rien de moins statique que l’étant. Elles sont extraordinairement remuantes. Si nous nous demandons le pourquoi de leur agir, nous devons répondre que c’est *pour accomplir leur être*. L’action est provoquée par le désir : on agit pour conserver ou accroître son bien, pour atteindre sa perfection ou pour communiquer son bien. Nous voyons comment la notion de bien explicite donc un aspect de l’étant que la notion d’étant laisse dans l’ombre : *le dynamisme*. L’étant n’est pas inerte ; tout étant est pour son opération, pour son agir. Mais pour comprendre l’agir d’une chose, il faut fixer l’esprit sur cette propriété de l’étant qu’est sa bonté, car un étant n’agit que pour son bien, sa perfection à conserver, accroître ou communiquer.

Dans la mesure même de ce qu’elles sont, les choses tendent, par leur agir, à leur perfection et, par ailleurs, elles demandent, au titre même de leur nature, à déployer leurs énergies, à parfaire d’autres étants, à communiquer leur propre perfection. Donc c’est parce qu’elle est bonne que chaque réalité est attachée à ce qu’elle est et qu’elle tend à se communiquer, à répandre sa propre bonté. Mais si, comme nous l’avons dit, le bien est l’étant pour autant qu’il attire, qu’il séduit, parce qu’il est capable de se perfectionner en se communiquant, alors il faut dire que le bien est, pour l’étant qui agit, *la fin qu’il poursuit*. Autrement dit, le bien a valeur de fin pour celui qui entre en action. Le bien est ce qui rend raison de l’agir de celui qui entre en action. L’étant comme agissant, l’étant entrant en action, est l’étant déterminé à un certain bien vers lequel il est incliné : l’amour de ce bien éveille en lui le désir, il est ainsi poussé à agir, et par son action, il tend vers son bien, sa perfection.

Le bien, c’est l’étant selon qu’il est capable, par sa perfection, de satisfaire le désir qu’il suscite. Tout

Et dans l’action immanente, parce qu’elle demeure à l’intérieur du sujet comme sa perfection, il s’agit d’un plus-être dans l’agent lui-même.

37 J. DE FINANCE, Être et agir, p. 240.

étant est bon dans la mesure même où il est, mais cette bonté initiale, il la conduit, par son agir, à un état de bonté terminale qui représente pour lui l'intégration de tous les éléments qui concourent à sa perfection. L'enfant, par ses diverses opérations, ses diverses manières d'agir, atteint son état terminal de maturité en devenant homme en perfection, l'homme pleinement homme. Et cette bonté terminale qui attire, qui séduit, rend raison de tout l'agir de celui qui désire l'acquérir.

En bref, ce qui rend raison de la surabondance de l'action, quelle qu'elle soit, c'est le *bien*. À toute forme, dit-on, suit une inclination. La *forme* constitutive de l'essence d'un étant, c'est d'abord *ce par quoi un tel étant est déterminé*, ce à la mesure de quoi il existe. Mais elle est aussi le *principe de son agir*. La *tendance* ou l'*inclination* qui suit est premièrement *affective*. Tout étant, en effet, tend à son bien, est attaché à sa perfection. Cette tendance est secondairement *effective*. En effet, tout étant tend soit à acquérir cette perfection si la forme essentielle qui est au principe de cette tendance est indigente, potentielle ; soit à conserver un tel bien ou une telle perfection qui lui est propre ; soit à communiquer cette perfection. En raison même de sa richesse, de sa plénitude, plus un étant est riche, plus il est bon en lui-même et plus il tend à communiquer son bien (de manière déterminée pour les natures matérielles – pensons, par exemple, au soleil qui communique sa lumière et son énergie –, et de manière libre pour les natures spirituelles – pensons, par exemple, à l'homme qui communique sa pensée par son enseignement).

En outre, nous avons vu que l'acte d'exister et l'acte d'agir sont réellement distincts. Or la puissance se définit par son rapport à l'acte. Par conséquent, en face de chaque acte, on trouve un certain type de puissance. À ces deux actes distincts correspondent donc deux puissances distinctes : à l'acte d'exister correspond l'essence substantielle, et à l'acte d'agir (l'existence accidentelle de l'agir) correspond la faculté ou puissance opérative, accident que comporte l'essence. Cela veut dire que, en tout étant fini, les puissances opératives ou facultés sont à titre de propriétés réellement distinctes de la substance. Prenons un exemple : l'homme n'est pas constamment en activité. Or l'essence humaine est nécessairement en acte lorsqu'elle est réalisée dans un individu humain, même si ce dernier n'est pas en activité. L'essence de l'homme existant est en acte au point de vue de l'être et en puissance au point de vue de l'agir. Et cela n'est possible que parce qu'elle n'est pas, par elle-même et immédiatement, en puissance à l'agir (sinon elle serait en acte et en puissance à la fois et sous le même rapport). Ainsi, la substance n'est pas immédiatement opérative ; elle ne l'est que par l'intermédiaire des puissances d'actions ou des facultés opératives, à savoir l'intelligence ou la volonté dans l'ordre des étants spirituels, et les facultés sensibles chez les animaux.

La substance est en puissance à l'acte d'exister par son essence, et elle est en puissance à l'agir par ces essences accidentelles que sont les puissances d'agir. Elle est donc en puissance à être avant d'être en puissance à agir. La puissance opérative est, par conséquent, un accident de la substance. Elle exerce son acte d'exister en dépendance de la substance et elle donne à la substance d'être en puissance (non pas à l'acte d'exister, car cela est le rôle propre et immédiat de l'essence) mais à cet acte second, terminal, qu'est l'agir.

On voit donc bien se dégager les éléments réellement distincts qui rendent raison de l'opération ou de l'agir de la *substance*. C'est ainsi qu'il faut distinguer la *substance* (l'homme, par exemple) et la *puissance opérative* (l'intelligence, par exemple) qui est l'accident propre par lequel la substance est en puissance à l'agir (dans notre exemple, l'acte d'intellection). L'action a donc rapport aux puissances opératives comme à son principe prochain et à l'essence substantielle ou à la substance comme à son principe radical. Les puissances opératives ou facultés opératives, en effet, sont le principe immédiat de l'acte qui en émane et lui donnent d'être tel ou tel (par exemple un acte d'intellection s'il s'agit de l'intelligence, et un acte de volition s'il s'agit de la volonté). Mais ce ne sont pas les puissances qui, à proprement parler, agissent, car elles ne sont pas des étants subsistants en eux-mêmes et par eux-mêmes. Elles sont des déterminations accidentelles ou des modes d'être de la substance, et par elles, c'est la substance qui agit. En effet, ce n'est pas mon intelligence qui connaît, c'est moi qui connais par mon intelligence.

C'est donc l'essence substantielle ou la substance qui est bien le principe radical de l'opération. De même que la faculté opérative ou puissance active dépend de la substance dans son existence, de même elle tient de la substance de pouvoir réaliser un acte qui lui est proportionné, et ainsi l'opération suit la

nature de chaque faculté. Connaître intellectuellement est proportionné à une nature rationnelle, ou plus largement, à une nature spirituelle. « Un être spirituel aura une activité spirituelle, un être mi-spirituel, mi-corporel aura une activité participant à la fois de l'intellectuel et du sensitif. Un sujet ne peut exercer une activité d'un certain ordre, s'il n'appartient pas ontologiquement à cet ordre »³⁸. C'est donc au sujet tout entier et concret qu'est référée l'action. Les actes sont toujours les actes d'un sujet, d'un subsistant individuel, car c'est ce qui existe qui agit. C'est le sujet qui exerce comme sien l'acte d'exister et l'acte d'agir. Le sujet agit selon son essence substantielle et par les moyens de ses facultés à titre d'instruments. Tel homme, qui s'appelle Pierre, selon son essence substantielle d'homme, pense par son intelligence. En définitive, il faut dire que l'essence substantielle est le fondement de l'agir. Cela veut dire que l'agir dépend de l'essence. Autrement dit, l'agir suit l'être. On agit et on se comporte conformément à ce qu'on est.

L'agir est conforme à l'être, mais l'essence n'est pas la seule à expliquer tout notre agir. En effet, si c'était le cas, les hommes qui ont tous la même essence humaine agiraient de la même façon. Or ce n'est pas le cas. Il existe donc d'autres facteurs, en plus de l'essence, qui expliquent l'agir, à savoir le tempérament, le caractère, les habitudes, la culture, les coutumes, etc. Cependant, c'est l'essence qui, en dernière analyse, détermine l'agir. Ainsi, les hommes ont, certes, des coutumes, des mentalités, des comportements sociaux et moraux différents, et cela vient des diversités biologiques, raciales, des conditions historiques et socioculturelles diverses, mais les comportements, bien que divers, ont en commun d'être humains, car ils relèvent en dernier ressort de l'*essence humaine*. Celle-ci détermine les lois les plus fondamentales de l'agir humain. Voilà pourquoi il est possible de déterminer des comportements universels.

En conclusion, nous pouvons dire ceci : l'*acte* est une plénitude, un achèvement de l'étant. L'*acte d'être* est l'acte premier, l'acte des actes. L'*agir* (transitif ou immanent) est un acte second, accidentel, qui achève l'étant en ordre à son bien ou à sa perfection. C'est une surabondance d'existence par laquelle l'étant déborde sa pure existence substantielle. L'agir s'enracine profondément dans l'être. Il y a un *lien nécessaire* entre les deux. C'est fort justement ce que souligne Joseph de Finance quand il écrit : « Poser un être, c'est poser une activité. L'activité est le rayonnement naturel de l'être. – Et le secret de cette liaison nécessaire est dans le caractère quasi dynamique que nous avons reconnu à l'esse. L'esse n'est pas l'agir, mais c'est à travers l'agir qu'il se manifeste. Et l'agir ne se conçoit qu'en dépendance de lui et orienté vers lui »³⁹.

Bibliographie

Aristote (1974). Métaphysique, trad. J. Tricot. Paris : Vrin.

Finance, J. de. (1966). Connaissance de l'être, Traité d'Ontologie. Paris : Desclée De Brouwer.

Finance, J. de. (1945). Être et Agir, Dans la philosophie de Saint Thomas. Paris : Beauchesne.

Léonard, A. (2006). Métaphysique de l'être, Essai de philosophie fondamentale. Paris : Cerf.

Maritain, J. (1990). Court traité de l'existence et de l'existant, Œuvre complète, Vol. IX, p. 9-140.

Maritain, J. (1987). Eléments de philosophie I, Introduction générale à la philosophie, Œuvre complète, Vol. II, p. 19-272.

Maritain, J. (1984). Questions de conscience, Œuvre complète, Vol. VI, p. 637-832.

Maritain, J. (1987). Théonas, Œuvre complète, Vol. II, p. 765-921.

Simon, Y. (1934). Introduction à l'ontologie du connaître. Paris : Desclée De Brouwer.

Thomas d'Aquin, St. (1993). Somme contre les gentils, présentation par James A. Weisheipl, o. p., traduction par R. Bernier, M. Corvez, M.-J. Gerlaud, F. Kerouanton et L.-J. Moreau. Paris : Cerf.

38 J. DE FINANCE, Connaissance de l'être, p. 405.

39 J. DE FINANCE, Connaissance de l'être p. 406.

Dr Emmanuel Dolifera

est Docteur en Philosophie, Maître de Conférences à l'Université de Toamasina et Enseignant à l'Université Catholique de Madagascar.

Dr Sahondra Chantal Fanomezantsoa

est Docteur en Histoire (Information-Documentation), et aussi Maître de Conférences à l'Université de Toamasina.

QUAND LA DURABILITÉ ET L'INTÉGRALITÉ DU DÉVELOPPEMENT SE CONJUGUENT. ESSAI SUR MASLOW ET RAWLS POUR UNE ÉCONOMIE HUMANISTE.

Dr Emmanuel DOLIFERA
Dr Sahondra Chantale RAFANOMEZANTSOA

Résumé

Par sa nature qui est dynamique, l'homme est appelé à évoluer, à progresser et à s'ouvrir dans un vivre ensemble. Mais cela ne peut être possible que dans un environnement social ordonné et paisible. Composé de corps, d'esprit et d'âme, l'être humain est appelé à évoluer dans toutes les dimensions de son être. C'est pour permettre cette évolution que les différents peuples du monde, chacun selon son organisation, ont cherché des moyens pour développer leurs pays respectifs. Développement humain et développement de société sont devenus alors inséparables, intimement liés et s'impliquent mutuellement. Mais une erreur qui a jalonné toute l'histoire de l'humanité est que le concept de développement a été réduit uniquement dans sa dimension purement matérialiste et économique. Or, une telle vision réductrice de l'homme et du développement a entraîné dans nos sociétés des conflits ou même des guerres, à cause des courses effrénées à l'argent et au profit par tous les moyens. Comment alors conjuguer un développement d'un pays et le respect de toutes les dimensions de l'être humain ? D'où, sont nés les deux concepts de durabilité et d'intégralité du développement. Les deux penseurs, Maslow et Rawls, pourront nous aider à y voir plus clair, du fait que tous les deux nous ont donné des bases théoriques sur les différentes conditions d'une économie basée sur un humanisme intégral. Ils ont démontré qu'un vrai développement doit satisfaire à la fois les différents besoins biologiques de l'homme et le respect de sa dignité et de ses droits fondamentaux.

Mots-clés : développement, durabilité, intégralité, économie humaniste.

Introduction

La notion de développement est complexe et polysémique du fait qu'il concerne l'amélioration et l'évolution de la vie des populations dans plusieurs domaines, tels que le domaine économique en assurant la croissance économique ; social en assurant la santé publique, l'éducation et l'instruction des citoyens, l'accès au travail décent ; environnemental en garantissant un environnement sain et viable et enfin humain en formant des citoyens responsables, autonomes, civilisés, cultivés et vertueux. Et c'est l'alliance de ces quatre volets du développement qui constitue sa durabilité et son intégralité.

C'est pourquoi, sans prétendre tout savoir en détail les deux volets durabilité et intégralité du développement, nous allons devoir nous référer plus spécialement à la théorie des besoins d'Abraham Maslow pour mieux comprendre les conditions d'un développement durable et à la théorie de la justice comme

équité de John Rawls pour une meilleure compréhension d'un développement intégral respectant la dignité et les droits humains fondamentaux. Avec ces deux auteurs, nous verrons ce que l'on pourra entendre par une économie écologique et humaniste.

Pour mieux élucider notre étude, nous allons avant tout démontrer que dans toute politique de développement durable respectant un humanisme intégral, la lutte contre la pauvreté dans le monde est un devoir à la fois urgent et universel. Et pour ce faire, le respect du principe d'égalité entre les citoyens est indispensable et basique(I). Ensuite, nous verrons que, une fois les droits fondamentaux satisfaits, lesquels se manifestent par l'accomplissement des besoins humains fondamentaux, la politique de développement durable et intégral exige encore la réalisation de ce qu'on appelle une « Viabilité durable » (II), laquelle requiert un environnement sain, une stabilité politique, une croissance économique pour déboucher enfin à une prospérité sociale.

I. Respect du principe de l'égalité entre les citoyens

Les défis sur lesquels vont se pencher un réel développement, c'est-à-dire un développement à la fois durable et intégral, un processus capable de satisfaire tous les besoins⁴⁰ des communautés humaines pour le présent et le futur, au niveau local et global, sont généralement d'ordre social, économique, écologique et humaniste. C'est dans cette ligne d'idée que, les deux auteurs, Maslow et Rawls, ont évoqué respectivement la fameuse théorie des besoins et la théorie de la justice comme équité.

Voilà pourquoi, en nous inspirant de leurs théories, nous allons aborder les différentes conditions qui constituent la durabilité et l'intégralité du développement. Autrement dit, nous verrons comment lorsque se conjuguent les dimensions économique, sociale, environnementale et humaine du développement. Un tel développement se base sur des principes de justice qui visent toujours à ce que tous les citoyens puissent être traités de la même manière dans sa dignité inaliénable, où chacun puisse jouir pleinement de ses droits et libertés les plus fondamentaux.

I.1. Egalité au niveau d'accès à la suffisance en nourriture et en santé

L'objectif de tout gouvernement doit viser avant tout à assurer un niveau de vie élevé et croissant à tous ses citoyens. En effet, pour favoriser le succès de la société dans ses politiques de développement, le bien-être de tous les citoyens doit être priorisé.

Trois facteurs principaux sont responsables du développement : les facteurs biologiques, les facteurs sociaux et les facteurs cognitifs. Parmi les facteurs les plus déterminants de tout développement, l'accès à la nourriture suffisante en quantité et en qualité et en santé de la population figure en premier lieu et en constitue la base même.

Il est important de souligner que le principe du vrai développement est celui qui permet de satisfaire les besoins des générations présentes, sans compromettre la possibilité pour les générations futures de satisfaire leurs propres besoins. Ainsi, le développement se caractérise avant tout par l'amélioration des conditions de vie de la population d'un pays afin d'accroître, d'une manière continue, le bien-être de cette population. Afin de permettre à la totalité de l'humanité (tout homme et tous les hommes), un développement réel et aussi durable, la meilleure action est de prioriser l'approche des besoins fondamentaux de tout individu. Le développement devrait être ainsi centré sur l'homme et ses besoins fondamentaux. Autrement dit, un vrai développement doit toujours viser à la fois tout homme, tout l'homme

40 Par définition, un besoin est une exigence née de la nature ou de la vie sociale. Principalement, il y a trois catégories de besoins. Premièrement, les besoins vitaux comme manger, boire, dormir, respirer, etc. Ensuite, les besoins fondamentaux, qui peuvent être physiques, affectifs, intellectuels, sociaux, etc. Si l'on n'y répond pas, on ne se développe pas. Enfin, les besoins artificiels généralement ceux qu'une personne se crée elle-même pour des raisons diverses.

(c'est-à-dire toutes ses dimensions corporelle, intellectuelle, morale et spirituelle) et tous les hommes.

Pour mieux expliquer cet aspect à la fois durable et intégral du développement, dans sa théorie de la pyramide des besoins, Abraham Maslow a identifié et hiérarchisé cinq types de besoins⁴¹ des humains, sans lesquels on ne pourrait parler de développement durable et intégral. En effet, à la base de tout, il y a les besoins physiologiques ou « *physiological needs* » qui sont nécessaires à la survie d'une personne, comme manger, boire, dormir, respirer, etc. Ces besoins sont obligatoires et indispensables pour assurer le bon fonctionnement du corps humain mais aussi pour maintenir l'énergie physique de chaque être humain. D'ailleurs, ces besoins « vitaux » sont instinctifs, c'est-à-dire naturels, innés, ancrés automatiquement au niveau biologique de chaque personne dès sa naissance.

C'est pourquoi le droit à une alimentation adéquate est un droit fondamental de toute personne humaine. A ce propos, différents textes internationaux⁴² ont tous affirmé et proclamé que la jouissance du droit à l'alimentation et à la nourriture saine est l'expression du respect envers le droit à la vie, lequel est à la fois universel, inviolable et inaliénable. Pour cela, il doit être garanti à tout être humain sans aucune exception. C'est pour dire que l'accès à la nourriture suffisante en quantité et en qualité est une pierre angulaire pour toute politique de développement qui se veut être durable, intégral et humaniste, en ce sens que ce droit assure la possibilité d'atteindre le plein développement physique et intellectuel de chaque être humain en assurant sa santé et sa longévité. En effet, si nous voulons vraiment un développement qui permet à chacun de s'épanouir, le défi immédiat est donc d'assurer, d'améliorer et de respecter le droit à l'alimentation saine, suffisante en quantité et en qualité.

Autrement dit, d'une façon logique, si nous voulons un vrai développement des communautés humaines, pour le présent et le futur, le premier défi de sa mise en œuvre, en se référant à la théorie des besoins de Maslow, consiste à faire en sorte que l'ensemble des besoins essentiels, notamment l'accès pour tous à la nourriture adéquate, aux soins médicaux et aux services sociaux, à un logement de qualité, etc. des communautés humaines soit avant tout satisfait. Car tout ceci contribue à sa vitalité et à sa longévité.

Et c'est en ce sens que Rawls pose les deux principes de la justice qui ne toléreraient pas un quelconque sacrifice en matière de droits et devoirs fondamentaux mais aussi en matière d'avantages socio-économiques des citoyens. Ces deux principes de la justice comme équité doivent être la base de toute démocratie qui se veut être juste et stable. A propos de ces deux principes, il dit ceci :

Le premier exige l'égalité dans l'attribution des droits et des devoirs de base. Le second, lui, pose que des inégalités socio-économiques sont justes si et seulement si elles produisent, en compensation, des avantages pour chacun et, en particulier, pour les plus désavantagés de la société⁴³.

Comme la nourriture est un besoin biologique fondamental, le droit à l'alimentation saine devient alors un droit universel et inviolable pour tout être humain et par conséquent doit être garanti et protégé par tout Etat démocratique qui se veut être respectueuse des droits humains fondamentaux. A part ce droit à l'alimentation saine, le droit à l'éducation figure aussi parmi les droits basiques à respecter, du fait qu'il répond à un besoin humain fondamental.

I.2. Egalité au niveau d'accès à l'éducation et à la formation de qualité

Pour être authentique, le développement doit être intégral, c'est-à-dire qu'il doit permettre le plein épanouissement humain dans toutes ses dimensions, notamment physique ou biologique, intellectuelle, morale et spirituelle.

41 Pour notre étude sur Maslow, Cf. J-F. MARMION, « La pyramide des besoins », in La motivation, 2017, p. 21-22. Disponible en ligne sur : <http://www.cairn.info/la-motivation--9782361064273-page-21.htm> (consulté le 06/03/2023).

42 Cf. L'article 25 de la Déclaration des Droits de l'Homme de 1948 ; l'article 14 de la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant de 1990, etc.

43 J. RAWLS, Théorie de la justice, Editions du Seuil, 1987, p. 41.

Ainsi, avant de s'intéresser à d'autres besoins, tout être humain a naturellement tendance à vouloir satisfaire d'abord tous ses besoins physiques. Nous avons dit que dans sa théorie des besoins, Abraham Maslow considère que l'être humain connaît cinq grands types de besoins que l'on peut classer de manière hiérarchique ou pyramidale, estimant que l'on ne peut satisfaire un besoin supérieur que lorsque les besoins inférieurs sont déjà satisfaits. Nous allons voir comment il les présente, les uns après les autres ainsi que leur lien. En effet, se trouvent en premier les besoins physiologiques ou « *physiological needs* » : boire, manger, dormir, respirer ou faire des exercices, ... En deuxième hiérarchie, il y a les besoins de sécurité ou « *safety needs* ». Il s'agit de la sécurité corporelle ou physique, des revenus ou ressources, de la famille, de la santé, etc. En troisième position se placent les besoins sociaux ou « *belonging needs* ». Ce sont des besoins d'appartenance : affection, acceptation, intégration. En quatrième hiérarchie, il y a les besoins d'autonomie et d'indépendance ou « *esteem needs* » ou encore respect de soi-même ; d'où l'expression « estime de soi ». Il s'agit surtout de la considération, de la reconnaissance, de l'attention, de statut élevé, c'est-à-dire avoir de la valeur et d'être capable d'influencer les autres. En enfin, au cinquième sommet de la hiérarchie se trouvent les besoins de réalisation de soi ou « *self-actualization* » ou encore besoins d'accomplissement. Il s'agit notamment de l'intelligence, de l'imagination, des aptitudes et habiletés diverses. Bref, les cinq types de besoins selon Maslow suivant leur hiérarchie sont : les besoins physiologiques, les besoins de sécurité, les besoins sociaux, les besoins d'autonomie et les besoins de réalisation de soi.

De sa part, Rawls a fait une profonde démonstration sur l'importance voire la nécessité du respect de soi-même en tant que faisant partie des biens premiers que tout gouvernement doit assurer pour ses citoyens. Voici comment il définit ce qu'il appelle ces « biens premiers » que l'on doit garantir de la même manière à tous les citoyens pour assurer leur égalité de traitement :

La liste de base des biens premiers [...] comprend les cinq biens suivant : a/ les droits et les libertés de base [...] ; b/ la liberté de circulation et la liberté dans le choix d'une occupation entre des possibilités variées ; c/ les pouvoirs et les prérogatives afférant à certains emplois et positions de responsabilité dans les institutions politiques et économiques de la structure de base ; d/ les revenus et la richesse ; et enfin e/ les bases sociales du respect de soi. Cette liste inclut essentiellement des traits institutionnels, comme les droits et libertés fondamentaux, les possibilités créées par les institutions et les prérogatives liées à l'emploi et aux positions ainsi que le revenu et la richesse⁴⁴.

Et on se demande avec Rawls en quoi le respect de soi qui s'exprime par la confiance en soi ou encore l'estime de soi est si crucial pour tout processus d'un développement intégral ?

En fait, l'estime de soi ou la confiance en soi entraîne la foi en sa propre valeur. De cette façon, chacun sera alors persuadé qu'il est égal aux autres et mérite d'être traité comme tel. Et ce respect de soi a deux aspects, dont le premier, souligne Rawls, est « [...] le sens qu'un individu a de sa propre valeur, la conviction profonde qu'il a que sa conception du bien, son projet de vie valent la peine d'être réalisés » ; tandis que le deuxième « implique la confiance en sa propre capacité à réaliser ses moyens »⁴⁵. De plus, du point de vue psychologique, le manque de confiance en soi entraîne soit l'inaction, soit l'immoralité.

Tout cela est pour dire que le respect de soi-même, qui suppose la confiance en soi, parallèlement au quatrième type de besoins de Maslow, est la base du développement personnel, lequel à son tour conditionne le développement intégral d'une personne.

Voilà pourquoi étant donné que l'éducation, la formation et l'instruction de qualité suscitent en nous notre estime de nous-mêmes, il est donc clair que l'accès pour tous à l'éducation et à la formation de qualité figure aussi parmi les conditions principales pour une politique de développement durable et intégrale.

Dans cette optique, justement, il est reconnu par l'UNESCO que « l'éducation, qui est un droit humain

44 J. RAWLS, *Libéralisme politique*, PUF, 1995, p. 224.

45 J. RAWLS, *Théorie de la justice*, Les Éditions du Seuil, 1987, p. 479-480.

fondamental, est essentielle à la paix mondiale et au développement durable »⁴⁶. L'éducation fait partie intégrante de l'équation du développement dans le sens où elle permet à la fois « d'apprendre à savoir, d'apprendre à faire, d'apprendre à être et d'apprendre à vivre ensemble »⁴⁷.

L'éducation et l'instruction de qualité assurent donc les deux aspects durable et intégral du développement, en ce sens qu'elles permettent à l'homme d'être autonome, responsable, cultivé, éclairé, moral et vertueux.

Rawls lui-même, dans sa théorie de la justice comme équité a justifié l'importance, voire une priorité, de l'éducation pour tous. D'après lui, pour qu'une démocratie contribue réellement au progrès socio-économique des citoyens, le respect des droits et libertés fondamentaux dont le droit à l'éducation doit être une priorité politique.

Bref, dans les luttes contre la pauvreté pour asseoir un développement durable et intégral, l'éducation est une arme très puissante et efficace. Certes, l'accès à l'éducation de qualité constitue une condition indispensable pour toute politique de développement, mais pour garantir un développement durable et intégral, l'accès à l'emploi et aux revenus équitables pour toutes les familles est également d'une importance capitale.

I.3. Égalité au niveau de l'accès à l'emploi et aux revenus équitables

Il est vrai que pour réaliser un développement durable et intégral, l'accès à une nourriture saine, suffisante en quantité et en qualité permettant une vitalité et une longévité ainsi que l'accès à l'éducation et à la formation de qualité en sont les bases. Mais tout ceci ne peut se réaliser que grâce à l'accès à l'emploi décent et aux revenus équitables pour les individus et les familles.

A cet effet, le terme développement est actuellement construit en cinq dimensions, à savoir les dimensions économique, sociale, environnementale, culturelle et politique. Dans ce sens, la notion de développement concerne d'autres questions concernant le travail, la justice, la paix, la migration, l'écologie, la santé, etc. Et en tout cela le travail tient une place primordiale pour assurer une politique de développement durable et intégral. Autrement dit, l'accès des individus à l'emploi, source d'augmentation des revenus, est aussi indispensable dans le processus de développement.

D'hier à aujourd'hui, le travail contribue au bonheur des hommes. Il est idéal pour l'intégration sociale, et donc, il permet la réalisation de soi. A ce propos, d'après Estelle Morin :

le travail est avant tout une activité par laquelle une personne s'insère dans le monde, exerce ses talents, se définit, actualise son potentiel et crée de la valeur qui lui donne en retour un sentiment d'accomplissement et d'efficacité personnelle⁴⁸.

D'après ce passage, le travail tient une place primordiale pour permettre la réalisation de soi en tant qu'homme et en tant que personne, en ce sens qu'il crée de la valeur et favorise les besoins d'auto-réalisation. C'est pourquoi, aussi bien pour Maslow que pour Rawls, l'accès à l'emploi et aux revenus équitables pour assurer les besoins fondamentaux de chaque individu et chaque famille humaine sont des

46 Cf. UNESCO et al., *Éducation 2030. Déclaration d'Incheon. Vers une éducation inclusive et équitable pour tous*. [En ligne]. Co-réd. UNESCO/UNICEF/BANQUE MONDIALE/UNFPA/PNUD/ONU, 2015, p. 10. Disponible sur : www.unesco.org/new/pdf/DRAFT-FFA-FR.pdf-1452937084.pdf (consulté le 26/03/20).

47 Cf. UNESCO, *Éducation pour le développement durable (EDD) et éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) : transformer et soutenir notre monde par l'apprentissage*. [En ligne]. Atelier technique régional pour l'Afrique de l'Est. Nairobi, Kenya, 4-7 juillet, 2017, p. 6. Disponible sur : www.unesco.org/esdgcddfr.pdf-1741525989.pdf (consulté le 20/09/20).

48 D'après E. MORIN, *Donner un sens au travail*, 2006. Disponible en ligne sur : www.santepsy.ulaval.ca cité par I. ACHTE et al. (2010). *Comment concilier la performance et le bien-être au travail ?* [En ligne]. Mémoire MBA RH. Université Dauphine, Paris, 2010, p. 12. Disponible sur : <http://mba-rh.dauphine.fr/site/pdfBien-etre-et-la-performance-au-travail.pdf-2058481373.pdf> (consulté le 06/10/20).

conditions indispensables pour tout processus de développement qui se veut être durable et intégral. Par et grâce au travail et aux revenus équitables, on garantit non seulement les besoins physiologiques et l'éducation de qualité mais aussi l'individu accède à sa réalisation de soi. Si pour Maslow, la réalisation de soi se trouve au sommet de la hiérarchie, c'est parce que par le travail, l'homme s'accomplit en tant que personne digne. Avec Rawls, il place l'accès à l'emploi et au revenu équitable dans la réalisation du deuxième principe de la justice comme équité. Ce qui signifie qu'un vrai développement basé sur une économie humaniste ne peut se réaliser que lorsque les citoyens ont la même chance d'accéder à un emploi pouvant leur procurer des revenus satisfaisants pour leur plein accomplissement. Voici comment il énonce ce principe régissant les droits sociaux et économiques liés au travail :

Les inégalités sociales et économiques doivent satisfaire à deux conditions : elles doivent être liées à des fonctions et à des positions ouvertes à tous, dans des conditions d'égalité équitable des chances, et elles doivent procurer le plus grand bénéfice aux membres les plus désavantagés de la société⁴⁹.

On peut donc dire que l'accès au travail et au revenu équitable et le développement d'un pays s'impliquent réciproquement. Pour preuve, nous n'avons qu'à voir les réalités plus qu'évidentes dans les pays industrialisés et développés et celles qui se passent dans les pays pauvres.

Nous tenons toutefois à souligner que, pour qu'existe vraiment un développement à la fois durable et intégral, la jouissance des droits à la nourriture saine, à l'éducation de qualité et au travail et au revenu équitable, ne peuvent être complète que dans un environnement sain, dans une stabilité politique, avec une croissance économique pour déboucher enfin à une prospérité sociale. Et ces dernières conditions constituent le concept de viabilité durable.

II. La viabilité durable

La viabilité durable peut être présentée comme un concept à visée planétaire dont la réalisation suppose le respect simultané de plusieurs conditions comme l'accès à l'eau potable, à l'éducation, à la santé, aux soins médicaux, à l'emploi, aux services sociaux, la lutte contre la faim ou la malnutrition, et donc l'accès plus facile au bien-être social, lesquelles vont permettre la satisfaction et la réalisation des besoins essentiels des générations actuelles et futures. Pour avoir cette viabilité durable, un environnement sain, une stabilité politique et une croissance économique pour aboutir à une prospérité sociale sont nécessaires.

II.1. Nécessité d'un environnement sain

Tout le monde a le droit de pouvoir vivre dans un environnement favorable à sa santé et à son bien-être. Il faut dire aussi que l'environnement sain est considéré comme une condition préalable à la réalisation d'autres droits humains, comme le droit à la vie, à l'alimentation, à la santé et à un niveau de vie suffisant. Cette idée démontre que le droit à un environnement sain est aussi un droit fondamental des populations⁵⁰, et que les problèmes écologiques⁵¹ ne peuvent être dissociés du bien-être des populations et du développement dans son ensemble.

De cette façon, le développement durable souligne la nécessité de rechercher un meilleur équilibre

49 J. RAWLS, Libéralisme politique, p. 29-30

50 Cf. l'article premier de la Convention d'Aarhus à Danemark en juin 1998 : « protéger le droit de chacun, dans les générations présentes et futures, à vivre dans un environnement propre à assurer sa santé et son bien-être ». Disponible sur : www.unece.org/documents/Aarhus-Implementation-Guide-FRE-interactive.pdf-148958648.pdf (consulté le 20/09/20).

51 Cf. H. DEVILLE, Economie et politiques de l'environnement : principes de précaution, critères de soutenabilité, politiques environnementales. Le Harmattan, Paris, 2010, p. 17, disponible en ligne sur : [https://fr.b-ok.cc/book/904352/b30d09EconomieetpolitiquesdelenvironnementPrincipesdeprecaution,criteresdesoutenabilite,politiquesenvironnementalesbyHerveDeville\(z-lib.org\).pdf](https://fr.b-ok.cc/book/904352/b30d09EconomieetpolitiquesdelenvironnementPrincipesdeprecaution,criteresdesoutenabilite,politiquesenvironnementalesbyHerveDeville(z-lib.org).pdf) (consulté le 04/01/21).

entre respect de l'environnement, progrès social et viabilité économique, à l'échelle locale et mondiale. Alors, protéger et assurer la santé humaine impliquent la protection de l'environnement et l'intégration de l'écosystème dans le processus de développement. En effet, « si l'environnement n'est pas protégé, le développement sera compromis ; sans développement il ne sera pas possible de protéger l'environnement »⁵². Voilà pourquoi actuellement, le concept de développement se substitue aux concepts « de la prévention », « de l'amélioration » et « de la valorisation » de l'environnement. En effet, selon le principe 4 de la *Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement*, adoptée le 13 juin 1992 à Rio de Janeiro au Brésil, « pour parvenir à un développement durable, la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement et ne peut être considérée isolément »⁵³. A part un environnement sain, une politique de développement durable et intégral doit absolument s'insérer dans une condition de stabilité politique. Car sans la stabilité politique, la sécurité des personnes et de leurs biens ainsi que la paix sociale seraient fragilisées.

II.2. Nécessité d'une stabilité politique

La mise en œuvre du développement durable se fonde sur le respect d'un certain nombre de valeurs et de principes. Cela signifie en fin de compte que, afin que chaque citoyen puisse vivre sans crainte, l'État doit absolument assurer la stabilité politique. En réalité, assurer la stabilité politique veut dire que l'État est capable d'établir aux citoyens un climat de paix et de sécurité leur permettant de mener leur vie librement. Pour être en mesure d'exercer tout cela, il est nécessaire de disposer d'institutions fiables et pérennes qui soient en mesure d'assurer effectivement les besoins présents et futurs des communautés humaines, et ce, dans une perspective d'équité intra et intergénérationnelle, dans le respect de la différence et de la diversité au sein d'un climat pacifié⁵⁴.

La nécessité de cette stabilité politique, Maslow la place dans la deuxième hiérarchie des besoins humains fondamentaux en terme de besoin de sécurité, tandis que Rawls l'aborde en disant que la stabilité est une condition indispensable pour établir une « société bien ordonnée »⁵⁵, respectueuse de la dignité et des droits et libertés fondamentaux de l'homme. Une société stable sera ainsi celle qui est capable d'offrir à sa population tous les avantages nécessaires pour son propre progrès et évolution ; et donc, pour le développement intégral de l'homme en tant qu'être humain.

Il est vrai que la mise en œuvre efficace d'un développement soutenable est l'existence de la stabilité politique, mais il faut également admettre que le pilier « croissance économique » tient une place capitale dans la mise en œuvre des politiques de développement.

II.3. Nécessité d'une croissance économique

La notion de croissance économique fait souvent référence à celle du Produit Intérieur Brut ou PIB⁵⁶ sur une longue période. La croissance économique est donc celle du PIB⁵⁷. Ce dernier est calculé pour une année et pour un pays donné, à partir de l'ensemble des valeurs ajoutées créées par toutes les en-

52 Cf. J. FIALAIRE, Les stratégies du développement durable, L'Harmattan, Paris., 2008, p. 27, disponible en ligne sur : [https://fr.b-ok.cc/book/828810/57fd63LesstrategiesdudveloppementdurablebyJacquesFialaire,Collectif\(z-lib.org\).pdf](https://fr.b-ok.cc/book/828810/57fd63LesstrategiesdudveloppementdurablebyJacquesFialaire,Collectif(z-lib.org).pdf) (consulté le 04/01/21).

53 J. FIALAIRE, op.cit., p. 47.

54 Cf. H. DEVILLE, op. cit., p. 25.

55 Cf. J. RAWLS, Théorie de la justice, p. 496.

56 En réalité, le PIB comprend deux parties : d'une part, la valeur ajoutée marchande de tous les biens et services qui se vendent dans un pays pendant une année donnée, et d'autre part, le coût de production des services non marchands des administrations publiques. Le PIB est donc un flux de richesse monétaire. Enfin, le PIB peut être divisé par le nombre de la population pour obtenir le PIB réel par habitant qui reflète mieux le niveau de vie.

57 Cf. F. JANY-CATRICE et D. MEDA, Faut-il attendre la croissance ? La Documentation française, Paris., 2016. p. 22. [En ligne]. Disponible sur : <https://fr.b-ok.cc/book/2949982/907806Faut-ilattendrelacroissance?> (consulté le 21/09/20).

treprises situées sur le sol d’une Nation et/ou d’un pays.

En réalité, la croissance économique est le facteur primordial du développement économique car elle permet d’élever le niveau de vie des populations. De ce point de vue, la croissance économique est considérée comme « la condition sine qua non de la réduction du chômage, de l’augmentation des revenus et, plus généralement, du niveau de vie »⁵⁸.

De plus, lorsqu’on parle de développement, on s’intéresse également à la dimension qualitative du processus. La notion de développement, en ce sens, prend en compte des facteurs sociaux et culturels, tels que l’évolution des sociétés vers un meilleur niveau de vie et vers de meilleures conditions de vie. Selon François Perroux, « le développement est la combinaison des changements mentaux et sociaux d’une population qui la rend apte à faire croître, cumulativement et durablement, son produit réel global »⁵⁹. Nous voyons là que les améliorations à la fois quantitatives et qualitatives sont considérablement nécessaires pour mieux clarifier le concept de développement.

Parallèlement à cette idée, le premier principe de la Déclaration de Stockholm affirme d’ailleurs que :

l’homme a un droit fondamental à la liberté, à l’égalité et à des conditions de vie satisfaisantes, dans un environnement dont la qualité lui permette de vivre dans la dignité et le bien-être. [...]. A cet égard, les politiques qui encouragent ou qui perpétuent l’apartheid, la ségrégation raciale, la discrimination, les formes coloniales et autres d’oppression et de domination étrangère sont condamnées et doivent être éliminées⁶⁰.

La conséquence de cette déclaration sera grande : il s’agit de l’épanouissement de chacun et d’une société juste et prospère. La prospérité sociale se trouve alors comme la conséquence et la preuve d’un développement durable et intégral.

II.4. Vers une prospérité sociale

Le terme prospérité s’emploie surtout pour un pays, une région, une collectivité ou une personne. De ce fait, la prospérité est un état d’abondance ou une situation favorable et/ou de réussite sur plusieurs plans, dont l’économie et la santé. Elle est, pour une société et/ou pour l’humanité, l’évolution dans le sens d’une augmentation et d’une amélioration.

Dans le domaine de l’économie, la prospérité est « une période de croissance économique » où la bonne qualité de vie de l’ensemble de la population concernée est qualifiée de prospère, donc en développement.

La notion de prospérité fait référence aux succès sociaux, géographiques, démographiques, institutionnels de la population. Une société prospère est donc une société capable de fournir aux citoyens les capacités d’épanouissement sur tous les plans. Elle est donc le résultat d’un faible taux de chômage, d’une économie florissante, d’une stabilité politique, d’une éducation et d’instruction des citoyens, d’une qualité de soins de santé disponible (faible taux de mortalité infantile et maternelle), d’un maintien de la sécurité (intérieure et extérieure), d’un renforcement de la cohésion sociale ; en un mot, d’une appréciation positive des populations de leur condition de vie. La réduction des inégalités sociales est, de ce fait, un des éléments essentiels et l’une des preuves du développement. En réalité, la prospérité sociale permet l’épanouissement total de tous.

58 Cf. F.JANY-CATRICE et D. MEDA, op. cit., p. 24.
59 Cf. F.JANY-CATRICE et D. MEDA, Op. cit., p. 28.
60 Cf. NATIONS UNIES, La convention d’Aarhus : guide d’application. Deuxième édition. [En ligne]. Nations Unies, New York, 2014, p. 23. Disponible sur : www.unece.org/documents/Aarhus-Implementation-Guide-FRE-interactive.pdf (consulté le 20/09/20).

Conclusion

En tant que lutte contre la pauvreté sur plusieurs aspects, le développement, pour être durable et intégral, nécessite l’accomplissement de plusieurs conditions. Ces dernières englobent trois éléments d’égale importance : l’une sociale (activité humaine), l’autre économique (outil de l’homme), et enfin environnemental (la nature). Le vrai sens de développement réside alors dans la préservation de l’équilibre entre ces trois facteurs. Assurer la vitalité, la santé et la longévité pour tous, grâce à une alimentation saine, mais aussi assurer l’éducation de qualité pour tous, telles sont les conditions basiques d’un développement durable respectant un humanisme intégral. Tel est le visage d’une économie humaniste.

Et pour permettre un développement réel, à la fois durable conjuguant le social, l’économique et l’environnemental et aussi intégral visant l’épanouissement total de l’humain, à travers le respect de sa dignité et de ses droits fondamentaux, pour le présent et le futur, au niveau local et global, toute politique de développement devrait reposer sur l’alliance de ces quatre conditions et piliers interdépendants. C’est pourquoi un environnement sain, une stabilité politique, une croissance économique sont des signes d’une société prospère à tous les niveaux et dans tous les domaines, lesquels renforcent la durabilité et l’intégralité du développement.

Bibliographie

Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant de 1990.

Déclaration des Droits de l'Homme de 1948.

Deville, H. (2010). Economie et politiques de l'environnement : principes de précaution, critères de soutenabilité, politiques environnementales. [En ligne]. Paris. L'Harmattan. Disponible sur : [https://fr.bok.cc/book/904352/b30d09EconomieetpolitiquesdelenvironnementPrincipesdeprecaution,critèresdesoutenabilité,politiquesenvironnementalesbyHerveDeville\(z-lib.org\).pdf](https://fr.bok.cc/book/904352/b30d09EconomieetpolitiquesdelenvironnementPrincipesdeprecaution,critèresdesoutenabilité,politiquesenvironnementalesbyHerveDeville(z-lib.org).pdf) (consulté le 04/01/21).

Fialaire, J. (sous dir.) (2008). Les stratégies du développement durable, [En ligne], Paris. L'Harmattan. Disponible sur : [https://fr.bok.cc/book/828810/57fd63LesstratégiesdudéveloppementdurablebyJacquesFialaire,Collectif\(z-lib.org\).pdf](https://fr.bok.cc/book/828810/57fd63LesstratégiesdudéveloppementdurablebyJacquesFialaire,Collectif(z-lib.org).pdf) (consulté le 04/01/21).

<http://www.toupie.org/Dictionnaire/Prosperite.htm> (consulté le 20/09/20).

Jany-Catrice, F. & Méda, D. (2016). Faut-il attendre la croissance ? [En ligne], Paris. La Documentation française. Disponible sur : <https://fr.b-ok.cc/book/2949982/907806Faut-ilattendrelacroissance?> (consulté le 21/09/20).

Marmion, J-F (2017), « La pyramide des besoins », [En ligne], in La motivation. Disponible sur : <http://www.cairn.info/la-motivation--9782361064273-page-21.htm> (consulté le 06/03/2023)

Morin, E. (2006). Donner un sens au travail, [En ligne]. Disponible sur : www.santepsy.ulaval.ca cité par Isabelle ACHTE et al. (2010). Comment concilier la performance et le bien-être au travail ? [En ligne], Mémoire MBA RH. Université Dauphine Paris. Disponible sur : <http://mba-rh.dauphine.fr/site/pdfBien-etre-et-la-performance-au-travail.pdf-2058481373.pdf> (consulté le 06/10/20).

NATIONS UNIES (2014). La convention d'Aarhus : guide d'application. Deuxième édition, [En ligne], New York. Nations Unies, 280p. Disponible sur : www.unece.org/documentsAarhus-Implementation-Guide-FRE-interactive.pdf148958648.pdf (consulté le 20/09/20).

Rawls, J. (1987). Théorie de la justice. Editions du Seuil.

Rawls, J. (1995). Libéralisme politique. PUF.

UNESCO (2017). Education pour le développement durable (EDD) et éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) : transformer et soutenir notre monde par l'apprentissage. [En ligne]. Atelier technique régional pour l'Afrique de l'Est. Nairobi, Kenya, 4-7 juillet. Disponible sur : www.unesco.org/esdgcdf.pdf-1741525989.pdf (consulté le 20/09/20).

UNESCO et al. (2015). Education 2030. Déclaration d'Incheon. Vers une éducation inclusive et équitable pour tous. [En ligne]. Corée. UNESCO/UNICEF/BANQUE MONDIALE/UNFPA/PNUD/ONU. Disponible sur : www.unesco.org/new/pdf/DRAFT-FFA-FR.pdf-1452937084.pdf (consulté le 26/03/20).

Convention d'Aarhus à Danemark en juin 1998 : Disponible sur : www.unece.org/documentsAarhus-Implementation-Guide-FRE-interactive.pdf148958648.pdf (consulté le 20/09/20).

Dr Robertine RAJOELINORO

Historienne-archéologue-anthropologue.
Enseignant-Chercheur et Chef du Département
ISAE (Institut Supérieur d'Anthropologie et Eco-
logie) à l'UCM.

Site vazimba en pays Bezanozano, 2025 © Université de
Toulouse / Harilanto Razafindrazaka

LES TRACES MATÉRIELLES DE LA PRÉSENCE VAZIMBA D'ANALAMANGA AU XVII^E SIÈCLE

Dr Robertine RAJOELINORO

Résumé

Le recoupement des sources orales, des textes anciens et des vestiges archéologiques nous ont permis d'identifier les traces de la présence *vazimba* d'Analamanga au XIV^e siècle comme le fossé simple d'Ankadinandriana et son accès en pont de terre, les tessons de poterie de la phase Fiekana, l'accès non encore associé à un disque de pierre, les murs en entassement de granit de type cyclopéen, la nécropole située à l'est du périmètre d'habitat, le micro-mégalithe associé à une source d'eau d'Andohamandry et l'humanisation de l'espace (une trace idéale). Elles sont maigres par rapport aux indices de la présence royale du XVI^e au XIX^e siècle, ce qui favorise l'histoire tendancielle d'Analamanga, focalisée sur Andrianjaka jusqu'à Ranavalona III. D'ailleurs, des mesures de protection et de valorisation s'avèrent prioritaires pour réécrire et reconstituer l'histoire d'Analamanga.

Mots clés : *Vazimba*, Archéologie, Anthropologie, Histoire, patrimoine, culture.

Introduction

Vazimba reste toujours un terme d'actualité puisqu'il attire la curiosité des Malagasy de niveau intellectuel et d'origine géographique différents. Lorsqu'on aborde l'ensemble des études y afférentes, on se retrouve confronté à une succession de désaccords et de consensus. Il relève des siècles obscurs car situé à une époque au moins antérieure au XV^e siècle A.D. où les sources écrites font défaut (ce que nous avons appelé la protohistoire). Cette période est tributaire des traditions orales qui ont été remises en question par F. Ramiandrasoa (1967), qui a mis en exergue qu'à partir du XIII^e siècle, des chefferies venant du Nord-est, du Nord-ouest et du Sud-est de Madagascar (Islamisés et Indonésiens) pénètrent à l'intérieur et bousculent la société *vazimba*. Après avoir constitué des royaumes islamisés sur les côtes, ces nouveaux venus parviennent à constituer à l'intérieur des îlots de chefferies parmi les *Vazimba*. Peuples ayant connu une société bien organisée par rapport aux autochtones (les *Vazimba*), ils continuent à vivre à leur manière ; soit ils étaient en conflit avec les *Vazimba* à l'aide d'une arme nouvelle, soit, ils accélèrent le processus de « *dévazimbisation* » (Ramiandrasoa, 1967)⁶¹, c'est-à-dire, s'intégrer aux chefs *vazimba* par alliance du mariage, en imposant leur système politique et social ou entrer en conflit avec eux au détriment de l'ancienne organisation sociopolitique. Par ailleurs, au début du XVI^e siècle, Rahofohy et Rangita étaient « *dévazimbizés* », se ralliaient au camp des néo-imériniens (nouveaux venus) et

61 Terme forgé et utilisé par l'auteur.

utilisaient leurs nouveaux concepts. Selon Domenichini (1971) : « Rangita utilisait les nouveaux concepts apportés par les immigrants pour mettre fin au pouvoir matrilineaire ». Elle assurait sa succession par ses deux fils : Andriamanelo -prince qui dispose de l'usage de l'ombrelle- présentait déjà un signe d'appartenance au groupe *andriana* dès la fin du XVe siècle⁶², on lui donne le pouvoir le jeudi ou jour du prince -*andron'andriana*- tandis que Andriamananitany -prince qui possède la terre- garde toujours le signe d'appartenance *vazimba* en tant que propriétaire de la terre ou *tompon-tany*. Ainsi, déjà rallié au camp des nouveaux venus, Andriamanelo (1540-1575) a pourchassé les *Vazimba* : « Lorsque le fer volant fait son apparition, la supériorité des néo-imériniens est vraiment écrasante. Le salut des *Vazimba* est dans la fuite » (Ramiandrasoa, 1967).

Il est à souligner également que dans l'imaginaire des Malagasy, *Vazimba* est relatif à un esprit bénéfique à qui l'on demande de bénédiction et de protection, et aussi à un esprit maléfique à qui l'on fait un objet de peur et de crainte. Devant les qualificatifs désagréables y attribués comme esprits dangereux, espèces de petite taille et hors du commun, ce terme reste un sujet difficile à appréhender pour ne pas parler d'un « sujet tabou » puisqu'il relève du sacré et des interdits ; c'est un sujet obscur rattaché à toute forme de superstition qui mérite d'être éclairci. En effet, les objectifs de cette réflexion sont d'apporter la vision d'une historienne-archéologue-anthropologue sur un sujet « non-dit » (les *Vazimba*), de répondre à la demande sociale y afférente⁶³ et enfin, de confirmer ou d'infirmer les informations orales relatives à ce sujet. En outre, les *Vazimba* existaient partout à Madagascar dont leurs environnements naturels ont façonné leur identification : « *Vazimba an-tsingy* » ou Beosy des Tsingy de Bemaraha, « *Vazimba an-driake* » chez les Vezo (Sud-ouest), « *Vazimba an-droka* » des marécages⁶⁴, « *Vazimba an-tanety* » des Hautes terres... Ces derniers à l'exemple des *Vazimba* d'Analamanga du XVe siècle font l'objet de ce présent article grâce aux sources en possession (orales, anthropologiques et archéologiques) : quels sont les traces matérielles qui témoignent de leur présence ? Il est à avancer que les résultats archéologiques approuvent que les Hautes terres centrales fussent peuplées des *Vazimba* bien avant le XVe siècle : le site d'Ambohimana près d'Andramasina commence à être occupé vers le IXe au Xe siècle de l'ère chrétienne (Rasamuel, 1988/1990). Les preuves sont constituées des fossés, des ossements des bovidés attestant la consommation de la viande en Imerina bien avant l'époque de Ralambo (1575-1610) et que l'on utilisait des couteaux de fer dans le travail de boucherie, des tessons de poterie plus anciens selon la chronologie céramique établie par Henry T. Wright (1979) et des restes de marmites à tripode. Ces prérequis vont constituer une piste de réflexion pour répondre à la question posée précédemment.

I. Etat des connaissances, matériels et méthodes

Vazimba est un nom donné aux rois et princes d'autrefois ou *Andriana taloha* ; nom attribué aux premiers habitants et aux anciens propriétaires du sol à Madagascar. On peut dire aussi que personne n'est né *vazimba*, elle le devient ou on le laisse devenir *vazimba* après sa mort, ce qui était le cas des anciens souverains comme Ranoro du début du XVIIe siècle⁶⁵ et d'Andrianampoinimerina (1787-1810) : « Ranoro était une personne devenue *Vazimba* » (Domenichini, 1978), « Andrianampoinimerina a demandé de le laisser *Vazimba* par son dernier souhait » (RP Callet, 1908). « Le laisser *Vazimba* » signifie qu'il est interdit aux *Famadihana* pour respecter son caractère sacré (*Masina*). Selon Gabriel Ferrand (1909), agent consulaire qui s'improvisait anthropologue physique et qui insistait sur l'origine africaine des Malagasy : les *Vazimba* étaient une « race inférieure et primitive, d'origine africaine ». Se penchant sur les sources orales et sur la littérature anglaise, Rajaobelina (1917) attribue aux *Vazimba* des origines pygmées... E. Ralaimihoatra (1969) défend que la culture *vazimba* ressemble à celle des Indonésiens tels que le fond de la langue malgache, les instruments des musiques (*atranatrana*, *valiha*, *sodina* et *hazolava*), les cases en bois rectan-

62 Le pouvoir de porter une ombrelle.

63 La soif des Malagasy à connaître ses origines (les *Vazimba*) est constatée actuellement à travers les réseaux sociaux et le mass-média.

64 Roka signifie terre fertile, engrais organiques (RRPP Malzac et Abinal, 1993).

65 Du royaume d'Andriantsira au début du XVIIe siècle chez les Antehiroka.

gulaires sans ou sur pilotis, l'habitat groupé des Hautes terres, etc. Jacques Dez (1971) s'appuie sur « la mutation socio-économique » et sur la possible continuité entre les *Vazimba* et la population actuelle de l'Ile : le mot *Vazimba* désignait « tout individu qui n'a pas dépassé un certain niveau technique caractérisé par l'absence de la connaissance de la métallurgie, de la riziculture et de certaines pratiques d'élevage ». L'idée d'une évolution économique mise en avant par Jacques Dez est attribuée aux *Merina* par opposition aux *Vazimba* (le mot *Merina* désigne le sujet de Ralambo). G. Ralaimihoatra (1973) s'appuie sur la tendance océanienne des *Vazimba* par sa peau claire et ses cheveux lisses ; ce qui a été soutenu par J. P. Domenichini (2007) sur l'origine austronésienne des *Vazimba*. Ces Austronésiens seraient implantés en Afrique de l'est avant de coloniser Madagascar par la présence des éléments bien connus de l'Afrique orientale : le bananier, le riz d'origine asiatique, le xylophone, les contes d'origine du taro et du riz, le *Fa-nagalo* ou *Fanakalo* (linguistiquement austronésienne). En décortiquant le terme, J. P. Domenichini avance que *Vazimba* vient de *Vayimba* « ceux de la forêt » en proto-Barito du Sud-est, de la langue austronésienne. Cela se rapproche des différents noms à préfixe « Va » comme les « *Vahoaka* », d'origine austronésienne, du *Va-waka* ou peuple des canoës, peuple de la mer ; famille du mot *Vezo* (ethnie malagasy du Sud-ouest) signifiant ceux des côtes, enfants de la mer ou hommes sur pirogue à balancier en direction de la côte. Ils étaient arrivés à pirogues à balancier (*waka* ou *canoë*) et ils sont appelés *Ntaolo*, du *tau* (homme) et *ulu* (premier). En outre, en s'appuyant sur les données anthropologiques et historiques, Philippe Beaujard dessine la protohistoire de Madagascar comme une période des peuplements successifs du deuxième millénaire av. J.-C. (Urfer, 2021). Egalement, Gabriel Rantoandro (Urfer, 2021) a interprété les faits de linguistique, d'archéologie, de paléontologie et de la palynologie pour retracer la protohistoire de Madagascar : la grande Ile a été peuplée d'une vague migratoire austronésienne, conjuguée à des migrations est-africaines, d'Arabie, d'Iran et d'Inde... Ces premiers groupes « revendiquaient⁶⁶ » le statut du « *tom-pontany* », c'est-à-dire, ils réclament ce statut auprès de ceux qui l'ont dérobé - les nouveaux migrants évoqués par Ramiandrasoa (1967). P. Beaujard et G. Rantoandro ont relaté l'historiographie coloniale⁶⁷ fondée sur l'origine pygmoïde des *Vazimba* : « D'origine bantoue, le terme « *vazimba* » se rapproche de « *Vanjimbo* » qu'utilisaient les Swahilis sur la côte kényane pour désigner des populations de l'intérieur de façon fruste », c'est-à-dire, les *Vazimba* étaient chassés par les nouveaux venus islamisés et étaient assimilés à une population en état de frustration ! Cette vision serait discutable puisque les *Vazimba* ont choisi de partir pour ne pas rabaisser leur statut d' « *Andriana Taloha* », tel est le cas des *Vazimba* d'Analamanga devant la troupe d'Andrianjaka... Occuper la périphérie d'Analamanga signifie qu'ils ne voulaient pas s'intégrer au nouveau groupe pour garder leur « sacralité » : tout élément venu de l'extérieur nuit à leur identité. En contraste, c'étaient les nouveaux venus qui ont réclamé un lien de parenté envers les *Vazimba* pour légitimer leur pouvoir comme hérité des anciens maîtres du sol : « Andrianampoinimerina (1787-1810) montre sa volonté de proclamer les *Vazimba* comme leurs ancêtres. Il a montré son insistance auprès d'eux pour dire qu'ils étaient parents : « ... Ary ny anaovako io vato io iray : havako hianareo, ka tsy avela ko hisaraka amy ko, fa natao ko vato iray izaho sy hianareo... » (Callet, 1908), ce qui signifie : je fais ce monument avec une seule pierre, car vous êtes mes parents et je ne veux pas me séparer de vous...

Devant ces différentes visions sur l'origine des *Vazimba*, le projet Madagascar, Anthropologie, Génétique et Ethnolinguistique (MAGE) impliquant une équipe internationale de spécialistes en anthropo-génétique de l'université de Toulouse et des chercheurs de l'ICMAA (Institut des civilisations, musée d'art et d'archéologie) de l'Université d'Antananarivo a révélé en 2007 que tous les Malagasy sont issus de deux origines : austronésienne et africaine parlant le bantou. Une branche eurasiennne, entre Moyen-Orient et Inde, de faible pourcentage a été définie ainsi qu'un motif M23 propre à Madagascar. La composante austronésienne semble apparaître avec des lignées maternelles tandis que la composante africaine a une diversité plus importante tant dans les lignées paternelles que maternelles⁶⁸... D'ailleurs, ces recherches archéologiques démontrent que la colonisation de l'Ile par les *Vazimba* a commencé par les côtes (les embouchures) vers les Hautes terres dont Andavakoera et la grotte d'Anjohibe (Nord-ouest) qui figurent parmi les premiers sites occupés jusqu'à l'état actuel des connais-

66 Verbe utilisé par l'auteur (S. Urfer).

67 La manière dont les colonisateurs ont traité l'histoire de Madagascar.

68 Les recherches sur les *Vazimba* continuent toujours au sein de l'ICMAA

sances. D'Andavakoera à Lakaton'i Anja, deux morceaux de charbon de bois ont donné des datations qui renvoient à 2730 av. J.-C.⁶⁹ et 2000 av. J.-C. pour Anjohibe.

Ensuite, Ralaimihoatra (1973) suggère qu'à partir d'une origine commune *vazimba*, deux clans seraient apparus, les *Vazimba* et les *Andriana* d'où la séquence *Vazimba/Andriana* oppose les anciens rois et princes à ceux de la dynastie tardive d'Andriamanelo (1540-1575), fils de Rahofohy et Rangita, instigateur d'une nouvelle politique en chassant les *Vazimba* par la transgression d'interdit aux menaces des outils de fer⁷⁰ (*fady ny mifanambana vy*) : « D'ailleurs, la grande innovation du règne d'Andriamanelo ne fut pas l'invention de la métallurgie, mais l'usage du fer – son apparition (*niseho*), dit la tradition orale » (Domenichini, 2007). Il est à souligner également que *Hova* est le nom générique des princes *vazimba* – cette appellation reste toujours gardée chez les *Betsileo* pour désigner les familles royales. De plus, l'arrivée des nouveaux migrants islamisés venant du Sud-est et la transformation au sein même de la société *vazimba* ont des impacts sur la vie sociopolitique *merina*, d'où le glissement du concept *vazimba* vers celui des *Andriana*. D'après Ottino (1988), le terme *Andriana* est figuré dans les mythes des Andriambahoaka (à l'instar de la légende du géant Darafify) auxquelles le titre de *Dara*, mot indoeuropéen est passé en malais par le sanskrit (Raison-Jourde, 1993) signifiant « pilier », « support » ou *andry* en malgache moderne, ce qui est la racine des noms *Ndria* ou *Andria*. Ce titre fut approprié par les groupes *andriana* en Imerina qui dominaient politiquement aux alentours du XVI^e siècle, contemporains à l'adoption des dynasties des côtes orientales de l'île. Les témoignages de Flacourt (1658) rapportent qu'au début du XVI^e siècle « la dynastie Andriambahoaka de l'Imerina se ressent profondément des événements de la côte orientale et subit de très fortes influences *antaimoro* et sunnites venues de la Matitana ». En effet, la société *andriana* n'est qu'un bouleversement de la société *vazimba* vers l'adoption de la politique nouvelle du Sud-est malgache, allusion à la « *dé vazimbization* » par F. Ramiamandrosoa (1967). Les reines signalées comme étant les représentantes des dernières lignées *vazimba* sont Rahofohy et Rangita d'Alasora et d'Imerimanjaka (1520-1540) ce qui résulte l'opposition entre *Vazimba* et *Andriana* pour la première fois dans les traditions orales.

Sans conteste, Analamanga a été peuplé des clans *vazimba* vers le XIV^e siècle dont le choix d'installation a été dicté d'un côté, par la proximité de la source d'eau perchée d'Antsahatsiroa pour ravitailler leurs habitants, leurs bêtes et leurs différentes pratiques rituelles et d'un autre côté, pour une raison de sécurité et pour l'estime du pouvoir. Il regroupe trois sites principaux unis par l'histoire qui sont Analamanga (Ambohimitsingina), Analamasina (Anatirova) et Andafiavaratra (Ambatobe, Antsorohitra ou Ambohijafy et Ampamaho). Parmi ces clans, la tradition orale retient encore l'existence des *Tairoka* d'Andriampirokana (prince *vazimba*) à Ambatobe (d'Andafiavaratra à Ambohitantely) : Andriantsimandafika et Andriambodilova (fils d'Andriampirokana) habitaient Fidirana (Ambohitantely) si Andriamaroomby et Zazamahazoomby occupaient Ambohimitsingina. Les autres localités *vazimba* sont Ambohipotsy d'Andrianentoarivo, Manakambahiny d'Andriankazobe (fils de Rapeto), Ambohijanahary de Razanahary et enfin, Ambatondrafandrana de Rafandrana (Rafolo, 1998). Tous les sites environnants étaient peuplés de leurs parents (*havana*), à l'exemple d'Alasora, d'Imerimanjaka, d'Ankatso, d'Ambatoroka, d'Ambohimanarina et ses environs, etc. Par sa position relativement élevée, Ambohimitsingina ou à la colline culminante (1463m) (actuel Ambohimitsimbina) fut le premier site habité par les *Vazimba* d'Analamanga. Traditionnellement, l'occupation d'un espace commence par le sud et s'étend progressivement vers le nord pour une vie ascendante. Ambohimitsingina jouait le rôle d'un poste de garde permettant de dépister l'avancée d'une troupe ennemie (Rafolo, 1998) dont les résidences des chefs ou des princes s'installaient au sommet pour l'estime du pouvoir et celles des autres membres du clan s'éparpillaient aux alentours. Le *Firaketana* (1937) rapporte qu'Analamanga était un site à vocation pastorale, le domaine d'Andriamahazoomby, neveu d'Andriampirokana à la fin du XVI^e siècle et ensuite, un site occupé par la princesse *vazimba* Rapapan-gosakinivorona, mère de Rasahala, contemporaine d'Andrianampoinimerina.

Enfin, Analamasina (l'actuel *Rova* -palais- d'Antananarivo), situé au nord d'Analamanga fut le chef-lieu d'Andrianjaka. Pour que les anciens propriétaires (*Vazimba*) soient rendus en état de soumission, le nou-

69 Cf. Histoire de l'Océan Indien n°5, 2017, Université de La Réunion.

70 Le fer était déjà apparu à l'époque *vazimba*, mais il n'était pas destiné aux instruments de guerre

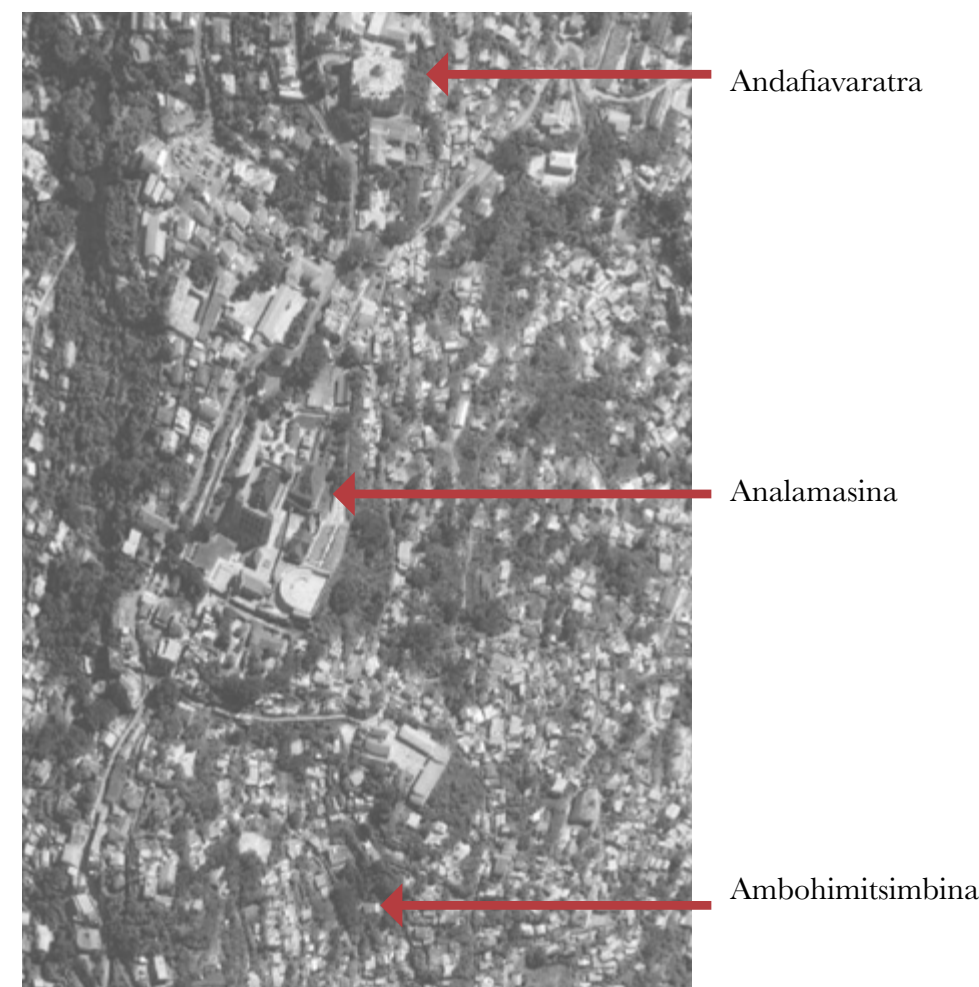


Figure 1 : les sites *vazimba* d'Analamanga (in www.google.com)

veau conquérant l'a installé au nord, coin évocateur de la réussite et du pouvoir. Andafiavaratra⁷¹ de Rainiharo (1833-1852) fut constitué de trois secteurs : Ambatobe au nord, Kianjatsiroa au centre et Ambohijafy à l'ouest (actuel Ambohitantely). Ambatobe (du nom d'un grand rocher en guise d'un poste de guet) fut le domaine de Rainivoninahitriniony ou Raharo (fils aîné de Rainiharo) de son père Rainiharo⁷². Situé entre Ambohitantely et l'actuel Andafiavaratra, Kianjatsiroa, fut le domaine de Rasoaray et de Rainilaiarivony⁷³, la place publique en hommage des officiers-défunts si Ampamaho, situé à l'est d'Ambohijafy fut le domaine d'Andriantsilavo, le père de Rainiharo et également l'emplacement de la nécropole *vazimba*. D'ailleurs, le Nord d'Anatirova est un domaine des descendants des *Vazimba-antehiroka*, aïeuls des Andafiavaratra, de la famille de Rainiharo.

Il est à souligner qu'une propriété privée située à Ambatondrafandrana laisse des traces d'occupation ancienne comme des tessons de poterie simple, graphités de qualité médiocre, des fragments de poterie graphités lisses, d'un mégalithe en mémoire d'un chef *vazimba* appelé Rafandrana (d'où le nom d'Ambatondrafandrana) en guise d'une pierre à discourir.

71 Pour faire face à Andafiatsimo ou Anatirova.

72 Ces Andafiavaratra devenus Tsimiamboholahy sont des descendants des Vazimba-Antehiroka qui parvenaient à reconquérir leur place perdue au XIX^e siècle.

73 Ces deux enfants de Rainiharo, selon la tradition orale, ont hérité également le domaine d'Amboditsiry. Rambahy, le dernier enfant de Rainiharo n'est pas du tout relaté par la tradition orale.

Le travail du Pasteur Rainitiaray (1909) rapporte que ces *Vazimba* d'Analamanga étaient originaires de la côte orientale de Madagascar, se déplaçaient vers les Hautes Terres pour s'échapper au paludisme. Ils ont occupé Fanongoavana, Vodivato, Ambohidratrimo An'Ala, Alasora et Merikanjaka, Ambohidrabiby et Analamasina (Antananarivo). Callet rapporte qu'ils venaient d'Ambohidratrimo-Est (à côté d'Anjozorobe), d'Ambohimahatakatra-Est, de Fanongoavana (à l'est), d'Alasora (est) et d'Ambohidrabiby (Nord-est) avant d'atteindre Analamanga. Il est à rajouter que l'Imerina faisait partie de l'économie-monde des Islamisés dès le XIV^e siècle et a connu à une influence culturelle arabe (Domenichini, 2007) : le nom de Ramasinanjomà, Honorable saint du vendredi (ancêtre *vazimba* de Merikanjaka) est inspiré de cette culture arabe, ce roi *vazimba* aurait été sanctifié le vendredi. La semaine de sept jours était en usage et le vendredi était réservé à la prière et à la sanctification. Ramasinamparihy, Honorable saint du lac (ancêtre *vazimba* d'Alasora) renvoie à l'importance de l'eau dans l'intronisation d'un prince *vazimba*... Ces influences arabes s'accompagnent de la pratique de l'astrologie, de l'art divinatoire et de la diffusion de l'interdit au porc et à l'ail. Quant à l'implantation *vazimba* à Analamanga, le Firaketana (1937) s'est beaucoup focalisé sur le clan Antehiroka dirigé par Andriampirokana, chefs réputés et mieux retenus dans la mémoire collective. On y constate également une dilatation temporelle suivie d'un anachronisme erroné : Andriambelomasina du XVIII^e siècle par exemple est contemporain d'Andriantsimandafika prince *vazimba* d'Analamanga du début du XVII^e siècle, même cas pour Andrianampoinimerina de la fin du XVIII^e et Andriantsimandafika, Andriamasinavalona de la fin du XVII^e siècle. Par ailleurs, ce sont les vestiges archéologiques qui vont remédier à ces lacunes d'informations orales.

II. Les traces matérielles de la présence *vazimba* à Analamanga

Situé à 1463m d'altitude et dans une catégorie d'un site perché, l'organisation de l'espace du site *vazimba* d'Analamanga s'inscrit dans l'axe politique Nord-Sud et dans l'axe religieux Est-Ouest, un héritage austronésien qui attribue le sommet aux familles dirigeantes, souvent associé ou non aux pieds de ficus et les alentours aux sujets.



Figure 2 : La pierre phallique d'Ambatomitsangana, à l'est du Roza (cliché de l'auteur).

D'abord, l'occupation d'Analamanga a commencé au sud et s'étend vers le nord, d'Ambohimitsimbina vers l'actuel Anatirova. Les premiers habitants ont choisi des endroits hospitaliers comme les dépressions, les vallons et les terrains plats. Comme ils n'ont pas encore besoin de mettre en valeur la plaine par la taille de leur communauté, ils ont alors adopté un mode de vie à dominante pastorale (Rafolo, 1998). En conséquence, l'aire d'activité des habitants était étroite, uniquement aux alentours de leurs résidences. Elle n'atteignait pas la plaine marécageuse car toutes les conditions nécessaires pour vivre étaient disponibles au sommet. Il n'était pas alors question d'un système de défense : le fossé d'Ankadinandriampirokana (devenu Ankadinandriana) n'était qu'un fossé-limite du périmètre habité, sans compter les fossés d'Anjohy et d'Ankadibevava.

Ensuite, associée à la source d'eau de l'Est, appelée Andohamandry (*rano mahery*), une pierre phallique appelée « *vato atody* » ou pierre à œuf par les habitants du site se trouve à l'est d'Analamanga (Ambatomitsangana). Il s'agit d'un granit bien lisse, de

forme arrondi et percé d'un trou à son extrémité. Ce micro-mégalithe s'enfonce en profondeur du sol et la partie émergée en surface mesure 46cm de hauteur. Il prend une forme phallique avec un sommet arrondi. Par contre, la comparaison d'une pierre ronde (*vato boribory*) à une femme stérile ne s'applique pas à ce monument puisqu'il s'agit d'une pierre mâle émergée au sol. C'est un symbole de la circoncision, de la force et de la virilité masculine. Son bout arrondi et lisse permettait de s'asseoir et de frotter l'organe masculin de l'enfant à circoncire.

Aussi, la sépulture d'Andriampirokana (le chef-*Vazimba* d'Analamanga, issu du clan Antehiroka) est difficile à identifier à cause des différentes versions relatives à son emplacement. La tradition orale montre qu'elle se trouve à Ampamaho, à l'est d'Andafiavaratra ou à l'emplacement actuel d'un domaine militaire mais on n'y trouve aucune trace. La population locale parle d'un autre *fasam-bazimba* localisé au nord d'Ambatondrafandrana mais elle le confond au lieu où l'on a jeté les corps des décapités de l'ancien palais de justice, non remis à leurs familles. Seul un entassement de moellons de direction Nord-Sud associé aux arbres sacrés (*hasina*) situés au Nord-est d'Ambatondrafandrana nous donnent une piste d'orientation pour les critères suivants : il se trouve dans une direction du sacré, associé aux arbres sacrés réactualisés ou non ; il est muni d'un agencement de granit de type cyclopéen (sans agent de liant) et en dehors de la palée royale où l'habitat des morts et celui des vivants sont bien séparés (à l'ouest et à l'est du site) et enfin, il est associé aux entassements de granit brut et de forme polygonale... Il nous est difficile d'affirmer qu'il renferme un corps à défaut des fouilles funéraires à Madagascar (considérées comme acte profanateur dans la tradition malgache). Les « tombeaux inconnus », qui ne sont plus entretenus par les propriétaires s'appellent également tombeaux *vazimba* en Imerina⁷⁴. Toutefois, il est sans conteste que les *Vazimba* d'Analamanga édifiaient leurs tombeaux de style pré-labordien (Lebras, 1971) à l'est d'Ambatondrafandrana (Domenichini, 2007). Ils peuvent renfermer un seul ou plusieurs corps et présentent les aspects suivants : en monticule de terre couvert de moellons de granit ; reposés directement au sol ou bâtis sur des rochers naturels ; munis d'une pierre tombale au nord ou au Nord-est de la sépulture et enfin, ils font l'objet de crainte des habitants.

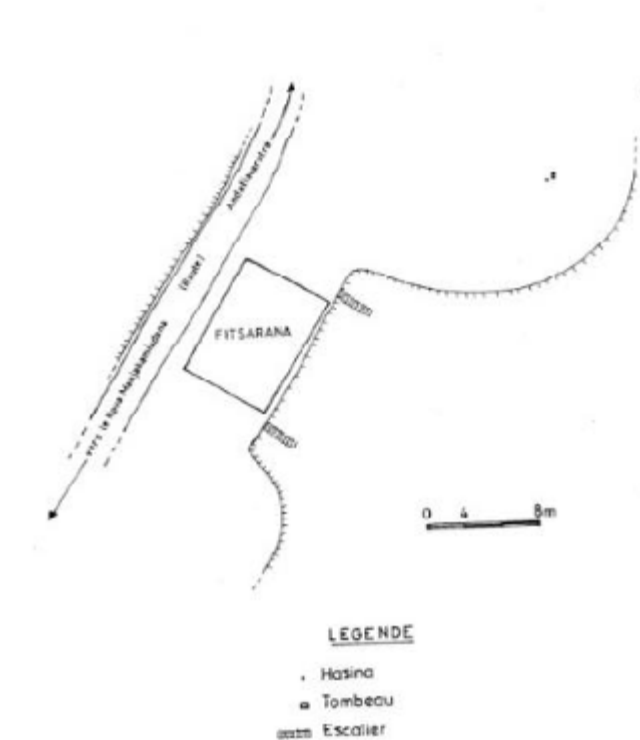


Figure 3 : Emplacement de la présumée tombe d'Andriampirokana (auteur).

De plus, la collecte de surface à Ankadinandriana donne un indice plus significatif sur la présence des *Vazimba*. Ici, la typochronologie céramique est une méthode de datation appliquée dans tous les sites archéologiques des Hautes terres malgaches : elle regroupe la stratigraphie et la typologie céramique en nous appuyant sur l'évolution de la céramique traditionnelle en Imerina ancienne. Il s'agit d'une comparaison des mobiliers découverts à Analamanga avec ceux découverts par Wright qui a effectué des vérifications par 14C de quelques échantillons de charbon qu'il a extraits dans les mêmes couches d'occupation de chaque site où il avait trouvé les mobiliers céramiques à dater pour parvenir aux six phases culturelles des sites archéologiques d'Antananarivo : Fiekena (antérieure au XV^e siècle), Ankatso (antérieure à la fin du XVI^e siècle), Angavobe (fin du XVI^e et début du XVII^e siècle), Ambohidray (fin XVII^e et début XVIII^e siècle), Kaloy (XVIII^e siècle et premières décennies du XIX^e siècle) et Fiadanana (milieu du XIX^e siècle). Les tessons collectés à Analamanga correspondent alors à la phase Fiekena : tessons simples associés aux décors incisés à zigzag, im-

74 Il ne faut pas oublier que ce sont les habitants du site qui ont donné le nom *fasam-bazimba* -tombeaux *vazimba*- aux anciens tombeaux abandonnés.

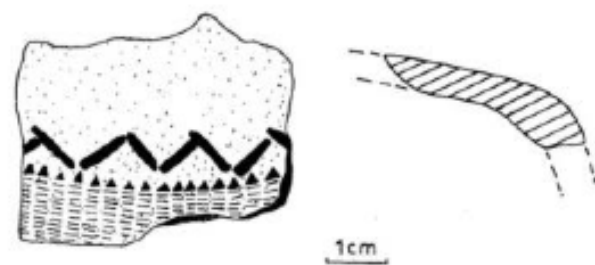


Figure 4 : Il s'agit d'une panse d'un récipient du XIV^e siècle associée au décor composite à incision et à impression aux ongles (auteur).

navalona. Aussi, les murs de pierre sèche faits en assemblage de granit extrait dans la nature constituent un autre témoin. Leur stabilité est obtenue par l'équilibre des forces, maintenue sous forme d'un tas. Ils sont des murs de soutènement, des limites d'habitat, des enclos ou des parcs à zébus. Des blocs de grande dimension assurent la base et on édifie la construction en hauteur avec des pierres polygonales, bien rétrécies les unes sur les autres afin d'éviter les problèmes d'infiltration d'eau. S'il s'agit d'un mur de soutènement ou limite d'habitat, les pierres de parement sont de plus grande dimension tandis que pour les enclos, les parcs à zébus et les murs intérieurs, des moellons de granit constituent le parement.

Enfin, les *Vazimba* humanisent le paysage et donnent sens à la nature. Le rocher ovoïde par exemple ressemble à une femme enceinte et devient un lieu de culte de fertilité. Si la nature est dépourvue d'une forme déterminée, il la transforme à son image ; tel est le cas de la pierre phallique. Une convergence culturelle se présente dans certains pays du monde avec la même interprétation de la nature à l'exemple de la pierre de fertilité en Bretagne (Nord-ouest de la France) où les femmes à la recherche de progéniture y frottent leurs ventres. D'ailleurs, les *Vazimba* d'Analamanga avaient la même vision de la nature que les autres populations du monde comme les Français sur l'humanisation de la Seine en « Bras de la Seine, Haut de la Seine », etc. Ces *Vazimba* ont anthropisé également le nom d'endroit en *Ambodin'Andohalo* ou « au fond de vallée » (place de la cathédrale). Ils ont bien séparé les *Andoha* (à la tête) aux *Antongotra* (aux pieds) dans le but de ne pas confondre les purs et les impurs. En conséquence, chaque site *vazimba* possède deux sources principales : à l'est et à l'ouest. Localisée dans le secteur des ancêtres, des purs, du lever du soleil et de la direction de la tête d'une personne dormante, la source de l'est porte le nom d'*Andoharano* (à la tête de l'eau) ou *Andohamandry* (à la tête dormante). C'est de l'eau pure destinée au rituel de la vie comme la bénédiction et la circoncision. On la trouve à l'est du *Rova* d'Antananarivo, actuellement transformée en lieu de culte. Par contre, ces *Vazimba* d'Analamanga désignent la source d'eau de l'ouest par *Ambodirano* ou *Antongotra*. Localisée dans le secteur des impurs et du coucher du soleil, elle est destinée à jeter les impuretés, les maladies, la mauvaise destinée et la sorcellerie (*fanalàna ratsy*, là où l'on enlève les maux), ce qui était le cas à Antsahatsiroa (à l'ouest d'Analamanga).

III. Menaces des traces de la présence *vazimba* à Analamanga et mesures de protection

L'histoire des *Vazimba* d'Analamanga, premiers habitants du site s'efface au profit du passé du *Rova* d'Antananarivo et des grands personnages du XIX^e siècle, puisque les témoins sont rares et presque endormis dans le sol. Ceux qui restent en surface sont menacés de destruction à cause de la méconnaissance de ses valeurs historiques et culturelles. En conséquence, l'histoire des *Vazimba* reste toujours un sujet mal-abordée, faute des traces matérielles. Les altérations physico-chimiques naturelles comme la pluie, la chaleur, l'acidité et le vent affectent leurs traces : la pierre mâle ou pierre phallique (répondante de la pierre femelle, *vatovavy*) subit une lente altération artificielle à cause de l'exposition à de fortes

primés triangulaires et peignés du XIV^e siècle.

En outre, le fossé simple ou fossé-limite comme ancienne limite d'habitat, actuellement transformé en route goudronnée est un autre indice de la présence *vazimba* à Analamanga. Il est de dimension réduite, caractéristique d'un site archaïque selon A. Mille (1970), associé aux fossés de drainage. Ce fossé-limite est interrompu par un pont de terre appelé traditionnellement *vavahady* ou interruption du fossé, sera par la suite délimité à l'aide des deux poternes du XVII^e siècle ou fortifié par une porte à disque du XVIII^e siècle. En effet, les *vavahady* à disque d'Analamanga, à l'instar d'Ambavahadimitafo ont été introduits tardivement, au XVII^e siècle, à l'époque d'Andriamasina-

chaleurs et de l'humidité. Le ruissellement porte les mobiliers enfouis dans le sol vers la couche profonde ou vers les fossés, ce qui va fausser les séquences chronologiques attribuées au site si l'archéologue se contente à la simple observation.

Ensuite, l'étroitesse des surfaces habitables à cause de la croissance démographique est aussi un autre facteur de la disparition de ces témoins : vu que le micro-*vatolahy* (pierre phallique) n'est pas clôturé, il est endommagé par le passage fréquent des piétons, par des constructions nouvelles aux alentours et d'une latrine, etc. Le manque de sensibilisation et d'information nuit à la pérennité des traces représentatives des anciens fondateurs du site d'Analamanga et aussi, la majorité des habitants n'a plus le sentiment d'être descendants *vazimba* assimilés à toute connotation péjorative (force maléfique, espèce hors du commun, groupe vaincu par Andrianjaka, etc.). Elle ne considère pas les vestiges historiques comme « lieux de mémoire » ayant une valeur symbolique : ce n'est qu'une pierre et les habitants montent ou font leur besoin sur la structure.

En outre, la pauvreté résulte la dégradation des traces puisque en dehors de son importance religieuse chez les pratiquants (animisme), elles ne représentent pour la plupart des habitants que des objets anciens. Ils ne peuvent en soutirer de l'argent, c'est ainsi qu'ils n'y mettent aucune importance.

Par ailleurs, des aménagements sont prioritaires pour que ces patrimoines contribuent à l'amélioration des conditions de vie de la population environnante dans le cadre du tourisme culturel et patrimonial. Le degré de vulnérabilité d'un objet historique est évalué sur trois critères : dégradation, disparition et démolition avec des sous-critères (physique, symbolique, historique et anthropique) (Rajoelino, 2019), les traces *vazimba* d'Analamanga portées disparues sont vulnérables à 99% si elles ne laissent aucune trace (ni trace physique, ni trace symbolique), c'est-à-dire, elles ne sont plus retenues dans la mémoire collective (*very tadidy*). Les objets atteints à 25% se trouvent à l'intérieur d'un lieu de culte ; protégés par une enceinte de couleur blanc-rouge, par le caractère sacré et par les gardiens du *doany* comme la source d'eau sacrée destinée à la circoncision (toutefois, elle a perdu la valeur historique des anciens habitants au profit de *Fantsakan'Andrianampoinimerina*). Celles qui sont à degré de vulnérabilité de 50% et à 75% méritent une protection particulière : soit elles sont maintenues dans le paysage mais l'on ne connaît pas leur histoire et leur symbole, soit elles ont disparu mais l'on retient toujours leur signification historique et culturelle.

Face à tous ces facteurs de dégradation, il n'y a pas encore des mesures de protection de ces traces à part le respect des *fady* et de la sacralité à l'intérieur des périmètres sacrés : les sites sacrés interdits au feu sont préservés de toute tentative d'incendie. Ensuite, l'implication des détenteurs traditionnels, des collectivités et de la population locale garantit la pérennisation des biens. Leur transformation en produit touristique est d'ordre prioritaire puisque malgré le faible pourcentage des visiteurs attirés par le lithôme culturel, le besoin de découvrir et de regarder la civilisation d'hier et d'aujourd'hui sert et servira encore de motivation à des foyers touristiques, à l'exemple de ce site *vazimba* d'Analamanga. Voir concrètement les vestiges complète les approches livresques de la culture chez la clientèle avide de connaissance de l'histoire et de la culture malgaches. Valoriser ces atouts patrimoniaux demande des aménagements comme l'installation des panneaux d'indication et d'information sur l'accès aux traces devenues patrimoines (hérité du passé et transmis de génération en génération) et sur l'histoire et les significations des vestiges en place ; la création d'itinéraire culturel surnommé « Sur les traces des *Vazimba* d'Analamanga » ; la formation des gardiens des traces en guidage, en histoire, en culture, en accueil et en langues étrangères ; le paiement des droits d'entrée aux sites ; l'assainissement des sites où les traces sont identifiées ; l'installation de garde de sécurité et de bouche d'incendie, etc. Enfin, on ne peut pas lutter contre les facteurs d'origine naturelle mais quelques mesures doivent être mises en considération contre les menaces anthropiques. Outre la nécessité d'éducation, de sensibilisation, de formation et de l'implication de la collectivité locale, mettre en œuvre des moyens physique et technique s'avère primordial : délimiter les biens fragiles à l'aide de mur de protection et interdire d'y pénétrer ; transférer les traces menacées de disparition dans un lieu en sécurité ; appliquer des peines effectives contre la destruction et enfin, demander des moyens financier et humain pour transformer ces traces en produits touristiques.

Conclusion

L’histoire des *Vazimba* d’Analamanga tombe dans l’oubli à cause de la considération péjorative attribuée aux *Vazimba* (nain, esprit maléfique, etc.), de la disparition de leurs traces (les objets qu’ils ont fabriqués) et de la précarité des vestiges nouvellement reconstitués. Toutefois, les témoins identifiés de leur présence sont constitués des tessons de poterie de style *vazimba* (antérieur au XVe siècle), d’un fossé-limite, d’un accès non associé à un disque de pierre, des murs en assemblage des pierres sèches, des tombeaux en monticule de terre ou en assemblage de granit de type cyclopéen (celui à l’entrée de la mairie d’Ambanidia en est un exemple concret), d’un micro-mégalithe en guise d’une pierre phallique (rite sexuel spécifique aux *Vazimba antehiroka* d’Analamanga) et des sources d’eau perchée permettant leur implantation permanente à Analamanga (Antsahatsiroa, Andohalo, Andohamandry, Ankadinandriana, etc.). Ces premiers habitants d’Analamanga parvenaient à organiser leur espace et leur société : séparer l’espace habitable de la nécropole, conjuguer un lieu cérémoniel à un point d’eau, organiser la société en fonction de l’ordre de naissance et en fonction du groupe d’âge. C’est une société organisée, loin d’être anarchique comme dit Fred Ramiandrasoa (1967, p. 25). Devant cette organisation, Andrianjaka, roi venant d’Ambohimanga avait cherché à élargir l’envergure de son royaume. Convaincu de la potentialité défensive d’Analamanga, il voulait s’accaparer de la colline. Alors, les *Vazimba* d’Analamanga (Antehiroka) ont abdiqué sans riposte, intimidés par la force militaire de leurs rivaux (Andrianantenainasolo, 2007, p. 38). Dès lors, Andrianjaka s’installe au nord des anciens sites occupés⁷⁵; il demande au groupe vaincu d’enlever leurs morts à l’exception du corps d’Andriampirokana ou ancêtre *vazimba antehiroka*, toujours enterré à Ampamaho⁷⁶. Ce geste a pour but de soumettre les *Vazimba* car désormais, leur aïeul devient sous l’emprise du nouveau roi. L’histoire d’Analamanga doit être réécrite pour refouler ses racines en voie de disparaître. D’ailleurs, la reconstitution historique à l’aide des traces-témoins des *Vazimba* d’Analamanga contribue à réécrire l’histoire d’Analamanga anciennement monopolisée par celle du groupe régnant du XVIe au XIXe siècle ; à éclairer l’histoire du « groupe oublié » ayant fondé l’originalité de la ville d’Antananarivo ; à développer le site par le biais des produits touristiques propres à son identité et à corriger la façon d’attribuer aux *Vazimba* tout caractère péjoratif (nains, force maléfique, espèce hors du commun, etc.).

Bibliographie

Abinal et Malzac (1993). Dictionnaire malgache-français, Fianarantsoa : Ambozontany, 876p.

Andrianantenainasolo ® (2007). Tradition et bible à Ambohimanarina, vues à travers l’évangélisation en Imerina de 1820 à 1869. Antananarivo : Mémoire de C.A.P.E.N, E.N.S, 166p.

Callet (1908/1982). Tantara ny Andriana teto Madagascar. Tananarive : Imprimerie officielle, 1243p.

Dez,J. (1971). Essai sur le concept vazimba. Bulletin de l’Académie Malgache 49(12), 11-20.

Domenichini,J. P. (1971). Histoire du palladium d’Imerina d’après les manuscrits anciens (texte bilingue). Travaux et Documents 8, LXXII+719p.

____, (1978). Antehiroka et Vazimba : Contribution à l’histoire de la société du XVIe au XIXe siècle. Bulletin de l’Académie Malgache 56(1/2), 11-12.

____, (2007). La question vazimba, historiographie et politique. Tsimbazaza-Antananarivo : Académie Nationale des Arts, des Lettres et des Sciences, « Journée de l’archéologie », 36p.

Ferrand, G. (1909). L’origine africaine des Malgaches. Bulletins et Mémoire de la Société d’Anthropologie de Paris, 22-35

75 Le nord étant le coin du pouvoir et de réussite, le sud symbolise la soumission, l’est est réservé au sacré par rapport à l’ouest ou le coin du profane, du commun et de l’impur.

76 Du côté d’Andafiavaratra et d’Ambavahadimitafo.

Flacourt, E. (1658). Histoire de la Grande Isle de Madagascar, 2ème édition.

Lebras, J. F. (1971). Les transformations de l’architecture funéraire en Imerina. Antananarivo : Musée d’Art et d’Archéologie de l’Université de Madagascar, 124p.

Mille, A. (1970). Contribution à l’étude des villages fortifiés de l’Imerina ancien. Tananarive : UM_MAA, Travaux et documents, 266p.

Ottino, P. (1998). Les champs de l’ancestralité à Madagascar. Parenté, alliance et patrimoine. Paris : Editions Karthala, 688p.

Rafolo, A. (1998). Naissance de la Cité. La Cité des mille. Antananarivo: histoire, architecture, urbanisme. Antananarivo : CITE-Tsipika, p. 11-22.

Rainitiaray (1909). Andriambodilova, Andriantsimandafika, Ranoro. Mpanolo-tsaina n°24, 194-200.

Raison-Jourde, F. (1991). Bible et pouvoir à Madagascar au XIXème siècle. Invention d’une identité chrétienne et construction de l’Etat (1780-1880). Paris : Editions Karthala, p. 63-153.

Rajaobelina, J. W. (1917). Ny mponina eto Imerina. Mpanolo-tsaina n°56, 169-183.

Rajoelinoro, M. R. (2019). Sur les traces des migrations vazimba d’Analamanga aux Antehiroka d’Ambohitri-niarivo. [Thèse pour l’obtention de grade de Docteur en Sciences humaines et sociales, spécialité Archéologie.] Université d’Antananarivo, 438p.

Ralaimihoatra, E. (1969). Le peuplement de l’Imerina. Bulletin de liaison des professeurs d’histoire et de géographie d’Afrique et de Madagascar n°1, 9.

Ralaimihoatra, G. (1973). Généalogie des anciens rois vazimba et merina (du début au XVIème siècle au milieu du XVIIème siècle) ». Bulletin de l’Académie Malgache 51, 25-32.

Ramiandrisoa, F. (1967). Tradition orale et histoire : les Vazimba, le culte des ancêtres du XVIe au XIXe siècle. Paris, 241p.

Rasamuel, D. (1989,1990). Introduction aux recherches sur Ambohimanana. Nouvelles du Centre d’Art et d’Archéologie, n°7-8, 25-41.

Urfer, S. coord, (2021). Histoire de Madagascar : la construction d’une nation. Paris : Maisonneuve et Larousse/ Hémisphères, 288p.

Wright, H. – Rafolo, A. – Bailiffn L. – Bruney, D. – Haas, D. – Raharijaona, V. – Rakotovololona, S, - Rasamuel, D. & Dewar R. (1992). Datation absolue des sites archéologiques du Centre de Madagascar. Taloha 11, 121-145.

Wright, H. (1979). Observations sur l’évolution de la céramique en Imerina centrale. Taloha 8, 7-28.

M. Herilaza Hugues Randrianjohany

Doctorant à l'ED de l'UCM.

LES ENJEUX DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE POUR LA VALORISATION DU CAPITAL HUMAIN AU SEIN DES ORGANISATIONS PUBLIQUES À MADAGASCAR

M. Herilaza Hugues RANDRIANJOHANY

Résumé

La présente étude a pour toile de fond l'analyse des relations complexes entre la diversité culturelle, les compétences interculturelles des travailleurs et les performances organisationnelles, en adoptant une méthodologie exploratoire. Elle propose donc une approche novatrice pour mieux comprendre comment ces facteurs se combinent pour affecter la valeur ajoutée et la compétitivité des organisations publiques dans le contexte malagasy. À cette fin, une revue de la littérature spécialisée et des entretiens semi-structurés ont été effectués auprès d'un échantillon d'agents provenant de diverses parties prenantes. Ainsi, les résultats de l'analyse indiquent que les compétences interculturelles jouent un rôle médiateur important dans la relation entre la diversité culturelle et le développement du capital humain.

Mots-clefs : Capital humain, diversité culturelle, compétences interculturelles, performances organisationnelles.

Introduction

La variété est l'épice de la vie. Elle rend notre existence plus intéressante et enrichissante. Effectivement, la considération de la diversité culturelle au sein d'une organisation est d'une importance capitale pour la valorisation du potentiel des ressources humaines en termes de compétences, de connaissances, d'expériences et d'expertises (Cox, T., & Blake, S., 1991). C'est un facteur clé contribuant à l'amélioration de la performance et de la compétitivité des organisations, ainsi qu'à la promotion du bien-être et de l'épanouissement des membres de leur personnel (Benjamin M. Wright, Gary McMahan, and Abigail McWilliams, 1994).

Par ailleurs, la pluralité sociale offre l'occasion de collaborer avec des pairs de cultures diverses, favorisant ainsi le développement de compétences d'adaptation interculturelle (Jackson, S. E., Ruderman, M. N., & Ehrhardt, K. E., 1995).

Partant de ces attributs, en raison de sa biodiversité culturelle résultant de la coexistence de groupes ethnolinguistiques multiples, Madagascar représente un terrain de recherche privilégié pour approfondir la compréhension de la problématique du multiculturalisme au sein des organisations publiques.

De ce fait, afin d'optimiser les avantages de la variété socio-anthropologique, une interrogation pertinente émerge : Comment cette hétérogénéité influence-t-elle les compétences interculturelles des

travailleurs et les performances organisationnelles des entités publiques à Madagascar ? Dans cette perspective, notre hypothèse postule que les compétences interculturelles exercent un rôle de médiation substantiel dans la relation entre la performance organisationnelle du secteur public et la diversité culturelle, offrant ainsi des éléments de réponse éclairants à cette question.

Subséquemment, la présente étude s'emploie à examiner les enjeux relatifs à l'inclusion au sein des organismes publics malagasy, dans l'optique de proposer une réflexion quant à la promotion de la mosaïque accommodante en vue de renforcer la réputation de l'organisation, en témoignant ainsi de son engagement envers la justice sociale, et de favoriser l'attraction et la fidélisation de talents variés. Il s'agit de créer un environnement inclusif qui valorise les contributions de chaque individu, tout en traitant les problèmes inhérents à la discrimination et aux préjugés culturels, afin que tous les employés, quelles que soient leurs origines ethniques, puissent éprouver un sentiment d'appréciation et de respect.

I. Le cadre théorique et conceptuel

La diversité culturelle est un concept complexe qui peut être appréhendé selon différents prismes en fonction des contextes, toutefois elle est couramment considérée comme un facteur clé de l'enrichissement des pratiques organisationnelles. Ainsi, notre attention se concentre sur les enjeux de la coexistence des cultures en vue de la valorisation des talents dans le contexte des organisations publiques. Pour ce faire, nous nous appuyons sur les fondements théoriques et conceptuels prépondérants, à savoir :

I.1 La théorie de la diversité

La théorie de la diversité soutient que l'entrelacement culturel est bénéfique pour les organisations en raison de son potentiel à apporter des points de vue et des expériences variées, enrichissant ainsi les processus de prise de décision (Jackson, S. E., Ruderman, M. N., & Ehrhardt, K. E., 1995).

I.2. La théorie de l'apprentissage organisationnel

La théorie de l'apprentissage organisationnel stipule que les organisations peuvent acquérir de nouvelles compétences et s'adapter à leur environnement en capitalisant sur les expériences de leurs membres. Cette synergie facilite l'assimilation de connaissances en offrant aux membres de l'organisation des opportunités d'expérimenter une variété de situations et de partager leurs compétences et connaissances uniques (Argote, L., & Ingram, P., 2000).

I.3. La théorie de la gestion de la diversité culturelle

La théorie de la gestion de l'intersectionnalité sociétale préconise des approches pour gérer l'interaction interculturelle au sein des organisations en maximisant les avantages potentiels tout en atténuant les défis. Elle propose un cadre participatif reconnaissant les multiples identités culturelles, encourageant la communication et la collaboration entre les membres d'origines culturelles diverses (Cox, 1994).

I.4. Le concept de capital humain

Le capital humain représente les ressources humaines internes de l'organisation, incluant les connaissances, compétences, aptitudes, expériences et expertises des membres. Dans ce contexte, son développement est crucial pour améliorer les performances et atteindre les objectifs stratégiques (Soliman, 2010).

II. Méthodologie de recherche

Nous avons adopté la méthode hypothético-déductive, une approche scientifique qui repose sur l'élaboration d'une hypothèse explicative à partir des observations et des théories préexistantes. L'hypothèse est vérifiée par la collecte de données et leur analyse, dans le but de la confirmer ou de l'infirmer. Cette méthodologie nous permet d'éprouver les liens entre les variables et de dériver des inférences à partir des données recueillies, assurant ainsi la validité et la fiabilité de notre étude.

Partant de cette figure, l'utilisation de la méthode hypothético-déductive nous offre une approche systémique permettant de répondre de manière cohérente à la question de recherche posée, ainsi que de développer une étude empirique pertinente et scientifiquement valide.

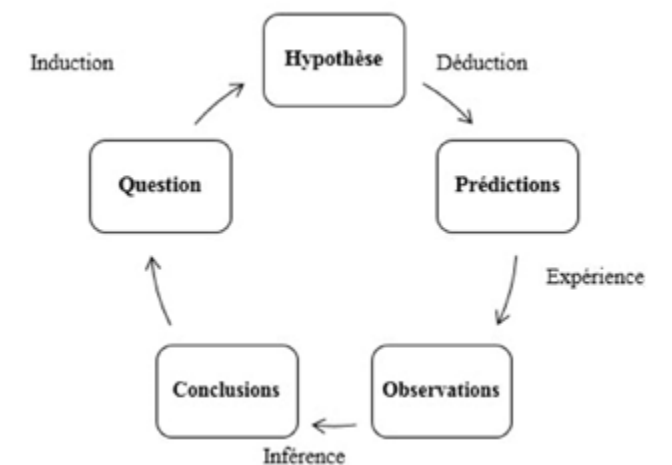


Figure 1 : Méthode hypothético-déductive
Source : Université d'Ottawa, 2015

III. Méthode de collecte et de traitement des données

Dans le cadre de ce travail de recherche, nous avons recours à une technique d'échantillonnage aléatoire simple, caractérisée par l'attribution d'une probabilité égale de sélection à chaque employé des institutions publiques, en vue de constituer un échantillon représentatif de 174 répondants.

Le tableau 1 (p.68) synthétise la distribution de notre échantillon selon leur organisme d'attachement respectif. Les résultats de l'analyse statistique désignent une différence hautement significative entre la distribution observée et la distribution de référence, comme en témoigne la valeur élevée de χ^2 (16,21) avec un degré de liberté de 5 et un seuil de signification statistique de $1-p = 99,37\%$. Il est important de noter que le calcul de χ^2 a été effectué en supposant une égalité d'effectifs théoriques pour chaque modalité.

Objectivement, les données font ressortir que le Gouvernement et les Ministères sont les organismes les plus mentionnés et les plus fréquents, suivis de près par le Parlement. En revanche, les Collectivités Territoriales Décentralisées et les Institutions de Contrôle sont les moins citées. Les Forces de l'Ordre et de la Sécurité et les Établissements Publics, quant à eux, sont signalés de manière équivalente.

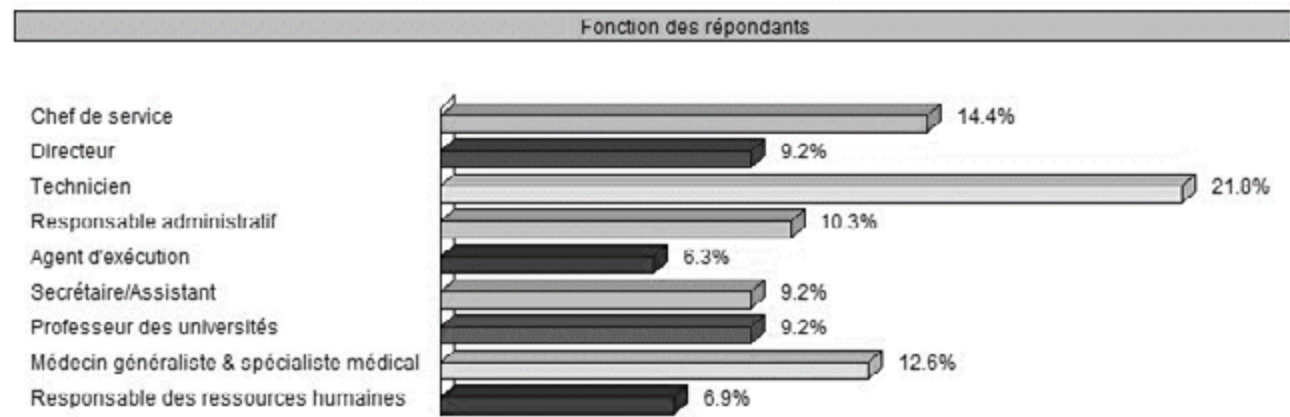
En corollaire, étant donné que les entités publiques revêtent une importance primordiale dans la promotion de l'intelligence collective par le biais de la régulation et la fourniture de biens et services d'intérêt général, la présente étude déploie une méthodologie d'échantillonnage aléatoire, basée sur des enquêtes par sondage, en vue de sélectionner diverses fonctions au sein des institutions publiques malagasy, dans le but de garantir la représentativité de l'échantillon (voir Figure 2).

A fortiori, pour recueillir, analyser et interpréter les données, une approche de recherche mixte est employée, combinant des méthodes qualitatives et quantitatives, avec la validation par des données collectées sur le terrain dans la zone d'étude et en utilisant des théories et des concepts existants issus d'acteurs et de spécialistes. Ainsi, les données primaires et secondaires sont soumises à une analyse statistique en utilisant le logiciel SPHINX. Des tests préliminaires pour évaluer la pertinence des mesures sont réalisés, suivis de tests de corrélation pour vérifier l'hypothèse émise et identifier toute association significative entre les variables étudiées. Cette approche méthodique garantit que les résultats obtenus sont fiables et valides d'un point de vue scientifique.

Tableau 1 : Répartition de l'échantillon selon leur institution d'attachement (Source : Enquête, 2023)

Organisme d'attachement de l'échantillon	Nombre d'individus	Fréquence
Le Parlement (Assemblée Nationale et Sénat)	29	16,7%
Le Gouvernement et les Ministères	47	27,0%
Les Collectivités Territoriales Décentralisées (Régions, Districts et Communes)	18	10,3%
Les Institutions de Contrôle (Cour des Comptes, Bureau Indépendant Anti-Corruption, etc.)	25	14,4%
Les Forces de l'Ordre et de la Sécurité (Police, Gendarmerie, Armée, etc.)	26	14,9%
Les Établissements Publics (Hôpitaux, Écoles et Universités, etc.)	29	16,7%
TOTAL OBSERVATIONS	174	100%

Figure 2 : Fonction des répondants au sein des organisations publiques (Source : Enquête 2023)



IV. Résultats empiriques

D'emblée, les résultats de l'évaluation de la prise en compte de la diversité culturelle dans les pratiques managériales des institutions publiques à Madagascar présentent de manière ubiquitaire une lacune significative dans l'interprétation de ce concept majeur. Toutefois, notre étude met en évidence que les perceptions des parties prenantes concernées varient selon l'organisme auquel appartient l'échantillon, soulignant ainsi une approche différenciée de cette problématique.

IV.1. Analyse des perceptions des parties prenantes

En effectuant un examen érudit des perspectives sur la diversité culturelle et son intégration, nous pouvons cerner les mécanismes prévalant et détecter des disparités en analysant les perceptions des parties prenantes selon leur affiliation institutionnelle (voir Tableau 2, p. 68).

Le tableau ci-dessous étaye une corrélation statistiquement significative entre la répartition des opinions des répondants sur la considération des contrastes culturels et leur organisme d'attachement, avec un niveau de confiance de 99,53%. Il apparaît que le Parlement est l'organisme public qui accorde la plus grande importance à la diversité culturelle, suivi par les institutions de contrôle, les établissements publics, les collectivités territoriales décentralisées, et les forces de l'ordre et de la sécurité. Paradoxalement,

ment, le gouvernement et les ministères accordent moins d'importance à cette variante.

Dans cette optique, une étude récente menée en 2021 par le Bureau National de la Statistique de Madagascar apporte des données complémentaires et corrobore nos résultats précédents sur l'importance variable accordée à la diversité culturelle selon les différents organismes publics. Cette étude a utilisé une méthode d'enquête par sondage pour collecter les opinions des répondants. Les résultats montrent que le Parlement est l'organisme qui accorde le plus d'importance à la diversité culturelle, avec un score de 8,6 sur 10, suivi par les institutions de contrôle (8,1), les établissements publics (7,8), les collectivités territoriales décentralisées (7,2) et les forces de l'ordre et de la sécurité (6,7). À l'inverse, les ministères et le gouvernement ont obtenu les évaluations les plus bas, avec des scores respectifs de 5,9 et 5,8 sur 10 (INSTAT, 2021).

Par conséquent, dans le dessein de mieux appréhender les facteurs conditionnant cette appréciation nuancée, ces faits établis nous octroient la possibilité d'évaluer l'impact de la multiculturalité sur la cohésion sociale des ressources humaines au sein de la sphère publique à Madagascar.

Tableau 2 : Répartition des opinions des répondants sur la considération de la diversité culturelle en rapport avec leur organisme d'attachement (Source : Enquête 2023)

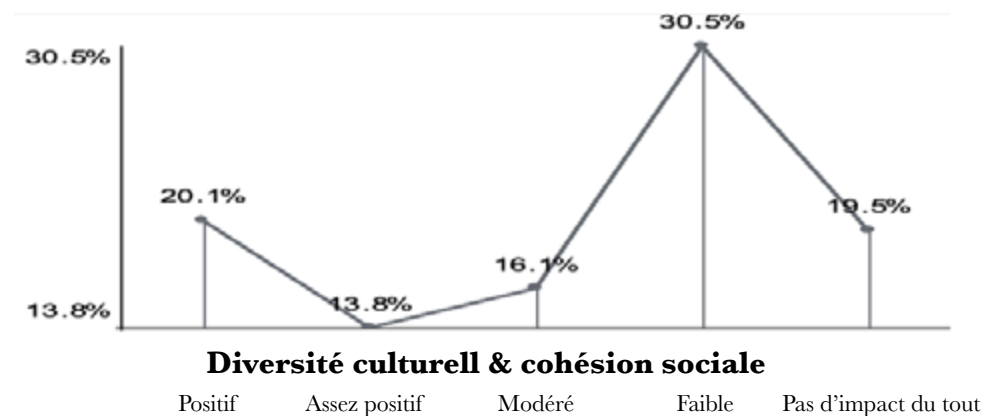
Organisme d'attachement de l'échantillon/Considération de la diversité culturelle	Bien considérée	Assez bien considérée	Moyennement considérée	Peu considérée	Pas du tout considérée	TOTAL
Le Parlement (Assemblée Nationale et Sénat)	37,9%	17,2%	6,9%	17,2%	20,7%	100%
Le Gouvernement et les Ministères	17,0%	6,4%	17,0%	4,3%	55,3%	100%
Les Collectivités Territoriales Décentralisées (Régions, Districts et Communes)	11,1%	22,2%	11,1%	16,7%	38,9%	100%
Les Institutions de Contrôle (Cour des Comptes, Bureau Indépendant Anti-Corruption, etc.)	36,0%	4,0%	20,0%	16,0%	24,0%	100%
Les Forces de l'Ordre et de la Sécurité (Police, Gendarmerie, Armée, etc.)	15,4%	15,4%	19,2%	30,8%	19,2%	100%
Les Établissements Publics (Hôpitaux, Écoles et Universités, etc.)	20,7%	27,6%	10,3%	24,1%	17,2%	100%
TOTAL	23,0%	14,4%	14,4%	16,7%	31,6%	100%

IV.2. L'impact de la pluralité culturelle sur la cohésion sociale

L'établissement d'une relation n'implique pas automatiquement la création d'un lien, mais plutôt une influence réciproque. Sans cette relation, aucun effet n'est envisageable. Elle agit comme un vecteur d'interconnexion pour rassembler temporairement des individus autour d'un objectif commun (François Balta, Gérard Szymanski, 2013). A cet effet, la cohésion sociale, émanant principalement des institutions publiques, est d'une importance capitale dans la gouvernance et la gestion des affaires publiques. Elle renforce l'intégration sociale, réduit les disparités et favorise le vivre-ensemble pacifique (Caroline Guibet Lafaye, Annick Kieffer, 2012). Or, l'appréciation de la majorité des parties prenantes à l'égard des retombées palpables de l'incorporation de la divergence culturelle sur la cohésion sociale

au sein des institutions publiques malagasy révèle une évaluation chétive.

Figure 4 : Perception des répondants quant à l'effet de la prise en compte de la diversité culturelle sur la cohésion sociale (Source : Enquête, 2023)



Les données présentées dans le graphique ci-dessus montrent que 30,5 % des participants jugent l'impact comme étant de faible envergure, tandis qu'une proportion de 19,5 % considère qu'il est inexistant. Parallèlement, seulement 20,1 % reconnaissent que l'intégration de ce concept se traduit par un impact positif, tandis que 16,1 % le perçoivent comme étant plutôt modéré.

De plus, les résultats de notre recherche dévoilent l'existence d'une corrélation hautement significative entre la perception de l'efficacité de l'implication de la divergence culturelle sur le climat de travail et la position occupée par les répondants.

IV.3. L'influence de la diversité culturelle sur le climat de travail

L'analyse statistique effectuée dans le cadre de cette étude a permis de mettre en évidence des relations causales et des associations pertinentes entre les variables étudiées. Les données de l'investigation indiquent que la manière dont l'intégration de la divergence culturelle est perçue par les employés est étroitement liée à leur degré d'obligations et d'engagements.

La représentation tabulaire (voir Tableau 3, p. 75) démontre la dépendance hautement significative de la répartition des opinions des répondants quant à l'impact de la diversité culturelle sur les facteurs psychosociaux au travail, avec un score de test du chi-deux évalué à 50,28 pour 32 degrés de liberté et un seuil de signification de 1-p = 97,90%. Incontestablement, les employés de haut niveau hiérarchique sont plus enclins à reconnaître l'effet positif de cette mixité sur l'atmosphère professionnelle que les employés de rang inférieur, occupant des postes opérationnels. Cette tendance s'explique par le fait que les cadres supérieurs, en tant que décideurs et gestionnaires, sont davantage impliqués dans la prise de décision stratégique et la mise en place de politiques organisationnelles, ce qui les rend plus sensibles à ces enjeux dans les institutions publiques.

En effet, les chefs de service et les directeurs affichent les pourcentages les plus positifs, avec des valeurs respectives de 40 % et 62,5 %. Aussi, les techniciens et les professeurs des universités présentent une perception relativement positive, avec un pourcentage équivalent de 50 %.

En revanche, les agents d'exécution et les responsables administratifs ont une perception modérée, avec des pourcentages respectifs de 45,5% et 33,3%. Les secrétaires/assistants, les médecins généralistes et spécialistes médicaux et les responsables des ressources humaines ont une perception plus mitigée en la matière.

En se fondant sur l'analyse de ces données, la présentation graphique subséquente illustre la disposition des enquêtés quant à leur appréciation de l'impact de l'intégration de la multiculturalité sur l'ambiance professionnelle au sein de leur organisation respective.

L'analyse factorielle (cf. Fig. 5, p. 76) met en lumière la différence des perspectives concernant l'incidence de la diversité culturelle sur l'environnement professionnel. Les responsables administratifs et les agents d'exécution considèrent l'impact comme modéré voire inexistant, tandis que les médecins généralistes et spécialistes médicaux le perçoivent comme notablement bénéfique.

Les responsables des ressources humaines, les secrétaires et les assistants, quant à eux, l'estiment comme étant faible. Néanmoins, les techniciens, les chefs de services, les professeurs des universités, et particulièrement les directeurs, soutiennent fermement l'existence d'une corrélation positive entre ces deux variables.

A ce propos, la littérature scientifique préexistante confirme nos résultats sur les avantages de l'adoption d'une culture de coexistence au sein de l'organisation, qui permet d'offrir une pluralité de perspectives et de pratiques et ainsi d'engendrer une flexibilité accrue et des idées novatrices pour la résolution de problèmes (Cox, 1994).

Pourtant, il importe de noter que cette dissemblance peut engendrer des conflits interculturels et des barrières de communication, susceptibles d'avoir des effets néfastes sur les performances de l'organisation (Richard, M., Murmann, J.P., & von Krogh, G., 2018).

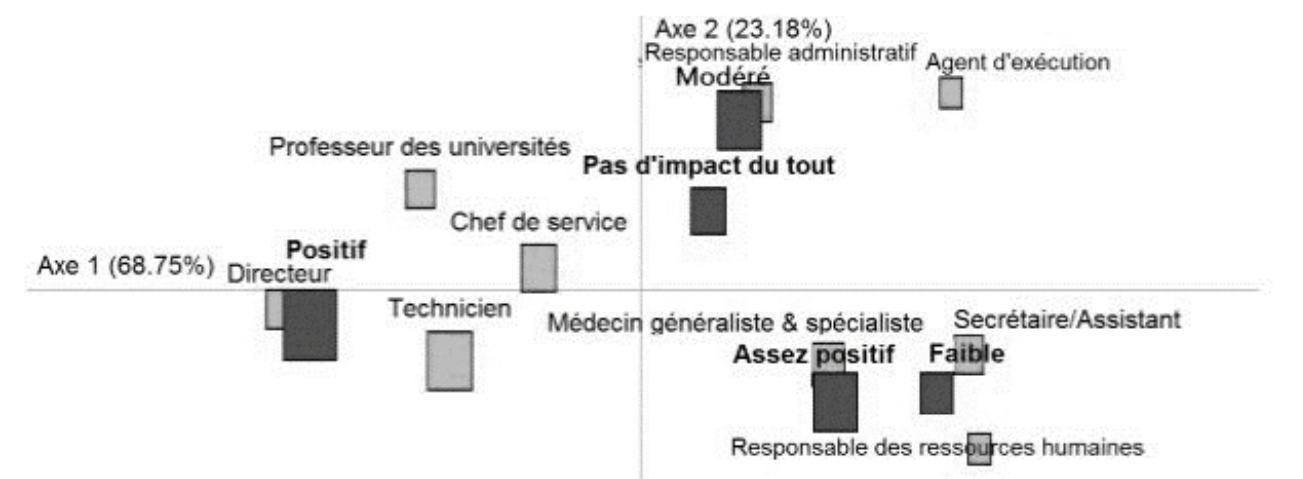
En conséquence, les managers publics Malagasy doivent être conscients de ces problèmes potentiels et élaborer des stratégies appropriées pour les résoudre efficacement, afin d'améliorer l'efficacité organisationnelle tout en préservant et valorisant la coexistence de différentes cultures présentes dans le pays.

Tableau 3 : Répartition des opinions des répondants par rapport à l'impact de diversité culturelle

Fonction des répondants/Diversité culturelle & climat de travail	Positif	Assez positif	Modéré	Faible	Pas d'impact du tout	TOTAL
Chef de service	40,0%	16,0%	20,0%	8,0%	16,0%	100%
Directeur	62,5%	12,5%	12,5%	0,0%	12,5%	100%
Technicien	50,0%	18,4%	10,5%	7,9%	13,2%	100%
Responsable administratif	16,7%	11,1%	33,3%	11,1%	27,8%	100%
Agent d'exécution	0,0%	27,3%	45,5%	9,1%	18,2%	100%
Secrétaire/Assistant	6,3%	31,3%	18,8%	25,0%	18,8%	100%
Professeur des universités	50,0%	6,3%	31,3%	6,3%	6,3%	100%
Médecin généraliste & Spécialiste médical	18,2%	31,8%	18,2%	18,2%	13,6%	100%
Responsable des ressources humaines	8,3%	41,7%	16,7%	25,0%	8,3%	100%
TOTAL	32,2%	20,7%	20,7%	11,5%	14,9%	100%

sur le climat de travail (Source : Enquête 2023)

Figure 5 : Analyse factorielle des correspondances des perceptions de l'impact de la prise en compte des la diversité culturelle sur le climat organisationnel (Source : Auteur, enquête, 2003)



IV.4. L'optimisation de la performance organisationnelle par l'intégration de la diversité culturelle

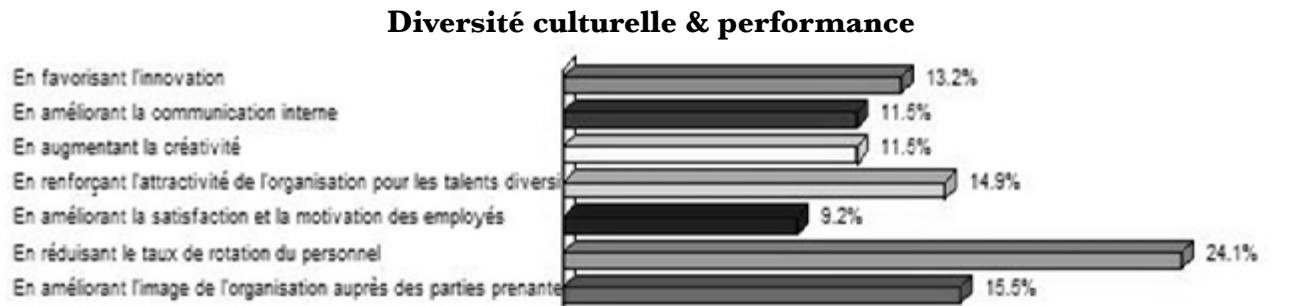
Dans le contexte spécifique de Madagascar, les effets potentiels de la prise en compte des particularités culturelles et des multiples facettes de la diversité au niveau des organisations publiques revêtent une importance cruciale pour l'optimisation de la performance organisationnelle, visant à améliorer l'efficacité, la réalisation et le bilan de leurs missions et objectifs.

La figure 6 (p. 76) suggère que l'incorporation de la pluralité ethnoculturelle dans la gestion des ressources humaines des organisations publiques à Madagascar entraîne une réduction significative du taux de rotation du personnel. Les enquêtes préliminaires révèlent des récriminations fréquentes de la part des employés liées à leur affectation arbitraire fondée sur leur appartenance socioculturelle, qui nuit à leur motivation et, par conséquent, altère leur rendement.

De surcroît, l'intégration de la diversité culturelle engendre une amélioration considérable de la perception de l'organisation par les parties prenantes, conférant ainsi une valeur ajoutée et une fécondité à la société et au milieu professionnel. Parallèlement, elle renforce l'attractivité et catalyse le processus d'innovation.

Dans cette perspective, il convient de souligner que des recherches empiriques étayent nos conclusions en affirmant que, malgré les obstacles inhérents, la multiculturalité contribue à l'amélioration de l'image organisationnelle et à une meilleure acceptation des services publics dans une société diversifiée, ce qui peut accroître sa légitimité sociale (Cox, T., & Blake, S., 1991). Les avantages tangibles afférents sont considérables. Parmi ceux-ci, on peut citer une amélioration de la capacité à innover et de la créativité, une meilleure compréhension des enjeux, ainsi qu'une amélioration de la réputation de l'organisation (Van Knippenberg, D., De Dreu, C. K., & Homan, A. C., 2004).

Figure 6 : Impact de l'intégration de la diversité culturelle sur l'optimisation de la performance organisationnelle (Source : Enquête 2023)



A cet égard, en entreprenant une analyse de l'impact de la promotion de la coexistence des cultures sur le développement des actifs intangibles liés au personnel au sein des organismes publics à Madagascar, nous sommes en mesure d'appréhender de manière scientifique l'importance de la valorisation des diverses valeurs culturelles, ainsi que de la communication interculturelle en tant que moyens stratégiques pour empêcher la discrimination et les stéréotypes.

IV.5. L'impact de la promotion de la diversité culturelle sur la valorisation du capital humain

Force est pour nous d'admettre que l'amélioration de la gestion du capital humain constitue une visée primordiale pour toute entité organisationnelle désireuse de cultiver une main-d'œuvre compétente, épanouie et productive. Dans cette quête incessante d'efficacité, la promotion de la multiculturalité surgit en tant que facteur déterminant. A ce sujet, notre recherche prouve que la valorisation des différentes expressions culturelles au sein de l'environnement professionnel des institutions publiques à Madagascar produit un résultat marquant sur la performance, l'engagement et la créativité des employés.

Tableau 4 : Effet de la promotion de la diversité culturelle sur l'optimisation du capital humain (Source : Enquête 2023)

Impact sur le capital humain	Nb. cit	Fréq.
Impact nu	10	5,7%
Impact insignifiant	6	3,4%
Impact significatif	150	86,2%
Impact très significatif	8	4,6%
TOTAL OBS.	174	100%

Les résultats de cette étude présentent l'effet positif et significatif de la promotion de l'interculturalisme sur le développement des actifs humains dans les organisations publiques à Madagascar. La différence de distribution est statistiquement évaluée à une probabilité de $1-p = 99,99\%$, calculée à partir d'effectifs théoriques équivalents pour chaque modalité.

Péremptoirement, les travailleurs opérant dans des milieux culturellement variés ont tendance à renforcer leurs compétences interculturelles, incluant l'adaptabilité à différentes cultures, ainsi que la communication interculturelle, et affichent généralement de meilleures performances organisationnelles, confirmant ainsi notre hypothèse selon laquelle les compétences interculturelles agissent comme médiateur dans la relation entre la performance organisationnelle du secteur public et la diversité culturelle. Cela implique que l'homogénéité ne doit pas être simplement tolérée, mais plutôt célébrée et acceptée comme faisant partie intégrante de la plénitude et de la diversité de l'humanité.

Toutefois, malgré les opportunités substantielles qu'elle présente, la mise en œuvre d'un système de gestion adéquat du multiculturalisme dans les organisations publiques malagasy est entravée par des défis considérables.

Sur ce point, des études empiriques menées dans le domaine de notre recherche ont mis en avant la nature intrinsèque de ces obstacles. Bien que la situation socio-culturelle de Madagascar diffère de celles des autres pays, ces résultats de recherche préexistante nous offrent une base solide pour notre analyse scientifique.

Premièrement, la gestion de la diversité culturelle nécessite une approche adaptée à la réalité culturelle malagasy. Les différences culturelles doivent être comprises et prises en compte dans l'élaboration des politiques et des stratégies de gestion de la diversité (Nishii, 2013).

Deuxièmement, les contraintes budgétaires et les ressources limitées constituent un obstacle majeur pour les investissements nécessaires en formation, sensibilisation des employés, système de surveillance et d’évaluation, ainsi que la réalisation d’études sur la question (Jackson, S. E., Ruderman, M., & Ohlott, P., 2006).

Troisièmement, les politiques doivent être alignées avec les objectifs stratégiques de l’organisation et appuyées par des indicateurs de performance mesurables (Cox, 1994).

Face à ces réalités déterminantes, notre enquête menée auprès des parties prenantes des organisations publiques permet une analyse pratique de leur perception des enjeux. Par le biais d’une approche expérimentale basée sur des données tangibles, nous identifions avec précision les besoins et les préférences des parties prenantes, en vue de mettre en œuvre des mesures appropriées.

IV.6. Les défis majeurs de la promotion de la diversité culturelle

Dans cette étude, notre démarche repose sur l’identification précise des enjeux vécus, tout en appréhendant les dimensions potentielles susceptibles de compromettre la cohabitation interculturelle au sein des institutions publiques à Madagascar.

Tableau 5 : Enjeux clés de la promotion de la diversité culturelle (Source : Enquête 2023)

Défis de la diversité culturelle	Nb. cit	Fréq.
La gestion des conflits interculturels	65	37,4%
L’élaboration de politiques d’égalité des chances	33	19,0%
La promotion de l’inclusion et de la justice sociale	38	21,8%
La recherche de nouveaux talents diversifiés	38	21,8%
TOTAL OBS.	174	100%

L’analyse comparative des données présentées dans le tableau prouve que, dans le contexte malagasy, la gestion des conflits interculturels s’avère être le principal défi auquel font face les organisations publiques dans la promotion de la diversité culturelle, avec une évaluation statistique de la différence de répartition entre notre échantillon et la référence, qui atteint une très forte significativité avec une probabilité de 1-p égale à 99,78%.

Cette constatation est corroborée par une étude menée par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) à Madagascar en 2019, qui affirme que la gestion des conflits interculturels est en effet un défi majeur pour les organisations publiques dans le contexte malagasy. Les résultats de cette étude montrent que la coexistence pacifique de différentes cultures est souvent menacée par des tensions interculturelles, qui peuvent être causées par des préjugés, des stéréotypes, des discriminations, des inégalités sociales, ou encore des conflits fonciers.

Les données de cette étude révèlent que la majorité des Malagasy considèrent la diversité culturelle comme une richesse pour le pays, mais seule une minorité estime qu’elle est bien gérée. Les principaux obstacles à sa gestion sont le manque de sensibilisation et de formation des acteurs publics, ainsi que l’absence de dispositifs institutionnels adaptés pour la prévention et la résolution des conflits interculturels (PNUD, 2019).

Ces résultats confirment la nécessité de mettre en place des politiques et des stratégies de gestion spécifiquement axées sur la gestion des conflits interculturels au sein des organisations publiques malagasy. En ce qui concerne le management des conflits interculturels, nous avons identifié la nécessité d’examiner les principales barrières qui empêchent une gestion efficace dans ce contexte.

IV.7. Les obstacles entravant la gestion efficace de la diversité culturelle

La contrainte la plus significative à une gestion efficace de la diversité culturelle dans les organisations publiques malagasy est le manque de ressources financières, techniques, matérielles et humaines. La différence entre les données de l’étude et la répartition de référence est hautement significative, avec un niveau de confiance de 99,99% (1-p = > 99,99%), ce qui confirme l’importance de l’investissement en moyens suscités pour garantir le succès des initiatives de gestion.

Tableau 6 : Obstacles organisationnels, socio-culturels et individuels à la gestion efficace de la diversité culturelle (Source : Enquête 2023)

Barrières à la gestion efficace	Nb. cit	Fréq.
La résistance au changement	35	20,1%
Les stéréotypes culturels	31	17,8%
La méconnaissance de la diversité culturelle	37	21,3%
Le manque de ressources pour gérer la diversité culturelle	71	40,8%
TOTAL OBS.	174	100%

De tels aspects socio-organisationnels constituent un frein considérable pour les organismes publics malagasy cherchant à exploiter pleinement leur capital intellectuel, car cette valorisation nécessite une considération sérieuse des particularités culturelles individuelles présentes au sein de l’organisation, ainsi que la mise en place d’une gestion efficace favorisant un environnement de travail inclusif et respectueux.

V. Discussions et perspectives

Les résultats de notre recherche révèlent que la promotion et la gestion efficace de la diversité culturelle au sein des institutions publiques à Madagascar enrichissent les compétences, expériences et perspectives des équipes de travail, favorisant un environnement professionnel inclusif. Cependant, des défis tels que les malentendus interculturels, les conflits potentiels et les préjugés doivent être surmontés pour optimiser le capital humain.

V.1. L’étude empirique de l’impact de la diversité culturelle sur le développement du capital humain

L’analyse scientifique des études empiriques dans le domaine de notre étude au cours des dernières années souligne l’importance de la diversité culturelle et son impact sur la valorisation du capital humain :

- Une étude de 2020 par Y. Wang et al. démontrant que la diversité culturelle dans les équipes de travail favorise l’innovation grâce à une meilleure confiance interpersonnelle entre les membres de l’équipe (Wang, Y., Li, X., Zhang, Y., & Li, J. , 2020) ;
- Une étude de 2019 par J. Lee et al. mettant en évidence l’impact positif de la diversité culturelle et linguistique sur la performance organisationnelle, notamment dans les organisations internationales (Lee, J., Kim, S., & Cho, D., 2019) ;
- Une autre étude de 2019 par L. Qi et al. montrant que la diversité culturelle améliore la créativité en équipe grâce à une meilleure communication interculturelle (Qi, L., Zhang, H., & Dong, Y., 2019)

Ces études dévoilent que la gestion saine de la diversité culturelle améliore la prise de décision collective

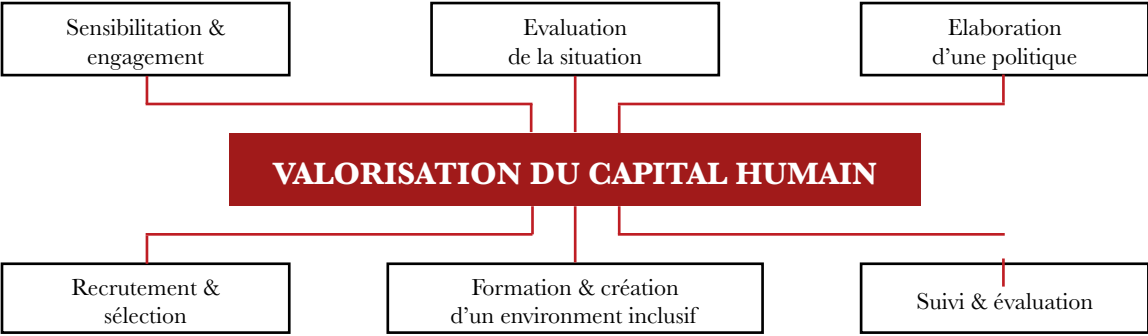
(Richard, M., Murmann, J.P., & von Krogh, G., 2018). En outre, elle promeut l’amélioration des relations interpersonnelles au sein d’une équipe, ce qui soutient davantage la consolidation de la cohésion et de la synergie de celle-ci (Chatman, J. A., Polzer, J. T., Barsade, S. G., & Neale, M. A., 1998). Enfin, elle encourage l’inventivité au sein de l’organisation en introduisant de nouvelles idées et en favorisant une prise de risque constructive (Homan, A. C., van Knippenberg, D., Van Kleef, G. A., & De Dreu, C. K., 2015).

V.2. L’application des résultats de l’étude

Nonobstant les éventuelles entraves inaliénables à la gestion de la diversité culturelle à Madagascar, l’application des résultats de la présente étude confère aux organisations publiques malagasy une stratégie opportune propice à l’exaltation de la créativité, de l’innovation et de l’adaptabilité, renforçant ainsi la position compétitive de chaque institution concernée.

Fondée sur les résultats de notre recherche et des études empiriques associées, la figure ci-dessous (fig 7, p. 85) présente une perspective de la démarche scientifique adéquate pour l’optimisation du capital humain via la promotion de la diversité culturelle, englobant l’accroissement de la représentation des cultures diverses au sein de l’organisation, une collaboration et une communication interculturelle améliorées pour atténuer les conflits, facilitant ainsi la gestion des ressources humaines.

Figure 7 : Composants essentiels de l’optimisation du capital humain par une gestion exemplaire de la diversité culturelle (Source : Auteur, 2023)



Conclusion

Les différences culturelles peuvent se manifester de manière divergente, tout comme les variations de l’écorce des arbres. Cependant, l’essence fondamentale de l’humanité partage certaines caractéristiques ou valeurs universelles, ce qui suggère que promouvoir la diversité exige une appréciation de la complexité humaine. Pour ce faire, il est nécessaire de repenser la perspective de la différence au sein des organisations, en comprenant de manière globale les pratiques et les comportements qui la sous-tendent (Sana Guerfel-Henda, George-Axelle Broussillon, 2011).

Face à cette réalité incontournable, la problématique de la diversité culturelle dans les institutions publiques à Madagascar doit être appréhendée sous l’angle des compétences interculturelles, qui ont été identifiées comme un facteur clé. Ce paradigme s’appuie sur l’observation que les employés évoluant dans des environnements culturellement hétérogènes ont tendance à développer des compétences interculturelles qui stimulent les performances organisationnelles.

Toutefois, il convient de noter que le défaut de compréhension et de sensibilisation peut générer des dissensions et des mécompréhensions, susceptibles d’impacter négativement les prouesses managériales.

De facto, du point de vue de la théorie de la gestion des ressources humaines, les décideurs sont ainsi exhortés à instaurer des politiques qui favorisent l’inclusion et l’optimisation des talents, en adoptant une approche équitable et non discriminatoire. Cette stratégie permettra aux organisations de tirer profit de la contribution de tous les individus, indépendamment de leur origine culturelle.

Les gestionnaires, pour leur part, doivent être conscients de l’impératif de l’interopérabilité interculturelle pour optimiser leur efficacité. Dans cette optique, ils doivent proposer des programmes de formation aux membres de leur personnel, en vue de développer leur aptitude à cet égard.

Les employés, quant à eux, doivent être sensibilisés aux enjeux cruciaux de ces questions pour leur développement professionnel et personnel, qui représentent un véritable atout pour la gestion de leur carrière.

Ainsi, cette étude constitue une source d’inspiration pour les futures recherches académiques et éventuellement pour les décisions stratégiques prises par les détenteurs du pouvoir. Néanmoins, il est important de noter que la limite inhérente à ce travail de recherche est son caractère exploratoire, spécifique aux organisations publiques malagasy. Pour élargir les perspectives, une approche comparative interculturelle est préconisée afin d’analyser les disparités et analogies avec d’autres pays. De même, l’étude de l’impact économique appuie les politiques inclusives en mettant en évidence l’importance des considérations culturelles pour optimiser le capital humain et les ressources organisationnelles. Enfin, l’exploration des politiques publiques nationales ou régionales est recommandée pour comprendre les interactions gouvernementales et relever les défis intrinsèques

Bibliographie

- Argote, L., & Ingram, P. (2000). Knowledge transfer: A basis for competitive advantage in firms. *Organizational behavior and human decision processes*, 82(1), 150-169.
- Benjamin M. Wright, Gary McMahan, and Abigail McWilliams. (1994). Human resources and sustained competitive advantage: a resource-based perspective. *International Journal of Human Resource Management*.
- Caroline Guibet Lafaye, Annick Kieffer. (2012). Interprétations de la cohésion sociale et perceptions du rôle des institutions de l'État social. Cairn.info.
- Chatman, J. A., Polzer, J. T., Barsade, S. G., & Neale, M. A. (1998). Being different yet feeling similar: The influence of demographic composition and organizational culture on work processes and outcomes. *Administrative Science Quarterly*, 43(4), 749-780.
- Cox, T. (1994). *Cultural diversity in organizations: Theory, research, and practice*. San Francisco, CA: Berrett-Koehler Publishers.
- Cox, T., & Blake, S. (1991). Managing cultural diversity: Implications for organizational competitiveness. *Academy of Management Executive*, 5(3), 45-56.
- François Balta, Gérard Szymanski. (2013). *Moi, toi, nous... Petit traité des influences réciproques*. InterEditions.
- Homan, A. C., van Knippenberg, D., Van Kleef, G. A., & De Dreu, C. K. (2015). Bridging faultlines by valuing diversity: Diversity beliefs, information elaboration, and performance in diverse work groups. *Journal of Applied Psychology*, 100(3), 608-625.
- Huselid, M. A. (1995). The Impact of Human Resource Management Practices on Turnover, Productivity, and Corporate Financial Performance. *Academy of Management Journal*.
- INSTAT. (2021). Étude sur l'importance accordée à la diversité culturelle dans les organismes publics malagasy. Antananarivo: Bureau National de la Statistique de Madagascar.
- Jackson, S. E., Ruderman, M. N., & Ehrhardt, K. E. (1995). Diversity in work teams: Research paradigms for a changing workplace. Washington, DC: American Psychological Association.
- Jackson, S. E., Ruderman, M., & Ohlott, P. (2006). Managing human resources for diversity and inclusiveness. In *Handbook of Human Resource Management*: Blackwell Publishing Ltd.

- Lee, J., Kim, S., & Cho, D. (2019). The effects of cultural diversity and linguistic diversity on organizational performance. *Sustainability*, 11(6).
- Liu, J., & McLeod, P. L. (2015). Diversity and organizational citizenship behavior: A review and integration. *Journal of Organizational Behavior*, 36(S1), S54-S77.
- Nishii, L. H. (2013). The Benefits of Climate for Inclusion for Gender-Diverse Groups. *Academy of Management Journal*, 56(6).
- PNUD. (2019). *Rapport National sur le Développement Humain de Madagascar 2019: Pour des Institutions Réactives et Performantes au Service du Développement Humain Durable*. Antananarivo: PNUD Madagascar.
- Qi, L., Zhang, H., & Dong, Y. (2019). The Impact of Cultural Diversity on Team Creativity: The Mediating Role of Intercultural Communication. *Sustainability*, 11(9).
- Richard, M., Murmann, J.P., & von Krogh, G. (2018). Appropriate measures for research on innovation: A systematic review and critique of the literature. *Journal of Product Innovation Management*, 35(6), 929-968.
- Sana Guerfel-Henda, George-Axelle Broussillon. (2011). *Evaluation et mesure des politiques de diversité culturelle*. Management & Avenir.
- Soliman, K. S. (2010). Capital humain et diversité culturelle. *International Journal of Diversity in Organizations, Communities and Nations*.
- UNESCO. (2015). *Repenser les politiques culturelles*. Paris: Rapport mondial de l'UNESCO.
- Van Knippenberg, D., De Dreu, C. K., & Homan, A. C. (2004). Work group diversity and group performance: An integrative model and research agenda. *Journal of Applied Psychology*, 89(6), 1008-1022.
- Wang, Y., Li, X., Zhang, Y., & Li, J. (2020). The Impact of Cultural Diversity on Innovation: The Mediating Role of Interpersonal Trust. *Sustainability*, 12(3).

Dr Miora Rakotonirainy

Docteur en Economie, Enseignant-Chercheur à l'UCM.

PERCEPTION DE LA COHÉSION SOCIALE VÉCUE AU SEIN DES COOPÉRATIVES AGRICOLLES: CAS DE LA RÉGION VATOVAVY-MADAGASCAR

Dr Miora RAKOTONIRAINY

Résumé

Représentant la cause et la conséquence de certains problèmes actuels les plus urgents, la cohésion sociale constitue un phénomène clé. Dans une société, elle exige de tous ses membres une participation solidaire à une entreprise commune, l'adoption des mêmes défis à narguer et la poursuite des objectifs collectifs de façon que tous en bénéficient. Au niveau des coopératives, elle contribue largement à la formation, à la performance et à leurs succès qui sont communément reconnus comme instruments de transformation sociale et économique. Le présent article examine l'état des lieux de la cohésion sociale au sein des coopératives agricoles dans la Région Vatovavy, Districts d'Ifanadiana et de Mananjary. Pour ce faire, le mini-baromètre de la cohésion sociale a été utilisé pour en déterminer la perception au sein des coopératives et qui a été par la suite renforcé par les entretiens de groupe. Les résultats ont permis de voir que la cohésion sociale existe et est déjà vécue par les coopératives et elle prend plusieurs formes de manifestation même si certains membres ne sont pas encore dans le dynamisme de solidarité avec la majorité des membres.

Mots clés : Cohésion sociale, coopératives agricoles, Région Vatovavy.

Introduction

La cohésion sociale a fait l'objet d'une attention considérable dans les milieux académiques et politiques au cours des 20 dernières années (*cf.* par exemple Bernard (2000); Boehnke, Berrueto, Dragolov, and Ocampo Villegas (2019)) et son importance au niveau de la société n'a cessé de croître. La cohésion sociale est un phénomène clé parce qu'elle représente la cause et la conséquence de certains des problèmes les plus urgents d'aujourd'hui tels que le chômage, la pauvreté, la discrimination, l'exclusion, le manque de confiance dans les institutions politiques, etc. (Bernard, 2000). En effet, la cohésion dans une société implique que ses membres participent de façon solidaire à une entreprise commune, aient les mêmes défis à relever et poursuivent librement des objectifs collectifs. Le changement qui en résulte profite donc à tous (Carron, 1982).

La cohésion sociale constitue également une clé de voute garantissant la paix sociale, l'harmonie, la sécurité, l'équité, la justice, le respect des droits et libertés et la non-discrimination, qui par la suite favorisent le vivre-ensemble et l'efficacité des actions collectives (Bouchard-Pierre & Gagné, 2019). Par ailleurs, l'accès égal aux ressources qui découle de la cohésion sociale établit une confiance entre les

individus et envers les institutions ; cela affermit leur engagement civique et leur sentiment d'appartenance. Elle est par conséquent cruciale pour le développement local. De plus, grâce à elle, les habitants pourront s'organiser afin de résoudre ensemble les problèmes communautaires et faire face aux défis sociétaux (Martínez-Martínez, Rodríguez-Brito, & Ramírez-López, 2021).

Au niveau individuel, le renforcement de la cohésion sociale dans une localité permet aux paysans de diversifier leurs moyens de subsistance et d'être autonomes. A son tour, la diversification fait accroître les sources de revenus et servira ainsi de filet de sécurité contre les difficultés économiques (Dumasari, Budi, Imam, Wayan, & Dinda, 2021). Au niveau des coopératives, la cohésion sociale constitue un facteur non négligeable garantissant la performance et le succès des coopératives. Grâce à la confiance mutuelle, aux liens intracommunautaires, c'est-à-dire au capital social permis par la cohésion sociale, la collaboration entre les membres des coopératives est devenue facile (Jia & Xu, 2021).

Bien que la cohésion sociale soit un atout considérable pour la prospérité des activités des membres de coopératives ou d'une localité donnée, plusieurs sont les facteurs qui entravent à la cohésion sociale et peuvent être des sources de conflit entre les membres (Donzelot** (2006), Qadeer & Kumar (2006), Pagé (2011), Harrisson (2012)) à savoir les intérêts politiques et économiques au profit de quelques individus uniquement, l'intégration des nouveaux membres, la diversité culturelle et ethnique au sein des membres.

De ce fait, cet article cherche à examiner l'état des lieux de la cohésion sociale au sein des coopératives agricoles ainsi que les défis à relever. De manière spécifique, elle vise à évaluer la perception de la cohésion sociale de la part des membres des coopératives agricoles et à déterminer les différentes formes de cohésion sociale existantes et les obstacles au sein de la coopérative. Fera l'objet de la présente étude les coopératives agricoles qui opèrent dans la filière des épices pour le cas de la Région Vatovavy, Madagascar. Le choix de la coopérative agricole réside dans le fait que dans la Région étudiée, toutes les conditions géographiques et climatiques sont propices à l'agriculture et la cohésion sociale pourrait contribuer à l'amélioration des activités des agriculteurs.

I. Revue de Littérature

La cohésion sociale est souvent utilisée comme un terme générique dénué d'une définition précise et consensuelle (Lode, Coosemans, & Camargo, 2022). En raison de cette ambiguïté, la littérature existante apporte plusieurs tentatives de définitions pouvant être considérées comme complémentaires. Partant de la définition fournie par le Comité Européen pour la Cohésion Sociale (2004), la cohésion sociale est la capacité d'une société à assurer de façon durable le bien-être de tous ses membres, tout en réduisant les disparités et en respectant l'accès équitable aux ressources disponibles et la dignité dans la diversité. Gingras et Carrier (2006) ont à leur tour précisé que la cohésion sociale serait un élément garantissant la pérennité des liens entre les individus d'un groupement qui permettent de créer une communauté de valeurs et d'intérêts partagés équitablement. Elle est à cet effet ancrée dans un objectif collectif de contribuer à l'équilibre et au bon fonctionnement de la société ; et grâce à elle, les individus qui y sont membres ont un sentiment d'appartenance, d'unité, de confiance et de collaboration pour bénéficier des avantages mutuels (Lode et al. (2022). Botterman, Hooghe, et Reeskens (2012)) ont rajouté que la cohésion sociale peut être cadrée à la présence de mécanismes structurels et comportementaux de solidarité, de coopération et d'échange entre les citoyens d'une société dont les réseaux constitutifs peuvent être matériels ou structurels (échange de biens, interactions économiques) ou immatériels (relations informelles, identités partagées). Bouchard-Pierre et Gagné (2019) ont souligné que la cohésion sociale est le résultat de bonnes politiques publiques visant à stimuler la volonté des membres d'une communauté donnée à avoir confiance les uns envers les autres, mais aussi envers les institutions, et à participer à la production ainsi qu'à la redistribution équitable de biens et de services, permettant ainsi d'assurer la prospérité d'une population.

Si telles sont les définitions attribuées à la cohésion sociale, ses différentes dimensions méritent d'être

examinées. La cohésion sociale est constituée de plusieurs dimensions et niveaux qui peuvent être différents d'un auteur à un autre. Si Bernard (2000) avance que les dimensions de la cohésion sociale se résument à celle économique, politique et socioculturelle, Dickes et Valentova (2013) précisent que la cohésion sociale dispose de quatre dimensions, à savoir la légitimité contre l'illégitimité (confiance institutionnelle), l'acceptation contre le rejet (solidarité et souci du bien commun), la participation politique et la participation socioculturelle. Ces constats amènent Schiefer et Van der Noll (2017) à dégager de manière plus explicite les six dimensions de la cohésion sociale suivantes : les relations sociales, l'identification, l'orientation vers le bien commun, les valeurs partagées, la qualité de vie et l'égalité. Dans ce cadre, les quatre premières caractéristiques représentent les dimensions relationnelles et idéationnelles de la cohésion sociale proposée, tandis que les deux autres s'inscrivent dans une troisième dimension dénommée dimension distributive.

Fonseca, Lukosch, et Brazier (2019) ont mis en évidence que la cohésion sociale peut être évaluée à trois niveaux : individuel, communautaire et institutionnel. Ces niveaux, comme tels avancés par Dickes et Valentova (2013) traitent également des aspects du sentiment d'appartenance, de la participation, de la réduction des inégalités, des opportunités et surtout du bien-être.

Selon la littérature, la cohésion sociale est considérée comme étant un actif qui génère de multiples avantages. En effet, la cohésion sociale contribue non seulement à la formation mais aussi à la performance des coopératives qui sont communément reconnues comme instruments de transformation sociale et économique (Bijman & Hu, 2011). Par exemple, pour les coopératives agricoles, le pouvoir de la négociation collective s'est accru en raison du renforcement de la cohésion des petits agriculteurs membres. Les échanges, interactions et la confiance entre ces derniers ont également permis l'amélioration de la qualité de leurs produits agricoles, l'efficacité de l'utilisation des ressources des coopératives et la réduction des coûts de production (Liang et Hendrikse (2013); Hao et al. (2018). La cohésion sociale stimule également une éducation au sein des coopératives. Celle qui visait à mobiliser l'esprit des membres des coopératives, non seulement à comprendre pleinement la complexité et la richesse de la pensée et de l'action collectives, mais surtout à apprécier la nécessité de l'unité et de l'interdépendance des membres en vue d'une fin partagée (Sentama, 2017). C'est ce qui amènera les membres à assurer le succès de la coopérative et à améliorer leurs relations en s'engageant à construire un avenir positif.

II. Donnée et méthodologie

Afin d'évaluer la perception de la cohésion sociale de la part des membres des coopératives, le mini-baromètre de la cohésion sociale de Catholic Relief Services (CRS, 2019) a été utilisé. Pour déterminer les différentes formes de cohésion sociale, un entretien en groupe de discussion a été effectué, qui servira aussi d'évaluation de la situation de la cohésion sociale et la promotion de la justice au sein des coopératives agricoles.

II.1. Mini-baromètre de la cohésion sociale

Le mini-baromètre repose sur une enquête de perception composée de 18 indicateurs regroupés en trois catégories ou sphères d'activités : sphères socio-culturelle, économique et politique (CRS, 2019). Une fois agrégés, les indicateurs offrent la perception qu'a un groupe sur les forces et les faiblesses du tissu social, d'une organisation ou d'une coopérative, d'une unité démographique ou géographique donnée (CRS, 2019).

Dans la sphère socio-culturelle, le but est de savoir si les membres ont des liens sociaux forts à travers divers groupes dans leur communauté (S1), s'ils se font confiance entre eux indépendamment des différences en termes d'identité (ethnicité, religion, culture, race, etc.) (S2) ; s'ils sont traités avec dignité indépendamment de qui ils sont (S3) ; s'ils s'acceptent et se tolèrent entre eux, malgré leurs différences

(S4) ; s'il existe des opportunités formelles et informelles dans lesquelles ils se connectent et interagissent (S5) ; et si leurs coopératives ont la capacité de gérer paisiblement les problèmes sociaux (S6).

Pour la sphère économique, le but est de voir si les membres sont satisfaits des conditions actuelles de vie de leur famille, en comparaison avec celles de leurs pairs dans la coopérative (E1) ; s'ils s'entraident en temps de besoin (E2) ; s'ils ont un accès égal aux opportunités d'emploi et moyens de subsistance indépendamment de qui ils sont (E3) ; si les ressources publiques sont gérées de manière juste pour le bénéfice de tous (E4) ; si les gens bénéficient d'une opportunité égale en termes de services de base de qualité raisonnable (exemples : éducation et santé) indépendamment de qui ils sont (E5) ; et si les biens et services sont échangés dans un environnement juste (E6).

La dimension politique de la cohésion sociale touche les domaines suivants : le niveau de participation des membres aux initiatives communautaires pour résoudre des problèmes qui concernent tout le monde (P1), la manière dont les officiers publics traitent les membres de la communauté (P2), les valeurs civiques que les citoyens du pays se partagent (P3), l'opportunité de chacun de participer à des procédures politiques (P4), la considération des soucis des membres par les institutions gouvernementales (P5), la confiance que les gens accordent aux institutions et aux structures publiques et gouvernementales, que ce soit au niveau local ou national (P6).

II.2. Groupe de discussion

La grille d'entretien est constituée par les éléments suivants : des informations générales des participants ainsi que des questions sur le consentement ; des questions engageantes sur les expériences des membres dans la coopérative ; des questions d'exploration pour l'approfondissement sur la cohésion sociale et sur les moyens de subsistance ; le mini-baromètre de la cohésion sociale au sein de la coopérative ; et des questions de clôture.

II.3 Zone d'étude

Les Districts de Mananjary et d'Ifanadiana font partie de la Région Vatovavy Fitovinany et de la province de Fianarantsoa. Ils se trouvent dans la partie Sud-est de Madagascar. La Région compte 1 063 000 habitants dont 17% dans le District d'Ifanadiana et 21.1% dans le District de Mananjary (CREAM, 2013).

La Région Vatovavy possède des atouts considérables en termes de climat, de condition géographique, de faune et de flore en faveur des activités agricoles et notamment en termes de production des épices. En effet, la Région a un climat tropical du type chaud et humide en général. Comme la plupart de toute la zone Est de Madagascar, la Région est caractérisée par des écosystèmes variés et d'une biodiversité particulièrement riche. La couverture forestière du District d'Ifanadiana est de 90 265 ha couvrant 37.6% de la Région tandis que pour Mananjary, elle est de 21 355 ha (CREAM, 2013). L'activité principale de la région se focalise dans l'agriculture avec une prédominance de l'agriculture à petite échelle utilisant des méthodes traditionnelles. Mis à part la culture vivrière qui est la plus pratiquée, les cultures de rente, notamment le café, la vanille et le girofle, ainsi que l'arboriculture fruitière restent toujours très présentes (CREAM, 2013).

II.4. Population de l'étude et sélection des échantillons

La population de l'étude comprend les membres des coopératives agricoles dans le cadre du programme SPICES⁷⁷ dans la Région Vatovavy, districts d'Ifanadiana et de Ranomafana. Ces coopératives sont

77 Programme dirigé par le *Catholic Relief Services* et d'autres organismes nationaux et internationaux non gouvernementaux, qui vise à contribuer à l'amélioration du bien-être et de la résilience des populations rurales vulnérables dans le Sud-est de Madagascar.

au nombre de 13 au total et comprennent 668 membres lors de la descente sur terrain. L'effectif des membres de chaque coopérative varie d'une coopérative à une autre.

$$\text{Taille de l'échantillon} = \frac{(\text{Score } z)^2 \times \text{écart type} \times (1 - \text{écart type})}{(\text{marge d'erreur})^2} \quad (1)$$

Sur les 668 membres, un échantillon de 334 membres a été sélectionné aléatoirement pour l'enquête individuelle de perception et sont répartis dans les 13 coopératives agricoles. La taille de l'échantillon a été déterminée suivant la formule ci-après :

Où score z correspond au nombre d'écarts types d'une proportion donnée par rapport à la moyenne. Pour un niveau de confiance 99%, le score z est égal à 2,58.

A part cela, 22 autres membres des coopératives ont participé dans les groupes de discussion. Au total, 356 membres ont participé à l'enquête.

II.3. Collecte de données

La collecte des données a été effectuée le 22 novembre 2021 au 19 décembre 2021. Les membres des coopératives agricoles qui ont effectué l'enquête de perception ne faisaient plus partie de ceux qui participent au focus group et vice versa. Les membres sélectionnés pour le focus group sont des simples membres de la coopérative, c'est-à-dire qui ne font pas partie du comité d'administration⁷⁸. Et cela c'est afin de garantir l'objectivité de l'information et que les réponses des membres ne soient pas influencées en présence des dirigeants. Quatre groupes de discussion ont été tenus auprès de quatre coopératives différentes et dont les participants sont composés des membres hommes et femmes.

III. Résultats et discussion

III.1 Caractéristiques des répondants : éducation formelle, participation à la chaîne de valeur, sources de revenu du ménage

Le niveau d'éducation formelle des membres des coopératives agricoles désagrégé par sexe (figure 1) montre que 35% des femmes et 38% des hommes, ont terminé l'école secondaire premier cycle, avec une différence moindre entre les femmes et les hommes. Les participants femmes ayant terminé l'école secondaire premier cycle sont largement supérieurs aux hommes, avec un pourcentage respectif de 25% contre 19%. 15% de femmes et 12% d'hommes sachent lire et écrire, sans n'avoir obtenu aucune sorte d'éducation formelle (voir Figure 1, p. 99).

Concernant la participation aux chaînes de valeur, sur le marché, une part non négligeable des répondants vend de la vanille (58%), du café (55%), des fruits (49%), du riz (45%), de la cannelle (41%) et du girofle (41%), comme le montre la figure 2 (voir p. 100). A part cela, le manioc et le poivre noir font également partie des produits les plus vendus sur le marché, respectivement par 33% et 29% des membres. En outre, 13% des agriculteurs vendent d'autres produits tels que la canne à sucre, le piment, le poivre rouge, le poivre vert, la feuille de Taro, le kola, la baie rose, la noix de muscade, le curcuma, la citronnelle, le miel ainsi que le lait. Il existe toutefois des membres qui ne vendent aucun produit sur le marché (8%).

Les résultats d'observations sur les principales sources de revenu des membres ont montré que plus de la moitié ont comme principale source de revenu l'agriculture (54% des femmes et 56% des hommes) (voir figure 3, p. 101). A côté de l'agriculture, la culture et l'élevage de l'agropastoralisme sont aussi d'im-

78 Chaque coopérative dispose d'un président, de trésoriers, d'un gérant et de pépiniéristes.

portantes sources de revenu avec un pourcentage de 28% pour les hommes et 23% pour les femmes. Il y a également le commerce (14% des femmes contre 7% des hommes) et la production de bétail (5% pour tous les participants).

Figure 1 : Niveau d'éducation des répondants (n°356) (Source : Enquête 2021, auteur)

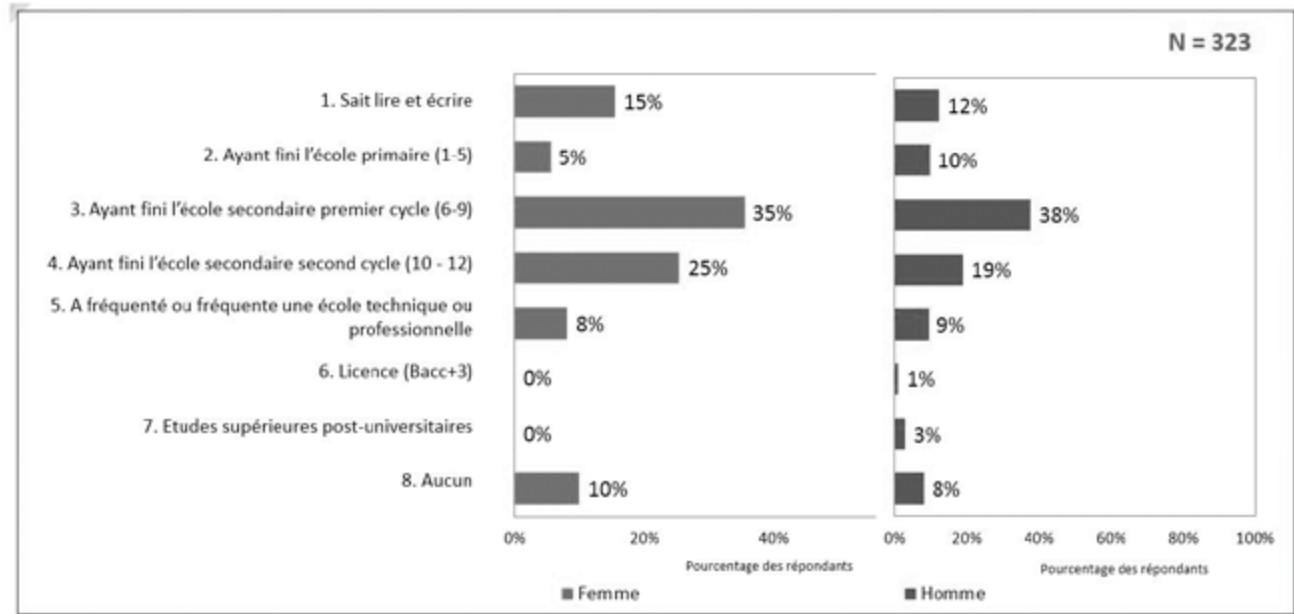


Figure 2 : Répartition des répondants selon les produits vendus sur le marché (n°356) (Source : Enquête 2021, auteur)

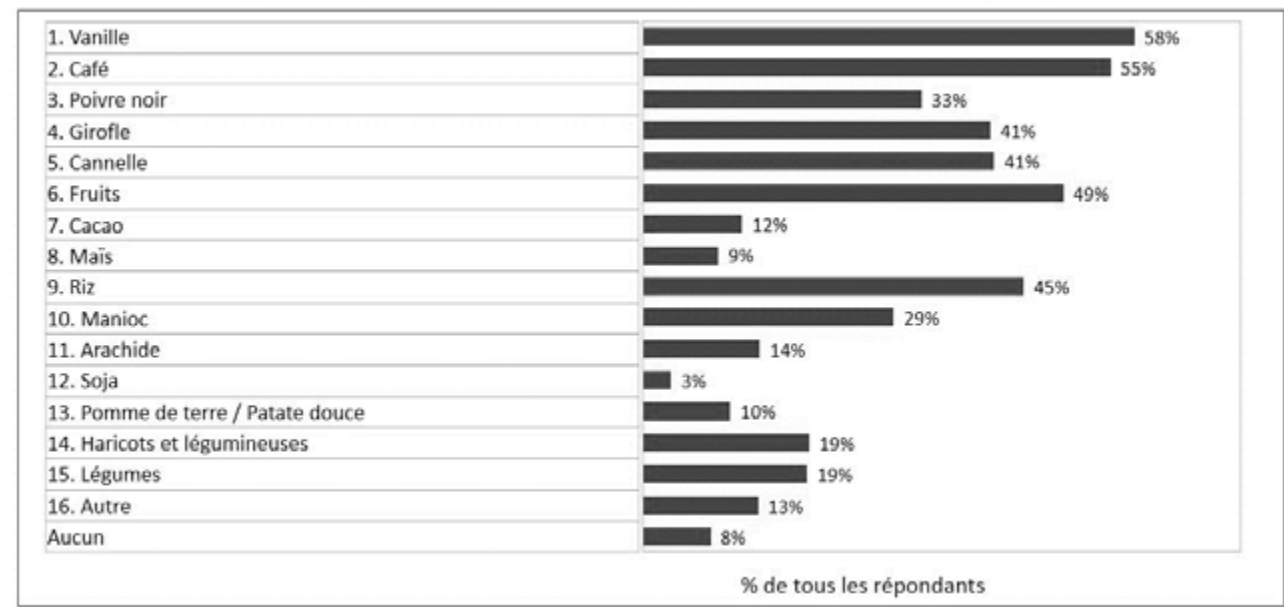
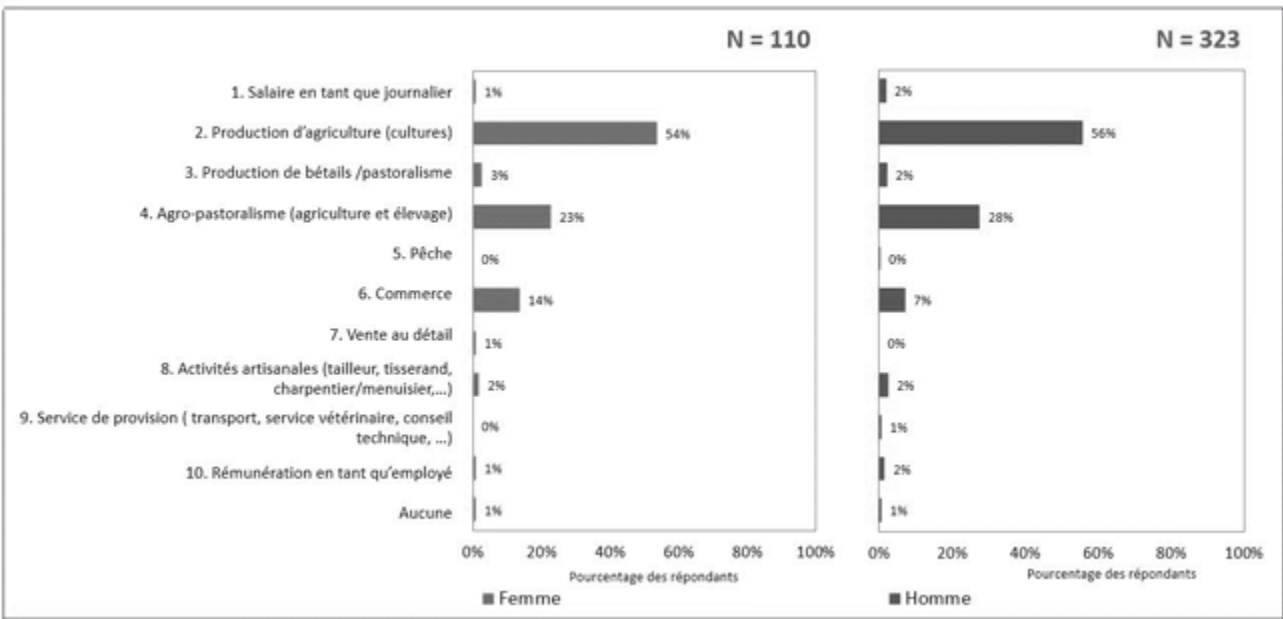


Figure 3 : Principales sources de revenu des personnes interrogées dans le cadre du projet (n°356) (Source : Enquête 2021, auteur)



III.2 Perception de la cohésion sociale des coopératives agricoles

Les résultats sur la perception de la cohésion sociale au sein des coopératives agricoles sont présentés ci-après suivant les trois sphères du mini-baromètre de la cohésion sociale.

III.2.1. Sphère socioculturelle

En nous référant à la sphère socioculturelle (fig 4, p. 104), nous pouvons constater que les membres des coopératives ont des liens sociaux forts entre eux car ils sont solidaires et sont généralement en bons termes (perception de la majorité des répondants). De plus, presque la totalité des agriculteurs s'impliquent toujours dans les travaux collectifs. Certains ont même avancé qu'ils se sentent chez eux dans leur coopérative, comme si tous les membres appartenaient à une même famille. En termes d'inclusivité, il peut également être avancé que les membres se respectent indépendamment de leur ethnicité, de leur religion, de leur culture, de leur race, de leur affiliation politique, de leur genre et de leur âge ; et chacun assume dans l'intégrité ses parts de responsabilité dans la communauté. Les formes de discrimination n'existent pas au sein des coopératives car tout le monde est soumis aux mêmes règles et bénéficie de mêmes avantages comme l'obtention de plants à petit prix, l'acquisition des techniques agricoles, etc. En appui à cela, les coopératives ont la capacité de gérer paisiblement les problèmes sociaux (perception de presque tous les répondants).

III.2.2. Sphère économique

La dimension économique de la cohésion sociale porte sur l'équité des conditions de vie et le partage des richesses (fig.5, p. 105). Dans cette sphère, les résultats ont révélé que plus de la moitié des membres sont déjà satisfaits de leurs conditions de vie actuelles, en comparaison avec les autres. Ces membres satisfaits sont pour la majeure partie ceux qui ont affirmé avoir constaté des changements positifs dans leur vie depuis leur adhésion à l'organisation ; soit ils ont pu obtenir des avantages sur le plan commercial et agricole, soit ils ont pu améliorer leur niveau de vie. A part cela, la plupart des individus interrogés ont accepté le fait que les gens de leur communauté s'entraident en temps de besoin. En effet, généralement ils se soutiennent mutuellement dans les moments de gloire comme dans les périodes difficiles. L'idée selon laquelle les membres ont un accès égal aux opportunités d'emploi, de moyens de subsistance ainsi qu'en termes de services de base de qualité raisonnable indépendamment de qui ils sont, a été confirmée par les répondants. Concernant la gestion des ressources publiques, les personnes interviewées ont reconnu que celle-ci est généralement effectuée de manière juste pour le bénéfice de

tous. Mis à part cela, plus de la moitié des participants trouvent que les biens et services sont échangés dans un environnement juste.

III.2.3. Sphère politique

En abordant la sphère politique (*fig 6*, p. 106), premièrement selon les perceptions des participants, les membres participent activement aux initiatives communautaires pour résoudre des problèmes qui concernent tout le monde. Il peut être également constaté que les membres de la communauté ont généralement une bonne relation avec l'Etat et ses représentants locaux car premièrement, ils peuvent participer aux procédures politiques sans avoir peur ; il n'y a pas de discrimination. En outre, leurs soucis ont été considérés par les institutions gouvernementales. Les membres enquêtés ont affirmé qu'ils font confiance aux membres du gouvernement. En dernier lieu, ils affirment de partager les mêmes valeurs civiques que les citoyens de leur pays, peu importe les groupes d'identité auxquels ils appartiennent.

III.3. Formes de cohésion sociale et leurs manifestations

A partir des résultats des entretiens menés en groupe de discussion, les différentes formes de cohésion sociale et de promotion de la justice identifiées et vécues au sein des coopératives agricoles sont énumérées ci-après :

- **Solidarité dans la participation aux activités collectives.** Les membres des coopératives sont solidaires d'une manière générale car la plupart d'entre eux s'impliquent toujours dans les travaux collectifs tels que l'entretien des pépinières ou les ventes communes. A part cela, ils entretiennent des liens sociaux forts et sont en bons termes ; c'est comme s'ils appartenaient à une même famille. A titre illustratif, les membres ont construit ensemble un siège pour que les femmes puissent y travailler pendant la saison des pluies ; il y a donc une certaine empathie entre eux.
- **Soutien mutuel lors des événements spéciaux (deuil, naissance, etc.).** Il existe un soutien mutuel entre les membres que ce soit lors des moments de gloire ou lors des périodes difficiles. Par exemple, lorsqu'un membre est en deuil ou tombe malade, ses pairs le rendent visite. Pareillement, si un membre a un nouveau-né ou a circoncis son petit garçon, les autres membres le félicitent en lui donnant de l'argent. Dans ce cadre, des cotisations mensuelles (encore appelées cotisations sociales) ont été déjà organisées au sein de certaines coopératives ; elles sont déposées à la caisse commune et ne sont prélevées que durant ces événements spéciaux.
- **Respect mutuel, équité et inclusivité (absence de discrimination et de favoritisme).** En général, dans les coopératives, les membres se respectent indépendamment de leur ethnicité, de leur religion, de leur culture, de leur race, de leur affiliation politique, de leur genre et de leur âge. Certains leaders sont par exemple anglicans, mais aucun membre ne les sous-estime ni les contredit à cause de leur religion. Chacun peut librement pratiquer sa religion. Ensuite, la plupart des dirigeants locaux (maire, adjoint au maire, etc.) sont membres de la coopérative et ils agissent pour le bien de l'organisation sans aucune discrimination. Par ailleurs, comme ce qui a déjà été mentionné précédemment, tous participent aux activités dans la coopérative ; et ceux qui ne sont pas disponibles envoient des remplaçants pour s'assurer du bon déroulement des travaux collectifs. Chacun assume donc dans l'intégrité ses parts de responsabilité dans la communauté. De même, tout le monde est soumis aux mêmes règles et bénéficie de mêmes avantages (obtention de plants à petit prix, acquisition des techniques agricoles, etc.). Cela est reflété par les cotisations effectuées par les agriculteurs au sein de l'organisation ; ils paient les mêmes sommes. En outre, il n'y a aucune marginalisation ni favoritisme mais tous sont traités de la même manière, y compris les nouveaux membres.
- **Participation active des membres aux initiatives communautaires visant le bien-être de tous.** La plupart des membres participent activement aux initiatives communautaires pour résoudre des problèmes qui concernent tout le monde. Beaucoup d'entre eux ont par exem-

ple participé au projet *Fararano* qui avait pour objet la résolution de divers problèmes subis par les citoyens de la région Vatovavy, à savoir la réduction de l'insécurité alimentaire au niveau des communes de la région Vatovavy, l'augmentation des revenus des ménages et le renforcement de la capacité de la communauté à gérer les chocs (les catastrophes naturelles par exemple).

- **Relation généralement bonne avec les autorités locales (maires, chefs Fokontany).** En général, les membres de la communauté ont une bonne relation avec l'Etat et ses représentants locaux car premièrement, ils peuvent participer aux procédures politiques sans avoir peur ; il n'y a pas de discrimination. Deuxièmement, leurs soucis sont considérés par les institutions gouvernementales ; il arrive par exemple que les Chefs Fokontany s'échangent avec les membres et les écoute. En dernier lieu, beaucoup ont affirmé qu'ils font confiance aux membres du gouvernement.
- **Capital social des ménages pour lui permettre de réduire les effets des chocs.** Il s'agit notamment de l'accord de prêt aux membres dans le besoin. Dans la plupart des cas, les membres en difficulté peuvent faire des emprunts auprès de la coopérative ; ils ne sont pas obligés de chercher de l'argent à emprunter ailleurs. En plus, le remboursement peut s'effectuer en deux tranches et il n'y a pas d'intérêts à payer si le motif d'emprunt est une maladie. Par contre, s'il s'agit d'un emprunt pour le besoin quotidien, il y en a mais de niveau moindre.
- **Initiative d'organisation de réunion pour résoudre les conflits.** Les membres des coopératives reconnaissent les impacts négatifs des conflits sur la vie de leur organisation et essaient toujours d'atténuer les éventuelles tensions. En effet, pour résoudre les querelles, ils organisent des réunions durant lesquelles ils s'arrangent entre eux et s'avouent ce qu'ils ont sur le cœur ; et ce, en présence du président de l'organisation.
- **Effort de bien gérer et d'entretenir les ressources communes.** Dans certaines coopératives, les membres trouvent que les ressources communes sont bien gérées. Cette bonne gestion des ressources implique la transparence sur le plan financier, l'absence de business clandestin et le bon entretien des ressources matérielles. A cet effet, les contributions financières apportées par les membres dans la coopérative sont utilisées pour le bien collectif. Par ailleurs, si les ressources matérielles (comme les charriots, les arrosoirs, etc.) sont endommagées, les membres collaborent pour les réparer ensemble.

Néanmoins, les coopératives agricoles rencontrent quelque fois des problèmes qui entravent la cohésion sociale. Parmi ces problèmes, figurent ceux qui sont en lien direct avec la cohésion et la solidarité du groupe tandis que la plupart d'entre eux sont issus des activités liées aux moyens de subsistance, et qui engendrent par la suite la division ou la mésentente entre les membres conduisant à la détérioration de la cohésion sociale au sein de la communauté. Les principaux problèmes évoqués par les membres des coopératives sont les suivants :

- La jalousie, mésententes et querelles entre membres. Quelques fois les membres ne sont pas en très bons termes car soit, ils sont jaloux les uns envers les autres, soit ils sont confrontés à certains malentendus ou à des mésententes. Il y a par exemple des membres et/ou des responsables qui critiquent leurs pairs pour cause de retard ou d'absence lors des réunions ou des travaux collectifs, ou encore à cause d'une insatisfaction par rapport à la qualité des travaux effectués par les membres. D'autre part, certains membres sont tout simplement jaloux des autres et veulent nuire à leurs activités agricoles. Tout cela peut engendrer des conflits au sein de l'organisation.
- Le manque de transparence dans la gestion financière et dans la fixation du prix lors des ventes. Dans certaines coopératives, la gestion financière n'est pas transparente car ce sont seulement les membres du bureau qui sont au courant des informations sur l'état financier. Les membres ordinaires les ignorent ; ils ne connaissent donc pas le montant réel de l'argent dans la caisse commune. Par ailleurs, quelques membres ont dénoncé l'ancien gérant de leur coopérative pour avoir dépensé tout l'argent de l'organisation et pour s'être enfui avec le livre de compte commun. Lors des ventes

également, ce sont uniquement les membres du bureau (le technicien, l'inspecteur et le président) qui décident du prix avec les clients (c'est-à-dire les sociétés acheteurs) et les membres ordinaires ne sont prévenus qu'après la décision. La décision sur le prix ne s'effectue donc pas de manière collective. Il arrive même que les responsables ne révèlent pas aux membres le véritable prix conclu avec les acheteurs afin de s'emparer d'une part de bénéfices. Cette situation avait engendré une dispute entre les membres.

- Les conflits engendrés par la manipulation de la balance et par le prix médiocre proposé par les entreprises acheteurs. Certaines coopératives sont victimes de la manipulation de la balance et du prix médiocre proposé par les acheteurs. D'un côté, des membres sont déçus car, bien qu'ils aient reçu la promesse selon laquelle les prix seront bons au sein de la coopérative, ceux-ci n'ont fait que baisser graduellement. D'un autre côté, le pesage des produits a pareillement donné lieu à des disputes. En effet, certaines coopératives ne possèdent pas encore de balance pour peser les récoltes à écouler et ce sont les clients qui apportent leur propre balance, or il y a des clients qui manipulent la balance et cela lèse les agriculteurs.
- Promesses non-tenues par les clients acheteurs en termes de débouchés pour les produits agricoles. Certains membres sont déçus car ils n'ont pas encore obtenu ce qu'ils ont espéré de la coopérative, notamment l'identification de débouchés pour leurs produits. Parfois, au moment où l'on doit écouler les récoltes, il n'y a pas d'acheteurs ; il arrive même que les acheteurs ignorent l'existence des produits. Par conséquent, les membres sont obligés de vendre leurs produits en dehors de l'organisation, mais ils n'arrivent pas à vendre en grande quantité étant donné que la distance qui sépare leurs villages et la ville où écouler les produits est très éloignée.
- Certains membres se plaignent du fait que leur coopérative manque d'appui financier et technique. Ils ont évoqué qu'ils n'ont pas encore bénéficié des formations sur les techniques agricoles. Cela est dû au fait que dans certaines coopératives, ce sont seulement les membres du bureau qui bénéficient des formations données par les techniciens agricoles, et les membres ordinaires se plaignent de l'absence de transmission des acquis de la formation. Les villageois avec qui ils travaillent n'en reçoivent pas et n'ont droit qu'aux prestations des animateurs. A part cela, certains membres ont rapporté que leur coopérative a besoin de matériaux de production (comme les arrosoirs et bêches pour entretenir les jeunes plants).
- Insuffisance du volume des produits commercialisés à cause de la mauvaise saison, des animaux et insectes ravageurs, et de l'insécurité (maladie ou vol des produits dans les champs). Pour un nombre non négligeable de membres, surtout les nouveaux adhérents au sein de l'organisation, la production à écouler sur le marché est encore insuffisante. Il y en a même ceux qui ne procèdent pas encore aux ventes. Par ailleurs, d'autres membres sont confrontés à des problèmes climatiques qui leur empêchent de produire de façon convenable (manque d'eau de pluie, la sécheresse, coup excessif du soleil, etc.). Il y a également les insectes et/ou les troupeaux d'animaux qui ravagent les pousses ; ainsi que l'insécurité des cultures, à savoir les larcins dans les récoltes de vanille par exemple. A part cela, certains membres ont été victimes de vol de leurs produits. Par conséquent, la quantité de produits pouvant être commercialisés régresse.

Conclusion

Ce papier a pour objectif d'effectuer un état des lieux de la cohésion sociale au sein des coopératives agricoles pour le cas de la Région Vavovavy, Districts d'Ifanadiana et de Ranomafana. L'enquête de la perception de la cohésion sociale à travers le mini-baromètre et les groupes de discussion ont permis de détecter les différents aspects de la cohésion sociale déjà vécus par les membres au sein de leur coopérative. Ces formes existantes de la cohésion sociale et de la promotion de la justice se sont manifestées, notamment à travers la solidarité dans la participation aux activités collectives, le soutien mutuel lors des événements spéciaux, le respect mutuel, équité et inclusivité, la participation active des membres aux initiatives communautaires visant le bien-être de tous, la relation généralement bonne avec les administrations publiques, la disposition de capital social des ménages pour leur permettre de réduire les effets des chocs, et l'effort de bien gérer et d'entretenir les ressources communes.

Malgré cela, des problèmes entravant la cohésion sociale apparaissent de temps en temps au sein de ces coopératives agricoles. Il y en a ceux qui sont en lien direct avec la cohésion et la solidarité du groupe mais la plupart sont issus des activités liées aux moyens de subsistance. Division ou mésentente entre les membres en est engendrée, ce qui détériore la cohésion sociale au sein de la communauté et a une répercussion sur les moyens de subsistance des membres.

Ainsi, la cohésion sociale existe déjà et est vécue par les coopératives et prend plusieurs formes de manifestation même si certains membres ne sont pas encore dans le dynamisme de solidarité avec la majorité. Il existe un lien étroit entre la cohésion sociale des membres des coopératives agricoles et leurs activités de subsistance. L'ouverture à ce papier pourrait donc être de voir l'impact de la cohésion sociale sur les activités de subsistance des coopératives.

Bibliographie

- Bernard, P. (2000). La cohésion sociale : critique dialectique d'un quasi-concept [en línea] http://culturescope.ca/ev_fr.php.ID=1637_201&ID2=DO_TOPIC.
- Bijman, J., & Hu, D. (2011). The rise of new farmer cooperatives in China; evidence from Hubei province. *Journal of Rural Cooperation*, 39(2), 99-113.
- Boehnke, K., Berrueto, A., Dragolov, G., & Ocampo Villegas, P. (2019). Are value preferences and social cohesion interconnected? The case of Mexico. *Acta de investigación psicológica*, 9(2), 35-45.
- Botterman, S., Hooghe, M., & Reeskens, T. (2012). 'One size fits all'? An empirical study into the multidimensionality of social cohesion indicators in Belgian local communities. *Urban studies*, 49(1), 185-202.
- Bouchard L. M., Poitras, D., Maurice P., & Gagné, D. (2019). La cohésion sociale comme condition essentielle à la sécurité: définition, composantes et indicateurs. Québec: Institut National de Santé Publique.
- Carron, A. V. (1982). Cohesiveness in sport groups: Interpretations and considerations. *Journal of Sport psychology*, 4(2).
- Dickes, P., & Valentova, M. (2013). Construction, validation and application of the measurement of social cohesion in 47 European countries and regions. *Social Indicators Research*, 113, 827-846.
- Donzelot, J. (2006). Refonder la cohésion sociale. *Esprit* (12), 5-23.
- Dumasari, D., Budi, D., Imam, S., Wayan, D., & Dinda, D. A. (2021). Livelihood Diversification Based On Strengthening Social Cohesion To Empower Landless Peasants. *PEER-REVIEW*.
- Fonseca, X., Lukosch, S., & Brazier, F. (2019). Social cohesion revisited: a new definition and how to characterize it. *Innovation: The European journal of social science research*, 32(2), 231-253.

- Gingras, P., & Carrier, M. (2006). Entre intégration économique et cohésion sociale: les coopératives forestières et le développement régional au Québec. *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, 50(3), 358-375.
- Hao, J., Bijman, J., Gardebroek, C., Heerink, N., Heijman, W., & Huo, X. (2018). Cooperative membership and farmers' choice of marketing channels—Evidence from apple farmers in Shaanxi and Shandong Provinces, China. *Food Policy*, 74, 53-64.
- Harrisson, D. (2012). L'innovation sociale et l'entrepreneur schumpétérien: deux lectures théoriques. *Revue Interventions économiques. Papers in Political Economy* (45).
- Jia, S., & Xu, X. (2021). Community-level social capital and agricultural cooperatives: Evidence from Hebei, China. *Agribusiness*, 37(4), 804-817.
- Liang, Q., & Hendrikse, G. (2013). Core and common members in the genesis of farmer cooperatives in China. *Managerial and Decision Economics*, 34(3-5), 244-257.
- Lode, M. L., Coosemans, T., & Camargo, L. R. (2022). Is social cohesion decisive for energy cooperatives existence? A quantitative analysis. *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 43, 173-199.
- Martínez-Martínez, O. A., Rodríguez-Brito, A., & Ramírez-López, A. (2021). The structure of social cohesion: An analysis of its levels and dimensions in Mexico city 1. Paper presented at the Sociological Forum.
- Pagé, M. (2011). Politiques d'intégration et cohésion sociale: Conseil supérieur de la langue française.
- Qadeer, M., & Kumar, S. (2006). Les enclaves ethniques et la cohésion sociale. *Canadian Journal of Urban Research*, 15(2), 1-20.
- Schiefer, D., & Van der Noll, J. (2017). The essentials of social cohesion: A literature review. *Social Indicators Research*, 132, 579-603.
- Sentama, E. (2017). Social cohesion through cooperative contact: A theoretical perspective. *Journal of African Conflicts and Peace Studies*, 3(2), 1.

Dr Sohary Manambahy Razanaparany

Docteur en Sociologie Démographique,
Enseignant Chercheur à l'UCM.

ACCOMPAGNEMENT PSYCHOSOCIAL EN MILIEU SCOLAIRE : L'INNOVATION DES UNITÉS D'ÉCOUTE EN QUÊTE DE RÉÉQUILIBRAGE FAMILIAL

Education de qualité pour l'inclusion et l'égalité – équité

Dr Sohary Manambahy RAZANAPARANY

Résumé

La synergie entre les institutions scolaires, la famille et la communauté est essentielle pour l'épanouissement d'un enfant. En ce sens, la mise en place d'unités d'écoute dans des centres socio-éducatifs malgaches vise à promouvoir le droit de l'enfant à la scolarisation à travers une meilleure implication parentale dans l'éducation. Les pratiques d'accompagnement social qui y sont menées mettent en lumière les défis concernant notamment les relations entre bien être et réussite chez les enfants en âge scolaire. Cette étude est basée sur le questionnaire suivant: dans quelles mesures l'accompagnement psychosocial des familles impacterait l'épanouissement des enfants scolarisés dans des centres socio-éducatifs primaires. Une étude qualitative a alors été menée auprès de 23 familles accompagnées et de 12 responsables d'écoute dans des centres situés en milieu urbain et périphérique. Les résultats soulignent que ce dispositif d'accompagnement familial permet de sécuriser la scolarisation de l'enfant sur deux niveaux : en renforçant le pouvoir d'agir au sein des familles et en valorisant la contribution de l'écoute dans les interventions d'appui à la scolarisation.

Mots-clés : écoute – centres socio-éducatifs – accompagnement familial – enfant en âge scolaire.

Introduction

La performance globale du système scolaire reste un défi majeur pour les pays d'Afrique subsaharienne. Pour Madagascar, le taux net de fréquentation scolaire ajusté dans le cycle primaire était de 76% en 2018. Par ailleurs, maintenir les enfants en âge scolaire dans le système reste problématique dans la mesure où le pays affiche un faible taux d'achèvement dans chaque cycle. D'après le MICS⁷⁹ (2018) : « moins de 3 enfants sur 5 achèvent le primaire, le quart achève le 1er cycle du secondaire et un enfant sur 6 achève le 2eme cycle du secondaire »⁸⁰.

Pour pallier le contexte de vulnérabilité dans lequel se trouve la population, de nombreux intervenants, publics et privés, choisissent d'investir dans diverses formes d'appui favorisant le maintien des enfants dans le système scolaire. Cependant, même si les appuis financiers et techniques restent incontournables, Madagascar a une expérience relativement riche dans les interventions sociales qui traitent des

79 L'enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS) Madagascar a été réalisée en 2018 par l'Institut National de la Statistique (INSTAT) dans le cadre du programme mondial MICS.

80 <https://www.unicef.org/madagascar/documents/mics-6-2018-education> consulté le 21/08/2021.

menaces à la scolarisation des enfants. Ainsi, la contribution des ONG, associations et centres sociaux au niveau du système éducatif permettent aux enfants vulnérables d'accéder à l'éducation (Rafidimala, 2020). L'ONG RTM à travers le projet EQUITE⁸¹ propose une alternative visant à réduire les répercussions du déséquilibre familial et social sur la scolarité des enfants vulnérables par la mise en place d'unités d'écoute.

Cette recherche se propose d'étudier dans quelles mesures l'accompagnement psychosocial des familles impacterait les performances scolaires des enfants scolarisés dans des centres socio-éducatifs primaires. Afin de questionner la pertinence de l'approche, des investigations ont été menées auprès de 12 centres socio-éducatifs situés en zone urbaine et périphérique d'Antananarivo⁸². Les entretiens semi-dirigés ont été conduits auprès de 12 responsables d'écoute au sein de ces unités d'écoute et de 23 familles bénéficiaires des services offerts par le dispositif, complétés par un *focus group* avec les familles accompagnées.

I. Cadre de l'étude : des familles en détresse et une scolarité menacée

Le cercle familial étant le premier environnement social de l'enfant, les réalités auxquelles celui-ci est confronté au sein de sa famille affectent tout particulièrement sa vie à l'école. Dans ce sens, si l'un ou l'autre est négligé, les aptitudes et la scolarité de l'enfant sont menacées, de même que son bien-être en général.

Pour Madagascar, la vulnérabilité et la détresse sociale permettent de comprendre les problématiques des enfants en âge scolaire (Bidou & Droy, 2007 ; Rousseau, 2007). Les crises politiques à répétition, l'exposition aux catastrophes naturelles, les problèmes sociaux, économiques et culturels ont fortement fragilisé les conditions de vie de la population Malgache (Holinirina, 2017). Concrètement, Madagascar affiche un taux de pauvreté élevé, avec 81% de sa population vivant avec moins de 2,15 dollars par jour en 2020 (Banque Mondiale, 2022)⁸³.

Analysées à l'échelle des familles appuyées par le programme, les causes de la vulnérabilité sont multiples. Les conditions de vie des ménages sont d'abord marquées par une structure démographique particulière : des familles nombreuses avec peu d'actifs notamment, ayant plusieurs enfants en bas âge. Ainsi, plusieurs mères célibataires gèrent et supportent seules les charges du ménage :

Je suis mère célibataire, je m'occupe seule de mes enfants. Mon conjoint est parti suite à un problème lié à nos rapports avec ma belle-famille [...] Il arrive que je ne trouve pas de travail tout simplement et je finis par m'endetter. (Mère de famille, C9, entretien du 27/05/22).

Certaines familles présentent aussi un nombre élevé d'enfants à charge, notamment des enfants de proches touchés par divers chocs :

Avec mon épouse nous avons choisi de prendre la petite sous notre aile. On nous a proposé de la confier à d'autres personnes mais on ne pouvait se résigner à abandonner l'enfant à un étranger alors que nous sommes sa famille. (Père de famille, C6, entretien du 12/05/22).

Par ailleurs, le manque de moyens économiques est pour eux un défi quotidien, que ce soit en zone périphérique ou urbaine. Leurs sources de revenu sont pour la plupart instables:

81 EQUITE est un projet de développement social piloté par l'ONG RTM, dont l'objectif est l'amélioration des conditions de vie des ménages vulnérables avec enfants mineurs, en termes d'éducation et d'inclusion socio-économique. Les stratégies d'intervention adoptées sont axées sur la sensibilisation, le renforcement de capacité et les supports financiers.

82 D'après le rapport annuel du projet EQUITE, 1.738 familles ont eu recours aux 23 unités d'écoute confessionnelles et privées depuis l'ouverture jusqu'en décembre 2021 sur les 23 sites

83 Une vue d'ensemble sur Madagascar, Banque Mondiale 17 avril 2022 <https://www.banquemondiale.org/fr/country/madagascar/overview>

Ni moi ni mon époux n'avons de source revenu mensuelle fixe. Nous survivons au jour le jour grâce à des petits boulots journaliers. (Mère de famille, C6, entretien du 12/05/22).

Les profils économiques de ces ménages font état, par ordre d'importance, de travail journalier (lavandière, porteur (se) d'eau, docker), de petites ventes (petites épiceries, ...). Par voie de conséquence, l'accès de ces ménages à des services sociaux de base reste limité. La vulnérabilité des ménages se manifestent alors par des difficultés d'accès à des services de santé de qualité :

[...] En fait ma fille est malade depuis un certain temps déjà. Elle fait une rétention d'eau et s'affaiblit de jour en jour. Le médecin nous a prescrit des médicaments et une alimentation saine mais nous n'en avons plus les moyens. (Mère de famille, C6, entretien du 12/05/22).

Beaucoup de familles ont aussi expérimenté des pertes d'emploi plus conjoncturelles, l'apparition de maladies, déstabilisant le budget familial. Ce fut le cas d'un parent d'élève :

J'ai un seul et unique enfant et il est autiste. Avec mon épouse nous avons toujours eu beaucoup de difficultés financière. Mais les difficultés se sont accrues quand mon épouse est tombée malade du cancer, donc les soins et ses frais médicaux sont devenus notre priorité [...] avec le rythme imposé par son travail, elle a fini par céder à la maladie. Par la suite, je n'avais plus les moyens de scolariser mon fils donc j'ai négocié avec les responsables du centre pour qu'ils lui permettent au moins d'assister aux cours d'éducation physique et ils ont accepté. (Mère de famille, C1, entretien du 05/05/22).

De même, la pandémie du coronavirus n'a épargné aucune couche de population malagasy, et encore moins les ménages déjà vulnérables (Bonfond & Andrianampiarivo, 2021). Le confinement et la baisse générale des activités économiques ont alors multiplié les chocs ressentis par les familles⁸⁴ :

Avant, je travaillais dans le domaine de l'artisanat, mais cela a été interrompu par la pandémie du Covid-19, et c'est à partir de cela que j'ai vraiment commencé à avoir des problèmes financiers. (Mère de famille, C1, entretien du 05/05/22).

La situation de ces familles dépasse alors les critères de vulnérabilité (Dercon, 2006) et s'apparente plutôt à une détresse sociale engendrée par ces difficultés socioéconomiques. D'après Bédard (2002), il y a détresse sociale lorsqu'est constatée une pauvreté à la fois économique, culturelle et sociale. Dans le cas des familles prises en charge par les unités d'écoute, les trois critères sont très souvent remplis. En effet, d'après ces familles, les difficultés économiques qu'elles doivent gérer sont souvent éclipsées par d'autres problèmes comme des conflits conjugaux ou des actes de violence. Peu de parents semblent le constater dès le début mais ces troubles au niveau du foyer influencent l'assiduité d'un enfant à l'école ainsi que le comportement de celui-ci.

Par ailleurs, l'adaptation scolaire d'un enfant est fragile. Des traumatismes, les relations entretenues au sein du foyer, la négligence, un effondrement de l'estime de soi peuvent affecter l'équilibre des enfants. Les difficultés économiques comme l'incapacité à payer les frais de scolarité, qui cachent souvent des problématiques plus profondes peuvent provoquer chez l'enfant un sentiment de désespoir. Une mère de famille affirme cet impact :

Mon enfant est quand même brillant, mais c'est depuis que nous sommes en difficultés qu'il a du mal à suivre en classe. (Mère de famille, C8, entretien du 24/05/22).

De plus, les divorces, les malentendus entre les parents font partie des chocs pouvant affecter l'enfant (Barrère, 2020). Un des responsables d'écoute confirme:

Les disputes des parents à la maison se reflètent à travers l'enfant ici à l'école. (Accompagnateur, entretien

84 [Madagascar Economic Update: COVID-19 Increases Poverty, a New Reform Momentum is Needed to Build Back Stronger \(worldbank.org\)](https://www.banquemondiale.org/fr/country/madagascar/overview)

du 27/05/22).

L'instabilité au sein du ménage, tout particulièrement au niveau des parents, entraîne souvent une faible réussite scolaire chez l'enfant (Grelley, 2005). Une expérience négative peut également nuire à la capacité d'apprentissage d'un enfant (Barrère, 2020 ; Tisseron, 2002). Les entretiens ont montré que l'enthousiasme de l'enfant à communiquer diminue sensiblement, de même que son assiduité et son implication à l'école.

II. Soutien à la scolarité et à la parentalité à travers les unités d'écoute

L'accompagnement psychosocial est une approche centrée sur la personne qui consiste à offrir le soutien moral dont une personne a besoin selon les difficultés auxquelles elle fait face. Concrètement, la mise en place d'une unité d'écoute dans un milieu scolaire a pour ambition de promouvoir une évolution positive de capacités sociales et intellectuelles d'un enfant à travers un développement de la fonction parentale et un partenariat parents-école.

II.1 Pour le développement du pouvoir d'agir au sein des familles

Les impacts de la scolarisation des enfants dans l'épanouissement et le bien-être de ceux-ci ont été fortement démontrés dans la littérature (Pinel-Jacquemin & Zaouche-Gaudron, (2017)). De même, les paramètres sociaux et familiaux ont des impacts importants sur la scolarisation des enfants.

II.1.1. Un meilleur exercice de la fonction parentale

La fonction parentale est un paramètre important dans la promotion d'un environnement sain et adéquat au sein d'une famille, notamment pour les enfants en âge scolaire (Karsz, 2004). Les ménages interrogés montrent souvent un certain décalage dans l'exercice de la fonction parentale. En effet, le problème le plus soulevé pendant les concertations entre le responsable d'écoute et les parents d'élève au niveau de l'unité d'écoute, est d'ordre économique. Incapacité à prendre en charge les enfants en général, difficultés à trouver ou à garder un emploi stable, incapacité à payer les frais de scolarité ou encore problèmes conjugaux occupent la première place dans les préoccupations des parents dans les ménages vulnérables d'Antananarivo et ses environs. Les femmes célibataires qui élèvent seules leurs enfants ont des difficultés non seulement sur le plan financier, mais également sur l'éducation de ses enfants vu les charges qu'elles ont à supporter seules. De même, les problèmes de couple en démarche de séparation/divorce perturbent les enfants, la répercussion se constate dans les résultats scolaires et les comportements à l'école ou encore la manque de concentration. Ces derniers avouent alors que le déroulement de la scolarité des enfants, les devoirs ou encore le suivi des leçons deviennent secondaire dans leur ordre de priorité. Un parent d'élève s'exprime sur ce point en disant :

Les formations relatives au suivi des enfants nous ont changé [...], avant il [mon enfant] était 84^{ème} dans le classement, et maintenant il est à la 3^{ème} place. [...] nos enfants sont devenus plus intelligents, avant, nous étions fatigués du quotidien et négligions la scolarité des enfants. (Mère de famille, C7, entretien du 16/05/22).

Ainsi, les parents en contexte de grande vulnérabilité se focalisent surtout sur les besoins physiologiques de leurs enfants et ne se rendent pas toujours compte de l'influence de leur absence sur les résultats scolaires de ces derniers :

Mon enfant semblait n'être doué dans aucun domaine tout simplement parce que j'étais occupée par la lessive et mes occupations, du coup, j'ai un peu délaissé les études de mon enfant. Depuis, j'ai apporté des changements dans ma manière de le traiter et j'ai constaté de grands changements chez lui. (Mère de famille, C2, entretien du 09/06/22).

Les élèves ressentent particulièrement cette situation car, selon les responsables d'écoute, ils ont du mal à détecter les places et rôles de leurs parents dans leur vie à l'école. Par conséquent, ils sentent que l'école est seulement un endroit où les envoyer pour permettre à leurs parents d'être libérés de leur fonction parentale. Cette situation impacte fortement la scolarité des enfants, notamment les résultats scolaires. Ces derniers ont alors de grandes chances de développer un sentiment de négligence, ce qui par la suite est susceptible d'affecter de façon négative leur comportement et personnalité (Bédard, 2002).

Par ailleurs, l'autorité parentale est une composante importante de la fonction parentale. Le comportement des parents, entre eux et vis-à-vis de leurs enfants, est un élément fondamental permettant de maintenir ou de déconstruire l'autorité parentale. Dans ce sens, les conflits à répétition, l'absence ou la perte d'une figure paternelle ou encore un quelconque comportement indécent adopté intentionnellement ou non par l'un des parents modifient le regard des enfants sur leurs parents et menacent l'équilibre personnel de ces derniers. Les entretiens ont entre autres mis en évidence des cas d'alcoolisme, de violence conjugale, d'agressivité ou de brutalité envers un autre membre de la famille. Ainsi témoigne une mère célibataire abandonnée par son époux :

Mon mari nous a abandonnés, et mes enfants sont assez têtus à la maison, ils disent qu'ils ne veulent plus revenir à la maison mais qu'ils veulent aller chez leur père. (Mère de famille, C2, entretien du 09/06/22).

Les cas de violences conjugales restent très fréquents. En effet, dans une société fortement patriarcale, les femmes interviewées ne se reconnaissent aucune alternative et se soumettent à une position de subordination face à leurs conjoints. Jaspard (2005) a reconnu que ces rapports de domination se manifestent par des actes de brutalités physiques ou mentales.

Cette perte de l'autorité parentale a également touché grand nombre de parents parmi ceux qui ont fait l'objet de l'actuelle étude. Beaucoup d'enfants malmenés ou ayant vu les parents se brutaliser finissent par adopter le même comportement, deviennent également agressifs et insensibles. Un climat de conflit permanent est alors alimenté au sein du ménage. Ce fut le cas d'une mère de famille agressive, brutalisée à la fois par son conjoint et ses enfants qui a été redirigée vers un psychologue professionnel. Une autre mère de famille témoigne également de cette répercussion de sa propre brutalité sur son enfant :

Personnellement, il arrive que j'aie très mauvais caractère vis-à-vis de mes enfants. Il arrive que je leur hurle dessus, mais vraiment ! Et quant à elle, elle devenait de plus en plus insolente. C'est à la suite des écoles des parents que j'ai commencé à comprendre pourquoi elle agissait ainsi. (Mère de famille, C10, entretien du 30/05/22).

De plus, la société en général semble légitimer les violences dans la mesure où les familles élargies et les connaissances ne prennent pas position face à la situation. En fait, la législation elle-même reste faible dans la protection de la femme contre les violences (Rahaingomilanto, 2020).

L'unité d'écoute est alors un dispositif qui a permis de libérer ces parents dans la parole et par la même occasion sur le poids des représentations sociales qu'ils ont de leur fonction de parents. D'après un père de famille :

L'Unité d'écoute nous a permis de nous améliorer [...] maintenant on arrive à les corriger convenablement, sans créer conflit. On nous a appris que si on voulait qu'ils soient plus réceptifs à nos paroles, il fallait être aimable avec eux et leur parler avec amour mais pas tout de suite opter pour un comportement agressif. (Père de famille, C6, entretien du 12/05/22).

II.1.2. Parenté et parentalité renouvelées

Ainsi, outre une restauration progressive de la fonction parentale, la fréquentation des unités d'écoute a aussi permis aux familles de vivre de nouvelles expériences de la vie en famille. L'environnement familial est effectivement le premier milieu social de l'enfant, et c'est à partir de cela que celui-ci définira par la suite sa personnalité. Papazian-Zohrabian (2019) affirme que la capacité d'un enfant à socialiser

et à s’intégrer dépend ainsi en grande partie des relations entretenues au sein du ménage.

D’une part, les mères de famille fréquentent plus les unités d’écoute, confirmant la distribution de la charge parentale dans les familles à travers le rôle principal des femmes dans la dimension affective et de *caring*. Cette implication maternelle dans la vie de l’enfant a été décrite par Laugier et al. (2009) comme :

tout ce que nous faisons en vue de maintenir, de continuer ou de réparer notre “monde” [...] nos corps, nos individualités (selves) et notre environnement, [...] dans un maillage complexe qui soutient la vie.

Elles ont plus de facilité à s’ouvrir à un tiers sur leurs problèmes familiaux :

c’est à la fois rassurant et apaisant d’avoir une personne à qui se confier. Il y a certains problèmes que je n’arrive pas à résoudre seule et le fait d’en parler à cœur ouvert m’a permis de prendre du recul. (Mère de famille, C3, entretien du 09/05/22).

Cependant, même anecdotique, la participation des pères reste palpable. Ces derniers affirment choisir de consacrer du temps dans les discussions avec leurs enfants, pour partager sur leurs vécus à l’école.

Ces bouleversements dans les rapports parents-enfants rejoignent la définition multidimensionnelle avancée par Houzel (1999). Ce dernier a en effet consacré la notion de parentalité, caractérisée par la pratique et l’expérience d’être parent, en plus de la notion de parenté, qui fait plutôt référence à l’exercice juridique de cette fonction, en insistant sur les liens généalogiques entre les concernés. Ainsi, plusieurs parents ont affirmé durant les entretiens qu’ils ont pu partir sur de nouvelles bases dans les relations qu’ils ont avec les enfants dont ils ont la charge. Une mère de famille, en charge de plusieurs enfants non biologiques a pu en témoigner :

[...] Il arrive parfois qu’ils soient un peu têtus et turbulents, alors que mon époux et moi-même sommes déjà assez âgés. Donc quand ils dépassent les bornes et que je n’arrive plus à le supporter, je viens ici [...] Actuellement ils sont bien plus calmes qu’avant. (Mère de famille, C11, entretien du 30/05/22).

D’autre part, les responsables d’écoute intègrent dans leurs approches des éléments afin d’inciter les parents à maintenir un environnement stable et convenable à l’épanouissement de tout un chacun au sein du ménage, notamment celui de l’éducation ou la scolarisation des jeunes enfants (Sara & Feistel, 2007). En identifiant les sources des difficultés au sein des familles, il s’agit alors de renforcer les relations entre les membres de la famille et de revoir les responsabilités des adultes vis-à-vis des enfants. Ainsi, les parents reprennent progressivement conscience de leur rôle auprès de leurs. Voyant ce changement, ces derniers finissent également par adopter un comportement sain.

L’investissement dans la scolarité des enfants constitue une forme d’engagement parental puisque cela a un impact considérable dans la scolarité de l’enfant. Même moindre, cet intérêt que les parents portent à l’éducation de leurs enfants est susceptible de favoriser le niveau scolaire (Ouedraogo, 2016). Ainsi, en faisant appel aux services des unités d’écoute, les parents ont avoué mieux comprendre l’enjeu de fréquenter assidûment les séances d’« école des parents ». En effet, les pères et mères de familles interrogés affirment vivre de nouvelles expériences dans le fait d’être un parent :

L’école des parents a été très bénéfique pour l’éducation de nos enfants. [...] A la suite des enseignements reçus, j’ai commencé à opter pour plus de douceur pour communiquer avec mon enfant, et cela a marché. J’ai alors découvert que c’est ainsi qu’il fallait parler avec ses enfants, les éduquer. Maintenant, avec ma fille, nous sommes très proches [...] (Mère de famille, C9, entretien du 27/05/22).

Par contre, certains parents ne trouvent pas toujours l’intérêt d’y consacrer du temps et les considèrent comme des « moments perdus » qui auraient été mieux rentabilisés en tant que journée de travail. Ceux qui sont assidus, quant à eux, affirment vouloir continuer à y assister puisque ces rencontres renforcent leur prise de conscience sur leurs responsabilités et sur l’influence qu’ils peuvent avoir sur le comportement de leurs enfants.

II.1.3. Une plus grande réciprocité des relations au sein des familles

En analysant les différents cas pris en charge au sein des unités d’écoute, il s’avère que beaucoup des détreesses rencontrées proviennent d’une certaine rupture des échanges au sein de ces familles.

Dans les milieux urbains, ces ruptures proviennent par exemple de viols incestueux, d’alcoolisme d’un des parents, alors que dans les milieux périphériques, il s’agit surtout de problèmes d’ordre financier et matériel. En tout cas, des évènements, volontaires ou non, ont détérioré la qualité des relations intrafamiliales et par la même occasion menacé la scolarité des enfants. Certains parents ont pris conscience que ces ruptures ont menacé l’avenir de leurs enfants et de leurs familles. Ce fut le cas d’un foyer dont le père de famille était plongé dans l’alcoolisme :

J’étais un grand alcoolique. Mais durant les périodes où j’étais encore alcoolique, ma femme venait souvent ici pour se plaindre de mon comportement. [...] J’ai également compris que mon alcoolisme avait des impacts sur la scolarité des enfants. Maintenant, mes enfants apprennent à m’aimer même si avant, ils me haïssaient— car quand vous êtes alcoolique, vous passez obligatoirement par les coups. (Père de famille, C4, entretien du 09/05/22).

Pour d’autres, la situation a provoqué de lourds traumatismes chez les enfants :

J’ai trois enfants dont les deux premiers ont été violés par leur père. Ce fut un énorme traumatisme pour nous. [...] L’agressivité a pris le dessus sur moi et ce comportement a beaucoup influencé mes enfants, surtout le cadet. Dès que tu le touches, il devient agressif et si tu le frappes pour le corriger, il rend les coups. Le responsable de l’unité d’écoute nous a alors recommandé à un psychologue. Depuis, je trouve que je me suis adoucie et mon fils également. (Mère de famille, C5, entretien du 11/06/22).

Ainsi, la fréquentation des unités d’écoute a permis aux parents d’ajuster progressivement leurs comportements vis-à-vis de leurs enfants. En fait, la collaboration école-famille instaurée par l’unité d’écoute a permis aux ménages vulnérables ciblés de retrouver un certain équilibre intrafamilial et de renforcer les liens familiaux. Le développement de l’engagement parental au sein du foyer a ainsi eu de grandes répercussions sur la stabilité et le bien-être familial. Cela rejoint les constats de Boisson (2010), qui affirme que le fait de reconnaître le caractère essentiel des familles, de la fonction parentale et celui d’instaurer une parentalité positive tenant compte des droits et intérêts de l’enfant, a contribué à l’amélioration de l’environnement familial.

II.2. L’innovation organisationnelle apportée par l’écoute

L’intervention sociale prévue dans le cadre du projet EQUITE rejoint la notion de « clinique de l’insécurité sociale » qui se propose d’élaborer « une pratique innovante d’accompagnement psychosocial adaptée au contexte actuel » contre les différentes formes de détreesses psychosociales (Le Ferrand, 2021).

II.2.1. De l’accompagnement et de la posture

Posture et accompagnement sont deux notions importantes reflétant les expériences des travailleurs sociaux dans un champ sémantique riche autour de l’« assistance d’une tierce personne » (Zribi & Poupée Fontaine, 1996). Lavoie (2000) ainsi que de nombreux autres auteurs (Paul, 2004 ; Puig, & Huet, 2014), ont essayé de caractériser les concepts et les pratiques⁸⁵ : *suivi*, *psychothérapie* ou encore *relation d’aide*.

L’accompagnement s’impose petit à petit comme une forme incontournable de réponse face à l’exclusion. Il consiste en effet à se joindre à son bénéficiaire à travers trois dimensions (Foucart, 2008). La première, relationnelle, met l’accent sur la connexion avec l’autre puisqu’il s’agit de « se joindre à quelqu’un ». La deuxième dimension est temporelle car la personne qui écoute vit le moment présent

85 De nombreux concepts ont été mis en évidence entre autres : accompagnement social, accompagnement psycho-social, counseling, psychothérapie et relation d’aide

avec son bénéficiaire. La dernière dimension est spatiale car la relation professionnelle suppose que le responsable d'écoute reste avec son bénéficiaire jusqu'à sa destination. Il vise le changement en misant sur les propensions personnelles des cibles à « développer leurs ressources propres, avec leurs capacités d'initiative et de choix et leur possibilité de bâtir un projet de vie » (Guèle et al., 2003, p. 14).

C'est à ce stade qu'apparaît la notion de posture professionnelle du travailleur social, qui est la manière dont celui-ci exerce sa fonction. En partant du positionnement professionnel, qui est un « processus de construction qui permet de se positionner mais aussi d'être positionné dans un environnement défini » (Chamla, 2010), la posture suppose un choix personnel dans les manières de s'ajuster et de s'adapter à la singularité de chaque personne et de chaque situation. Il est donc plus question d'interaction et de valeurs professionnelles (Paul, 2004).

Dans la pratique, les expériences de l'accompagnement social restent très disparates selon les secteurs d'intervention. Dans la sphère familiale, Debarge (2013) insiste sur le cadre destiné à établir une certaine distance entre les acteurs concernés et la problématique vécue. En effet, la tension continue qui se crée, notamment quand les individus sont submergés par leurs difficultés, ont des effets perturbateurs, sinon destructeurs, sur leur comportement et relation avec leurs proches. L'accompagnement cible alors entre autres les émotions de ces individus et les mets au-devant afin d'impulser un changement sur les personnes mêmes et leurs pratiques, mais aussi sur leur environnement ou même la réalité qu'ils vivent. Dans la pratique, les psychologues se centrent notamment sur le maintien de l'équilibre dans les relations humaines (Lacasse, 1997). Un point de vue plus sociologique et anthropologique marque plutôt l'importance de la « disposition humaine à être en relation avec autrui » (Blaevoet, 2006). Ici, l'accompagnement effectué par le travailleur social se focalise sur la cible, en considérant entre autres son parcours de vie, sa place et la représentation qu'il a de la société, ses capacités en tant qu'individu.

D'un côté, le bénéficiaire choisit lui-même le chemin et la méthode à employer pour résoudre ses difficultés. Dans ce cas, la personne en charge de l'écoute se doit d'être « présent sans être intrusif » car le bénéficiaire se sent confiant dans la manière la plus appropriée de traiter son problème. Les responsables d'écoute interrogés affirment avoir choisi cette posture pour les nombreux cas délicats qui se sont présentés à eux. Pour les cas de viols ou viols incestueux notamment, les mères de familles accompagnées préfèrent ne pas entamer de démarches légales pour tenter une action en justice contre leurs maris, par peur, impuissance ou tout autre raison. L'accompagnement leur permet de puiser la force morale pour faire face à la situation au quotidien :

L'unité d'écoute m'a donné la force de continuer à vivre, je viens ici et réalise que je ne suis pas seule en fait, et que je ne devais pas laisser la dépression prendre le dessus. (Mère de famille, C10, entretien du 30/05/22).

De l'autre côté, le responsable d'écoute peut adopter une posture interventionniste. Il s'appuie sur son expertise professionnelle pour orienter le bénéficiaire en fonction de « ce qu'il juge viable » pour ce dernier (Jouffray & Barbieri, 2011). Ainsi, il propose des alternatives à son bénéficiaire. Pour les cas délicats, des mères de familles et leurs enfants acceptent d'être référés chez un psychologue clinicien pour gérer des problèmes psychologiques profonds :

Nous nous sommes alors référés à un psychologue car c'est un cas difficile. La petite fille après les traitements, se portait beaucoup mieux mais devait quand même redoubler sa classe. Il a été plus difficile d'accompagner le petit garçon qui agressait même ses enseignants en classe, et ne voulait plus faire aucun effort. Il refusait catégoriquement d'écrire et ne communiquait plus beaucoup. (Accompagnateur, C5 entretien du 11/06/22).

Pour d'autres, les familles sont orientées vers d'autres activités. Ainsi, les unités d'écoute deviennent un point d'entrée des familles dans l'ensemble des activités d'un programme plus vaste. En effet, à partir du diagnostic évolutif de l'accompagnement, des services personnalisés⁸⁶ peuvent être élaborés :

86 Le projet EQUITE propose plusieurs types d'activités inclus pour l'amélioration des conditions de vie des familles les plus vulnérables avec enfants mineurs : entre autres création et gestion de nouvelles activités génératrices de revenu – nutrition et santé.

Au début je suis venue pour dire que j'aurais du retard dans le paiement [...] et ils m'ont proposé de participer à une activité d'élevage et d'agriculture et j'ai accepté bien sûr. (Grand-Mère en charge de son petit-fils, C7, entretien du 16/05/22).

Par ailleurs, les effets de l'accompagnement dans la vie des bénéficiaires passent le plus souvent par une meilleure intégration et ou insertion sociale. Depuis la mise en place de ces unités d'écoute, très peu d'élèves ressentent directement les difficultés économiques de leurs familles :

Il arrive que j'aie beaucoup de difficultés à payer les frais de scolarité, et l'instituteur réprimandait souvent mon enfant par rapport à cela. J'ai alors décidé de venir en parler au niveau du centre, et le responsable a pu intervenir. (Père de famille, C4, entretien du 09/05/22).

En fait, cette stratégie s'inscrit parmi les plus efficaces pour contribuer au développement puisque les interventions psychosociales agissent directement sur le mental des bénéficiaires, en plus ou en parallèle avec les appuis financiers et matériels. Dans cette optique, pour Debarge (2013) la véritable contribution de l'accompagnement dans un cadre institué est de :

se centrer sur des questions principalement émotionnelles [...] là où dans d'autres dispositifs d'accompagnement, celles-ci s'effacent derrière une priorité comme la santé, la scolarité, l'insertion professionnelle.

II.2.2. De l'écoute

Technique autonome en soi mais aussi ensemble de pratiques ciblées, l'accompagnement fait de l'écoute un élément important de l'intervention. Yvon Saint-Arnaud (1984) affirme même que l'écoute est la clé qui mène à un accompagnement en profondeur et permet d'entendre ce qu'il appelle la « valeur de fond », ce qui alimente l'agir d'un individu, l'incite à investir le meilleur de lui-même.

En effet, au-delà d'une simple absence physique de paroles, l'écoute permet de comprendre non seulement les mots mais également le sens caché derrière ce qui est dit, de mieux comprendre la personne à travers ses paroles et ses gestes. Dans cette forme d'écoute, l'attention est focalisée sur « le discours de l'accompagné, les déceptions et les joies exprimées, de même que l'intensité de la charge émotionnelle véhiculée » (Lavoie, 2000). Les réponses ne sont pas préparées lors des échanges car il s'agit surtout de laisser la personne parler librement, et de rebondir sur les détails de son récit. L'objectif serait d'analyser l'inconscient et déchiffrer ses besoins par rapport à cela.

L'écoute produit des effets particuliers chez le bénéficiaire : la personne qui se livre peut contacter plus facilement la souffrance qu'elle porte et voir avec plus de lucidité le besoin fondamental auquel elle cherche à répondre (Lavoie, 2000). D'après un parent d'élève :

Lorsque vous avez des problèmes dans votre foyer et que vous n'arrivez pas à trouver de solutions toute seule, vous venez ici pour en discuter avec quelqu'un. Ils deviennent alors plus légers. (Mère de famille, C8, entretien du 24/05/22).

Se sentir entendu libère la personne d'un poids qui l'empêche d'avancer, développe la confiance en soi et favorise la prise de décision pour elle-même. En d'autres termes, cela lui permet de se forger une meilleure vision d'elle-même et améliore sa capacité de résilience (Vincent, 2016). Une certaine satisfaction est déchiffrée chez les parents d'élèves ayant recours aux services du centre. Depuis sa mise en place, certains parents se réfèrent même à leur interlocuteur dans les unités d'écoute pour résoudre certaines difficultés auxquels ils font face, que ce soit dans le domaine de l'éducation ou la gestion du foyer et des enfants en général. Un parent d'élève affirme :

Ça me soulage de raconter mes problèmes à quelqu'un d'autre parfois. [...] Parfois, mon cœur ne supporte pas ce que les enfants font et je le dis au responsable qui à son tour, en discute avec les enfants. (Mère de famille, C12, entretien du 02/06/22).

II.2.3. Du responsable d'écoute

En agissant pour promouvoir l'engagement parental dans la scolarité des enfants, les unités d'écoute n'entendent cependant pas diminuer ou négliger le rôle des autres acteurs de l'école, les enseignants, les responsables de l'école ou les responsables d'écoute, dans le processus. Ainsi, il est primordial d'identifier minutieusement et de soutenir par des formations spécifiques les personnes qui assureront la charge de l'accompagnement.

Ainsi, le responsable d'écoute doit avoir la capacité d'écouter sans émettre de jugement ni chercher à obtenir une quelconque vérité dans l'immédiat ; de tisser progressivement des liens avec son interlocuteur (Papazian-Zohrabian et al., 2018). Interrogé sur cette question, l'un d'entre eux a affirmé :

Le travail d'accompagnateur nécessite de la patience ; il ne faut pas exiger d'eux des résultats immédiatement ; il faut du temps pour que les personnes voient leurs projets de vie se concrétiser. (Accompagnateur C1, entretien du 02/05/222).

Les recherches effectuées ont par ailleurs révélé que leur travail avait des répercussions autant positives que négatives sur la personne et l'état d'esprit des responsables d'écoute. Ainsi, l'écoute peut être bénéfique à la fois pour celui qui la pratique et pour son interlocuteur. Des chercheurs ont prouvé que cela pourrait dans un premier temps réduire le stress, améliorer son bien-être, influencer son sentiment d'empathie et élargir ses capacités et connaissances face à un problème donné (Vincent, 2016). Un responsable d'écoute confirme :

Ce poste a également affecté ma relation avec ma famille. J'ai remarqué qu'il y a des comportements, des mots que je faisais avant et qui n'étaient pas très adéquats. Depuis ce travail, j'ai réussi à identifier ce qui n'allait pas et comment régler la chose. (Accompagnateur C11, entretien du 30/05/222).

Certains ressentent même les dangers des risques psychosociaux, en évoquant des « contraintes qui pèsent sur les rythmes de travail [et correspond] à une augmentation de la charge de travail ou à la diminution du temps disponible » (Cultiaux, 2014). Cependant, très peu affirment ressentir le poids d'une « charge mentale » qui nuirait à leur vie quotidienne, à l'instar de cet accompagnateur :

Le fait que les personnes pleurent m'a réellement marqué. Vous voyez qu'ils n'inventent rien de ce qui leur arrivent [...] Vous-même face à leurs sanglots, vous vous sentez triste pour eux et n'arrivez pas à retenir vos propres sentiments. Quelquefois (Accompagnateur C1, entretien du 16/05/222).

Conclusion

Les nouveaux dispositifs d'accompagnement permettent de sécuriser la scolarisation de l'enfant sur deux niveaux : en renforçant le pouvoir d'agir au sein des familles et en valorisant la contribution de l'écoute dans les interventions d'appui à la scolarisation. Les différentes interactions analysées dans ce cadre ont alors amené à identifier les différents aspects de la détresse sociale qui menacent la scolarisation des jeunes enfants malagasy, autant en milieu urbain que périphérique. Cette étude a aussi abordé la notion d'accompagnement social, notamment les répercussions de l'activité sur les personnes qui exercent le métier.

Si l'efficacité et la contribution marginale de ces dispositifs d'écoute semblent alors avérées, il s'agit maintenant, outre la mise à l'échelle de l'intervention afin de maintenir un traitement égal pour les enfants en âge scolaire à Madagascar, de se pencher sur les résultats scolaires afin de comprendre l'impact de ces dispositifs sur la trajectoire scolaire des enfants issus des familles accompagnées. Il importerait aussi de s'interroger sur la pérennité de ces dispositifs ; dans la mesure où le risque de création de « dépendance aux relations d'aide et à l'accompagnement » (Charazac et al., 2017) est réel chez les bénéficiaires, et compte tenu de la fragilité des apports financés par des partenaires extérieurs.

Bibliographie

- Asdih, C. (2012). Collaborer avec les parents pour accompagner la scolarité ? Représentations des enseignants et pratiques professionnelles. *Enfances, Familles, Générations*, 16, 34–52. <https://doi.org/10.7202/1012800ar>
- Barrère, M. (2020). *Les difficultés scolaires peuvent venir de traumatismes de l'enfance* | Slate.fr consulté le 07 juin 2022.
- Beaumont, C., Lavoie, J., & Couture, C. (2010). Les pratiques collaboratives en milieu scolaire : cadre de référence pour soutenir la formation, Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire. Québec : Presse de l'Université Laval. 97 p. Disponible en ligne sur [guide_sec_nouvelle_version.pdf \(ulaval.ca\)](http://guide_sec_nouvelle_version.pdf.ulaval.ca). Consulté le 01 juin 2022.
- Bédard, J. (2002). Familles en détresse sociale : approches interdisciplinaire et communautaires. *Thérapie familiale*, 2 (23), 157-173
- Bidou, J. & Droy, I. (2007). Pauvreté et vulnérabilité alimentaire dans le Sud de Madagascar : les apports d'une approche diachronique sur un panel de ménages. *Mondes en développement*, 140, 45-64. <https://doi.org/10.3917/med.140.0045>
- Blaevoet, JP (2006). PAUL Maela (2004). L'accompagnement : une posture professionnelle spécifique. Recherche et formation [En ligne], 52 | 2006, consulté le 09 août 2022. URL : <http://journals.openedition.org/rechercheformation/1242>.
- Boisson, M. (2010). Soutenir la fonction parentale dans l'intérêt des enfants : de la théorie aux instruments. *Informations sociales*, 160 (4), 34-40.
- Bonnefond, C. & Andrianampiarivo, T. (Mai 2021). Les “classes moyennes” des pays en développement à l'épreuve de la crise COVID-19 : la Chine et Madagascar mis en perspective. XXXVIes Journées du développement de l'ATM “Croissance, développement et inégalités. Un développement de plus en plus inégal ?”. Association Tiers-Monde ; LiRIS; ESO; Université Rennes 2, May 2021, Rennes, France. 8 p.
- Braun, V. and Clarke, V. (2006). Using thematic analysis in psychology. *Qualitative Research. Psychology*, 3 (2), 77-101. ISSN 1478-0887
- Chamla, R. (2010). A propos de la réforme du DEASS : de l'intervention sociale et de l'expertise sociale. *La revue française de service social, Expertise et évaluation. ANAS*, 236, p. 70.
- Charazac, P., Gaillard-Chatelard, I. & Gallice, I. (2017). La relation Aidant-Aidé dans la maladie d'Alzheimer. Chapitre 1. De l'état de dépendance à la relation d'aide (p. 1-14). Paris: Dunod.
- Creswell, J. (1998). *Qualitative inquiry and research design: Choosing among five traditions*. Thousand Oaks, CA: Sage.
- Cultiaux, J. (2014). Intensification du travail, in Dictionnaire des risques psychosociaux, Zawieja, P. et Guarnieri, F. (dir.), Seuil, p. 406-408.
- Debarge, Y. (2013). Contenir et gérer les émotions : le dispositif “espace de rencontre”. *Recherches familiales*, 10, 7-15. <https://doi.org/10.3917/rf.010.0007>.
- Dercon, S. (2006). La vulnérabilité : une perspective microéconomique. *Revue d'économie du développement*, 14, 79-118. <https://doi.org/10.3917/edd.204.0079>.
- Foucart, J. (2008). Accompagnement et transaction : une modélisation théorique. *Pensée plurielle*, 17, 113-134. <https://doi.org/10.3917/pp.017.0113>.
- Francis, V. & Milova, H. (2012). Accompagnement de la scolarité des enfants et soutien aux parents dans les programmes de réussite éducative. *Nouvelle revue de psychologie*, 12, 113-117.

- Glaser, B. & Strauss, A. (1967). *The discovery of grounded theory: Strategies of qualitative research*. London : Wiedenfeld and Nicholson.
- Grelley, P. (2005). En contrepoint – La scolarité des enfants de parents divorcés. *Informations sociales*, 122 (2), 87-88.
- Guèle J., Sibeud, Ch., Rabeyrin, J., & Devries, P. (2003). *L'Accompagnement social en question, Rapport élaboré par les conseillers techniques en travail social des DDASS et DRASS de la région Rhône-Alpes*, février 2003.
- Holinirina Razakaso, N. (2017). Impacts sociaux de la vulnérabilité des familles sur les trajectoires scolaires des enfants : cas de la commune Ambohidratrimo. Mémoire de Licence. Université d'Antananarivo Faculté de Droit, de Gestion, d'Economie, de Sociologie - Département sociologie Formation Professionnalisante en Travail Social et Développement (FPTSD) soutenu le 28 février 2017. 91p. disponible en ligne sur http://biblio.univ-antananarivo.mg/pdfs/holinirinaRazakasoN_SOCIO_Lic_17.pdf
- Houzel, D. (2002). IV – « Les enjeux de la parentalité ». In *La parentalité: Défi pour le troisième millénaire*, éd. Leticia Solis-Ponton, (p. 61-70). Paris cedex 14: Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.soli.2002.01.0061>
- Jaspard, M., (2005). *La violence contre les femmes*. Paris : La Découverte, 122p.
- Jouffray, C. & Barbieri V. (2011). *L'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir : une approche qui vient faire bouger les postures dans l'accompagnement social. Analyse d'expérience*. Association Internationale pour la Formation, la Recherche et l'Intervention Sociale – AIFRIS GENEVE 2011.
- Karsz, S. (2004). « Soutien à la fonction parentale » : l'impossible neutralité. *Spirale*, n° 29, 111-122. <https://doi.org/10.3917/spi.029.0111>
- Lacasse, S. (1997). *L'accompagnement dans la pratique de la psychologie des relations humaines*. Essai-synthèse, Université de Sherbrooke.
- Larivée, S., Terrisse, B. & Richard, D. (2013). La collaboration école-famille : quelles compétences les parents québécois jugent-ils nécessaires pour s'impliquer ? *La revue internationale de l'éducation familiale*, 34, 105-131. <https://doi.org/10.3917/rief.034.0105>
- Laugier, S., Molinier, P. & Paperman, P. (2009), *Qu'est-ce que le care ? Souci des autres, sensibilité, responsabilité*. Paris : Payot.
- Lavoie, L. (2000). L'accompagnement, l'écoute des valeurs et la pratique de la psychologie des relations humaines. *Interactions*, 2 (4), 103-126. <https://www.usherbrooke.ca>
- Le Blanc, M. & Koenig, B. (2014). L'évangélisation des enfants par les ONG confessionnelles en Côte d'Ivoire : entre aide humanitaire et développement moral. *Autrepart*, 72, 219-236. <https://doi.org/10.3917/autr.072.0219>
- Le Ferrand, P. (2021). *L'accompagnement psychologique dans le travail social : Santé mentale, vulnérabilité psychosociale : les nouveaux enjeux du travail social*. Éditions Apogée. ISBN : 978-2-84398-718-2. 23 p.
- Ouédraogo, F. (2016). Étude des liens corrélationnels entre la collaboration école-famille, l'implication parentale, les styles éducatifs des parents et la réussite scolaire des élèves du primaire au Burkina Faso, Thèse de Doctorat Université de Montréal - Faculté des Sciences de l'Éducation - disponible en ligne sur Thèses et mémoires de l'UdeM, ID : [10670/1.jxeujh](https://doi.org/10.3917/1.jxeujh)
- Papazian-Zohrabian, G., Mamprin, C., Lemire, V., Turpin-Samson, A., Hassan, G., Rousseau, C. & Aoun, R. (2018). Le milieu scolaire québécois face aux défis de l'accueil des élèves réfugiés : quels enjeux pour la gouvernance scolaire et la formation des intervenants scolaires ? *Éducation et francophonie*, 46(2), 208–229. <https://doi.org/10.7202/1055569ar>

- Paul, M. (2004). *L'accompagnement : une posture professionnelle spécifique*, l'Harmattan, 153p.
- Pinel-Jacquemin, S. & Zaouche-Gaudron, C. (2017). Spécificités du bien-être scolaire des enfants en situation de précarité. *Enfance*, 1, 105-122. <https://doi.org/10.3917/enf1.171.0105>
- Puig, J. & Huet, O. (2014). Émergence historique de la notion d'accompagnement. *Handicap et accompagnement: Nouvelles attentes, nouvelles pratiques*, Puig, J. & Huet, O, (p. 83-100). Paris: Dunod.
- Rafidimalala, I. O. (2020). Problématiques des centres socio-éducatifs malgaches : cas des centres socio-éducatifs à Antananarivo ville et ses périphéries. *Serviço Social e Saúde*, 19, e020004. <https://doi.org/10.20396/sss.v19i0.8661066>
- Rahaingomilanto, N. (2020). La violence contre les femmes et les filles. Quand la médiation est une thérapie au centre d'écoute et de conseil juridique TABITA FJKM Ampandranana-ouest Antananarivo. Mémoire de master - 2020 - Université d'Antananarivo - Domaine arts, lettres et sciences humaines - mention anthropologie - Parcours science du conflit et de la paix. 119p.
- Rousseau, S. (2007). Vulnérabilité et résilience, analyse des entrées et sorties de la pauvreté : le cas de Manjakandriana à Madagascar. *Mondes en développement*, 140, 25-44. <https://doi.org/10.3917/med.140.0025>
- Saint-Arnaud, Y. (1984). *L'accueil intégral de l'autre*. Belgique : Éditions IFOR.
- Sara, A. & Feistel, S. (2007). Investissement parental et réussite de la scolarité de l'enfant
- Strauss, A. et Corbin, J. (1998). *Basics of qualitative research: Techniques and procedures for developing grounded theory*. Thousand Oaks : Sage.
- Tazouti, Y. (2003). Education familiale et performances scolaires des enfants de milieu populaire. *Revue européenne de psychologie appliquée*, 2 (53), 97-106.
- Tisseron, S. (2002). La mémoire familiale et sa transmission à l'épreuve des traumatismes. *Champ psychosomatique*, 25, 13-24. <https://doi.org/10.3917/cpsy.025.0013>
- Vincent, M. (2016). *Quelle place pour l'écoute en travail social ? : une analyse écosystémique des pratiques d'écoute*. Université de Sherbrooke - Faculté des lettres et sciences humaines
- Zribi, G. et Poupée Fontaine, D. (1996), *Dictionnaire du handicap*. Rennes : ENSP.

Dr Marilys Victoire Razakamanan
Docteur en Economie, Enseignant-chercheur.

Urgence climatique : pic de paludisme sans accès aux soins
à Madagascar © Médecins Sans Frontières

ANALYSE MACROÉCONOMIQUE DES EFFETS DU PALUDISME À MADAGASCAR

Dr Marilys Victoire RAZAKAMANANA

Résumé

La santé constitue une des composantes principales du capital humain. Or, Madagascar reste exposé à de nombreuses maladies dont le paludisme. A la suite du Covid-19, cette maladie a été négligée. Cette situation a engendré une hausse du nombre de cas depuis 2020. Or, du fait de ses conséquences sur le capital humain, toute maladie provoque des effets négatifs sur l'économie d'un pays, cet article vise ainsi à déterminer l'effet du paludisme sur l'économie nationale. En raison de l'indisponibilité des données pendant une longue période à Madagascar, ont été considérés les cas de neuf pays (Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Libéria, Mozambique, Sierra Leone, Gambie, Togo et Ouganda) dont les caractéristiques socio-économiques et écologiques se rapprochent le plus de ceux du pays. Les données concernent la période de 2000 à 2017. La méthode de la classification ascendante hiérarchique a été utilisée pour l'identification des pays. Un modèle à effet aléatoire a été ensuite élaboré pour l'estimation. L'éradication du paludisme pourrait contribuer à améliorer la situation économique d'un pays à faible revenu comme Madagascar. Ainsi, le fait que le paludisme ait un impact négatif sur l'économie nationale devrait conduire le pays à investir davantage dans l'élimination de cette maladie et à ne pas le négliger même en période de crise sanitaire.

Mots clés : pays d'Afrique subsaharienne ; Madagascar ; paludisme ; PIB par habitant ; modèle à effet aléatoire

Introduction

L'ODD 3 prévoit de « *Permettre à tous de vivre en bonne santé et de promouvoir le bien-être de tous à tout âge* ». En effet, la santé constitue une des principales composantes du capital humain. Elle est également un facteur de production de capital humain. La relation entre éducation et santé peut en justifier ce propos (Weil, 2014). Or, la population notamment celle vivant dans les pays à faible revenu peut être exposée à diverses maladies dont certaines sont endémiques à ces pays, détériorant ainsi leur situation socio-économique. En effet, les maladies peuvent affecter la croissance économique à court et à long terme en produisant des effets négatifs sur la consommation (Kalemli-Ozcan et al., 2000), sur l'épargne (Bloom et al., 2002) et la participation au marché du travail (Thomas, 2001). Au niveau du ménage, une diminution des capacités physiques et mentales peut entraîner une diminution de la productivité (Grosman, 1972). La baisse de la productivité entraîne une diminution du volume de production du ménage et une diminution des revenus. Pour un enfant malade, la diminution des capacités cognitives affecte la

scolarisation (Thuilliez, 2009) *falciparum* - and primary education in terms of school performances at the macroeconomic stage. Cross-country regression analysis shows that the relation between school results (measured by repetition and completion rates, et donc la qualification de la main-d'œuvre future, la productivité et les revenus futurs. De plus, la maladie génère des coûts directs et des coûts indirects. Les coûts directs sont ceux liés aux dépenses de traitement, transport et autres dépenses. La perte de temps et la perte de productivité du patient et de sa famille constituent les coûts indirects.

Les différentes maladies endémiques, qui se sont multipliées à la suite de la pandémie du Covid-19 survenue en 2020, ont d'autant plus aggravé la situation sanitaire dans le monde. En prenant le cas du paludisme, en 2021, les perturbations liées au COVID-19 ont entraîné environ 13 millions de cas de paludisme supplémentaires et 63 000 décès de plus⁸⁷. Lors de la pandémie, le paludisme faisait partie des maladies négligées ; les ressources se sont tournées vers la lutte contre le Covid-19 (Hogan et al., 2020) (Zawawi et al., 2020). Ainsi, les perturbations liées au COVID-19 ont entraîné environ 13 millions de cas de paludisme supplémentaires et 63 000 décès de plus dus au paludisme⁸⁸. Les pays d'Afrique sont les plus exposés à cette maladie. En 2021, environ 95 % des cas de paludisme et 96 % des décès ont été enregistrés dans ces pays⁸⁹.

A Madagascar, le nombre de cas de paludisme reste supérieur à celui d'autres maladies telles que la tuberculose ou le VIH Sida. En effet, avant le Covid-19, 618 000 cas de paludisme, 37 000 cas de tuberculose et 39 000 cas de VIH ont été enregistrés (OMS, 2021)⁹⁰. Le nombre de cas de paludisme a diminué de 2000 à 2011. Il est passé de 130 pour mille en 2000 à 10 pour mille en 2011 et le taux de mortalité palustre est passé de 26 % à 8 % chez les enfants de moins de cinq ans et de 13 % à 2 % chez les personnes de plus de cinq ans (INSTAT, 2021). Cependant, malgré ces améliorations, l'élimination du paludisme reste un défi. En 2012, le paludisme restait la quatrième cause de morbidité et la première cause de décès au niveau hospitalier. En raison de la pandémie, le paludisme a été parmi les maladies négligées à Madagascar en 2021 (Weiss et al., 2021). D'où la hausse de la prévalence. Ainsi, en 2021, la prévalence était de 12% variant de 1 à 32% selon les régions (INSTAT, 2021). Si de 2000 à 2014, les fonds pour la lutte contre le paludisme sont plus importants que les fonds pour la lutte contre les autres maladies, du fait de la pandémie, ces fonds ont diminué (Weiss et al., 2021). Or, il ne devrait pas être négligé même en cas de crise sanitaire. En effet, le paludisme à Madagascar engendre des coûts pouvant affecter la consommation des ménages (Razakamanana et al., 2022). Si les études et recherches précédentes concernent les effets sur la situation économique au niveau individuel, l'objectif de cet article est d'étudier les effets au niveau national. Il s'agit d'analyser dans quelle mesure le paludisme affecte-t-il l'économie du pays ?

Une relation bidirectionnelle peut exister entre santé et croissance économique. Premièrement les effets positifs de la croissance économique s'expliquent à travers trois canaux : l'amélioration de la condition de vie, le progrès technique donc l'amélioration des soins et l'amélioration de l'accès aux soins grâce à l'urbanisation (Ulmann, 2009). Ces effets peuvent être négatifs également du fait de l'industrialisation et la destruction de l'environnement (Ulmann, 2009) ainsi que des nouvelles habitudes et mœurs actuelles causant la prévalence de nouvelles maladies telles que le Covid-19. Concernant les effets de la santé sur la croissance économique, elle constitue essentiellement un investissement (Grossman, 1972). En considérant le paludisme, les études précédentes sur la relation entre le paludisme et la croissance économique ont des résultats divergents.

D'une part, des auteurs comme McCarthy et al. (2000) et Orem et al. (2012) ont avancé que l'élimination de cette maladie permettrait aux pays d'améliorer leur situation économique du fait des effets directs et indirects du paludisme sur l'économie d'un pays. Elle affecte la croissance économique en

87 <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/malaria> consulté le 17 mars 2023.

88 <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/malaria> consulté le 17 mars 2023.

89 Idem.

90 Ces maladies ont été considérées pour comparaison dans le cadre de cet article, dans la mesure où ces maladies sont identifiées comme étant des priorités mondiales par les organismes internationaux.

raison de la mortalité causée par celui-ci (Lorentzen et al., 2008), ses effets sur l'éducation (Thuilliez, 2009) *falciparum* - and primary education in terms of school performances at the macroeconomic stage. Cross-country regression analysis shows that the relation between school results (measured by repetition and completion rates et sur la productivité (Audibert et al., 2009). Selon Sachs (2003), la prévalence du paludisme explique la pauvreté et non l'inverse. Ainsi, Datta et Reimer (2013), en étudiant le cas de 100 pays endémiques, ont constaté qu'une augmentation de 1 % de la prévalence du paludisme pouvait réduire le niveau du revenu national par habitant de 0,01 %. Berthélemy et al. (2013) ont parlé de la trappe du paludisme, en avançant que l'effet du paludisme sur l'économie génère de la pauvreté, tandis que la pauvreté réduit la capacité de la population à lutter contre le paludisme.

D'autre part, certaines études ont montré que le paludisme n'affecte pas la croissance (Worrall et al., 2005). La relation causale entre le paludisme et l'économie nationale varie selon les pays étudiés, la période couverte par l'étude et les variables prises en compte. Selon Cole et Neumayer (2006), si une distinction entre pays africains et pays non africains est faite, l'effet du paludisme n'est significatif que pour les premiers mais pas pour les autres.

Cet article propose d'estimer la relation entre le paludisme et le PIB par habitant à Madagascar. En raison d'un manque de données sur les cas de paludisme dans un horizon temporel suffisant pour Madagascar, le cas de pays endémiques ayant les mêmes caractéristiques que Madagascar a été considéré.

I. Situation du paludisme à Madagascar

Le paludisme est causé par le *Plasmodium*, parasite transmis à l'homme par les piqûres de moustiques, nommés anophèles. Le *Plasmodium Falciparum* est le principal agent pathogène⁹¹. Le paludisme provoque de la fièvre avec des frissons, des céphalées, des troubles digestifs et des douleurs musculaires. Chez les enfants gravement malades, une anémie sévère s'ajoute à ces symptômes. La maladie s'aggrave si elle n'est pas traitée à temps. Ensuite, la personne malade peut souffrir de fatigue extrême, de détresse respiratoire, de perte de connaissance et d'insuffisance rénale. Des complications neurologiques (troubles du comportement, convulsions, coma) peuvent également apparaître, pouvant entraîner des séquelles durables notamment chez l'enfant et pouvant entraîner la mort. Les femmes enceintes atteintes de paludisme peuvent souffrir de complications avec une anémie sévère⁹².

A Madagascar, la côte Est, marquée par un climat équatorial est la zone la plus endémique. La prévalence chez les enfants de moins de cinq ans est entre 11 et 32 % contre 1 % dans les hauts plateaux du centre (INSTAT, EDS, 2021). Les cas de paludisme ont diminué de 2000 à 2011, grâce à la mise à l'échelle de nombreuses stratégies soutenues par différents partenaires, notamment par le Fonds mondial et l'Initiative présidentielle contre le paludisme (National Program to fight against malaria, 2014).

La politique nationale de lutte contre le paludisme a été élaborée à Madagascar en 1998. Selon cette politique, la prise en charge peut se faire au niveau des formations sanitaires. Par ailleurs, de multiples actions ont été mises en place : la prise en charge à domicile du paludisme à partir de la chloroquine, la sensibilisation à l'utilisation des moustiquaires imprégnées d'insecticide, la pulvérisation intradomiciliaire à effet rémanent, la surveillance épidémiologique et la chimioprophylaxie pour les femmes enceintes. En 2000, il y a eu la mise en place d'un système de surveillance de la résistance aux parasites. En 2002, Madagascar a participé au mouvement Roll Back Malaria. En 2004, un traitement préventif intermittent chez la femme enceinte a été introduit, suivie par l'introduction des Combinaisons Thérapeutiques à base d'Artémisinine (ACT). En 2005, le Programme National de Lutte contre le Paludisme a été mis en place. Depuis 2011, des sensibilisations sur l'utilisation des moustiquaires sont menées régulièrement par les agents de santé communautaires (AC) et les enfants de moins de cinq ans atteints de paludisme peuvent être soignés par ces AC qui sont des bénévoles formés pour prendre en charge les cas simples

91 <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/malaria> consulté le 15 mai 2023.

92 <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/malaria> consulté le 15 mai 2023.

de cette maladie. Ces faits ont contribué à la diminution de la prévalence au cours des périodes 2000-2011. Cependant, le paludisme n'est pas encore éradiqué et reste endémique dans certaines régions. Par ailleurs, le nombre total de cas a augmenté en 2012 et 2013 en raison de la situation climatique marquée par des précipitations abondantes. En 2013, le Plan Stratégique National (PNS) a été révisé. L'objectif consiste à réduire à zéro le nombre de décès dus au paludisme en 2017. Or, en 2017, le paludisme constituait encore la septième cause de mortalité à Madagascar (UNICEF, 2020). Ensuite, à la suite de la pandémie, la maladie a été négligée, les efforts se sont tournés vers la lutte contre le Covid-19 (Weiss et al., 2021). Le taux de prévalence a ainsi de nouveau augmenté.

II. Méthodes

Le manque de données fiables jusqu'en 2000, année où l'informatisation des données a été effective, a empêché de réaliser une analyse temporelle pour étudier les relations entre paludisme et croissance économique. Des données de panel sont ainsi utilisées en considérant les pays ayant les mêmes caractéristiques que Madagascar et où le paludisme est encore endémique. L'objectif est d'identifier les effets du paludisme sur la croissance économique de ces pays, et d'en tirer des leçons sur le cas de Madagascar, étant donné que les caractéristiques socio-économiques, écologiques et géographiques de ces pays se rapprochent le plus de ceux du pays. En raison de la disponibilité des données, la période retenue va de 2000 à 2017.

II.1. Sélection des pays

Pour identifier les pays à inclure dans notre recherche, la méthode de la Classification Hiérarchique Ascendante (CAH) a été utilisée afin d'obtenir des groupes plus ou moins homogènes. D'abord, parmi les 87 pays endémiques définis par l'OMS, Irak, Maurice, Myanmar, Serbie, Somalie n'ont pas été pris en compte en raison de l'indisponibilité des données (OMS, 2021). Ces 83 pays ont été classés selon leurs données sociales, économiques, politiques, écologiques, géographiques et sanitaires, afin d'identifier ceux dont les caractéristiques se rapprochent le plus de ceux de Madagascar. En effet, la CAH permet de mesurer la distance euclidienne entre chaque point compte tenu de ces caractéristiques.

Deux séries de CAH ont été réalisées (Razakamanana, 2017). D'abord la première série permet d'identifier les pays avec les mêmes caractéristiques socio-économiques que Madagascar. Les variables utilisées sont, pour les variables économiques : la croissance économique, le PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat en prix constants 2011, l'indice des prix à la consommation, les investissements directs étrangers (% PIB), l'épargne (% PIB), la formation brute de capital fixe (% PIB), les importations et les exportations (% du PIB), la part de l'agriculture (% PIB), la proportion de la population rurale par rapport à la population totale. Les variables relatives à la santé sont les dépenses totales de santé (% du PIB), l'espérance de vie et le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans pour 1 000 naissances vivantes. Des variables de gouvernance et la scolarisation au primaire ont été également ajoutées. Ces variables sont issues de la base de données de la Banque mondiale (World Development Indicators, WDI et World Governance Indicators, WGI, 2023). La CAH a été réalisée pour les années 2000, 2004, 2007, 2010, 2013 et 2017, selon la méthode de Ward. L'hétérogénéité des pays étudiés a été mesurée par l'inertie. Ensuite, ils ont été regroupés en six classes distinctes.

Ensuite, une comparaison des pays sélectionnés dans la première série a été effectuée compte tenu de leurs caractéristiques écologiques et géographiques (Razakamanana, 2017). N'ont été considérés que les pays d'Afrique sub-saharienne appartenant au même groupe que Madagascar selon la première CAH. Cette deuxième CAH prend en compte les caractéristiques géographiques et écologiques du paludisme : les espèces pathogènes, l'environnement écologique, les intensités de transmission du paludisme, la proportion de population à risque et la qualité du système de santé dans ces pays. La proportion de moustiquaires imprégnées d'insecticide, la pulvérisation intra domiciliaire à effet rémanent et la

couverture en *Artemisinin Combination Therapy* (ACT) ont également été prises en compte pour mesurer la qualité du système de santé pour la prise en charge des cas de paludisme. Pour être plus précis dans le choix des pays, les variables géographiques comme la distance par rapport à la côte la plus proche pour chaque point du pays, estimée par Nunn et Puga (2012) ont été considérées.

Au final, dix pays ont été retenus : Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Libéria, Madagascar, Mozambique, Sierra Leone, Gambie, Togo et Ouganda (Figure 1, voir p.150).

II.2. Modèle

Le modèle se base sur celui de Cole et Neumayer (2006) et se présente comme suit : $Y_{it} = f(INF_{it}, X_{it}, M_{it})$.

Y_{it} est le PIB par habitant du pays i pour l'année t . M , la variable d'intérêt est le taux de prévalence de *Plasmodium falciparum* (PfPr). Les variables de contrôle sont l'ouverture commerciale X et l'inflation, INF . Afin de vérifier l'endogénéité, conformément à Bhattacharyya (2009), la température et les précipitations sont considérées comme variables instrumentales. En effet, l'humidité et la température favorisent la survie et la longévité des moustiques vecteurs du paludisme. Toutefois, après avoir effectué le test, il a été trouvé qu'il y a absence de problème d'endogénéité. La p-value du test d'endogénéité est de 0,77, ce qui est supérieur à la marge d'erreur de 0,05. Ainsi, la température T et les précipitations R ont été rajoutées comme variables de contrôle.

Afin de vérifier l'homogénéité des pays étudiés, le test exact de Fisher est utilisé. La valeur p du test exact de Fisher est inférieure à 5% (tableau 1), de sorte que l'hypothèse d'homogénéité soit rejetée. Ainsi, la présence d'effets individuels est démontrée. Toutefois, étant donné qu'il s'agit de pays du même groupe que Madagascar, nous pouvons supposer que les coefficients de toutes les variables sont les mêmes pour tous les pays. La seule source d'hétérogénéité pourrait provenir de la constante. Deux cas sont possibles : pour le premier, les constantes sont déterministes (modèle à effets fixes) et pour le second, les paramètres sont une réalisation d'une variable aléatoire de moyenne et de variance finies (modèle à effets aléatoires). Le test de spécification Hausman peut confirmer s'il s'agit d'un modèle à effets fixes ou aléatoires. Si la valeur p du test est inférieure à 0,05, il s'agit d'un modèle à effet fixe ; sinon c'est un modèle à effet aléatoire. Après avoir transformé les variables en logarithme, le modèle se présente comme suit :

$$\ln Y_{it} = \gamma_{it} + \beta_1 \ln f_{it} + \beta_2 \ln X_{it} + \beta_3 \ln T_{1it} + \beta_4 \ln R_{1it} + \beta_5 \ln M_{1it} + \varepsilon_{it}$$

II. 3. Description et source des données

Données sanitaires et climatiques

Les données sur le taux de prévalence du *Plasmodium falciparum* proviennent du MAP (Malaria Atlas Project) fourni par le Health Research Network de l'Université d'Oxford. Il s'agit de la proportion d'enfants de 2 à 10 ans infectés par le *Plasmodium falciparum*. Cette tranche d'âge est principalement concernée par le paludisme (Hay et al., 2009) et le paludisme devrait avoir un effet négatif sur le PIB (Orem et al., 2012). Par ailleurs, les données sur les températures et précipitations proviennent de l'Unité de recherche Climatique (CRU)⁹³.

Données économiques

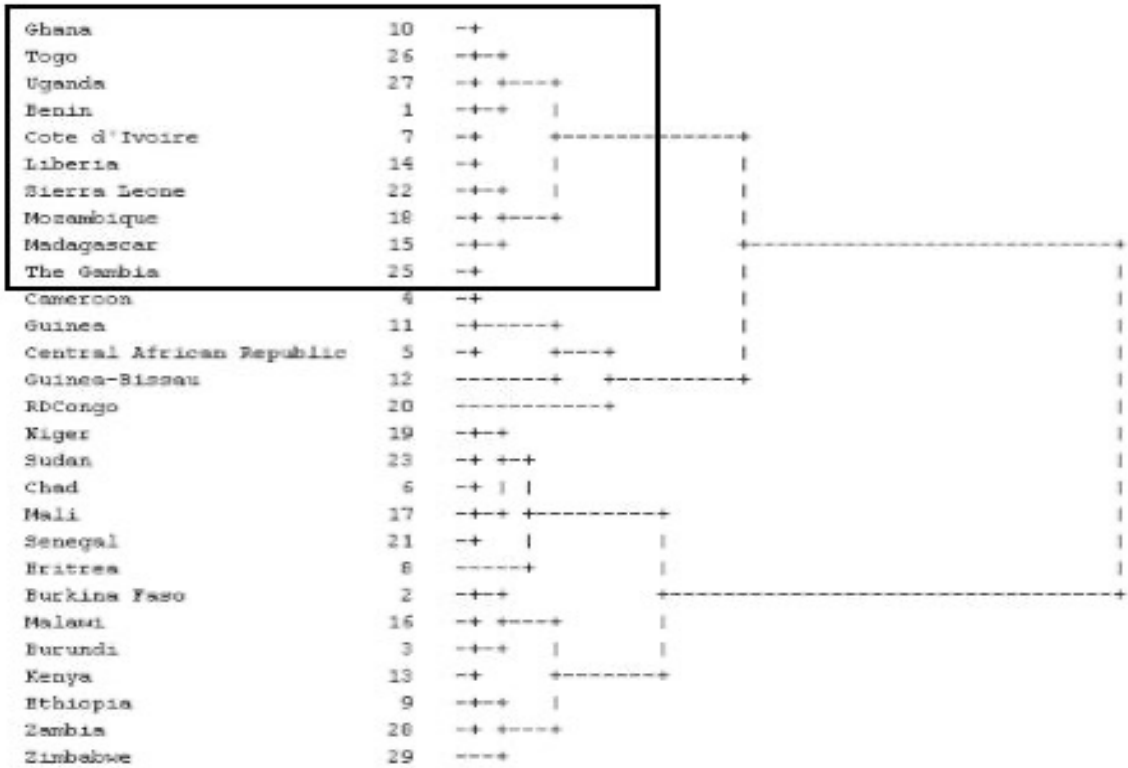
Les données économiques proviennent de la base de données de la Banque mondiale (WDI, 2023). Y représente le produit intérieur brut par habitant converti en dollars internationaux constants de 2011 en utilisant les taux de parité de pouvoir d'achat.

93 <https://crudata.uea.ac.uk/cru/data/hrg/> consulté le 30 mars 2023

L'indice d'ouverture commerciale X est la contribution du commerce extérieur au PIB. C'est la somme des importations et des exportations en pourcentage du PIB. Elle devrait avoir un impact positif sur le niveau de production d'un pays (Das & Paul, 2011).

L'inflation INF , mesurée par l'indice des prix à la consommation, reflète l'évolution du coût d'un panier de biens et services achetés par le consommateur moyen. Elle dépend de l'offre et de la demande de biens et de services sur le marché. L'inflation affecte à la fois les biens médicaux et les biens non médicaux. Selon Bayati et al. (2014), la hausse des prix des biens et services médicaux est supérieure à celle des biens et services non médicaux.

Figure 1 : Pays endémiques du paludisme de l'Afrique Subsaharienne appartenant au même groupe que Madagascar selon les CAH (Source : Auteur, 2023)



III. Résultats

Les caractéristiques socio-économiques des 9 pays sélectionnés sont plus ou moins proches de ceux de Madagascar. Toutefois, en ce qui concerne la valeur du PIPr, elle reste très variable selon les pays et selon les périodes, permettant ainsi d'étudier les effets des variations sur le PIB.

Tableau 1 : Description de la situation des pays sélectionnés et du cas de Madagascar (Source : WDI et MAP, 2023 ; auteur)

9 pays						Madagascar			
Variables	Unité	Moyenne	Écart-type	Min	Max	Moyenne	Écart-type	Min	Max
PIB par habitant	USD	1 793	779	633	4 051	1 629,8	67,3	1	1
PIPr	%	33,5	14,66	1,0	68,1	9,5	4,7	4,4	17,7
Inflation	%	6,9	5,8	-3,6	32,9	9,1	4,5	-1,7	18,4
Ouverture commerciale	% du PIB	76,3	41,9	32,7	311,4	62,7	9,8	38,6	80,1
Température	°C	26,5	1,5	23,3	28,5	22,7	0,2	22,4	23,1
Précipitations	millimètre	1 412	595	575	2 715	1 437,7	90,9	1	1

Après vérification, il a été observé qu'il y a absence de problème d'endogénéité. Par ailleurs, le test d'Hausman a montré qu'il s'agit d'un modèle à effet aléatoire. Le tableau 2 montre les résultats de notre estimation.

Tableau 2 : Relation entre le PIB et la prévalence du paludisme (Source : WDI, MAP, 2023 ; auteur)

variables	Coefficients	valeur p.
LnM	-0,09*** (0,02)	0,00
Inf	-0,01*** (0,00)	0,01
LnX	0,15*** (0,04)	0,00
LnT	0,70 (0,97)	0,47
LnR	-0,07 (0,11)	0,51
Constante	5,32 (3,41)	0,12
Chi2	41,57***	0,00
Test d'Hausman	1,39	0,93
R2	0,21	
Observations	178	

***, **, * Respectivement significatif à 1%, 5% et 10%

La relation entre la prévalence de *Plasmodium falciparum* et le PIB par habitant est négative et significative. Une diminution de la prévalence du paludisme de 1 point fait augmenter le PIB par habitant de 0,09 point. Par ailleurs, conformément à la théorie friedmanienne, l'inflation affecte négativement l'économie du pays tandis que l'ouverture commerciale produit un effet positif. Enfin, les effets des variables climatiques ne sont pas significatifs.

IV. Discussion et conclusion

Il a été constaté que la prévalence du paludisme a un effet négatif et significatif sur le PIB par habitant. Notre résultat rejoint celui de Datta et Reimer (2013), Orem et al (2012), ou McCarthy et al. (2000). Ainsi, McCarthy et al. (2000) ont constaté qu'une hausse de 1% du paludisme réduisait la croissance économique de 0,25 % par an, dans notre cas, cette baisse est de 0,09 %. Par rapport aux valeurs trouvées par McCarthy et al (2000), l'impact du paludisme sur le PIB par habitant à Madagascar est faible du fait de sa prévalence qui n'est pas la même dans toutes les régions. Elle est élevée notamment dans la partie orientale du pays et faible dans les hautes terres, au sud et à l'ouest. Par conséquent, afin de déterminer l'effet réel de cette maladie, une étude microéconomique doit être menée dans une zone à forte prévalence. Par ailleurs, la faiblesse des effets peut être liée également aux caractéristiques cliniques et épidémiologiques du paludisme (Audibert et al., 2009). La population dans les zones à forte transmission peut acquérir une certaine immunité qui conduit à réduire l'effet clinique ou les symptômes du paludisme (Audibert et al., 2009). La maladie peut devenir ainsi peu invalidante. Toutefois, en considérant le cas de la région Nord-Est de l'île qui est fortement endémique du paludisme, Razakamanana et al. (2022) ont trouvé que le paludisme n'affecte pas la production du fait de la faible durée de l'arrêt-maladie, mais il constitue un coût pour les ménages, produisant des effets sur leur consommation. Pour Sachs et Malaney (2002), la prévalence du paludisme peut affecter l'économie nationale par ses effets sur les investissements privés, la consommation et les dépenses publiques.

L'inflation indique l'existence d'une augmentation de la demande, donc l'existence de débouchés. Cependant, à un certain niveau, elle risque d'affecter négativement tous les secteurs de l'économie. Ici, la relation entre l'inflation et le PIB par habitant est négative et significative. En effet, elle érode le pouvoir d'achat des ménages et alourdit la trésorerie des entreprises. En termes de compétitivité, les agents préfèrent acheter des produits importés si ceux-ci sont moins chers que les biens locaux, faisant augmenter le niveau des importations et détériorer le solde de la balance commerciale. Enfin, du fait de l'incertitude, elle freine les activités économiques (Akinsola & Odhiambo, 2017).

Concernant l'ouverture commerciale, la plupart des pays sélectionnés dans cet article n'exportent que des matières premières de leur sol, puis ils achètent sur le marché international, non seulement des matières premières, dont le carburant, et des biens d'équipement pour le développement industriel, mais aussi certains aliments et produits de consommation. Les importations sont incompressibles car elles ne peuvent produire certains biens et doivent importer. Par exemple, à Madagascar, les médicaments pour lutter contre le paludisme et les moustiquaires sont aussi des produits importés. Ainsi, l'ouverture économique peut affecter directement l'offre et la demande de biens médicaux et, comme l'ont constaté Owen et Wu (2007), elle a des effets bénéfiques sur la santé ainsi que sur l'économie nationale.

Pour conclure, en utilisant un modèle à effet aléatoire et en considérant le cas des pays ayant les mêmes caractéristiques que Madagascar, nos résultats indiquent qu'une diminution du nombre de cas de paludisme peut stimuler l'économie. Cependant, la croissance économique d'un pays peut dépendre d'autres variables. Depuis 2000, à Madagascar, l'appui apporté par les partenaires techniques et financiers a permis de diminuer le nombre de cas de paludisme. Mais, le paludisme n'est pas encore éradiqué et le nombre de cas a de nouveau augmenté à la suite de la pandémie. Le fait que le paludisme ait un impact négatif sur l'économie nationale devrait conduire le pays à investir davantage dans l'élimination de cette maladie et de ne pas le négliger même en cas de crise sanitaire. En effet, selon Hollingsworth et al. (2021), la suspension des efforts de lutte contre le paludisme, la tuberculose et le VIH dans les pays à revenu faible et intermédiaire pourrait entraîner des décès à une échelle similaire à ceux du COVID-19 lui-même. Le Plan de développement du secteur de la santé (PDSS 2015-2019) a estimé le financement nécessaire à la lutte contre le paludisme. Le montant estimé est de 150 millions USD pour cinq ans. Selon la Banque Mondiale (2023)⁹⁴, les méthodes de prévention ont permis d'éviter à 1,1 million d'enfants de contracter le paludisme au cours de la dernière décennie. Ces méthodes concernent essentiellement l'amélioration des chaînes d'approvisionnement, le renforcement en quantité et en qualité des ressources humaines, la mise en place de suivi-évaluation des activités entreprises et de l'utilisation des fonds ainsi que l'amélioration de la surveillance épidémiologique.

Par ailleurs, le gouvernement malagasy devrait assurer la disponibilité et l'accessibilité des données. Aucune analyse de la situation réelle et aucune proposition d'amélioration de la situation sanitaire ne peut être effectuée sans données de qualité. Cela requiert le renforcement du système d'information de santé. En effet, la meilleure méthode dans le cadre de cet article serait d'étudier le cas de Madagascar à partir de séries chronologiques ou de données de panel considérant les différentes régions de Madagascar. Or, seules les données sanitaires annuelles de l'année 2000 sont disponibles à Madagascar. De plus, le pays ne dispose pas de données économiques désagrégées par région, situation constituant la limite de notre recherche. Certes, Madagascar dispose d'un plan stratégique de renforcement du système d'information sanitaire et des efforts pour fournir des données fiables sont effectués. Toutefois, il serait pertinent d'analyser et d'évaluer la mise en œuvre concrète du plan pour pouvoir identifier les failles en matière de production de données.

94 <https://www.banquemondiale.org/fr/topic/health/brief/malaria>, consulté le 07 juillet 2023.

Bibliographie

- Akinsola, F. A., & Odhiambo, N. M. (2017). Inflation and economic growth: A review of the international literature. *Comparative Economic Research*, 20(3), 42–56.
- Audibert, M., Brun, J.-F., Mathonnat, J., & HENRY. (2009). Malaria, Production and Income of the Producers of Coffee and Cocoa: an Analysis from Survey Data in Côte d'Ivoire. *Malaria, coffee and cocoa production and income. Revue d'Economie Du Développement*, 17, 145–166.
- Bayati, M., Sarikhani, Y., Lankarani, K. B., Rad, E. H., & Heydari, S. T. (2014). An Analytical Study on Healthcare Inflation Rate and Its Most Important Components in Iran. *Shiraz E-Medical Journal*, 15(4), e23627.
- Berthélemy, J., Thuilliez, J., Doumbo, O., & Gaudart, J. (2013). Malaria and protective behaviours : is there a malaria trap ? *Malaria Journal*, 1–9.
- Bhattacharyya, S. (2009). Root causes of African underdevelopment. *Journal of African Economies*, 18(5), 745–780.
- Bloom, D., Canning, D., & Sevilla, J. (2002). Health, worker productivity, and economic growth. 13th Annual Health Economics Conference, 2–3.
- Cole, M. A., & Neumayer, E. (2006). The Impact of Poor Health on Total Factor Productivity. *Journal of Development Studies*, 42(6), 918–938. <https://doi.org/10.1080/00220380600774681>
- Das, A., & Paul, B. P. (2011). Openness and growth in emerging Asian economies: Evidence from GMM estimations of a dynamic panel. *Economics Bulletin*, 31(3), 2219–2228.
- Datta, S. C., & Reimer, J. J. (2013). Malaria and Economic Development. *Review of Development Economics*, 17(1), 1–15. <https://doi.org/10.1111/rode.12011>
- Grossman, M. (1972). On the Concept of Health Capital and the Demand for Health. *Journal of Political Economy*, 80(2), 223–255. <https://doi.org/10.1086/259880>
- Hay, S. I., Guerra, C. A., Gething, P. W., Patil, A. P., Tatem, A. J., Noor, A. M., Kabaria, C. W., Manh, B. H., Elyazar, I. R. F., Brooker, S., Smith, D. L., Moyeed, R. A., & Snow, R. W. (2009). A World Malaria Map : *Plasmodium falciparum* Endemicity in 2007. *PloS Medicine*, 6(3), 286–302. <https://doi.org/10.1371/journal.pmed.1000048>
- Hogan, A. B., Jewell, B. L., Sherrard-Smith, E., Vesga, J. F., Watson, O. J., Whittaker, C., Hamlet, A., Smith, J. A., Winskill, P., & Verity, R. (2020). Potential impact of the COVID-19 pandemic on HIV, tuberculosis, and malaria in low-income and middle-income countries: a modelling study. *The Lancet Global Health*, 8(9), e1132–e1141.
- Hollingsworth, T. D., Mwinzi, P., Vasconcelos, A., & De Vlas, S. J. (2021). Evaluating the potential impact of interruptions to neglected tropical disease programmes due to COVID-19. *Transactions of the Royal Society of Tropical Medicine and Hygiene*, 115(3), 201–204. <https://doi.org/10.1093/trstmh/trab023>
- INSTAT. (2021). Enquête démographique et de santé 2021 - Madagascar.
- Kalemlı-Ozcan, S., Ryder, H. E., & Weil, D. N. (2000). Mortality decline, human capital investment, and economic growth. *Journal of Development Economics*, 62(1), 1–23.

- Lorentzen, P., Mcmillan, J., & Wacziarg, R. (2008). Death and development. *Journal of Economic Growth*, 13(March), 81–124. <https://doi.org/10.1007/s10887-008-9029-3>
- McCarthy, D., Wolf, H., & Wu, Y. (2000). The growth costs of malaria (No. 7541; NBER Working Paper).
- National Program to fight against malaria. (2014). Financement pour la lutte contre le paludisme.
- Nunn, N., & Puga, D. (2012). Ruggedness: The blessing of bad geography in Africa. *Review of Economics and Statistics*, 94(1), 20–36.
- Orem, J. N., Kirigia, J. M., Azairwe, R., Kasirye, I., & Walker, O. (2012). Impact of malaria morbidity on gross domestic product in Uganda. *International Archives of Medicine*, 5(1), 12. <https://doi.org/10.1186/1755-7682-5-12>
- Razakamanana, M. (2017). Effets économiques du paludisme et de la pneumonie à Madagascar. Université Clermont Auvergne (2017-2020).
- Razakamanana, M. V., Audibert, M., & Andrianantoandro, V. T. (2022). Malaria and pneumonia effects on rice, vanilla production and rural household income in Madagascar: case of the Sava region. *Journal of Agriculture and Rural Development in the Tropics and Subtropics*, 123(2), 215–224. <https://doi.org/10.17170/kobra-202210116966>
- Sachs, J. D. (2003). Institutions don't rule: direct effects of geography on per capita income. NBER Working Paper, 9490, 2–12.
- Sachs, J., & Malaney, P. (2002). The economic and social burden of malaria. *Nature*, 415(6872), 680–685.
- Thomas, D. F. (2001). Health, nutrition and economic prosperity: A microeconomic perspective.
- Thuilliez, J. (2009). L'impact du paludisme sur l'éducation primaire: Une analyse en coupe transversale des taux de redoublement et d'achèvement. *Revue d'Economie Du Développement*, 23(1–2), 167–201. <https://doi.org/10.3917/edd.231.0167>
- Ulmann, P. (2009). 5. La santé, facteur de croissance économique.
- Weil, D. N. (2014). Health and economic growth. In *Handbook of economic growth* (Vol. 2, pp. 623–682). Elsevier.
- Weiss, D. J., Bertozzi-Villa, A., Rumisha, S. F., Amratia, P., Arambepola, R., Battle, K. E., Cameron, E., Chestnutt, E., Gibson, H. S., & Harris, J. (2021). Indirect effects of the COVID-19 pandemic on malaria intervention coverage, morbidity, and mortality in Africa: a geospatial modelling analysis. *The Lancet Infectious Diseases*, 21(1), 59–69.
- Worrall, E., Basu, S., & Hanson, K. (2005). Is malaria a disease of poverty ? A review of the literature. *Tropical Medicine and International Health*, 10(10), 1047–1059. <https://doi.org/10.1111/j.1365-3156.2005.01476.x>
- Zawawi, A., Alghanmi, M., Alsaady, I., Gattan, H., Zakai, H., & Couper, K. (2020). The impact of COVID-19 pandemic on malaria elimination. *Parasite Epidemiology and Control*, e00187.



Sylvianne Tsivingaina Vololoniaina
Doctorant en Sciences Sociales Appliquées au
Développement à l'UCM.

LA CAPACITATION ET SES EFFETS SUR L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE DES JEUNES RURAUX MALAGASY

Sylvianne TSIVINGAINA VOLOLONIAINA

Résumé

Madagascar est un pays caractérisé par une population jeune, avec une moyenne d'âge de 22,4 ans, et plus de 70% ont moins de 30ans selon le RGPH3⁹⁵ en 2018. Cependant, cette jeunesse est confrontée à plusieurs défis, convergeant avec les difficultés économiques et sociales que rencontre le Pays. Un des symboles de ces défis est la difficulté d'intégration des jeunes en milieu de travail. Plus particulièrement pour les jeunes ruraux, ce fait se manifeste par le sous-emploi caractérisé par un faible revenu, une faible capacité et une instabilité de l'emploi. Le manque de qualification figure parmi les principales causes. Cet article interroge sur les effets de la capacitation des jeunes sur leur insertion socio-professionnelle, dans une perspective d'amélioration de la démarche et des actions menées dans ce domaine. Afin de les démontrer, ont été mis en relief la typologie des jeunes après leur capacitation, ainsi que les capacités qu'ils ont acquises. L'approche par les capacités développée par Amartya SEN et Martha NAUSSBAUM a servi de base d'analyse. La recherche a privilégié une méthodologie mixte mettant en application une approche anthropologique et sociologique, conjuguée avec des analyses statistiques des données récoltées auprès des jeunes formés en tutorat.

Mots-clés : Jeunes ruraux – capacitation – capital humain - insertion professionnelle.

Introduction

L'économie de Madagascar est marquée par un PIB⁹⁶ par habitant de l'ordre de 471,5 USD en 2020, soit un PIB total de l'ordre de 13,06 milliards de USD et une croissance négative de -7,1% ces dernières années (Banque mondiale, 2021). Par ailleurs, sur une échelle de 0 à 1, l'indice de capital humain ou ICH⁹⁷ de Madagascar est de l'ordre de 0,39. Son économie est largement basée sur l'activité de la

95 RGPH3 : Troisième recensement général de la population et de l'habitat à Madagascar en 2018.

96 PIB : Produit intérieur brut.

97 ICH : Cet indice mesure la quantité de capital humain qu'un enfant né aujourd'hui peut espérer atteindre à 18 ans, compte tenu des risques de mauvaise santé et de mauvaise éducation qui prévalent dans le pays où il vit. Il est conçu pour mettre en évidence la façon dont les améliorations des résultats actuels en matière de santé et d'éducation déterminent la productivité de la prochaine génération de travailleurs, en supposant que les enfants nés aujourd'hui connaîtront au cours des 18 prochaines années les opportunités en matière d'éducation et les risques de santé auxquels ils sont confrontés.

population rurale, particulièrement l’agriculture. Se référant aux résultats du troisième Recensement Général de la Population et de l’Habitation à Madagascar ou RGPH 3, 5.060.888 sur les 6.079.876 ménages malgaches ont déclaré pratiquer les activités agricoles, et 4.468.244 de ces ménages agricoles vivent en milieu rural, soit 73,5% des ménages totaux (INSTAT, 2021).

Cette population rurale agricole est marquée par une proportion importante de jeunes – qui devraient jouer un important rôle dans le développement du Pays. Leur engagement dans l’agriculture est crucial pour la sécurité alimentaire, l’économie rurale et la réduction de la pauvreté. Alors qu’ils constituent une ressource humaine inestimable, ces jeunes sont souvent confrontés à des obstacles tels que le manque de formation et d’opportunités économiques, qui entravent leur capacité à réussir dans l’agriculture. (BEST, & CIEPAC, 2007) (Rasolofonirina & Ratohiarijaona, 2009).

Selon l’enquête sur la transition des jeunes vers la vie active ou ETVA réalisé par le BIT et l’INSTAT en 2015, 76,6% des jeunes de 15 et 29 ans vivent en milieu rural. Toutefois, plus de la moitié (soit 50,5%) n’ont pas franchi la fin de primaire, et moins de 1% de ces jeunes ruraux ont suivi une formation technique et/ou professionnelle. Le manque de qualification pour un métier bien défini est plus que ressenti. Et pourtant, toujours d’après cette enquête, 75,8% des emplois créés et 78,3% des emplois indépendants sont dans l’agriculture. Il va sans dire que la productivité et la qualité des produits agricoles en pâtissent, et par extension le développement du pays. (BIT & INSTAT, 2015)

Dans cet article, sera explorée la question de la capacitation des jeunes ruraux à Madagascar, en examinant les défis auxquels ils sont confrontés et les programmes de formation et d’appui disponibles. Les effets de la capacitation sur leur insertion socio-professionnelle seront par la suite mis en exergue. D’où la question étudiée dans cet article : dans quelle mesure la capacitation des jeunes ruraux les aide à s’insérer dans le monde professionnel ?

Après cette introduction, le prochain paragraphe est dédié aux matériels et méthodes qui offrent des détails sur les jeunes qui ont fait l’objet de cette recherche ainsi que la méthodologie adoptée.

I. Matériels et méthodes

I.1. Les jeunes ruraux formés en tutorat comme population d’étude

La population étudiée est constituée des jeunes ruraux formés auprès des tuteurs d’apprentis ayant reçu ou non d’appui complémentaire, par un Programme du Gouvernement Malagasy sous la tutelle du Ministère en charge de l’Agriculture dénommé FORMAPROD⁹⁸. Ils ont occupé plus de 70% des cibles de ce Programme gouvernemental, grâce à la facilité d’accès et le faible coût de mise en œuvre par rapport aux autres types de formation.

Trois Régions – faisant partie de la zone d’intervention de ce Programme - ont été choisies pour la présente recherche dont Analamanga, Vatovavy et Fitovinany. Ces deux dernières ont été regroupées en une seule durant la première période de mise en œuvre de ce travail de recherche, puis scindée en deux en 2021. Ce choix a été motivé par leur différence tant du point de vue humaine que physique, ce qui permet de disposer d’éléments comparatifs.

La population totale est constituée de 13 499 jeunes formés en tutorat, composée de 9 256 individus venant d’Analamanga et 4 243 venant des Régions Vatovavy et Fitovinany. De cette population a été pris l’échantillon à analyser, selon la méthode de sondage par quota respectant les critères de repré-

98 FORMAPROD : Programme de formation professionnelle et d’amélioration de la productivité agricole, un programme du Gouvernement Malagasy sous la tutelle du Ministère en charge de l’Agriculture et financé par le FIDA de 2013 à 2023. Sa principale mission fut la préparation de nouvelles générations de producteurs, via la formation agricole et rurale. Ce Programme intervient dans quatorze Régions dont : Analamanga, Sofia, Itasy, Vatovavy, Fitovinany, Anôsy, Androy, Ihorombe, Amoron’i Mania, Haute Matsiatra, Atsinanana, Analanjirofo, Menabe et Melaky (FORMAPROD, 2019).

entativité. Cette méthode a maintes fois démontré son efficacité dans le cadre de travaux similaires – surtout pour les études quantitatives ou de sondage d’opinion. Le choix de cette méthode a permis de remplacer un jeune sondé par un autre ayant les mêmes caractéristiques, au cas où il n’est pas disposé lors de l’enquête pour une quelconque raison.

La taille de l’échantillon fût calculée par le biais de la formule suivante :

Taille de l'échantillon =
$$\frac{\frac{z^2 \times p(1-p)}{e^2}}{1 + (\frac{z^2 \times p(1-p)}{e^2 N})}$$

N = taille de la population ; *e* = marge d’erreur ; *z* = cote.

Pour avoir au moins ce nombre en termes de réponses complètes reçues pour le sondage, l’enquête a été réalisée auprès de 400 jeunes formés. Parmi eux, 210 jeunes résidant dans la Région Analamanga, et 190 jeunes dans les Régions Vatovavy et Fitovinany. Il est à noter que la proportion de jeunes par Région dans la base de données globales a été prise en compte pour avoir cette répartition. Après apurement des données, 374 observations équivalent au même nombre de jeunes ont été considérées pour l’analyse.

Le tableau suivant résume la description de l’échantillon :

Tableau 1: Caractérisation de l’échantillon de jeunes enquêtés (Source : Auteur, 2022)

variables	Modalités	Effectif	Pourcentage
Sexe	Jeunes femmes	212	57%
	Jeunes hommes	162	43%
Âge au début du processus d’insertion professionnelle	Moins de 18 ans	61	16%
	18 à 25 ans	242	65%
	Plus de 25 ans	71	19%
Situation matrimoniale	Marié	140	37%
	Célibataire	234	63%
Région de résidence	Analamanga	183	49%
	Fitovinany	90	24%
	Vatovavy	101	27%

II.2. Méthodologie adoptée

Une démarche hypothético-déductive a été adoptée, les résultats découlent du test pour réfuter ou confirmer les hypothèses posées. Le présent paragraphe présente l’approche par les capacités – base de l’analyse, puis la démarche de vérification des hypothèses.

II.2.1. Des étapes itératives afin de collecter et recouper les données

La méthodologie mixte a été utilisée en application, une approche anthropologique et sociologique, conjugée avec des analyses statistiques des données récoltées. En adoptant l’approche par triangulation, la vérification d’une quelconque conclusion a nécessité au moins trois sources. Les moyens suivants ont été utilisés suivant des étapes itératives :

La **revue bibliographique** a mis en exergue les études déjà réalisées autour du thème choisi. Aussi, du temps a été consacré à l'analyse de ces articles, publications et livres tout au long de la période de recherche. A part les études, les diverses statistiques et données qualitatives concernant les jeunes et leur emploi ont été également consultées. A part le corpus basé sur le travail d'Amartya Sen et de Martha Naussbaum cité précédemment, une documentation a été ainsi faite concernant les expériences empiriques - en particulier celles du Programme FORMAPROD comme les divers rapports et des documents de travail.

Une enquête a été menée auprès de la population d'étude afin de compléter les données théoriques. Elle a permis de répondre à des questions directes ou indirectes, nécessaires aux analyses statistiques. Des données quantitatives et qualitatives ont été collectées à l'issue de cette enquête. Un formulaire ou un questionnaire décrivant leurs parcours et leur issues après la formation a été rempli avec les jeunes, qui ont constitué la population étudiée.

L'observation - technique qualitative – a permis de recueillir et d'analyser des données verbales et non verbales. Telle méthode s'intéresse au comportement manifeste plutôt qu'aux déclarations de comportement. Des observations ont été de ce fait réalisées par rapport aux pratiques des jeunes dans son processus d'insertion professionnelle.

L'entretien consiste à dialoguer avec un interlocuteur pour obtenir des informations générales et qualitatives. La technique intermédiaire (entre entretien libre et fermé) a été privilégiée : l'entretien semi-directif, caractérisé par un nombre restreint de questions ouvertes. Les entretiens individuels ont concerné particulièrement les autorités locales et ministérielles, les responsables et les formateurs des centres, les membres de la famille des jeunes dont les avis comptent incontestablement.

Enfin, **les focus group** consistent à réunir des sujets homogènes ou hétérogènes selon leur localité. Cette approche a permis d'enrichir les réponses grâce à des échanges interactifs entre échantillons de mêmes caractéristiques (ex. entre jeunes), ou intergroupes d'échantillons (ex. jeunes avec leurs formateurs).

II.2.2. L'approche par les capacités servant de fil conducteur pour les analyses

Se basant sur l'approche par les capacités d'Amartya Sen, ce travail s'est appuyé sur les trois ouvrages suivants: « Un nouveau modèle économique - développement, justice, liberté » en 2000, « Repenser l'inégalité » en 2000 et « L'idée de justice » en 2010.

La théorie soutenue par Amartya Sen a mis en relation la capacité et le choix social. En effet, dans son ouvrage *Un nouveau modèle économique - Développement, Justice, Liberté*, il définit cette liberté à la fois comme une fin ultime mais aussi un principal moyen pour atteindre le développement (Sen, 2000).

Il en déduisait dans son ouvrage *L'idée de justice* en 2010 que la pauvreté est définie par les capacités plutôt que par le revenu. Il a avancé que le manque de capacité se traduit par des privations, qui ont une importance intrinsèque à la différence des bas revenus, plutôt instrumental. Et, la relation entre pénurie des revenus et pénurie des capacités varie d'un pays à l'autre, d'une famille à l'autre, d'un individu à l'autre (Sen, 2010).

De cette théorie a découlé la définition des capacités par Naussbaum comme « des possibilités créées par une combinaison de capacités personnelles et d'un environnement politique, social et économique » (Naussbaum, 1997). L'approche des capacités se concentre ainsi à analyser les capacités d'une personne à réaliser un acte ou une action.

En effet, elle a avancé que l'État devrait garantir et développer dix (10) capacités : la vie, la santé, l'intégrité du corps, les sens de l'imagination et de la pensée, les émotions liées à la compréhension d'un problème, l'affiliation, la relation aux autres espèces - y compris les animaux et les plantes, le jeu et le contrôle sur son environnement.

II.2.3. Des méthodologies spécifiques pour chaque volet

- *Analyse de la situation de la jeunesse malagasy en général*

D'abord la situation de la jeunesse malagasy en général, et des jeunes ruraux formés en tutorat en particulier a été examinée. Une revue bibliographique a été réalisée : en exploitant les données de la RGPH3⁹⁹ en 2018, de l'ETVA¹⁰⁰ en 2015 et l'ENEMPSI¹⁰¹ en 2012, confrontés avec les analyses d'Amartya Sen. Par ailleurs, une analyse plus approfondie a été réalisée avec les données collectées sur le terrain.

- *Analyse du volet formation*

Ensuite, le volet formation a été examiné à travers l'analyse des données globales du Pays, et de l'importance spécifique de la capacitation au niveau macro. *L'investigation* suivant la méthodologie de Pierre Debouvry a servi de base pour analyser ce volet formation agricole. Cette méthodologie utilisée lors de l'établissement de l'état de lieux de la formation agricole et rurale dans une dizaine de pays africains – dont Madagascar – en vue de dessiner leur schéma de la rénovation de la formation agricole et rurale (Debouvry, 2007).

- *Analyse des capacités*

L'analyse des capacités acquises par les jeunes a été faite pour déterminer les effets directs de la capacitation sur leur situation professionnelle. Pour ce faire, les résultats de l'enquête auprès des jeunes ont été exploités. La perception des jeunes par rapport aux six parmi les dix capacités de Naussbaum a été utilisée. A chaque capacité a été par la suite analysé l'effet réel, une traduction de l'application effective de la liberté supposé acquis par les jeunes.

- *Analyse du profil des jeunes insérés/installés*

Et enfin, a été ressorti le profil des jeunes qui ont pu s'installer après leur capacitation.

Les variables expliquées étant la situation professionnelle des jeunes après la capacitation et les variables explicatives sont : la situation initiale du jeune - âge, situation matrimoniale et niveau d'instruction - ainsi que la capacitation dont ils ont bénéficié - formation, dotation de matériels et accompagnement. A l'aide de la classification ascendante hiérarchique (CAH) suivie de l'analyse factorielle discriminante (AFD), les jeunes en tant qu'individus observés sont classés en plusieurs catégories permettant de résumer et de visualiser certaines variables d'analyse clés pour ressortir les profils des jeunes insérés.

II. Résultats et discussions

II.1. Les jeunes ruraux : une potentialité faisant face à plusieurs défis

Selon la Politique Nationale de la Jeunesse, loi n°2015-38, la définition adoptée pour « un jeune » est la suivante : toute personne se trouvant dans la tranche d'âge de 14 à 30 ans; sans distinction de sexe, de classe sociale, de religion, d'affiliation politique ni de handicap physique ou mental (PRM, 2015). Ce critère d'âge converge avec celui défini par OIT¹⁰² - de 15 à 29 ans (BIT & INSTAT, 2015).

Du fait des analyses des données existantes confortées par des observations sur le terrain et des entretiens avec les jeunes et des autorités au niveau local, la jeunesse rurale malgache peut être caractérisée comme suit :

99 Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat en 2018.

100 Enquête sur la Transition vers la Vie Active en 2015.

101 Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel de 2012.

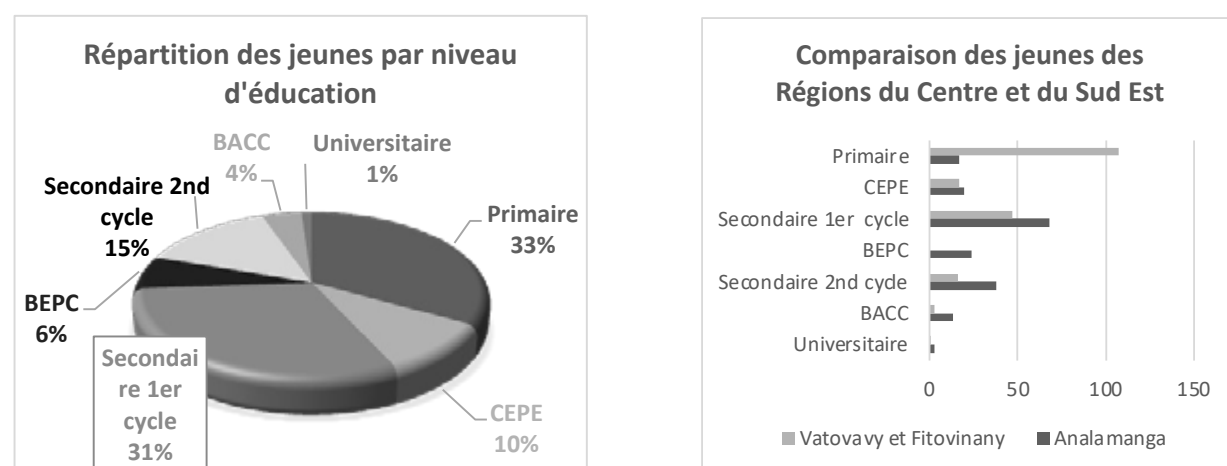
102 Organisation Internationale du Travail.

II.1.1. Un capital humain potentiel pourtant en manque d'éducation

La jeunesse malagasy constitue un capital humain conséquent pour le pays. L'Enquête sur la transition des jeunes vers la vie active ou ETVA a été conçue et réalisée par l'OIT en vue d'aider ses États membres à « construire une base de connaissances sur l'emploi des jeunes dans la conception et la mise en œuvre de réponses intégrées aux politiques de l'emploi » (BIT & INSTAT, 2015, p.2). Selon cette enquête, plus de 6 jeunes sur 10 proviennent de ménages soit pauvres (21,4%) soit très pauvres (44,4%). Le niveau d'instruction des jeunes est très faible : 73,3% des jeunes ruraux n'ont pas accédé au niveau secondaire, et moins de 1% ont suivi une formation technique (0,7%) ou professionnelle (0,2%). Les jeunes femmes sont plus touchées par le phénomène de déscolarisation, à tous les niveaux.

Ce faible niveau d'éducation a été retrouvé au niveau de l'échantillon enquêté. Parmi eux, avant la formation en tutorat, aucun n'a reçu de formation professionnelle. La figure qui suit montre la répartition des jeunes par niveau d'éducation, ainsi qu'une comparaison entre les Régions du centre (Analamanga) et du sud-est (Vatovavy et Fitovinany).

Figure 1 : Niveau d'éducation des jeunes enquêtés (Auteur, 2022)



De toutes ces informations a été démontré le manque de capacités induit par l'insuffisance de l'éducation et de la formation au profit des jeunes. Comme Amartya Sen a eu tendance à définir *la pauvreté par les capacités* que par les revenus, la privation de capacités ainsi que d'autres facteurs l'influençant sont parmi les principales causes de la pauvreté¹⁰³ (Sen, 1999). Cependant, la relation entre revenus et capacités est affectée par plusieurs paramètres dont l'âge, le sexe, la position sociale, la situation géographique, etc. et nous traitons en particulier le cas des jeunes vivant dans le monde rural.

II.1.2. Une majorité dans le secteur primaire et des emplois irréguliers

Au sujet de la structure de l'emploi, les résultats de l'Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel de 2012 (ENEMPSI-2012) ont conclu un taux d'activité plus élevé en milieu rural et chez les jeunes de 15 à 29 ans. Toutefois, les activités se concentrent dans le secteur informel : 9 emplois créés sur 10 s'y trouvent, dont plus de 75% concernent les entreprises informelles agricoles.

68,8% des emplois des jeunes salariés s'établissent sur des contrats verbaux et la durée du contrat est de moins d'un an pour 84,1% des embauchés. En milieu rural, c'est plus marqué par la profusion des travailleurs familiaux ou la création d'entreprises individuelles non formelles (83,3%) (BIT & INSTAT, 2015).

Force est aussi de constater que le taux de chômage des jeunes appartenant à la population active est

¹⁰³ In A. Sen, 1999, Un nouveau modèle économique, p. 123-129.

faible, de l'ordre de 3,1%. Pour précision, est désigné « chômeur » une personne sans emploi, disponible pour travailler et recherchant effectivement du travail¹⁰⁴. De ce fait, même si le taux de chômage est jugé assez faible, la non-régularité des emplois et le sous-emploi des jeunes démontrent qu'il s'agit d'un chômage déguisé, plus de la moitié sont au chômage plus de six mois sur douze.

Sur le terrain, l'insuffisance d'offres d'emploi fixe pour les jeunes les conduit à saisir des opportunités existantes, qui sont souvent temporaires en milieu rural. C'est le cas des jeunes qui sont devenu des salariés agricoles durant les campagnes culturelles, et des mains d'œuvres journalières durant les périodes de récolte des produits de rente surtout dans la partie Sud Est de l'Ile.

En revanche, les jeunes s'investissent dans des emplois indépendants généralement informels, quelquefois par choix mais d'autres fois par défaut. Lors des échanges en focus group, ils ont expliqué la raison pour laquelle les jeunes entrepreneurs restent dans l'informalité, comme l'absence de politique claire justifiant l'utilisation des droits et taxes, la différence non sentie entre les microentreprises formelles et informelles pouvant leur inciter à se formaliser, etc.

II.1.3. Une lutte acharnée vers l'intégration dans la vie professionnelle

Les jeunes qui luttent pour entrer dans la vie professionnelle peuvent être classés en deux : ceux qui recherchent du travail et ceux qui créent leur propre emploi. Au niveau national, la plupart des jeunes cherchent des emplois élémentaires, les métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat ainsi que les métiers de commerçants et de vendeurs.

40,6% des jeunes malagasy ont achevés leur transition¹⁰⁵. Parmi eux, 15% seulement ont des emplois stables, et la majorité des jeunes soit 82,6% ont transité vers un emploi indépendant. La probabilité d'avoir un emploi stable est plus faible chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes, respectivement de 10,4% et 20,1%. La majorité de ces emplois indépendants satisfaisants soit 78,3% sont dans l'agriculture (BIT & INSTAT, 2015).

Enfin, selon l'ETVA 2015, l'inadéquation emploi/formation où l'offre ne répond pas à la demande sur le marché du travail à Madagascar explique aussi le fait que les jeunes ayant un niveau d'études supérieur ont moins de chance de trouver un emploi. Toutefois, plus le jeune a un niveau d'éducation élevé, plus il a la chance d'avoir un emploi stable : 69,1% des jeunes ayant un diplôme universitaire contre 10,8% pour les jeunes de niveau primaire.

L'expérience menée par Amartya Sen sur le chômage et la privation des capacités a montré que les nuisances du chômage s'étendent au-delà de la perte de revenus et affectent l'équilibre psychologique, les compétences, la motivation professionnelle, et l'estime de soi (Sen, 2000, p. 130-133). Le chômage n'est donc qu'une suite logique à la privation de capacité que vivent les jeunes.

II.2. La capacitation en tant qu'arme pour lutter pour l'insertion professionnelle des jeunes

Cette recherche a souligné que les jeunes ruraux à Madagascar ont des connaissances limitées sur l'Agriculture et manquent souvent de compétences nécessaires pour réussir dans ce domaine. A part ce manque de compétence, les principaux défis rencontrés par les jeunes ruraux incluent le manque d'accès à des outils et des équipements modernes, de financement et l'accès limité aux ressources foncières.

Les paragraphes suivants résument les résultats d'enquête auprès des 374 jeunes et mettent en exergue les effets de la capacitation apportée aux jeunes :

¹⁰⁴ Définition du chômeur par le BIT – au sens large et définition assouplie – (BIT & INSTAT, 2015).

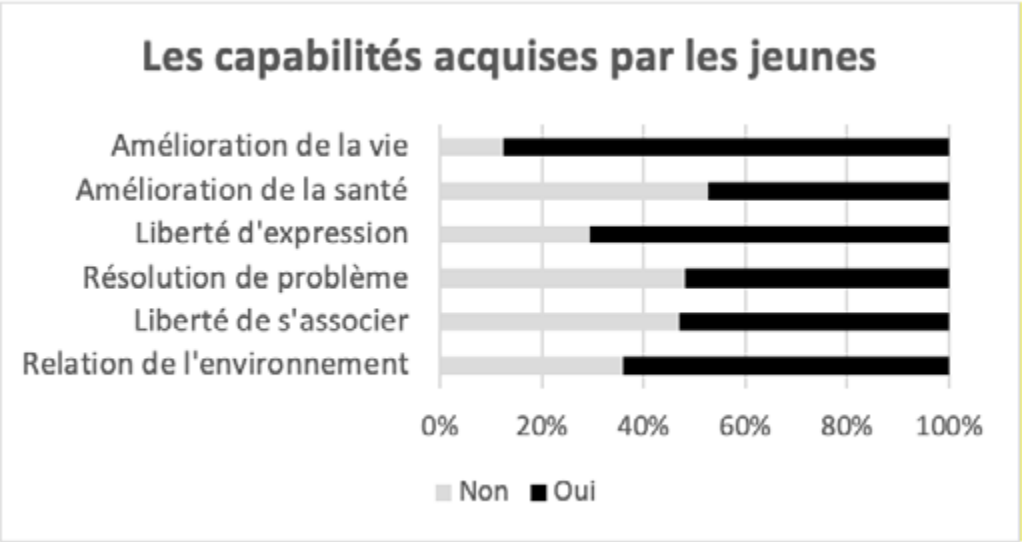
¹⁰⁵ L'achèvement de la transition est marqué par l'obtention d'un emploi utilisant tout son potentiel en tant qu'acteur productif, renforçant sa confiance en elle-même, ajoutant de valeur au cheminement de la carrière désirée, lui ouvrant la possibilité d'intégration sociale et lui garantissant un revenu équitable et suffisant pour elle et sa famille.

II.2.1. Les capacités acquises par les jeunes

Comme cité dans la partie méthodologique, six parmi les dix capacités de Naussbaum seront mis en exergue pour déterminer les résultats de la capacitation auprès des jeunes. La figure suivante résume les capacités acquises par les jeunes :

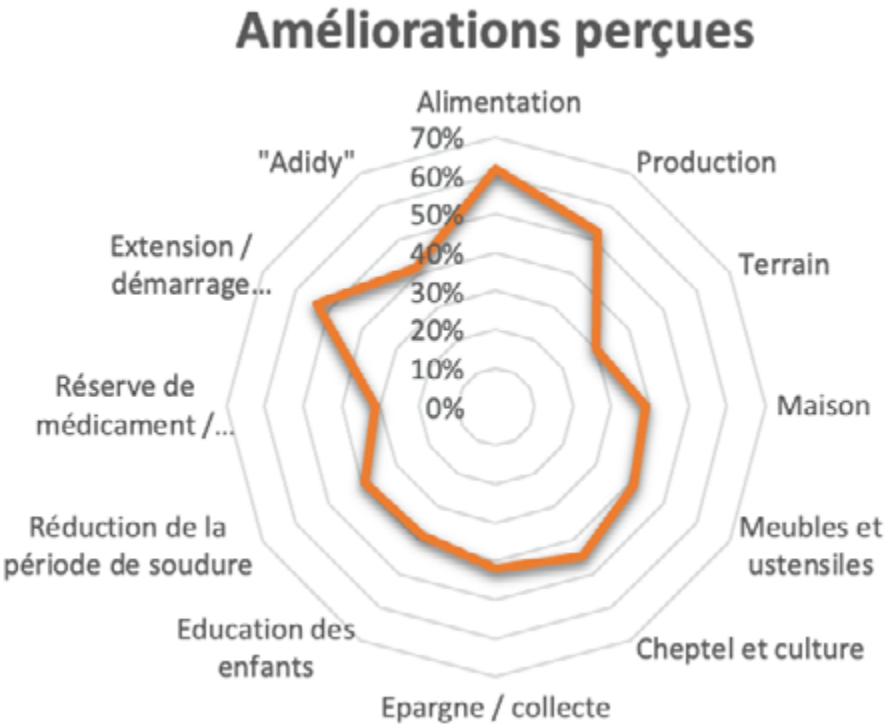
Les jeunes ayant bénéficié d'une capacitation ont déclaré améliorée leur condition de vie. Plus de 80% des jeunes ayant reçu de capacitation ont déclaré leur vie améliorée. En allant dans les détails des réponses recueillies, cette capacité renvoie à des conditions de vie : l'alimentation, le bien-être et la liberté. Une liberté qui a permis aux jeunes parents de mettre leurs enfants à l'école ou d'améliorer les ustensiles de cuisine et les matériels de production.

Figure 2: Les capacités acquises par les jeunes (Auteur, 2022)



La figure suivante donne des détails sur les améliorations perçues par les jeunes :

Figure 3 : Effets intrinsèques de la capacitation des jeunes (Auteur, 2022)



Transposés en changement interne, leur perception a été confrontée avec les dires de leur famille, des accompagnateurs ainsi que des autorités locales.

L'importance que revêt la réalisation des « *adidy*¹⁰⁶ » aux yeux des parents et des autorités traditionnelles a été confirmée par ces personnes. Cependant, les jeunes ont eu plutôt tendance à améliorer la tenue de leur exploitation en achetant du cheptel ou de matériels, voire en démarrant de nouvelles activités. En outre, discuté lors des focus group, l'éducation de leurs enfants et l'amélioration de leur bien-être au quotidien leur sont également d'une importance capitale. Cependant, par ordre de priorité, les jeunes ont préféré investir sur leur exploitation avant leur foyer.

II.2.2. Catégorisation des jeunes suivant leur situation professionnelle

La méthode de Classification Ascendante Hiérarchique ou CAH, qui a considéré les variables en amont et en aval de la capacitation a fait ressortir le graphe de la figure 4 (p. 174).

Les classes identifiées sont caractérisées par cinq principaux paramètres, les plus significatifs lors du traitement des données :

- Anciens biens : valeur monétaire (après valorisation) des biens appartenant aux jeunes avant la prise en main par le projet ;
- Kit : valeur monétaire des matériels, équipements, intrants etc. dotés aux jeunes formés ;
- Bien acquis : valeur monétaire des biens acquis après démarrage / extension de l'activité ;
- Avant formation : bénéfice produit par les activités productives du jeune avant la formation ;
- Après formation : bénéfice lié à la mise en œuvre du projet des jeunes formés.

Tous les montants ont été exprimés en Ariary ou MGA.

La figure 5 montre le profil des classes suivant ces cinq paramètres.

Ces classes ont été par la suite confirmées par l'Analyse Factorielle Déterminante ou AFD. La figure 6 (p. 176) met en évidence trois cercles de confiance - ressortis automatiquement par le logiciel de traitement des données STATA.

Figure 4 : Résultat de la classification ascendante hiérarchique pour la catégorisation des jeunes. (Auteur, 2022)

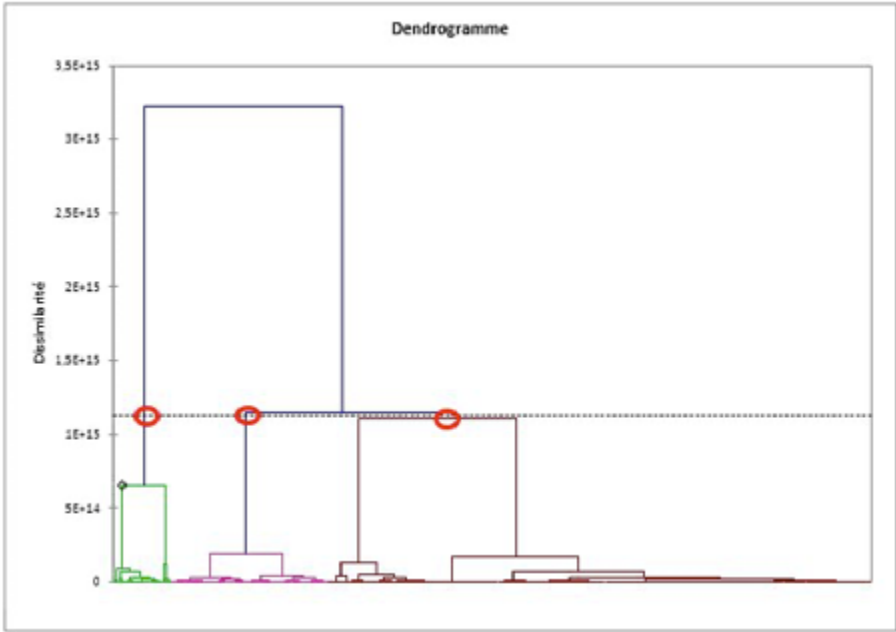


Figure 5 : Résultat de l'analyse factorielle déterminante pour classer les individus (Auteur, 2022)

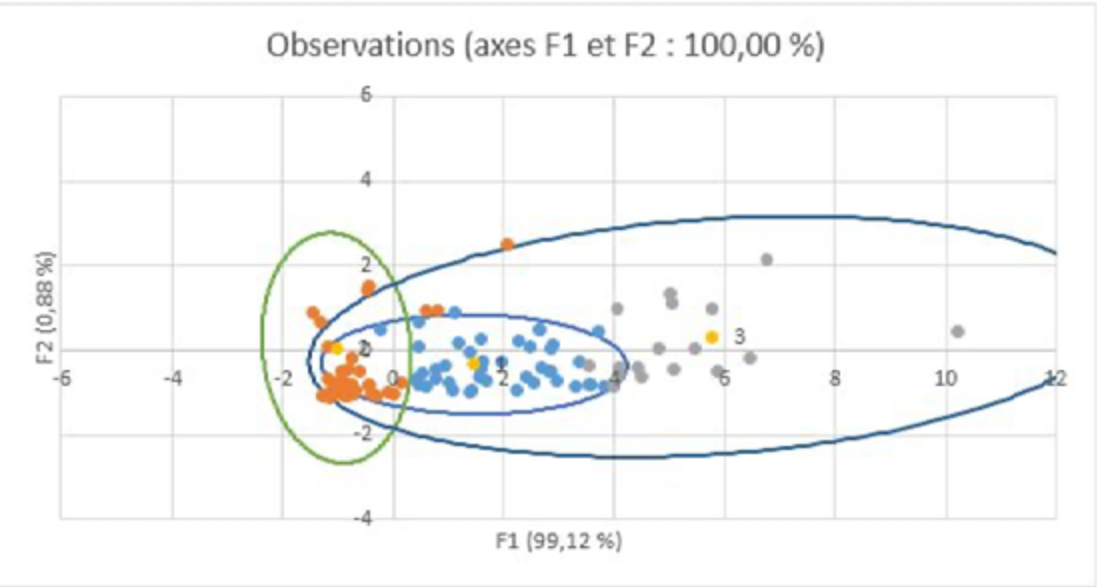
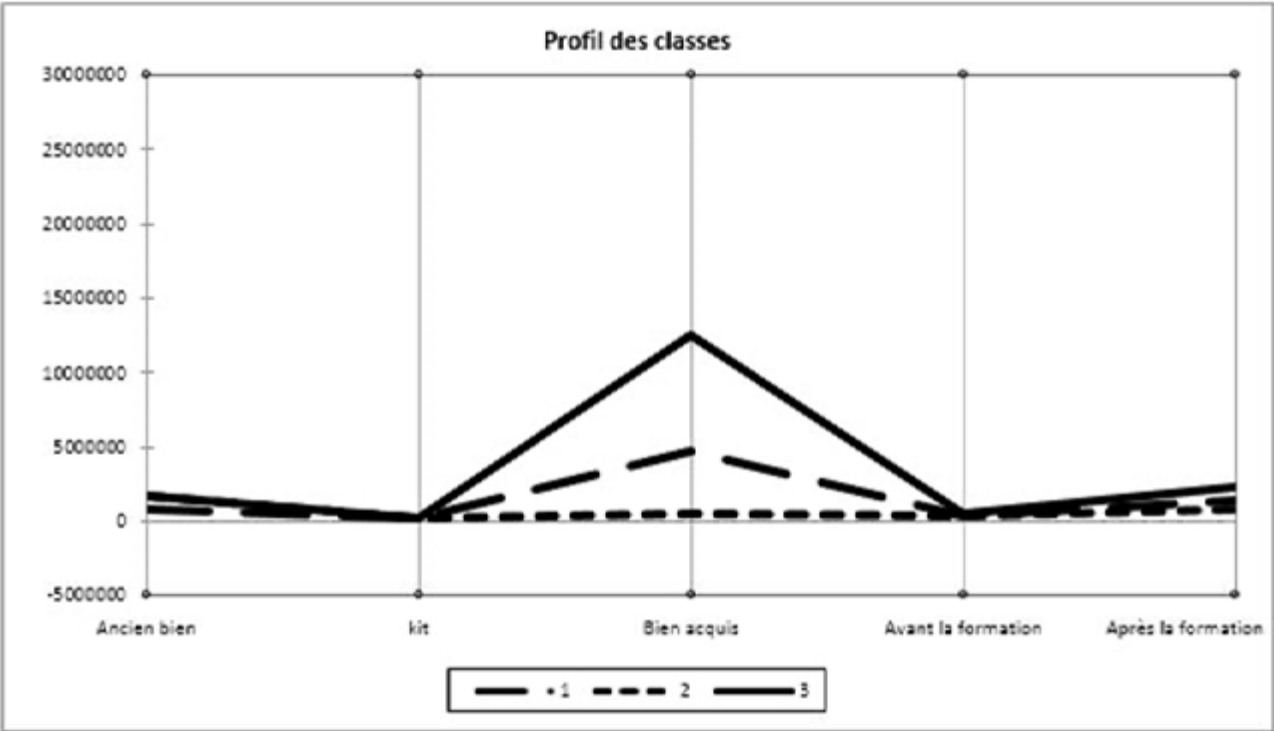


Figure 6 : Profil des classes des jeunes (Auteur, 2022)



Les résultats du traitement des données utilisant la méthode de Classification Ascendante Hiérarchique ou CAH, confirmés par l'Analyse Factorielle Déterminante ou AFD ont mis en exergue l'existence de trois classes :

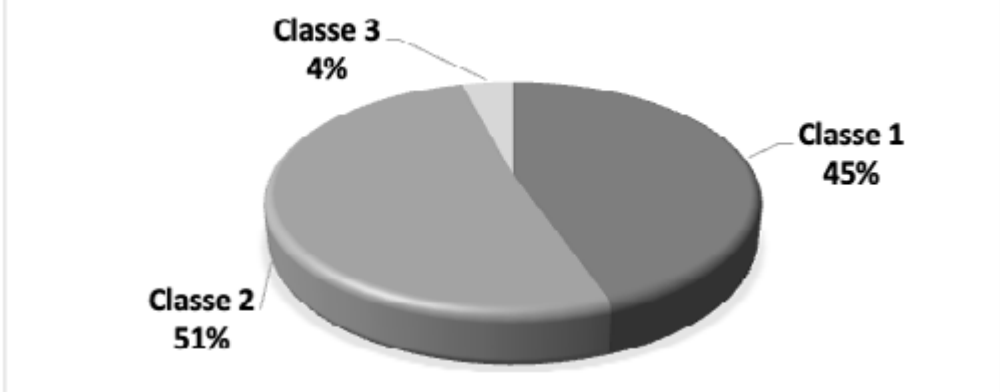
- **La Classe 1** est caractérisée par une infime création de richesse, déterminée par une valeur tendant vers 0 en termes d'acquisition de biens. Les jeunes dans cette classe sont déjà caractérisés par une faiblesse en termes de biens avant la formation, l'insuffisance d'appui matériels et généralement des jeunes sans emploi avant la capacitation ;
- **La Classe 2** correspond au groupe de jeunes qui ont pu acquérir des biens, mais dont la valeur estimée ne dépasse pas les 5.000.000 MGA, avec ou sans appui matériel post-formation ;

- **La Classe 3** regroupe les jeunes qui malgré un appui matériel non conséquent (inférieur à 1.000.000 MGA), ont pu produire des richesses justifiées par l'acquisition de biens comme terrain, maison, biens mobiliers, cheptels, outils de production, moyen de déplacement, etc., équivalent à 12.000.000MGA en moyenne.

Selon Sen, les êtres humains sont différents tant du milieu socio-économique et culturel qu'au niveau de la capacité intellectuelle et physique (Sen, 2012). Bien que les jeunes aient été catégorisées suivant une typologie, la variable égalité est toujours remise en question.

La répartition des jeunes par classe est résumée par la figure 7 (p. 178). De cette figure il est démontré que seuls 4% des jeunes ont pu atteindre un niveau élevé en termes de création de biens, leur permettant d'autofinancer leur investissement. Cependant, plus de la moitié ont connu une évolution par rapport à leur situation initiale, grâce à la capacitation. Ce fait justifie le démarrage de leur insertion professionnelle. Enfin, 45% des jeunes rencontrent toujours des difficultés d'intégration. Ce taux est en revanche mieux comparé aux résultats de l'analyse des effets menée par un cabinet indépendant mandaté par le Programme FORMAPROD en 2017, qui a avancé que 55% des jeunes rencontrent des difficultés à lancer leur activité (HERMES CONSEILS, 2021).

Figure 7 : Répartition des jeunes par classe après CAH et AFD (Auteur, 2022)



Il apparait alors que la capacitation, malgré son importance et bien qu'il ait aidé les jeunes dans le processus, ne peut elle-même garantir l'insertion professionnelle des jeunes. La motivation interne des jeunes permettra de transformer les capacités qu'ils ont acquises, et surtout la facilitation de l'environnement pour que cette transformation puisse être effective.

III. Axe de solutions et perspectives d'innovation

Une recherche appliquée au développement, telle a été le leitmotiv qui a conduit à la mise en œuvre de ce travail. Aussi, sont indiqués ci-après trois axes de solution et perspectives d'innovation afin de contribuer à l'amélioration de la démarche d'insertion professionnelle des jeunes, surtout les jeunes ruraux.

III.1. L'important rôle que doit jouer l'Etat

Les cinq fonctions du secteur agricole définies par Debouvry sont de nourrir les populations urbaines et rurales, d'accroître les ressources en devises de l'État par les produits d'exportation, de protéger et d'améliorer les ressources naturelles, d'assurer à ses acteurs un niveau de revenu décent en progression, et de conserver et d'accroître ses emplois et auto-emploi (Debouvry, 2007). Nonobstant, l'autosuffisance alimentaire est loin d'être atteinte et aucune politique particulière n'a été mis en place ni exécuté au profit de la jeunesse rurale. Certes, des actions ont été réalisées et d'autres sont encore en cours, mais

leur exécution est souvent ponctuelle et se fait d'une manière isolée, selon les intervenants et les sources de financements. C'est le cas de la Politique de l'emploi et de la Stratégie nationale de la formation agricole, dont la coordination est encore à débattre (PRM, 2015) (MINAGRI, 2012).

En outre, selon la déclaration de Maputo en 2003 puis confirmée à Malabo en 2014, Madagascar s'est engagé à atteindre une croissance agricole de 6% par an, et d'allouer au moins 10% de son budget national au secteur agricole (N.U & C.E.A, 2017) (COMESA, 2020). Il reste l'exécution dès les prochaines lois de finance, car jusqu'actuellement, 6,35% du budget de l'Etat soit 703,6 milliards MGA a été dédié au secteur Agricole en 2020 et chute à 4,37% soit 544,933 milliards MGA dans la LFI 2021. Mais au-delà des chiffres, la qualité des interventions au profit des ruraux plus particulièrement les jeunes est revendiquée.

Amartya Sen en réalisant un examen critique des politiques publiques a conclu que les facilités économiques et les incitations aux investissements sont importantes, mais ont abouti à des résultats moins satisfaisants. Cependant, pour que la qualité de vie de la population puisse s'améliorer, chaque pays – même à économie pauvre – devrait se donner les moyens pour promouvoir les services d'éducation et de santé (Sen, 2000, p. 71-72 ; Juhle, 2016).

Dans ce sens, l'Etat doit jouer un rôle prépondérant dans la coordination des actions de tous les intervenants en vue d'aboutir à un programme de développement des jeunes ruraux. Par ses démembrements, à ne citer que les Régions et les Communes, cette coordination des actions doit assurer la complémentarité des interventions, et éviter d'utiliser deux ou plusieurs ressources pour un seul objectif.

Les aspects sur appui direct aux jeunes sont avancés dans le troisième axe de solution.

III.2. Une stratégie de ciblage à affiner

Cet axe de solutions couvre aussi bien le ciblage des jeunes que l'identification des tuteurs.

D'abord concernant les tuteurs, l'entretien avec les structures ministérielles déconcentrées a permis de confirmer que les tuteurs ont été sélectionnés suivant des critères bien définis : expériences, qualité de l'exploitation, formation suivie, comportement dans la société et motivation. Toutefois, la qualité de la formation dans certains cas a soulevé des discussions auprès des jeunes. L'impact direct consiste en une difficulté de démarrage des activités par les jeunes concernés.

Concernant les jeunes, les critères d'âge ont fait l'objet de débat, particulièrement au niveau des organisations paysannes. Elles ont émis la remarque que selon leur expérience, leurs membres âgés de 30 à 35 ans ont eu les meilleures chances de s'installer étant donné la maturité. Par ailleurs, des questionnements ont également été posés par les sur la valeur ajoutée qu'ont apportée les jeunes au sein de la communauté. Ce point fait partie d'un autre papier faisant partie intégrante de notre recherche.

De tout ce qui précède, la qualité des résultats obtenus des actions d'insertion professionnelle des jeunes à travers la formation en tutorat peut être améliorée en ajustant le ciblage :

- Des jeunes, en considérant plutôt la charte africaine de la jeunesse (Union Africaine, 2006) – qui a établi la limite d'âge de 15 à 35 ans, permettant un continuum des actions jusqu'à leur autonomisation. Les plus jeunes sont beaucoup plus concernés par la poursuite de l'éducation obligatoire mais orientée vers les activités professionnelles. Les moins jeunes, en revanche, sont plus dans la formation qualifiante. L'objectif est pourtant le même, doter les jeunes des capacités pour qu'ils puissent mieux intégrer le monde professionnel ;
- Des tuteurs, en sélectionnant des professionnels en activités ayant des expériences sur tous les aspects de leur métier. La différence avec les formateurs est surtout l'application de sa profession et la compréhension de ceux qui vont s'y insérer. Un renforcement de capacité est de rigueur pour que ces professionnels puissent disposer de la capacité de transmettre leurs acquis aux apprentis.

Non séparable au ciblage, la mise en relation des tuteurs avec les centres de formation peut renforcer l'amélioration de la qualité de la formation en tutorat. De ce fait, l'évolution de la formation tient vers l'apprentissage dual, en alternance entre les deux lieux de formation : le centre de formation et l'exploitation du tuteur.

III.3. L'effectivité de l'appropriation des jeunes

L'appropriation des jeunes de leur processus d'insertion, en d'autres termes de leur capacitation, commence par l'acte de faire entendre leur voix. La représentation des jeunes dans les diverses instances – conseil national de la jeunesse, conseil consultatif des divers projets d'insertion professionnelle des jeunes, etc. ne doit pas seulement être une procédure à suivre ou une communication pour la visibilité de l'action.

Ensuite, en se référant aux résultats de la catégorisation des jeunes installés, il va sans dire que la capacitation ne s'arrête pas au niveau de la formation. Un accès à des ressources matérielles et financières est un facteur déterminant de l'insertion professionnelle des jeunes. Pareillement, un suivi et un accompagnement de proximité sont indispensables, d'où l'avantage comparatif des tuteurs. En parallèle, la contribution des jeunes dans la prise en charge même à titre symbolique renforce leur appropriation, pour devenir plutôt des acteurs que de simples bénéficiaires.

Enfin, durant la dernière phase de l'insertion professionnelle, particulièrement pour ceux qui s'orientent vers l'auto-emploi, le démarrage des activités entrepreneuriales nécessite des mesures spécifiques. Des mesures d'incitation aux investissements pour les micro et petites entreprises sont également souhaitées pour les néo-entrepreneurs : facilitation de l'accès au crédit, régime fiscale particulier au moins pour les premières années de démarrage, etc. De même, l'appropriation de cette stratégie de soutien par les jeunes eux-mêmes les conditionne à suivre le processus de formalisation de leur entreprise et surtout au recrutement d'autres jeunes pour un effet tache d'huile du développement.

Conclusion

En guise de conclusion, l'importance de la capacitation a été démontrée tout au long de ce travail. Son objectif ultime est de permettre aux jeunes de s'insérer dans le monde professionnel, et de leur octroyer un travail décent afin qu'ils puissent d'abord vivre convenablement, et par extension contribuer au développement de leur territoire. Cependant, elle seule ne pourra garantir l'atteinte de cet objectif, d'autres facteurs accélèrent ou empêchent la mise en application des capacités acquises par les jeunes. C'est pourquoi la mise en œuvre d'actions au plus haut niveau est recommandée : la coordination des actions par le Gouvernement central et ses démembrements ainsi que la mise en œuvre d'actions posées et concrètes en faveur des jeunes. L'amélioration du ciblage et l'accroissement de l'appropriation du processus par les jeunes eux-mêmes sont également des axes à exploiter.

Nonobstant, l'insertion professionnelle ne concerne non seulement le volet économique – création de revenu et autonomisation des jeunes – mais également social, leur assurant une place dans la société. Ce travail ouvre sur des perspectives d'analyse des facteurs de réussite de l'insertion professionnelle, avec un accent particulier sur l'importance du volet social et humain, ainsi que l'apport de la capacitation des jeunes sur leur communauté.

Références bibliographiques

- BEST & CIEPAC. (2007). Rapport d'études sur la Formation Agricole à Madagascar : Etat des lieux et Plan d'action. Antananarivo : Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.
- BIT & INSTAT. (2015). Enquête sur la transition des jeunes vers la vie active. Madagascar.
- CTOP, P. d. (2020). Stratégie Nationale de Développement de l'Entrepreneuriat Rural à Madagascar. Antananarivo : MICA/MAEP.
- Debouvry, P. (2007). Etude sur la formation agricole - Etat des lieux - Méthodologie d'investigation. Madagascar : MAG/IDF/01/Phase 1.
- FORMAPROD. (2019). Document de présentation du Programme FORMAPROD. Antananarivo, Madagascar.
- HERMES CONSEILS. (2021). Réalisation de l'enquête pour l'évaluation des effets obtenus auprès des jeunes bénéficiaires des appuis du programme FORMAPROD. Antananarivo. 57p.
- INSTAT. (2021). Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH3). Antananarivo.
- Juhle, S. (2016, avril - juin). L'approche par les capacités au travail: Usages et limites d'une économie politique en terre sociologique. *Revue française de sociologie*, Vol. 57, No. 2 , 321-352.
- Naussbaum, M. C. (1997). Capabilities and human rights. *Fordham L. Rev.* Fordham L. Rev. 66, 273.
- PNEFP. (2015). Document de politique Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et loi n°2015-040.
- Rasolofonirina, F., & Ratohiarijaona, S. (2009). La Formation agricole et rurale à Madagascar. Crises alimentaires : la formation agricole en question (p. 5). Rome : Réseau FAR international.
- Sen, A. (2000). Un nouveau modèle économique : Développement, Justice et Liberté. Odile Jacob. Traduction française de *Development as freedom* en 1999.
- Sen, A. (2012). L'idée de justice. Flammarion. 556p. Traduction française de *The Idea of justice* en 2009.
- Sen, A. (2000). Repenser l'inégalité. (Points, Éd.) Paris, France. 318p. Traduction française de *Inequality Reexamined* en 1992.
- Ministère de l'Agriculture. (2012). Stratégie Nationale de la Formation Nationale et Agricole.

Webographie:

- Banque mondiale. (2021). <https://donnees.banquemondiale.org/pays/madagascar> - consulté le 17/09/22
- COMESA (2020). <https://www.comesa.int/content/uploads/Malabo-Declaration-on-Agriculture-French.pdf>. Consulté le 06/09/22
- Gerville-Reache, L., Couallier, V., & Paris, N. (2011). Échantillon représentatif (d'une population finie) : définition statistique et propriétés. HAL – <http://www.archives-ouvertes.fr> hal-00655566. Consulté le 24/08/22
- Nations Unies. Commission Economique pour l'Afrique (2017-11). Le Protocole de Maputo et les améliorations dans le secteur rural : atteindre la cible du Protocole de Maputo relative aux dépenses agricoles. Note d'orientation de la CEA. No. ECA/18/006, 5 p. Addis Abeba. © NU.CEA. <https://hdl.handle.net/10855/24150>. Consulté le 03/05/22
- Présidence de la République de Madagascar PRM (2015). Decret portant sur la Politique Nationale de la Jeunesse. <https://www.mjs.gov.mg/Politique-Nationale-de-la-Jeunesse.pdf>
- PRM. (2019, mai). Le Programme FIHARIANA. <https://fihariana.com/>. Consulté le 16/08/22
- Union Africaine (2006). Charte Africaine de la jeunesse. Récupérée sur https://www.ilo.org/dyn/natlex/natlex4.detail?p_isn=78272&p_lang=fr. Consulté le 23/08/22
- UNDP. (2015, Septembre). Objectifs de développement durable. Récupéré sur <http://www.un.org/sustainable-development/fr/>. Consulté le 23/02/22.

Dr Olivier Ramiandrisoa,

Dr Marilys Razakamanana,

Dr Miora Rakotonirainy

Tous les trois sont docteurs en économie et Enseignants-Chercheurs à l'UCM.

M. Olivier Ramiandrisoa est le Directeur Général de l'Economie et du Plan du Ministère de l'Economie et des Finances.

EMPLOI ET CAPITAL HUMAIN DES MÈRES CÉLIBATAIRES À MADAGASCAR : CAS DE LA COMMUNE URBAINE D'ANTANANARIVO

**Dr Olivier RAMIANDRISOA,
Dr Marilys RAZAKAMANANA,
Dr Miora RAKOTONIRAINY**

Résumé

Dans la plupart des sociétés africaines, le mariage revêt une grande importance culturelle et sociale. Les grossesses hors mariage sont généralement considérées comme des faits susceptibles d'entraîner un rejet de la part de la famille, de la société et des institutions. Ce statut est ainsi souvent suivi de ses corollaires qui sont l'abandon scolaire et les difficultés de formation et d'insertion professionnelle. Tel est le cas des mères célibataires de Madagascar. Ainsi, elles exercent notamment des emplois précaires, ne correspondant pas aux caractéristiques d'emploi décent, situation aggravant leur situation économique. Ce travail a pour objectif d'identifier comment concilier capital humain et aspirations ou besoins des mères célibataires pour l'identification d'emploi décent. Des enquêtes auprès des mères célibataires et des offreurs de service potentiels recruteurs de ces femmes au sein de la Commune Urbaine d'Antananarivo, ont été effectuées. Des calculs de scores ont été faits pour tirer les meilleurs emplois pouvant être exercés par les mères célibataires. Les résultats ont montré que compte tenu de leurs caractéristiques en matière de capital humain et désirabilité, les mères célibataires peuvent exercer dans les métiers suivants : ceux dans le secteur du textile, du nettoyage, et de la restauration. Pour que chaque métier leur fournit le revenu désiré par ces femmes, il devrait appartenir au secteur formel.

Mots clés : Madagascar, mères célibataires, métier décent, capital humain, désirabilité.

Introduction

Dans la plupart des sociétés africaines, le passage par le mariage constitue l'un des principaux événements importants de la vie des individus ; et en revanche, les adultes non mariés bénéficient de peu de considération sociale (Mondain et al., 2005). Adjamagbo et al. (2004) ont montré par exemple que pour le cas du Sénégal, le modèle féminin idéal, qui reste très largement valorisé, est celui d'être épouse et mère. Ainsi, malgré les évolutions du contexte sociodémographique au cours des dernières décennies du XXe siècle en Afrique Sub-Saharienne, que ce soit en milieu urbain ou rural, une fécondité précoce des femmes est constatée (Garenne & Halifax, 2000) (Locoh, 2003). Cela est expliqué par la faible diffusion des méthodes contraceptives efficaces et engendrant en conséquence une augmentation de la fécondité adolescente notamment une croissance de grossesses pré-nuptiales. D'où la notion de mère célibataire (MC). Selon Lefaucheur (2019), sont considérées comme MC, toutes femmes ayant des

enfants qui vivent sans conjoint avec leurs enfants, quel que soit le statut matrimonial. Une enquête biographique menée par Adjamagbo et al. (2004) en 2001 au Sénégal a montré que les naissances hors mariage concernent essentiellement les jeunes femmes célibataires entre 20 et 25 ans.

Les conséquences d'une grossesse pré-nuptiale pour les MC varient entre autres en fonction de la nature de la perception de la société de ces femmes. Dans la plupart des cas, une attitude discriminatoire de la part de la société envers les MC est observée. Vues comme une situation hors norme, les grossesses hors mariage sont généralement considérées comme des faits susceptibles d'entraîner une hostilité voire un rejet de la part de la famille, de la société et des institutions (Rahou, 2006) (Brown & Lefaucheur, 2013). La société considère que la maternité hors des cadres reconnus du mariage est une aberration sociale, voire une transgression d'un interdit social. Mettre au monde un enfant en étant célibataire expose ainsi une femme à la marginalisation sociale et au risque de précarité sociale et économique pour elle et son enfant (Mondain et al., 2005 ; Tolotti, 2014). Ce statut est souvent suivi de ses corollaires qui sont l'abandon scolaire, les difficultés de formation et d'insertion professionnelle, la rupture ou le conflit dans les liens familiaux et/ou conjugaux (Dadoorian, 2005 ; Tolotti, 2014 ; Chabanet, 2016). De ce fait, face à la faiblesse du niveau d'instruction et l'absence de soutien de la part de leurs entourages, les jeunes filles MC sont exposées non seulement à des difficultés financières et économiques, mais également à des problèmes culturels, psychologiques et sociaux (insécurité, violence, etc.). Le contexte lié à la pandémie COVID-19 a accentué leurs difficultés (Commission du développement social de l'ONU, 2022). Ainsi, ces problèmes ne facilitent pas la recherche d'emploi pour ces mères et les amènent à exercer des métiers précaires (lavandières, chercheuses d'eau, prostituées, etc.). Or, l'ODD 8 prévoit entre autre, le travail décent pour tous. Selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT, 2023), le travail décent « regroupe l'accès à un travail productif et convenablement rémunéré, la sécurité sur le lieu de travail et la protection sociale pour tous, de meilleures perspectives de développement personnel et d'insertion sociale, la liberté pour les individus d'exprimer leurs revendications, de s'organiser et de participer aux décisions qui affectent leur vie, et l'égalité des chances et de traitement pour tous, hommes et femmes »¹⁰⁷. Ainsi, il est nécessaire d'identifier un métier décent pour ces MC pour leur permettre à elles et à leurs enfants de vivre correctement, brisant ainsi le cercle de la pauvreté.

A Madagascar, un ménage sur quatre (24 %) sont dirigés par des femmes, celles-ci étant des MC (INSTAT, RGPH, 2018). Ces types de ménages sont considérés comme vulnérables. Quant au marché du travail, il est caractérisé par la prépondérance du sous-emploi et du secteur informel. Bien que le taux de chômage reste relativement faible, celui-ci cache pourtant un sous-emploi élevé. En 2012, le taux de chômage s'élève à 1,3%, alors que le chômage déguisé¹⁰⁸ touche 20% des actifs, tandis que la proportion d'emploi inadéquat - c'est-à-dire la part des personnes qui touchent une rémunération inférieure au minimum horaire garanti par la loi ou le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) - est de 80% et que seul 10% de l'emploi est protégé (République de Madagascar, Programme Pays pour le Travail Décent (PPTD) 2015-2019). Ces phénomènes d'emplois inadéquats et d'emplois non protégés frappent plus les personnes les plus vulnérables, en particulier les femmes et les jeunes, que les autres groupes de la population (République de Madagascar, Programme Pays pour le Travail Décent (PPTD) 2015-2019).

Selon Raniga et al. (2019), le capital humain des MC explique cette vulnérabilité. Le capital humain fait référence aux compétences, connaissances et capacités créatives des MC (Raniga et al., 2019). Or, le niveau d'éducation et de compétences des MC restent faibles (Ntoimo & Mutanda, 2020). Ainsi, cet article vise à identifier comment concilier capital humain et aspirations ou besoins des MC pour l'identification d'emploi décent ? De manière spécifique, il s'agit d'identifier les besoins et aspirations des MC en matière de métier et de déterminer les métiers auxquels elles pourront s'insérer compte tenu de ces besoins et de leurs caractéristiques en matière de capital humain. Il faut noter qu'un travail décent augmente le niveau de développement humain en fournissant des revenus et des moyens de subsistance suffisants, permettant ainsi de réduire la pauvreté. Ensuite, le développement humain, en augmentant

le niveau de santé, de connaissances et de compétences, favorise l'amélioration du capital humain et élargit davantage les opportunités et l'éventail de choix de métiers à effectuer (PNUD, Rapport sur le développement humain, 2015).

I. Revue de la littérature

Selon la Commission du développement social de l'ONU (2022), les femmes sont plus souvent discriminées que les hommes dans le monde du travail. Les difficultés professionnelles, l'impossibilité d'obtenir un salaire correct et la nécessité de concilier vie familiale et vie professionnelle sont particulièrement aiguës pour les mères célibataires qui sont les plus vulnérables. Cette situation s'est aggravée en raison de la pandémie (Commission du développement social de l'ONU, 2022). Il faut malgré tout noter qu'il y a deux types de MC : les MC avec un niveau de confiance élevée en elle et les MC rejetées par la société. Les premiers groupes sont les MC dont le niveau d'instruction est élevé ou des MC récemment divorcées de leur partenaire relativement aisé. Le second groupe est constitué des femmes issues de familles à faibles revenus, font état d'expériences traumatisantes avec leurs anciens maris, et ont des difficultés à trouver un emploi (Eliona Kulluri Bimbashi, 2015). Notre recherche se focalise sur ce second groupe. En effet, en Afrique Subsaharienne, c'est cette situation qui est la plus commune (Locoh, 2003).

La plupart de la littérature a avancé les effets néfastes de la monoparentalité sur la santé (physique, mentale et psychologique) et sur l'économie (la pauvreté et la transmission de la pauvreté) (McKeever & Wolfinger, 2012). Dans ce papier, le volet relatif à la santé n'a pas été traité, cette partie relevant plutôt de la psychologie. La faiblesse de revenu des MC est associée à l'absence de soutien de la part de la famille, de l'époux et du fait des caractéristiques du métier qu'elles exercent. Il s'agit notamment d'un emploi à temps partiel, peu rémunéré et instable (Jordal et al., 2013). En effet, elles doivent également s'occuper de leurs enfants. Ainsi, à part le rejet, la principale difficulté des MC est de concilier travail et prise en charge de l'enfant (Mkhize & Msomi, 2016). Par ailleurs, étant donné leur faiblesse de revenu, elles ne sont pas en mesure d'employer quelqu'un pour s'occuper de leurs enfants.

Pour pouvoir identifier le meilleur emploi pour ces MC, Raniga et al. (2019) a avancé l'importance du capital humain qui comprend l'expérience professionnelle, les compétences, les connaissances et les capacités créatives des personnes et celle du capital social comprenant les liens sociaux, les associations volontaires et la qualité des relations entre les personnes au sein des communautés. Ces capitaux permettraient ainsi de favoriser l'insertion-professionnelle des MC, permettant d'améliorer le niveau de revenu des ménages et ainsi de renforcer leur lien avec la société (capital social) (Bourdieu, 1980).

II. Méthodologie

Ce papier se base sur la théorie de Parsons (1909) ayant construit un modèle d'adéquation personne-environnement. L'idée de l'auteur se base sur le fait que si les informations sur les personnes et le monde du travail sont disponibles, une répartition de ces personnes dans des catégories d'emploi appropriées est possible. Les informations sur les personnes sont relatives au capital humain des MC. Ainsi, des enquêtes auprès des MC et auprès des offreurs de service ont été effectuées pour cette répartition et l'identification de l'emploi adéquat. Il a été envisagé par cet auteur qu'une bonne adéquation favorise une relation permanente entre l'individu et l'employeur.

II.1. Zone d'étude

Une enquête auprès des MC à faible revenu de la Commune Urbaine d'Antananarivo (CUA) a été effectuée en 2020. La CUA est la seule commune du District d'Antananarivo Renivohitra qui fait partie

¹⁰⁷ <https://www.ilo.org/global/topics/decent-work/lang-fr/index.htm> consulté le 30 mars 2023

¹⁰⁸ Situation d'un travailleur dont la productivité est nulle.

des 8 districts de la région Analamanga. La CUA située dans les hautes terres centrales de Madagascar, est la capitale économique et politique de Madagascar. Elle a été choisie dans le cadre de cette recherche dans la mesure où elle regroupe différentes sortes d'activités pouvant être effectuées par les MC. La CUA est subdivisée en 6 arrondissements. Cette recherche concerne les mères célibataires (MC) âgées de 15 à 29 ans dans les quartiers défavorisés des 1^{er}, 3^{ème} et 4^{ème} arrondissement. Ces arrondissements ont été choisis en raison de leurs caractéristiques. D'abord, il s'agit de zones administratives, commerciales et industrielles. Les populations de ces quartiers y occupent des logements insalubres et exigus et ont des emplois journaliers précaires (Action et Education, 2022). Par ailleurs, les infrastructures sociales sont peu nombreuses comparées au nombre de la population (centres de santé de base, dispensaires, établissements scolaires, etc.). En effet, au niveau des trois arrondissements, le nombre d'établissements sanitaires publics et privés est de 48 et les établissements scolaires sont de 339 pour 750 000 personnes (Action et Education, 2022). Enfin, la densité au km² y est très élevée s'élevant à presque 30 000/km² (INSTAT, 2018).

II.2. Population cible et échantillonnage

Cette recherche a ciblé les mères célibataires issues de familles à faibles revenus. Dans le cadre d'un projet sur l'insertion professionnelle des MC mis en œuvre en 2021-2022, l'ONG Action et Education a recensé et identifié 900 MC dans ces trois arrondissements. L'échantillonnage des MC à enquêter a été calculé en considérant un niveau de confiance de 95% (une marge d'erreur de 5%) sur la base de ces 900 MC. Cet échantillon tourne autour de 305 enquêtées pour l'ensemble des trois arrondissements. Sont exclues de l'échantillon, les mères qui vivent en couple. Sont considérées comme MC, toutes les femmes âgées entre 15 et 29 ans, déscolarisées, habitant dans des quartiers défavorisés des 1^{er}, 3^{ème} et 4^{ème} arrondissements de la CUA, ayant des enfants ou en cours de grossesse et qui vivent sans conjoint avec leurs enfants, quel que soit le statut matrimonial (divorcées ou veuves) (Lefaucheur, 2019).

II.3. Identification des métiers

Pour l'identification des métiers pouvant être effectués par les MC et correspondant le plus aux caractéristiques de travail décent, des scores ont été calculés. Pour ce calcul, plusieurs étapes ont été effectuées. Premièrement, une enquête auprès de la demande à savoir les MC a été effectuée afin d'identifier une première liste de branches d'activité pouvant être effectuées par les MC. Ensuite, à partir de cette première liste, des entretiens auprès des offreurs des services à savoir, des institutions, des entreprises et autres personnes exerçant dans ces branches ont été faits. Enfin, le score relatif à chaque activité a été calculé.

II.3.1. Analyse du côté de la demande

Il s'agit d'identifier une première liste de branche d'activités tenant compte des informations sur les MC. Les données proviennent des enquêtes effectuées en 2020. Elles concernent :

- les caractéristiques socio-démographiques des MC : âge, nombre d'enfants, situation matrimoniale.
- Informations relatives au capital humain : niveau d'éducation, expérience, emploi actuel, talents ;
- Aspirations et désirabilité : emploi souhaité, revenu souhaité, conditions de travail souhaitées (permanent/indépendant, travailler la nuit/ou pas, travail nécessitant une force physique/ ou pas) et l'horaire de travail souhaité.

II.3.2. Analyse du côté de l'offre

Du côté de l'offre, après identification de la première liste, une identification des entreprises ou sociétés œuvrant dans les domaines désirés par les MC et correspondant à leurs caractéristiques a été effectuée, la liste des entreprises et sociétés étant disponible au niveau des fokontany. Ensuite, ces entreprises et

sociétés dans ces domaines ont été sélectionnées aléatoirement. En tout, 25 entretiens ont été effectués. Les informations prises en compte sont :

- La croissance potentielle de la branche d'activité : ce paramètre montre la taille et l'évolution future de la branche dans l'économie (en %) correspond à l'évolution de la branche pour l'année à venir. Il s'agit des données collectées au niveau du Ministère de l'Economie et des finances. Une branche dont la croissance sera élevée est meilleure qu'une autre, et constitue une meilleure opportunité pour les MC.
- La croissance du recrutement : il s'agit du nombre moyen de recrutés par année au niveau de la branche. Etant donné l'effectif des MC, il faut tenir compte du fait que les offres soient nombreuses (ainsi, une entreprise qui propose une offre de secrétariat par exemple ne pourra pas recruter une dizaine de MC compte tenu des postes disponibles).
- Le revenu proposé : comme le revenu fait partie des paramètres économiques qui influencent le choix de métier, il s'avère nécessaire de s'assurer que le revenu proposé correspond à celui souhaité par les MC ;
- Les conditions de travail : 1 si on travaille la nuit et 0 si non.
- La concurrence : la perception de la concurrence par les offreurs a été considérée étant donné que la concurrence peut avoir des effets positifs ou négatifs sur le marché. Elle peut constituer une menace pour l'entreprise mais peut également signifier le développement d'un secteur au sein de l'économie notamment si elle est accompagnée d'une action promotionnelle ou une réorganisation de la force de vente (Hultink et al., 1997). Dans le cadre de la concurrence soit on a le monopole (3), soit elle est moyenne (2) soit il y a une forte concurrence (1).
- La possibilité de développement ou la disponibilité de formation (1=disponible ; 0 = non disponible) constitue un paramètre important dans la mesure où les formations aideraient les MC à s'imprégner de leur futur métier mais aussi favoriseraient leur évolution dans l'exercice de leurs activités.

II.3.3. Calcul du score

A chaque branche d'activités, des rangs sont attribués. Le rang le plus élevé correspond à la situation la plus favorable aux MC selon, entre autres, leurs compétences et aspirations. Il est par exemple attribué à la branche ayant une plus forte potentialité de croissance ou de recrutement, offrant le revenu le plus élevé, nécessitant des simples compétences, peu de force physique, ne faisant pas de distinction de genre, demandant le moins d'heures de travail (afin de permettre aux MC de s'occuper de leurs enfants) et fournissant des formations. Le rang le plus faible correspond à la situation la moins favorable pour les MC. En additionnant les points, les trois branches d'activités retenues sont celles ayant les scores les plus élevés.

A chaque branche, les métiers sont distingués de sorte à préciser quels sont ceux relatifs au salariat et ceux relatifs à l'auto-entrepreneuriat.

III. Résultats

A la suite des enquêtes auprès des MC, il a été observé que l'âge moyen des MC enquêtées est de 23 ans (avec un écart type de 3,4 ans). Elles ont en moyenne 1 enfant à charge. Une part minime, soit 3,3%, est mineure. 42% étaient mariées et ont divorcé. Parmi les célibataires et les divorcées, 75% ont été délaissées par le père de l'enfant.

Tableau 1 : Situation matrimoniale des MC. (Source : Enquête, 2021 ; Auteurs, 2023)

Situation matrimoniale	Arrondissement 1	Arrondissement 3	Arrondissement 4	Total
Célibataire	56 (56,6%)	21 (21,2 %)	85 (80,1%)	162 (53,1%)
Divorcée	39 (39,4%)	75 (75,5%)	15 (14,1%)	114 (42,2%)
Veuve	4 (4,0%)	3 (3,03%)	6 (5,6%)	13 (4,2%)
Non réponse	1 (1,0%)	0 (0.0%)	0 (0.0%)	1 (0,3%)
Total	100	99	106	305 (100%)

Plus de la moitié ont fréquenté le Collège. Ainsi, par rapport à la situation nationale où 76% de la population ont fréquenté le niveau primaire (INSTAT, 2019), le niveau d'éducation des MC est un peu plus élevé car 97,8% d'entre elles ont pu suivre une éducation de niveau primaire et plus. Parmi la population enquêtée, seulement 2% ne savent ni lire ni écrire. Le niveau d'éducation nous aidera à identifier ce qui pourrait être maîtrisé par les MC dans le choix du métier.

Tableau 2 : Niveau d'éducation des MC. (Source : Enquête, 2021 ; Auteurs, 2023)

Niveau d'éducation	Arrond. 1	Arrond. 3	Arrond. 4	Total
Ne sait ni lire ni écrire	2 (2.0%)	1 (1,0%)	3 (2,8%)	6 (1,9%)
Primaire	46 (46,0%)	16 (16,1%)	31 (29,2%)	93 (30,4%)
Collège	43 (43,0%)	61 (61,6%)	52 (49,1%)	156(51,1%)
Lycée	9 (9,0%)	19 (19,1%)	17 (16,0%)	45 (14,7%)
Université	0 (0,0%)	1 (1,0%)	3 (2,8%)	4 (1,3%)
Non réponse	0	1 (1,0%)	0	1 (0,3%)
Total	100	99	106	305

La majorité des MC ont un emploi. Toutefois, le fait de s'occuper de l'enfant constitue une contrainte. Plus de la moitié des femmes sont lavandières, le quart dans le commerce, et 7% des chercheuses d'eau gagnant en moyenne 83 000 Ar par mois soit 270 USD par année environ. Une MC avec un niveau primaire peut gagner environ 70 000 Ar par mois, alors qu'une autre ayant fait le lycée peut disposer de 92 000Ar. Ces montants constituent la moitié du revenu par tête au niveau national de 520 USD (Banque Mondiale, 2020). Cette faiblesse de la valeur du revenu des MC s'explique également par la nature des activités qu'elles exercent, qui sont toutes dans l'informalité. De ce fait, elles ne sont pas couvertes par le code du travail qui exige un SMIG de 200 000 Ar (Décret 2019-927 sur le salaire minimum d'embauche). Ainsi, presque la totalité a avancé que ce fonds est insuffisant pour leur survie. Par conséquent ces femmes font partie de la tranche de population vivant dans l'extrême pauvreté avec moins de 1 USD par jour pour survivre. Or, elles doivent également s'occuper de leurs enfants. Par ailleurs, la majorité des femmes n'ont pas bénéficié de formation, soit le travail qu'elles exercent ne nécessitant pas de compétences particulières (tels sont le cas des lavandières), soit du fait du problème

financier, elles ne peuvent y participer.

Les MC souffrent d'exclusion financière, c'est-à-dire « l'incapacité, la difficulté ou la réticence de groupes particuliers à accéder ou à utiliser les principaux services financiers qui sont nécessaires à leurs besoins » (Figet et Pinos, 2014). En effet, elles ne disposent ni de compte bancaire, ni de compte mobile, et elles n'ont pas accès à des services de microfinance. Comme leur niveau de revenu est très faible, ainsi, le problème financier constitue un sérieux blocage leur empêchant à ouvrir un compte. La majorité des MC consomment tout de suite les montants qu'elles gagnent et vivent au jour le jour. Elles ne disposent pas de ce fait d'épargne.

III.1. Aspirations, besoins et talents des MC

La majorité des MC ne sont pas satisfaites de leurs emplois actuels et veulent exercer de nouvelles activités. Il a été observé que pour un revenu durable, 37% des répondants étaient intéressés par des emplois permanents avec des salaires mensuels fixes et 34% étaient prêts à se lancer dans la création de leur propre entreprise pour espérer de pouvoir gagner plus. Ainsi, si plus de la moitié sont lavandières, elles préfèrent devenir soit vendeuses dans le secteur du textile, soit femmes de ménage, ou bien effectuer de la restauration. Toutefois, elles préfèrent ne pas travailler la nuit (75%). Par contre la nécessité de force physique ne constitue pas une contrainte (68%). Le tableau suivant montre les métiers qu'elles voudront exercer suivant le rang de préférence. Ainsi, elles espèrent gagner au moins le double de leur revenu actuel (223 500 Ar au lieu de 83 227 Ar en moyenne), soit un peu plus élevé que le salaire minimum d'embauche SMIG (2019) à Madagascar qui est de 200 000 Ar.

Tableau 3 : Rang des métiers que les MC veulent exercer. (Source : Enquête, 2021 ; Auteurs, 2023)

Rang	Métier
1	Commerce
2	Femme de ménage
3	Coupe et couture
4	Coiffure
5	Travail en zone franche

Comme il a été annoncé précédemment, les MC souhaitent trouver un meilleur emploi qui leur permettrait d'avoir les moyens financiers suffisants afin de satisfaire leurs besoins quotidiens. Dans la recherche de ce meilleur emploi, les compétences particulières et les talents des MC devraient être considérés. Notons que les talents des MC concernent spécialement la coiffure (28%), coupe et couture (25%), danse (12%) et la cuisine (11%).

III.2. Identification des métiers

Après identification des aspirations des MC et de leurs caractéristiques, les métiers dans lesquels elles pourront exercer ont été déterminés. La détermination de la première liste de branches d'activité a été faite sur la base des informations principales obtenues. Elles concernent notamment leurs compétences et leurs aspirations qui sont résumées dans le graphique suivant (Voir Tableau 4, p. 201).

Compte tenu de ces informations, l'analyse du côté de la demande nous a permis de retenir comme potentielles branches :

- Service de nettoyage,
- Textile, habillement et accessoires incluant la coupe et couture et le travail en zone franche,
- Formation de danse,
- Coiffure et esthétique,
- Tourisme, hôtellerie et restauration,
- Télécommunication.

Notons qu’aucun rang n’a encore été attribué, les désirs et compétences ont été juste combinés. Du côté des offreurs de ces services, les entretiens effectués ont fait ressortir les éléments dans le tableau 4 suivant.

Il a été constaté qu’il y a très peu de services de nettoyage formel au niveau des trois arrondissements. Il s’agit d’une société ou entreprise qui recrute et forme des femmes de ménages afin de réaliser le nettoyage d’entreprises. Leur salaire en tant qu’activité formelle est un peu plus élevé que le SMIG et le revenu souhaité par les MC. Les femmes de ménage ne travaillent pas la nuit, elles assurent le nettoyage des entreprises pour une durée de 5 heures en moyenne et font un compte rendu de leurs activités auprès de leur société ou entreprise d’origine. Ainsi, les femmes exerçant ce métier pourraient avoir plus de temps pour s’occuper de leur enfant. Toutefois, en matière de concurrence, en raison de l’abondance de femmes de ménages œuvrant de manière informelle sans passer par ce service de nettoyage, les responsables de ce service ont affirmé qu’il y a de ce fait beaucoup de concurrence. La différence entre travailler de manière indépendante et informelle et intégrer ce genre de société se situe notamment au niveau des salaires. En effet, les enquêtes effectuées ont montré que le salaire moyen d’une femme de ménage informelle tourne autour de 90 000 Ar, alors que les sociétés engageant ces femmes les paient au-delà du SMIG.

Le secteur textile comprend à la fois les activités de coupe et couture indépendante et les activités en zone franche. Pour les activités indépendantes, le revenu mensuel moyen perçus par les femmes est de 300 000 Ar environ dépendant de l’existence de marché et elles sont libres de gérer leur horaire de travail. Les femmes couturières enquêtées ont affirmé que la concurrence est moyenne. Le problème réside notamment dans la non régularité des revenus perçus, d’autant plus qu’actuellement, il y a prépondérance de vêtements importés. Pour ce qui est du secteur des zones franches, les MC peuvent effectuer des tricotages, maintenance, machinisme et coupe et couture. Les zones franches peuvent recruter 200 à 500 femmes par année. Le revenu moyen est de 215 000 Ar par mois. Contrairement au métier de couturière indépendante, les MC ne sont pas libres pour la gestion de leur emploi du temps mais leur salaire est fixe. La concurrence a été également perçue comme moyenne.

Etant donné le talent de certaines MC, nous avons également retenu comme potentiel métier porteur la danse. Ainsi, elles pourraient exercer en tant que formatrice de danse. La concurrence est perçue comme moyenne. L’avantage de cette activité c’est qu’il ne s’agit pas d’activité permanente. En effet, les cours de danse se passent notamment durant les périodes en dehors des jours de travail. Ainsi, les MC peuvent exercer d’autres activités en même temps. Selon nos enquêtes, les séances sont disponibles 2 ou 3 fois par semaine pour un revenu de 337 000 Ar par mois en moyenne. Toutefois, pour pouvoir effectuer cette activité, les MC doivent détenir un certificat et une certaine expérience en danse.

Concernant la coiffure et esthétique, soit les MC détiennent leur propre salon de coiffure, soit elles travaillent dans un salon pour le compte d’autres personnes. En effet, il y a des salons renommés qui peuvent recruter 2 à 3 personnes. Toutefois, nos enquêtes ont montré qu’il est plus avantageux de créer son propre salon. En effet, en tant qu’employées dans un salon elles gagnent environ 150 000 Ar par mois, alors que selon nos enquêtes, en étant indépendantes, elles peuvent gagner jusqu’à environ 500 000 Ar par mois. Mais ce montant dépend toutefois de la quantité de clients reçus et la concurrence a été perçue comme élevée. Pour pouvoir réaliser cette activité, il y a malgré tout quelques conditions dont notamment la disposition de certificat en coiffure et esthétique et de matériels pour la réalisation des

activités (selon les entretiens auprès des offreurs de services, 2022). Ainsi, les MC choisissant cette voix auront besoin de fonds de démarrage pour financer leurs activités.

Pour le secteur hôtellerie et restauration, de nombreuses MC ont affirmé vouloir travailler dans le secteur du commerce notamment concernant la vente d’aliments. Lors de nos enquêtes, nous nous sommes notamment tournés vers le secteur formel. Pour être femmes de chambre ou cuisinières, il n’y a aucune condition requise, les femmes étant formées avant de prendre leur poste. Le revenu mensuel moyen est de 241 500 Ar, toutefois, la durée de travail dépasse les 8h normales par jour, sachant que les MC doivent également s’occuper de leurs enfants.

Enfin concernant la branche d’activité « télécommunication », elle pourrait connaître une forte expansion suite à la pandémie du Covid-19. Cette branche couvre plusieurs activités touchant la téléphonie, l’Internet et les développements informatiques (exemple de métiers : métier en centre d’appel, taxi-phone, etc...) (Ministère de l’Economie et des Finances, 2023). En effet, les barrières sanitaires ont contraint la population mondiale à ne se contacter qu’à distance. Les activités dans le cadre de cette branche d’activités concernent l’achat et vente de crédits et la promotion des appels téléphoniques. Bien qu’il y ait de nombreux concurrents dans cette branche, le revenu perçu reste en dessus du montant souhaité par les MC.

En associant les informations sur l’offre à la désirabilité et talents des MC, le tableau n°5 (*p. 202*) constatant les notes attribuées à chaque branche a été obtenu.

Par conséquent, **les premiers métiers seraient relatifs aux activités réalisées dans le secteur textile, habillement et accessoires ensuite celles liées au nettoyage et le tourisme, l’hôtellerie et restauration.**

III.2.1. Textile, habillement et accessoires

Ce secteur regroupe la filière Coupe et Couture et broderie et la filière accessoire. Pour celles dans le salariat, les métiers en Zone Franche sont envisageables tandis que pour celles en auto-entrepreneuriat, elles peuvent devenir couturières, brodeuses, décoratrices, ou maroquinières. Notons que parmi les métiers listés ci-dessous, ont été retenus uniquement ceux correspondant aux compétences des MC¹⁰⁹ (*voir Tableau au n°6, p. 203*).

III.2.2. Service de nettoyage

Dans ce métier, les MC seront intégrées dans une entreprise de nettoyage qui les enverront assurer le nettoyage des autres entreprises ou domiciles lui demandant son service. Elle consiste à envoyer selon les créneaux horaires des clients, des MC pour effectuer les tâches de ménage et d’entretien. Cette entreprise serait une solution face à la précarité des travaux domestiques¹¹⁰ et les surcharges de travail dans le cadre de l’exercice de ces métiers (OIT, 2012). La formalisation constitue une alternative face au problème financier et la non-satisfaction du niveau de revenu généré à partir de l’exercice de ce métier.

III.2.3. Hôtellerie et restauration

La Filière Restauration et la filière Cuisine et pâtisserie ont été retenues compte tenu des aspirations des MC. Pour celles qui feront du salariat, les métiers proposés dans le cadre de la filière restauration seront retenus. Les MC peuvent travailler pour les grands restaurateurs installés au sein de chaque arrondissement. Tandis que pour l’auto-entrepreneuriat, il s’agit de promouvoir la création de son propre restaurant, pâtisserie ou gargote (*voir Tableau n°7, p. 204*).

109 En effet, il y a des métiers comme chef de chaîne ou technicienne en usinage qui nécessite un diplôme bacc+2.

110 Selon l’article 1 de la convention (n° 189) sur les travailleurs domestiques, 2011, il s’agit de travail effectué au sein de ou pour un ou plusieurs ménages.

Tableau 4 : Caractéristiques des métiers potentiels à effectuer par les MC.
(Source : Enquête, 2021 ; Auteurs, 2023)

Secteur	Croissance dans l'économie	Croissance de recrutement	Compétence requise	Revenu (Ar)	Travail nuit	Durée de travail	Concurrence	Disponibilité de formation
Service de nettoyage	4,7	10	0	250 000	0	5h	1	1
Textile, habillement et accessoires	6,4	300	1	227 000	0	8h	2	1
Enseignante ou formatrice de danse	4,3	1	1	337 000	0		2	1
Coiffure	ND*	1	1	529 000	0	8h	1	0
Tourisme, hôtellerie et restauration	30,5	4	1	241 500	0	9h30	1	1
Télécommunications	10,2	1	0	271 000	0	8h	1	0

*ND : Non Disponible

Tableau 5 : Notes attribuées à chaque branche

Secteur	Croissance dans l'économie	Croissance de recrutement	Compétence requise	Revenu	Travail nuit	Durée de travail	Concurrence	Disponibilité de formation	Désirabilité	Talents	Total
Service de nettoyage	3	5	1	3	0	6	1	1	5	2	27
Textile	4	6	0	1	0	5	2	1	4	5	28
Enseignante ou formatrice de danse	2	3	0	5	0	5	2	1	3	4	25
Coiffure	1	3	0	6	0	5	1	0	2	6	24
Hôtellerie et restauration	6	4	0	2	0	4	1	1	6	3	27
Télécommunication	5	3	1	4	0	5	1	0	1	1	21

Tableau 6 : Les métiers à exercer dans le cadre du secteur Textile, habillement et accessoires.
(Source : MEFTP, Auteurs, 2023)

Filières	Salariat	Auto-entrepreneariat
COUPE ET COUTURE/ BRODERIE	Couturière	Couturière
	Brodeuse	Brodeuse
	Machiniste en confection	Décoratrice intérieur
	Technicienne de maintenance en machine à coudre industrielle	Décoratrice événementielle
	Agent de méthode (Qui produit et fabrique des modèles.)	
	Dessinatrice	
	Modéliste (Construit un prototype du vêtement, puis en dresse le patron.)	
	Assembleuse	
	Boutonnière	
	Finisseuse	
	Smokeuse	
	Coupeur	
	Contrôleur de qualité	
ACCESSOIRE		Maroquinière

Tableau 7 : Les métiers à exercer dans le cadre du secteur Tourisme, hôtellerie et restauration : distinction entre salariat et auto-entrepreneariat. (Source : MEFTP, Auteurs, 2023)

Filière	Salariat	Auto-entrepreneariat
RESTAURATION	Commis de restauration	
	Commis de cuisine	
	Chef Barman	
	Serveuse barman	
	Serveuse	
	Chef de partie*	
CUISINE/PATISserie		Pâtissière
		Cuisinière

* Spécialisée dans l’élaboration d’un type de plat précis. Ainsi elle peut être poissonnière, rôti-seuse, bulangère, saucière, pâtissière.

Discussion et conclusion

Il a été observé que les MC enquêtées font partie de la tranche de la population en extrême pauvreté, gagnant moins de 1 USD par jour. Ayant en moyenne un niveau secondaire, donc un niveau d’étude supérieur à la majorité des Malagasy, la majorité ont un emploi mais ne sont pas satisfaites des activités qu’elles effectuent et veulent exercer dans d’autres domaines. Or, malgré l’existence de centres de formation, les frais d’adhésion sont élevés par rapport au revenu des MC. En effet, le principal obstacle qui les empêche de se développer pleinement est l’insuffisance de moyens financiers. De ce fait, elles souffrent notamment de l’exclusion financière. Elles ne disposent d’aucun compte monétaire, la faiblesse de leur revenu justifie cette situation.

Etant donné l’évolution des offres de travail, la disponibilité de ces offres et les caractéristiques des MC en matière de capital humain ainsi que leurs souhaits, les résultats des analyses effectuées ont soulevé trois métiers potentiels : les activités dans le secteur du textile, les emplois liés au nettoyage et le travail dans l’hôtellerie et la restauration. Ces derniers ont été identifiés en privilégiant les métiers formels permettant aux MC d’avoir un revenu stable et supérieur au SMIG. L’objectif est de leur donner l’opportunité d’exercer un travail décent. Pour que ces métiers puissent générer des revenus correspondant au montant souhaité par les MC, il est nécessaire de les formaliser. En effet, il a été constaté que le niveau de revenu des métiers informels pratiqués par les MC reste inférieur au SMIG.

Que ce soit pour les salariats ou auto-entrepreneariats, dans l’exercice de ces métiers, des formations sont essentielles. Le secteur textile comprend les travaux en zone franche et les activités de coupe et couture indépendantes. Toutefois, l’exercice de ces métiers requiert une certaine compétence et expérience. Ainsi, au préalable, des formations tournées vers la coupe et couture ainsi que le machinisme industriel devraient être mises en œuvre. Etant donné que certaines MC, selon les enquêtes, disposent déjà de talents innés en la matière, le temps destiné aux formations ne devrait pas être très volumineux.

Concernant le nettoyage, plus de la moitié des MC ont déjà des expériences en la matière. Toutefois, une formation en nettoyage reste nécessaire.

Enfin, dans l’exercice des métiers liés à la restauration et cuisine, dans le cadre du salariat, la plupart des entreprises enquêtées fournissent des formations relatives à ces activités. Les MC sont par ailleurs libres de choisir parmi celles travaillant la nuit ou la journée. Toutefois la capacité d’accueil de ces entreprises est faible par rapport à la quantité des MC (environ 4 recrutements par année). Par ailleurs, l’horaire de travail dépasse celui souhaité par les MC et est en moyenne de 9h30. Cela pourrait constituer une

entrave dans la mesure où les MC doivent s'occuper de leurs enfants. Face à ce problème, les MC devraient effectuer un travail indépendant toujours dans cette branche. Bien que l'horaire puisse rester invarié, elles peuvent en même temps prendre soins et garder un œil sur leurs enfants. Dans ce cadre, une formation des MC en cuisine, en pâtisserie et la notion d'hygiène est nécessaire. Par conséquent une collaboration avec les centres de formations fournissant ces offres peut être nécessaire.

Les résultats de cette recherche sont conformes à la théorie de la prospection de l'emploi de Stigler (1960). En effet, selon cette théorie, les emplois devraient d'abord correspondre aux besoins, préférences et compétences des individus. La recherche d'emploi est ainsi un processus dynamique dans lequel les emplois sont évalués selon les critères des individus. Ainsi, cette recherche a permis d'identifier les métiers potentiels pouvant être exercés par les MC. La rémunération des emplois identifiés pourrait être perçue comme acceptable selon les MC, ces métiers pourraient favoriser le développement personnel et l'insertion sociale des MC. Ils correspondent à leurs compétences et désirabilités. Toutefois, la sécurité sur le lieu de travail, notamment des travaux en zone franche, et l'accès à la protection sociale restent encore à analyser pour que ces métiers correspondent effectivement à la notion de travail décent.

Bibliographie

- Adjamagbo, A., Antoine, P., & Delaunay, V. (2004). Naissances prémaritales au Sénégal: confrontation de modèles urbain et rural. *Cahiers Québécois de Démographie*, 33(2), 239–272.
- Bourdieu, P. (1980). Le capital social. *Actes de La Recherche En Sciences Sociales*, 31(1), 2–3.
- Brown, E., & Lefaucheur, N. (2013). Childhood Difficulties, Premature Entry into Adulthood, and Victimization: The Example of Martinique. *Revue Francaise Des Affaires Sociales*, 1, 54–75.
- Eliona Kulluri Bimbashi, S. M. (2015). Experience of single mothers in the labour market; Comparative study in Albania and Bosnia Hercegovina. *European Scientific Journal*, 11(23)(23), 60–69. <http://ejournal.org/index.php/esj/article/viewFile/6069/5846>
- Garenne, M., & Halifax, J. (2000). La fécondité prémaritale en Afrique sub-saharienne. Une évaluation de son ampleur à partir des enquêtes démographiques et de santé. *La Chronique Du CEPED*, 19.
- Jordal, M., Wijewardena, K., & Olsson, P. (2013). Unmarried women's ways of facing single motherhood in Sri Lanka—a qualitative interview study. *BMC Women's Health*, 13, 1–12.
- Lefaucheur, N. (2019). Des filles-mères aux familles monoparentales: Nadine Lefaucheur commente La mère célibataire et son enfant, 1968; Familles monoparentales, 1979 et Après la séparation, 1988. *Informations Sociales*, 2, 58–65.
- Locoh, T. (2003). Baisse de la fécondité et mutations familiales en Afrique subsaharienne. *Questions de Population Au Mali*, 129–158.
- McKeever, M., & Wolfinger, N. H. (2012). Over the long haul: The persistent economic consequences of single motherhood. In *Economic stress and the family*. Emerald Group Publishing Limited.
- Mkhize, N., & Msomi, R. (2016). African Single Mothers' Experiences of Work and Career in South Africa. *Journal of Comparative Family Studies*, 47(3), 323–342. <http://www.jstor.org/stable/44109629>
- Mondain, N., Delaunay, V., & Adjamagbo, A. (2005). Maternité et mariage en milieu rural sénégalais: quel avenir pour les mères célibataires? *Santé de La Reproduction Au Nord et Au Sud. De La Connaissance à l'action, Actes de La Chaire Quetelet 2004*, 111–130.
- Ntoimo, L. F. C., & Mutanda, N. (2020). Demography of single parenthood in Africa: patterns, determinants and consequences. *Family Demography and Post-2015 Development Agenda in Africa*, 147–169.
- Parsons, F. (1909). *Choosing a vocation*. Brousson Press.
- Rahou, Y. (2006). Les mères célibataires: une réalité occultée. *Revue d'Etudes et de Critique Sociale*, 1, 47–60.
- Raniga, T., Boecker, M., & Mthembu, M. (2019). Economic experiences and sustainable livelihoods of single mothers employed in the formal work sector in Germany and South Africa. *Social Work*, 55, 379–390. http://www.scielo.org.za/scielo.php?script=sci_arttext&pid=S0037-80542019000400003&nrm=iso

INTEGRAL et ses anciennes versions

INTEGRAL, Revue du Développement Intégral, est une Revue annuelle multidisciplinaire de l'Université Catholique de Madagascar, qui se propose de diffuser les publications de ladite Université. Elle se substitue à la *Collection UCM* qui a pris la place de la *Collection ISTA*.

La revue, tout comme ses anciennes versions citées ci-dessous, est en vente dans les Librairies Catholiques ou au CRD de l'Université Catholique de Madagascar, Ambatoroka, BP. 6059 Antananarivo (Madagascar), **Tél** : +261 38 68 890 70, **e-mail** : rdi2023acm.ucm@gmail.com ou crd.ucm@gmail.com

Avant 2017 : Collection ISTA

N°0 : *Ta parole est ma joie. Mélanges bibliques offerts au Père Léonard Ramaroson* (numéro épuisé)

N°1 : *Démocratie* (num. épuisé)

N°2 : *Comment peut-on être philosophe ? Mélanges offerts au Père Louis Rasolo ?*

N°3 : *La bioéthique à Madagascar* (num. épuisé)

N°4 : *La foi d'un gentil ou l'inculturation nature (épuisé)*

N°5 : *Alphonse de Liguori, une morale pour aujourd'hui ?*

N°6 : *A Madagascar, les Eglises face à l'esclavage*

N°7 : *Madagascar : Eglises instituées et nouveaux groupements religieux* (num.épuisé)

N°8 : *Pour une liturgie inculturée*

N°9 : *Jubilé 2000, un Jubilé pour aujourd'hui : rétrospective ou perspective ?*

N°10 : *Madagascar, des Eglises en dialogue : le point sur l'œcuménisme*

N°11 : *L'identité malgache dans la civilisation du 20^{ème} siècle*

N°12 : *Symbolisme baptismal : dimensions théologique et anthropologique*

N°13 : *La démocratie au service du développement*

N°14 : *A Madagascar, relevons le défi face à la pauvreté*

N°15 : *La culture, un facteur de développement ou de blocage*

N°16 : *La communication à l'ère de l'Internet*

N° spécial : *La miséricorde divine* (2016)

2017 : La Collection ISTA est devenue Collection UCM

N°1 : *Ethique, responsabilité et développement* (2017)

Edition spéciale : *Law – Smith – Hegel : la liberté à sortir de l'ombre* (2018)

N°2 : *L'appel universel à la sainteté dans le monde d'aujourd'hui* (2018)

N°3 : *Ethique, responsabilité et développement II* (2019)

N°4 : *Les Grands enjeux du développement dans l'Agenda 2030 pour l'Afrique et Madagascar* (2022)

DOMUNI-PRESS

publishing house of DOMUNI UNIVERSITAS

« Le livre grandit avec le lecteur »

“The book grows with the reader”

The University

Domuni Universitas was founded in 1999 by French Dominicans. It offers Bachelor, Master and Doctorate degrees by distance learning, as well as “à la carte” (stand-alone) courses and certificates in philosophy, theology, religious sciences, and social sciences. It welcomes several thousand students on its teaching platform, which operates in five languages: French, English, Spanish, Italian, and Arabic. The platform is accompanied by more than three hundred professors and tutors. Anchored in the Order of Preachers, Domuni Universitas benefits from its centuries-old tradition of study and research. Innovative in many ways, Domuni consists of an international network that offers courses to students worldwide.

To find out more about Domuni: www.domuni.eu

The publishing house

Domuni-Press disseminates research and publishes works in the academic fields of interest of Domuni Universitas: theology, philosophy, spirituality, history, religions, law and social sciences. Domuni-Press is part of a lively research community located at the heart of the Dominican network. Domuni-Press aims to bring readers closer to their texts by making it possible, via the help of today's digital technology, to have immediate access to them, while ensuring a quality paperback edition. Each work is published in both forms. The key word is simplicity. The subjects are approached with a clear editorial line: academic quality, accessible to all, with the aim of spreading the richness of Christian thought. Six collections are available: theology, philosophy, spirituality, Bible, history, law and social sciences. Domuni-Press has its own online bookshop: www.domunipress.fr. Its books are also available on its main distance selling website: Amazon, Fnac.com, and in more than 900 bookshops and sales outlets around the world.

To find out more about the publishing house: www.domunipress.fr

